

Third Session Fortieth Parliament, 2010 Troisième session de la quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Fisheries and Oceans

Chair:

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

Tuesday, April 27, 2010 Tuesday, May 4, 2010 Tuesday, May 11, 2010 Thursday, May 13, 2010 (in camera)

Issue No. 3

Third, fourth, fifth and sixth meetings on:

The study on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (Canadian lighthouses)

INCLUDING:

THE THIRD REPORT OF THE COMMITTEE

(Special study budget 2010-11 — The federal government's framework for managing Canada's fisheries and oceans)

WITNESSES:

(See back cover)

Pêches et des océans

Président :

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

Le mardi 27 avril 2010 Le mardi 4 mai 2010 Le mardi 11 mai 2010 Le jeudi 13 mai 2010 (à huis clos)

Fascicule nº 3

Troisième, quatrième, cinquième et sixième réunions concernant :

L'étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (Les phares canadiens)

Y COMPRIS:

LE TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Budget pour étude spéciale 2010-2011 — Le cadre stratégique du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada)

TÉMOINS:

(voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., Chair

The Honourable Dennis Glen Patterson, Deputy Chair

The Honourable Senators:

Andreychuk Manning
Cochrane Nancy Ruth

* Cowan Poirier
(or Tardif) Poy
Dallaire Raine
Hubley Watt

* LeBreton, P.C. (or Comeau)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator MacDonald (*May 13, 2010*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Marshall (*May 12, 2010*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Patterson (May 11, 2010).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

Vice-président : L'honorable Dennis Glen Patterson

e

Les honorables sénateurs :

Andreychuk Manning
Cochrane Nancy Ruth
* Cowan Poirier
(ou Tardif) Poy
Dallaire Raine
Hubley Watt

* LeBreton, C.P. (ou Comeau)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur MacDonald (le 13 mai 2010).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Marshall (*le 12 mai 2010*).

L'honorable sénateur Marshall a remplacé l'honorable sénateur Patterson (le 11 mai 2010).

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5 Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 27, 2010 (5)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:03 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine and Rompkey, P.C. (10).

Other senator present: The Honourable Senator Murray, P.C. (1).

Also present: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 25, 2010, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (Canadian Lighthouses). (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

WITNESSES:

Parks Canada:

Larry Ostola, Director General, National Historic Sites;

Darlene Pearson, Director, Policy Branch, National Historic Sites;

Norman Shields, Manager, Heritage Lighthouse Program, Policy Branch, National Historic Sites.

Mr. Ostola made a statement and, together with Ms. Pearson and Mr. Shields, answered questions.

At 6:45 p.m., the committee suspended.

At 6:47 p.m., pursuant to rule 92(2)e), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

At 7 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 27 avril 2010 (5)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Poy, Raine et Rompkey, C.P. (10).

Autres sénateur présent : L'honorable sénateur Murray, C.P. (1).

Également présents: Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (les phares canadiens). (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

TÉMOINS :

Parcs Canada:

Larry Ostola, directeur général, Lieux historiques nationaux;

Darlene Pearson, directrice, Direction des politiques, Lieux historiques nationaux;

Norman Shields, gestionnaire, Programme des phares patrimoniaux, Direction des politiques, Lieux historiques nationaux.

M. Ostola fait une déclaration, puis, avec l'aide de Mme Pearson et de M. Shields, répond aux questions.

À 18 h 45, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 47, le comité se réunit à huis clos, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, en vue d'examiner un projet d'ordre du jour.

À 19 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, May 4, 2010 (6)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Dallaire, Hubley, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier and Raine (9).

Also present: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

In attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 25, 2010, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (Canadian Lighthouses). (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

WITNESSES:

Union of Canadian Transportation Employees:

Christine Collins, National President;

Steve Bergh, President, BC Lightkeepers.

Ms. Collins and Mr. Bergh each made a presentation and answered questions.

At 7:01 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2010 (7)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:23 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Marshall, Nancy Ruth, Poirier, Raine and Rompkey, P.C. (9).

Also present: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

In attendance: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le mardi 4 mai 2010

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*vice-président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Cochrane, Dallaire, Hubley, MacDonald, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier et Raine (9).

Également présents: Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (les phares canadiens). (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

TÉMOINS :

Union canadienne des employés des transports :

Christine Collins, présidente nationale;

Steve Bergh, président, Gardiens de phare de la Colombie-Britannique.

Mme Collins et M. Bergh font une déclaration, puis répondent aux questions.

À 19 h 1, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 11 mai 2010 (7)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 23, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Cochrane, Hubley, MacDonald, Manning, Marshall, Nancy Ruth, Poirier, Raine et Rompkey, C.P. (9).

Également présents: Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agent de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 25, 2010, the committee continued to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (Canadian Lighthouses). (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

WITNESS:

Nova Scotia Lighthouse Preservation Society:

Barry MacDonald, President.

Mr. MacDonald made a statement and answered questions.

At 8 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 13, 2010 (8)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met in camera this day at 9:09 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cochrane, Hubley, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Raine, Rompkey, P.C., and Watt (10).

In attendance: Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that the draft report entitled *The Management of Fisheries and Oceans in Canada's Western Arctic* be adopted and that the chair be authorised to table the report in the Senate and to request a government response.

At 9:45 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les questions relatives au cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada (les phares canadiens). (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

TÉMOIN :

Nova Scotia Lighthouse Preservation Society:

Barry MacDonald, président.

M. MacDonald fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 13 mai 2010

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 9, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Cochrane, Hubley, Manning, Nancy Ruth, Patterson, Poirier, Raine, Rompkey, C.P., et Watt (10).

Également présent : Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu d'adopter le projet de rapport intitulé *La gestion* des pêches et des océans dans l'Ouest de l'Arctique canadien et d'autoriser le président à le déposer au Sénat et à demander au gouvernement d'y répondre.

À 9 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 6, 2010

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans has the honour to present its

THIRD REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Thursday, March 25, 2010, to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2011, and requests, for the purpose of such study, that it be empowered to travel inside Canada.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 6 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des pêches et océans a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 25 mars 2010 à examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à voyager à l'intérieur du Canada.

Conformément au chapitre 3:06, section 2(1)c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le vice-président,

DENNIS GLEN PATTERSON

Deputy Chair

STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

SPECIAL STUDY ON THE EVOLVING POLICY FRAMEWORK FOR MANAGING CANADA'S FISHERIES AND OCEANS

EXPLANATION OF BUDGET ITEMS APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2011

Extract from the Journals of the Senate, Thursday, March 25, 2010

The Honourable Senator Rompkey, P.C. moved, seconded by the Honourable Senator Fraser:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be authorized to examine and to report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans:

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee on this subject since the beginning of the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the committee; and

That the committee report from time to time to the Senate but no later than June 30, 2011, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until December 31, 2011.

The question being put on the motion, it was adopted.

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

ÉTUDE SPÉCIALE DU CADRE STRATÉGIQUE EN ÉVOLUTION POUR LA GESTION DES PÊCHES ET DES OCÉANS DU CANADA

EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2011

Extrait des Journaux du Sénat, le jeudi 25 mars 2010

L'honorable sénateur Rompkey, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité à ce sujet depuis le début de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 30 juin 2011, et qu'il conserve, jusqu'au 31 décembre 2011, tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat, Gary W. O'Brien Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Professional and Other Services	\$ 3,400	Services professionnels et autres	3 400 \$
Transportation and Communications	\$ 73,325	Transports et communications	73 325 \$
All Other Expenditures	\$ 12,250	Autres dépenses	12 250 \$
TOTAL	\$ 88,775	TOTAL	88 775 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans on Tuesday, April 20, 2010.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, le jeudi 20 avril 2010.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date BILL ROMPKEY, P.C.

Chair, Standing Senate Committee on

Fisheries and Oceans

Date DAVID TKACHUK

Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

Date BILL ROMPKEY, C.P.

Président du Comité sénatorial permanent

des pêches et des océans

Date DAVID TKACHUK

Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

HISTORICAL INFORMATION

DONNÉES ANTÉRIEURES

	2006- 2007	2007- 2008 1st session	2007- 2008 2nd session	2008- 2009	2009- 2010
Budget	\$396,312	\$114,284	\$7,500	\$550,891	\$398,650
Expenses	\$80,284	\$1,296	\$3,589	\$214,899	\$262,922

	2006- 2007	2007- 2008 1re session	2007- 2008 2e session	2008- 2009	2009- 2010
Budget	396 312\$	114 284\$	7 500\$	550 891\$	398 650\$
Dépenses	80 284\$	1 296\$	3 589\$	214 899\$	262 922\$

STANDING SENATE COMMITTEE ON FISHERIES AND OCEANS

SPECIAL STUDY ON THE EVOLVING POLICY FRAMEWORK FOR MANAGING **CANADA'S FISHERIES AND OCEANS**

EXPLANATION OF BUDGET ITEMS APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2011

<u>GEI</u>	NERAL EXPENSES			
1. 2.	DFESSIONAL AND OTHER SERVICES Hospitality - general (0410) Public Relations Services (0304) -total	700 700	\$1,400	
ALI	L OTHER EXPENDITURES			
1. 2.	OTHER Stationery & supplies (0707) Miscellaneous expenses (0798)	250 300		
3. Sub	COURIER Courier Charges (0261) -total	750	\$1,300	
Tota	al of General Expenses			\$2,700
FAC 15 p	CT-FINDING - June 2010 participants: 12 Senators, 3 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES			
1. Sub	Hospitality - general (0410) -total	1,000	\$1,000	
TRA	ANSPORTATION AND COMMUNICATIONS			
1.	TRAVEL Air transportation 12 senators x \$3,000 (0224) 3 staff x \$1,500 (0227)	40,500		
2.	Hotel accommodation 12 senators, \$175/night, 4 nights (0222) 3 staff, \$175/night, 4 nights (0226)	10,500		
3.	Per diem 12 senators, \$71/day, 5 days (0221) 3 staff, \$71/day, 5 days (0225)	5,325		
4.	Working meals (travel) (0231) (5 meals, \$1,000/meal)	5,000		

5.	Ground transportation toxis	1 500		
3.	Ground transportation - taxis 12 senators x \$100 (0223)	1,500		
	3 staff x \$100 (0232)	5 000		
6.	Ground transportation - bus rental (0228) (5 days, \$1,000/day)	5,000		
Sub-			\$67,825	
ALL	OTHER EXPENDITURES			
	OTHER			
1.	Advertising (0319)	4,000		
2.	Miscellaneous costs on travel (0229)	2,000		
	COURIER			
3.	Courier Charges (0261)	500		
	TELECOMMUNICATIONS			
4.	Telephone services (0270)	250		
	PRINTING			
5.	Printing (0321)	500		
	RENTALS			
6.	Rental office space (meeting rooms) (0540)	3,000		
	(3 days, \$1,000/day)			
	(3 days, \$1,000/ady)			
Sub-			\$10,250	
			\$10,250	\$79,075
Tota ACT	total I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE		\$10,250	\$79,075
Tota <u>ACT</u> Natio	total I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference		\$10,250	\$79,075
Tota <u>ACT</u> Natio	total I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE		\$10,250	\$79,075
Tota ACT Natio	total I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference		\$10,250	\$79,075
Tota ACT Natio	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff DESSIONAL AND OTHER SERVICES	1,000	\$10,250	\$79,075
Tota ACT Natio 2 par PRO	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500)	1,000	\$10,250	\$79,075
Tota ACT Natio 2 par	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500)	1,000	\$10,250 \$1,000	\$79,075
Tota ACT Natio 2 par PRO 1. Sub-	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500)	1,000		\$79,075
Tota ACT Natio 2 par PRO 1. Sub-	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE conal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff DESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total	1,000		\$79,075
Tota ACT Natio 2 par PRO 1. Sub-	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total NSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation	1,000		\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub- TRA	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total NSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation 2 senators x \$2,000 (0224)	4,000		\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub-	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total NSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation			\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub- TRA	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff DESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total INSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation 2 senators x \$2,000 (0224) Hotel accommodation 2 senators, \$200/night, 2 nights (0222) Per diem	4,000		\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub- TRA 1. 2. 3.	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE conal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total INSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation 2 senators x \$2,000 (0224) Hotel accommodation 2 senators, \$200/night, 2 nights (0222) Per diem 2 senators, \$100/day, 2 days (0221)	4,000 800 400		\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub- TRA 1.	I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE Onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff OFESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total INSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation 2 senators x \$2,000 (0224) Hotel accommodation 2 senators, \$200/night, 2 nights (0222) Per diem 2 senators, \$100/day, 2 days (0221) Ground transportation - taxis	4,000 800		\$79,075
Tota ACT Natic 2 par PRO 1. Sub- TRA 1. 2. 3.	total I of Activity 1 IVITY 2 : CONFERENCE onal Conference rticipants: 2 Senators, 0 staff DEESSIONAL AND OTHER SERVICES Conference fees (0406) (2 participants x \$500) total NSPORTATION AND COMMUNICATIONS TRAVEL Air transportation 2 senators x \$2,000 (0224) Hotel accommodation 2 senators, \$200/night, 2 nights (0222) Per diem 2 senators, \$100/day, 2 days (0221) Ground transportation - taxis 2 senators x \$150 (0223)	4,000 800 400		\$79,075

ALL OTHER EXPENDITURES		
 Miscellaneous costs on travel (0229) Sub-total 	500	\$500
Total of Activity 2		\$7,000
Grand Total		\$ 88,775
The Senate administration has reviewed this budget application.		
Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate	Date	
Nicole Proulx Director of Finance	Date	

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

ÉTUDE SPÉCIALE DU CADRE STRATÉGIQUE EN ÉVOLUTION POUR LA GESTION DES PÊCHES ET DES OCÉANS DU CANADA

EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2011

DÉPENSES GÉNÉRALES

SEI	RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES		
1.	Frais d'accueil - divers (0410)	700	
2.	Services des relations publiques (0410)	700	
Sou	is-total		1 400 \$
AU'	TRES DÉPENSES		
	AUTRES		
1.	Papeterie et fournitures (0707)	250	
2.	Frais divers (0798)	300	
	MESSAGERIE		
3.	Frais de messagerie (0261)	750	
Sou	is-total		1 300 \$

Total des dépenses générales 2 700 \$

ACTIVITÉ 1 : Les phares canadiens - Nouvelle-Écosse (Sydney et Halifax)

MISSION D'ÉTUDE - Juin 2010

15 participants: 12 sénateurs, 3 employés

Inclut: greffier du comité, analyste et agent de communications.

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1.	Frais d'accueil - divers (0410)	1 000
Sou	us-total	1 000 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

DÉPLACEMENTS	
Transport aérien	40 500
12 sénateurs x 3 000 \$ (0224)	
3 employés x 1 500 \$ (0227)	
Hébergement	10 500
12 sénateurs, 175 \$/nuit, 4 nuits (0222)	
3 employés, 175 \$/nuit, 4 nuits (0226)	
Indemnité journalière	5 325
12 sénateurs, 71 \$/jour, 5 jours (0221)	
3 employés, 71 \$/jour, 5 jours (0225)	
Repas de travail (voyage) (0231)	5 000
(5 repas, 1 000 \$/repas)	
	Transport aérien 12 sénateurs x 3 000 \$ (0224) 3 employés x 1 500 \$ (0227) Hébergement 12 sénateurs, 175 \$/nuit, 4 nuits (0222) 3 employés, 175 \$/nuit, 4 nuits (0226) Indemnité journalière 12 sénateurs, 71 \$/jour, 5 jours (0221) 3 employés, 71 \$/jour, 5 jours (0225) Repas de travail (voyage) (0231)

5.	Transport terrestre - taxis 12 sénateurs x 100 \$ (0223)	1 500		
	3 employés x 100 \$ (0232)	7.000		
6.	Transport terrestre - location d'autobus (0228) (5 jours, 1 000 \$/jour)	5 000		
Sou	s-total		67 825 \$	
A T 10	TREC DÉDENCES			
AU.	TRES DÉPENSES			
	AUTRES			
1.	Publicité (0319)	4 000		
2.	Divers coûts liés aux déplacements (0229)	2 000		
	MEGG L CERVE			
2	MESSAGERIE	500		
3.	Frais de messagerie (0261)	500		
	TÉLÉCOMMUNICATIONS			
4.	Services téléphoniques (0270)	250		
	IMPRESSION			
5.	Impressions (0321)	500		
	LOCATIONS			
	LOCATIONS	2 000		
6.	Location d'espace (salles de réunion) (0540)	3 000		
~	(3 jours, 1 000 \$/jour)			
			10 250 0	
Sou	s-total		10 250 \$	
			10 250 \$	79 075 \$
	s-total al de l'Activité 1		10 250 \$	79 075 \$
Tota	al de l'Activité 1		10 250 \$	79 075 \$
Tota	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE		10 250 \$	79 075 \$
Tota ACT Con	al de l'Activité 1 <u>FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE</u> <u>rférence nationale</u>		10 250 \$	79 075 \$
Tota ACT Con	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE		10 250 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa	al de l'Activité 1 <u>FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE</u> férence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé		10 250 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa	al de l'Activité 1 <u>FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE</u> <u>rférence nationale</u>		10 250 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE férence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES	1 000	10 250 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE dérence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES	1 000	10 250 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa SER	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE férence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406)	1 000	1 000 \$	79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1.	IIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Iférence nationale Inticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total	1 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1.	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE férence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$)	1 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1.	al de l'Activité 1 TIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Oférence nationale naticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1.	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE dérence nationale nrticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS	1 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE dérence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien			79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour	al de l'Activité 1 FIVITÉ 2 : CONFÉRENCE dérence nationale nrticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS			79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour	al de l'Activité 1 TIVITÉ 2 : CONFÉRENCE férence nationale articipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien 2 sénateurs x 2 000 \$ (0224) Hébergement 2 sénateurs, 200 \$/nuit, 2 nuits (0222)	4 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour	TIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Iférence nationale Inticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien 2 sénateurs x 2 000 \$ (0224) Hébergement 2 sénateurs, 200 \$/nuit, 2 nuits (0222) Indemnité journalière	4 000		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour TRA 1. 2. 3.	al de l'Activité 1 TIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Iférence nationale Inticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien 2 sénateurs x 2 000 \$ (0224) Hébergement 2 sénateurs, 200 \$/nuit, 2 nuits (0222) Indemnité journalière 2 sénateurs, 100 \$/jour, 2 jours (0221)	4 000 800 400		79 075 \$
ACT Con 2 pa SER 1. Sour TRA 1.	al de l'Activité 1 EIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Iférence nationale Inticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien 2 sénateurs x 2 000 \$ (0224) Hébergement 2 sénateurs, 200 \$/muit, 2 muits (0222) Indemnité journalière 2 sénateurs, 100 \$/jour, 2 jours (0221) Transport terrestre - taxis	4 000 800		79 075 \$
Tota ACT Con 2 pa SER 1. Sous TRA 1. 2. 3. 4.	al de l'Activité 1 TIVITÉ 2 : CONFÉRENCE Iférence nationale Inticipants : 2 sénateurs, 0 employé RVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES Frais d'inscription (0406) (2 participants x 500 \$) s-total ANSPORTS ET COMMUNICATIONS DÉPLACEMENTS Transport aérien 2 sénateurs x 2 000 \$ (0224) Hébergement 2 sénateurs, 200 \$/nuit, 2 nuits (0222) Indemnité journalière 2 sénateurs, 100 \$/jour, 2 jours (0221)	4 000 800 400		79 075 \$

AUTRES DÉPENSES		
1. Divers coûts liés aux déplacements (0229) Sous-total	500	500 \$
Total de l'Activité 2		7 000 \$
Grand Total		88 775 \$
L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'auto	orisation budgétaire.	
Heather Lank, greffière principale, Direction des comités	Date	

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, May 6, 2009

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2011 for the purpose of its special study on the evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, as authorized by the Senate on Tuesday, March 25, 2010. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 2,400
Transportation and Communications	51,205
All Other Expenditures	11,550
Total	\$ 65,155

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 6 mai 2010

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des pêches des océans concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 aux fins de leur étude spéciale du cadre stratégique en évolution pour la gestion des pêches et des océans du Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 25 mars 2010. Le budget approuvé se lit comme suit :

Total	65 155 \$
Autres dépenses	11 500
Transports et communications	51 205
Services professionnels et autres	2 400 \$

Respectueusement soumis,

Le président,

DAVID TKACHUK

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 27, 2010

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:03 p.m. to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: Canadian lighthouses).

Senator Bill Rompkey (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Honourable senators, let us introduce ourselves. My name is Bill Rompkey, and I am the Chair of the Standing Senator Committee on Fisheries and Oceans.

Senator MacDonald: I am Senator Michael MacDonald from Nova Scotia.

Senator Manning: I am Senator Fabian Manning from Newfoundland and Labrador.

Senator Patterson: I am Senator Dennis Patterson from Nunavut.

Senator Murray: I am Senator Lowell Murray from Ontario. I am not a member of this committee, but I am here because I am interested in the subject matter under discussion.

Senator Hubley: I am Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

Senator Raine: I am Senator Nancy Greene Raine from British Columbia.

Senator Cochrane: I am Senator Ethel Cochrane from Newfoundland and Labrador.

The Chair: Thank you. Senator Rose-May Poirier has joined us. She is from New Brunswick. We represent a good cross-section of the country.

We are embarking on a study of lighthouses in Canada upon a request from the minister. We have written our terms of reference, which I reviewed at the last meeting. They are on record.

We have only just begun our deliberations. We heard from the minister and from the Canadian Coast Guard. We are pleased to hear from Parks Canada this evening. It is our intention to travel to various parts of country as soon as the budget is approved. Meantime, we will hear testimony in Ottawa on the questions of automation, staffing, the heritage value of lighthouses, their importance to people and their contribution to the economy through tourism. It is a wide-ranging study. We will come to conclusions and make a report thereafter.

I am pleased to welcome officials from Parks Canada

Larry Ostola, Director General, National Historic Sites, Parks Canada: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you this evening. It is a pleasure for all of us to be here.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 27 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, afin d'étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la question des pêches et des océans du Canada (sujet : les phares canadiens).

Le sénateur Bill Rompkey (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, commençons par nous présenter. Je m'appelle Bill Rompkey et je suis président du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Le sénateur MacDonald : Je suis le sénateur Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Manning : Je suis le sénateur Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Patterson : Je suis le sénateur Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Murray : Je suis le sénateur Lowell Murray, de l'Ontario. Je ne suis pas membre de ce comité, mais si je suis ici c'est que le thème de la discussion m'intéresse.

Le sénateur Hubley : Je suis le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Raine : Je suis le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Cochrane : Je suis le sénateur Ethel Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Merci. Le sénateur Rose-May Poirier s'est jointe à nous. Elle est du Nouveau-Brunswick. Nous représentons donc un excellent échantillon du pays.

Nous avons entamé notre étude des phares au Canada à la demande du ministre. Nous avons reçu un mandat à ce titre que j'ai lu lors de la dernière réunion et il est donc archivé.

Nous venons juste d'entamer nos délibérations sur ce thème et nous avons entendu la ministre de même que des représentants de la Garde côtière canadienne. Nous nous réjouissons cette fois-ci d'accueillir des représentants de Parcs Canada. Nous avons l'intention de sillonner le pays dès que notre budget aura été approuvé. D'ici là, nous recueillerons des témoignages à Ottawa sur la question de l'automatisation, de la dotation, de la valeur patrimoniale des phares, de leur importance pour les Canadiens et de leur contribution à l'économie par leur attrait touristique. Voilà tout un programme qui aboutira par la formulation de nos conclusions et le dépôt d'un rapport.

Je suis donc heureux d'accueillir les fonctionnaires de Parcs Canada.

Larry Ostola, directeur général, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada: Honorables sénateurs, merci de m'avoir invité à prendre la parole devant vous ce soir. C'est un plaisir pour nous tous d'être ici.

[Translation]

I would like to thank the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans for the opportunity to both explain Parks Canada's role in the implementation of the Heritage Lighthouse Protection Act and to address the process we have developed under the legislation for the nomination, heritage valuation and designation of heritage lighthouses.

[English]

I would like to speak first to the presentation we have assembled for you. I believe you have copies of the presentation. Then we would be pleased to answer any questions to the best of our ability. We will certainly get information to you subsequently for any responses that we cannot provide.

Please note that we have provided a key document concerning the implementation of the act, namely, the approved designation criteria for heritage lighthouses. Our presentation begins with an outline of Parks Canada's mandate and explains why Parks Canada was selected to administer the Heritage Lighthouse Protection Act. The second part of the presentation describes essential processes related to designation of heritage lighthouses.

Parks Canada's mandate is as follows:

On behalf of the people of Canada, we protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure their ecological and commemorative integrity for present and future generations.

Among the heritage places we own and administer on behalf of Canadians are 167 national historic sites in every province and territory, 42 national parks and three national marine conservation areas. In addition to these special places, Parks Canada also administers other programs, including the Federal Heritage Buildings Review Office. We also provide secretariat support for the Historic Sites and Monuments Board of Canada.

Given these roles and the significant expertise possessed by Parks Canada in terms of heritage conservation, Parks Canada was assigned responsibility for implementation of the Heritage Lighthouse Protection Act.

[Translation]

The Heritage Lighthouse Protection Act will come into force on May 29, 2010 and will apply to lighthouses that are the property of the Government of Canada.

As you are aware, the legislation was a Senate initiative. The Act is designed to ensure the conservation and protection of lighthouses designated as heritage sites under the Act. The legislation achieves this goal in four ways. Firstly, the Act provides for a process for the designation of heritage lighthouses. I will talk about this process in more detail in a moment.

[Français]

J'aimerais remercier le Comité sénatorial permanent des pêches et océans de l'occasion d'expliquer le rôle que Parcs Canada joue dans la mise en application de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux ainsi que les processus que nous avons élaborer pour la mise en candidature, l'évaluation patrimoniale et la désignation des phares patrimoniaux en vertu de la loi.

[Traduction]

Je commencerai par l'exposé que nous avons préparé à votre attention. Je crois que vous en avez reçu copie. Nous nous ferons ensuite un plaisir de répondre à vos questions au mieux de nos connaissances. Nous vous ferons évidemment parvenir ultérieurement tout renseignement que nous ne pourrions vous fournir sur place afin de répondre à vos questions.

Veuillez noter que nous avons remis un document très important traitant de la mise en œuvre de la loi, c'est-à-dire les critères de désignation homologués pour les phares du patrimoine. Notre exposé débute par une description du mandat de Parcs Canada et par une explication des raisons pour lesquelles Parcs Canada a été choisi pour administrer la Loi sur la protection des phares patrimoniaux. En deuxième partie de notre exposé, nous vous décrirons les processus essentiels relatifs à la désignation des phares patrimoniaux.

Le mandat de Parcs Canada s'énonce ainsi :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

C'est ainsi qu'au nom des Canadiens, nous possédons ou administrons 167 lieux historiques nationaux répartis dans toutes les provinces et territoires, 42 parcs nationaux et trois aires marines nationales de conservation. En plus de ces lieux tout à fait spéciaux, Parcs Canada administre d'autres programmes, y compris le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Nous assurons aussi le secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Compte tenu de ces rôles qui incombent à Parcs Canada et de sa compétence très particulière en matière de conservation du patrimoine, notre organisme s'est vu confier la responsabilité de la mise en œuvre de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux.

[Français]

La Loi sur la protection des phares patrimoniaux entrera en vigueur le 29 mai 2010. Elle s'appliquera aux phares appartenant au gouvernement fédéral.

Comme vous le savez, la loi a son origine au Sénat du Canada. La loi a pour objet d'assurer la conservation et la protection des phares patrimoniaux désignés en vertu de la loi. Elle le fait de quatre façons. Tout d'abord, la loi prévoit un processus de désignation des phares patrimoniaux — je parlerai de ce processus en plus amples détails dans quelques instants.

Secondly, the act requires that public consultation occur before heritage lighthouses are sold, except in cases where the lighthouse is to be used for public purposes. This requirement ensures that the public is informed of the sale.

Thirdly, the act requires that lighthouses be reasonably maintained and that any alterations comply with national and international conservation standards.

Finally, the act facilitates the sale or transfer of heritage lighthouses, particularly to ensure an on-going public purpose for them.

[English]

Moving to the next slide, as you know, the Heritage Lighthouse Protection Act envisions important roles for the residents of Canada in identifying and protecting lighthouses with significant heritage value. The primary means for nominating a lighthouse for designation under the act is by way of a petition that must be signed by at least 25 residents of Canada who are 18 years of age or older. Petitions must be received by Parks Canada during the two-year nomination period established by the act, which begins when the act comes into force on May 29, 2010, roughly five weeks from now, and concludes on May 29, 2012, in other words, after two years' time.

Parks Canada has developed some tools to help Canadians nominate the lighthouses that they feel are worthy of designation. Our website was launched in the fall, and staff are finalizing a nomination package that will contain essential information, instructions and a basic petition template.

When Parks Canada receives a valid petition, we will acknowledge the receipt of that petition and advise the petitioner of the next steps in the process. It will be important to ensure that petitioners are aware of the provisions in the act that pertain to surplus lighthouses, namely that a minister cannot designate unless a person or body has submitted a written commitment to buy or otherwise acquire the heritage lighthouse and to protect its heritage character.

As for the actual heritage valuation process, lighthouse reports will be prepared to inform the deliberations of the Historic Sites and Monuments Board of Canada. The board was appointed as the minister's advisory committee for heritage lighthouses in April of 2009. When reports are ready, they will also be submitted to a heritage lighthouses consultative group, appointed by the minister in summer 2009 to advise the Historic Sites and Monuments Board of Canada in its role as the minister's advisory committee. The consultative group will provide advice and support to the Historic Sites and Monuments Board, which will then be charged with the responsibility of making recommendations to the minister.

En deuxième lieu, la loi exige la tenue de réunions publiques avant la vente de phares patrimoniaux, sauf si le phare doit être utilisé à des fins publiques. Cette exigence assure que le public sera averti de la vente.

Troisièmement, la loi exige que les phares soient entretenus dans une mesure raisonnable et que toute modification qui y sera apportée respecte les normes nationales et internationales de conservation.

Finalement, la loi facilite la vente ou le transfert d'un phare patrimonial, tout particulièrement pour veiller à ce qu'il soit utilisé à des fins publiques.

[Traduction]

Passons à la diapositive suivante. Comme vous le savez, la Loi sur la protection des phares patrimoniaux accorde un rôle important aux résidents du Canada en ce qui a trait à la désignation et à la protection des phares ayant une valeur patrimoniale. La principale façon de mettre un phare en candidature afin qu'il soit désigné en vertu de la loi consiste à déposer une pétition signée par au moins 25 personnes résidant au Canada et étant âgées de 18 ans et plus. Les pétitions devront toutes être déposées auprès de Parcs Canada durant la période de mise en candidature de deux ans stipulée dans la loi, période qui débute au moment de l'entrée en vigueur de celle-ci, le 29 mai 2010, c'est-à-dire dans à peu près cinq semaines, pour se terminer le 29 mai 2012, soit deux ans plus tard.

Parcs Canada a élaboré des outils pour aider les Canadiens à mettre en candidature des phares qui, selon eux, méritent la désignation. C'est ainsi que nous avons lancé notre site Internet à l'automne et que notre personnel apporte une touche finale à la trousse de mise en candidature qui contiendra des informations essentielles, de même que des instructions et un modèle de pétition de base.

Quand Parcs Canada aura reçu une pétition acceptable, il en accusera réception et informera le pétitionnaire des étapes suivantes du processus. Il sera important de veiller à ce que les pétitionnaires soient bien au courant des dispositions de la loi relatives aux phares excédentaires, puisqu'il est prévu qu'un phare excédentaire ne pourra être désigné que si une personne ou un organisme s'engage par écrit à l'acheter ou à s'en porter autrement acquéreur et d'en protéger le caractère patrimonial.

S'agissant du processus visant à déterminer la valeur patrimoniale d'un phare, des rapports seront préparés à l'intention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. La commission a été désignée en avril 2009 pour conseiller le ministre dans le dossier des phares patrimoniaux. Une fois prêts, les rapports seront soumis au groupe consultatif des phares patrimoniaux que le ministre a nommé à l'été 2009 afin de guider la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dans son rôle d'organisme consultatif du ministre. Le groupe consultatif donnera des conseils à la Commission des lieux et monuments historiques, il l'appuiera dans ses travaux et la commission devra ensuite adresser des recommandations au ministre.

The Historic Sites and Monuments Board will evaluate the nominated lighthouse against the designation criteria and will consider the advice submitted by the consultative group. Historic Sites and Monuments Board recommendations, which may be positive or negative, will then be transmitted to the minister. The decision to designate or not belongs to the minister, and the minister determines whether or not the lighthouse satisfies the criteria for the designation of heritage lighthouses.

There are two possible scenarios for designation. As you are aware, Fisheries and Oceans Canada will publish shortly, as is required under the act, a list of lighthouses surplus to its operations. If the petitioned lighthouse is not surplus to operations, in other words, if it remains within the federal inventory, the minister will determine whether or not to designate that lighthouse a heritage lighthouse for the purposes of the act.

In dealing with a lighthouse declared surplus to government operations, the minister may only designate that lighthouse as a heritage lighthouse if a person or body submits a written commitment to buy or otherwise acquire the lighthouse and to protect its heritage character.

In this scenario, Parks Canada will inform the Fisheries and Oceans Canada of any petitions for surplus lighthouses that meet the criteria and that have been recommended. Fisheries and Oceans Canada would then inform Parks Canada when it obtained a satisfactory written commitment to acquire and to protect, as required under the act, so that our minister can proceed with the designation.

It is important to underline that this must take place before May 29, 2015, the last date for making all designations under the act. In all cases, the minister's decision will be communicated to the petitioner.

I will turn now to the next slide, the page entitled "Criteria for Heritage Lighthouses."

In January of this year, the minister approved the designation criteria for heritage lighthouses. There are six criteria grouped into three themes: historical values, architectural values and community values. These designation criteria are rooted in the heritage evaluation criteria developed to evaluate potential federal heritage buildings, as well as lighthouse evaluation guidelines previously developed by the Historic Sites and Monuments Board of Canada.

The consultative group I mentioned earlier, which works with the Historic Sites and Monuments Board of Canada, also influenced and endorsed the final version, as did the Historic Sites and Monuments Board of Canada, before a recommendation was made to the minister. As I noted at the beginning of the presentation, we have supplied the committee with the complete version of the criteria, which includes explanatory notes for each criterion.

Moving now to the next slide, which is entitled "Parks Canada Heritage Lighthouse Program," senators may wish to know a little bit about the Heritage Lighthouse Program office and its La Commission des monuments et lieux historiques évaluera les phares proposés pour la désignation au regard des critères établis en tenant compte des conseils émanant du groupe consultatif. La Commission des lieux et monuments historiques adressera alors des recommandations positives ou négatives au ministre. Au final, il appartiendra au ministre de désigner ou pas les phares proposés.

La désignation peut se faire suivant deux scénarios. Comme vous le savez, Pêches et Océans Canada publiera sous peu, comme l'exige la loi, une liste des phares excédentaires. Si le phare visé par une pétition n'est pas excédentaire pour Pêches et Océans Canada, autrement dit s'il demeure inscrit à l'inventaire fédéral, le ministre déterminera s'il y a lieu de le désigner phare du patrimoine au sens de la loi.

Par ailleurs, dans le cas d'un phare déclaré excédentaire, le ministre ne pourra accorder de désignation patrimoniale que si une personne ou un organisme s'est engagé par écrit à acheter ou à acquérir le phare et à en protéger le caractère patrimonial.

Dans ce scénario, Parcs Canada communiquera à Pêches et Océans Canada les éventuelles pétitions concernant des phares excédentaires qui satisfont aux critères et qui auront fait l'objet d'une recommandation. S'il reçoit un engagement écrit portant sur l'achat et la protection du phare, Pêches et Océans Canada devra en informer Parcs Canada, comme l'exige la loi, pour que notre ministre puisse effectuer la désignation.

Il convient de souligner que tout ce dispositif devra être en place avant le 29 mai 2015, date butoir pour prononcer toutes les désignations en vertu de la loi. Dans tous les cas, la décision du ministre sera transmise aux pétitionnaires.

Passons maintenant à la diapositive suivante, qui a pour titre « Critères pour les phares patrimoniaux ».

En janvier de cette année, le ministre a approuvé les critères de désignation des phares patrimoniaux. Il y en a six regroupés en trois thèmes : les valeurs historiques, les valeurs architecturales et les valeurs communautaires. Ces critères de désignation découlent du critère d'évaluation patrimoniale qui sert à évaluer le potentiel patrimonial des édifices fédéraux, de même que des lignes directrices relatives à l'évaluation des phares qu'avait préparées la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Le groupe consultatif que j'ai mentionné tout à l'heure, celui qui collabore aux travaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, a également influencé et avalisé la version finale de ces critères, tout comme la Commission des lieux et monuments historiques du Canada avant que le document final ne fasse l'objet d'une recommandation au ministre. Comme je le disais au début de mon exposé, nous avons fait remettre une version complète des critères accompagnée de notes explicatives.

Passons à la diapositive suivante intitulée « Parcs Canada/ Programme des phares patrimoniaux ». Vous désirez peut-être en savoir davantage sur le bureau chargé du Programme des phares role. As I mentioned earlier, Parks Canada is responsible for the implementation of the act, and most of the related responsibilities will be realized through the Heritage Lighthouse Program office.

The program office has two broad functions. The first I might call a secretariat function. Staff serving this secretariat function will process petitions and keep petitioners informed on the progress of their files. They will continue to liaise with Fisheries and Oceans Canada and the Historic Sites and Monuments Board of Canada. They will facilitate meetings of the consultative group and help the group bring its views and recommendations to the attention of the board. Finally, they will also assist the Historic Sites and Monuments Board of Canada secretariat, which is also part of Parks Canada, to bring the board's recommendations to the attention of the minister as they relate to the Heritage Lighthouse Program.

The second broad function of the program involves supporting the Historic Sites and Monuments Board of Canada and the minister with appropriate historical research materials upon which to base their decisions. The research carried out in support of the Historic Sites and Monuments Board and the minister will include consultation with communities to ensure that the local perspective on the historical and present day importance of a lighthouse to the community is clearly understood.

I will move to the final slide in the presentation.

[Translation]

In conclusion, I would like to address the important milestones set out in the act.

[English]

I would like to turn now to some of the important milestones related to the act. On May 29, 2008, almost two years ago, the bill received Royal Assent. On May 10, 2010, in a few weeks' time, the act comes into force and petitioning begins. Two years later, on May 29, 2012, the petitioning period concludes. Finally, August 25, 2015, as required by the act, is the last date to publish in the *Canada Gazette* a complete list of lighthouses that have been considered.

With that, I would like to thank all of you very much for the opportunity to present Parks Canada's role in the implementation of the Heritage Lighthouse Protection Act, including the nomination and designation processes elaborated, and I would be pleased to answer any questions you might have.

Senator Poy: Thank you very much for your presentation. You spoke about sale of lighthouses. Can a private person purchase a lighthouse?

Mr. Ostola: Under the provisions of the act, members of the public can submit petitions to have lighthouses designated as heritage lighthouses. Two streams can be followed. There are lighthouses that will remain in the federal inventory. As I said, the

patrimoniaux et sur le rôle qu'il remplit. Comme je le disais, Parcs Canada est chargé de la mise en œuvre de la loi et c'est par le truchement du bureau du Programme des phares patrimoniaux du Canada qu'il s'acquittera en grande partie de cette responsabilité.

Le bureau chargé du programme a deux grandes fonctions. Premièrement, il fait office de secrétariat. Le personnel qui remplit cette fonction administrative traitera les pétitions et tiendra les pétitionnaires informés de l'avancement de leurs dossiers. Il continuera de faire la liaison avec Pêches et Océans Canada et avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il organisera les réunions du groupe consultatif qu'il aidera dans la formulation d'une position et la communication de recommandations à la commission. Enfin, il aidera le secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui fait également partie de Parcs Canada, à communiquer les recommandations du conseil au ministre dans le cadre du Programme des phares patrimoniaux.

La deuxième grande fonction de ce programme concerne la coordination des activités de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et du ministre grâce à des documents de recherches historiques sur lesquels les décisions seront fondées. La recherche effectuée pour le compte de la Commission des lieux et monuments historiques et du ministre comprendra notamment le résultat des consultations avec les collectivités afin que l'on comprenne bien la position des collectivités locales au sujet de la valeur historique et de l'importance actuelle des phares.

Je passe maintenant à la dernière diapositive.

[Français]

En terminant, j'aimerais souligner les dates importantes établies par la loi.

[Traduction]

Je vais vous indiquer les grandes étapes fixées par la loi. Le 29 mai 2008, il y a près de deux ans, le projet de loi a reçu la sanction royale. Le 10 mai 2010, c'est-à-dire dans quelques semaines, la loi entrera en vigueur et ce sera le début de la période de présentation des pétitions. Deux ans plus tard, le 29 mai 2012 marquera la date limite pour la présentation des pétitions. Enfin, le 25 août 2015, comme l'exige la loi, ce sera la date limite de publication dans la *Gazette du Canada* de la liste complète des phares désignés.

Sur ce, je tiens à vous remercier toutes et tous de l'occasion que vous nous avez donnée de vous présenter le rôle de Parcs Canada relativement à la mise en œuvre de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, y compris pour ce qui est de la nomination et de la désignation de ces phares. Je serai maintenant heureux de répondre à vos éventuelles questions.

Le sénateur Poy: Merci beaucoup pour votre exposé. Vous avez parlé de vente de phares. Un privé peut-il se porter acquéreur d'un phare?

M. Ostola: D'après les dispositions de la loi, le public peut déposer des pétitions pour qu'un phare soit désigné phare du patrimoine. Il y a alors deux voies possibles. Premièrement, les phares peuvent demeurer inscrits à l'inventaire de l'État fédéral.

appropriate research would be conducted. The petition and the research would be evaluated by the consultative group of the Historic Sites and Monuments Board, and a recommendation would be made to the minister either recommending designation or not, and then a decision would be made.

In the second scenario, a list of surplus lighthouses will be produced by Fisheries and Oceans Canada. The public will have an opportunity to petition for those lighthouses to be designated as heritage lighthouses as well. However, for a designation to be made, a group would have to indicate that it was prepared to take over responsibility for the lighthouse and to look after its long-term protection.

If no group was prepared to assume responsibility for a lighthouse, the designation would not be made and the regular policy for the disposal of federal assets would apply. At that point, other means of disposal could be explored.

Senator Poy: Under those circumstances, a private person could purchase a lighthouse and turn it into a tourist attraction?

Mr. Ostola: Under normal disposal processes, it is my understanding that a private person could potentially do that.

Senator Poy: If a group says it will assume responsibility for looking after the lighthouse, how can Parks Canada be sure that that commitment will continue? What guarantee do you have that the group will be able to look after the lighthouse and keep its historic characteristics?

Mr. Ostola: Once again, we are referring to lighthouses that will be determined to be surplus to requirements of Fisheries and Oceans Canada. Before a designation can be made, the department will have to enter into communication and negotiations with the community group to develop something like a business case that will address exactly those issues — what the plan is for the future and what protections could be put in place in that jurisdiction to ensure the long-term protection of the lighthouse. That would be part of the negotiation between the Department of Fisheries and Oceans and the community group in question.

Senator Poy: Must a group establish a foundation and have a certain amount of funding in order to prove its case?

Mr. Ostola: There is no requirement under the act for a foundation or a mechanism like that to be established before entering into discussions.

Senator Poy: Is the Historic Sites and Monuments Board of Canada part of Parks Canada?

Mr. Ostola: The Historic Sites and Monuments Board of Canada was established in 1919 to provide advice to the minister on persons, places and events of national historic significance. I am sure you have seen the bronze plaques that are put up throughout the country. Those plaques represent persons, places and events of national historic significance and are erected on the recommendation of the board, assuming the minister's approval.

Comme je le disais, il faudra effectuer les recherches qui s'imposent. Les résultats de la recherche et les pétitions seront évalués par le groupe consultatif de la Commission des lieux et monuments historiques qui recommandera au ministre de désigner ou non le phare proposé, étant entendu que c'est le ministre qui prendra la décision ultime.

Pour le second scénario, une liste de phares excédentaires sera produite par Pêches et Océans Canada. Le public pourra, là également, pétitionner pour que ces phares soient désignés phares du patrimoine. Toutefois, pour que la désignation ait lieu, il faudra qu'un collectif indique qu'il est prêt à assumer la responsabilité du phare et à en assurer la protection à longue échéance.

Si aucun collectif ne se montre disposé à assumer une telle responsabilité, la désignation ne sera pas accordée et il sera alors possible, d'après la procédure régulière en vigueur, d'aliéner cet actif du gouvernement fédéral. À ce stade, d'autres possibilités seront envisagées pour l'aliénation du phare.

Le sénateur Poy: Dans de telles circonstances, est-ce qu'un privé pourrait acheter un phare et le transformer en attraction touristique?

M. Ostola: En vertu du processus normal de disposition d'un actif, il est évident qu'un privé pourrait le faire.

Le sénateur Poy: Si un collectif vous disait qu'il s'engage à s'occuper du phare, comment Parcs Canada pourra-t-il s'assurer que l'engagement sera respecté à long terme? Quelle garantie aurez-vous que le collectif soit en mesure de s'occuper du phare et d'en conserver les caractéristiques historiques?

M. Ostola: Encore une fois, on parle ici des phares déclarés excédentaires par Pêches et Océans Canada. Avant que la désignation ne puisse être prononcée, le ministère devra communiquer et négocier avec le groupe communautaire pour dresser une sorte de plan de mise en œuvre qui portera précisément sur tous ces aspects: qu'envisagera-t-on pour l'avenir et quelles protections le palier de compétence responsable pourra-t-il mettre en place pour assurer la protection du phare à long terme? Tout cela s'inscrira dans le cadre de la négociation entre Pêches et Océans Canada et le groupe communautaire concerné.

Le sénateur Poy: Les collectifs devront-ils créer des fondations qu'ils devront doter d'un certain montant pour prouver le bienfondé de leur démarche?

M. Ostola: La loi n'exige pas la mise sur pied d'une fondation ni l'adoption d'un mécanisme du genre avant le début des négociations.

Le sénateur Poy: La Commission des lieux et monuments historiques du Canada fait-elle partie de Parcs Canada?

M. Ostola: La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a été créée en 1919 pour conseiller le ministre au sujet des personnes, des lieux et des événements présentant une importance historique nationale. Je suis certain que vous avez déjà vu les plaques de bronze qui ont été apposées un peu partout au Canada. Ces plaques sont là pour marquer l'importance historique nationale de certaines personnes, de certains lieux ou

Parks Canada has a small secretariat that actively supports the work of the Historic Sites and Monuments Board. For example, we have historians who carry out research projects that help the board arrive at recommendations to make to the minister. Parks Canada plays a supporting role in close collaboration with the Historic Sites and Monuments Board, and I have the honour to serve as the secretary of the Historic Sites and Monuments Board of Canada.

Senator Poirier: Thank you for the presentation. You said that the Heritage Lighthouse Protection Act will come into force on May 29, 2010. How will the communities be made aware of this? I am sure that not everyone follows the legislation and knows exactly when these things will happen. How do you ensure that the communities are aware this will be available and this is the time to act?

Mr. Ostola: Since the development of this legislation, there has been intense interest by many coastal and other communities in the future of lighthouses. Therefore, there is already some awareness, but we are taking concrete measures to make people aware. Last fall we launched a website connected to Parks Canada's public website where the public can get basic information regarding the act. There is a phone number people can call for further information. We are also producing a brochure that will provide information to the public. Finally, as I said in my presentation, we have a consultative group made up of representatives from different parts of Canada; the group's members represent the grassroots interest in lighthouses, and they have indicated their clear intention to help us get the word out as well. Those are some of the means we are using to make the public aware of the Heritage Lighthouse Protection Act.

Senator Poirier: What will happen if two groups want one lighthouse?

Mr. Ostola: That is an interesting question, and clearly that could happen. of Fisheries and Oceans Canada, which I assume would be dealing with the petitioners at the local level, might find a way to reconcile the interest of the groups indicating an interest in the lighthouse or might institute some other process to evaluate the petitions submitted.

Senator Poirier: At the end of the day, is the final decision made by a committee or by the minister?

Mr. Ostola: The decision would be made by Fisheries and Oceans Canada on the basis of the petitions, because the department would negotiate the business cases regarding the future of the lighthouses.

Senator Poirier: What will happen to a surplus lighthouse for which no one petitions?

événements, et elles ont été apposées sur la recommandation de la commission et sur la décision du ministre. Parcs Canada a un petit secrétariat qui soutient activement la Commission des lieux et monuments historiques. Par exemple, nous avons des historiens qui effectuent des recherches destinées à aider la commission à formuler ses recommandations au ministre. Parcs Canada joue un rôle de soutien en étroite collaboration avec la Commission des lieux et monuments historiques et j'ai d'ailleurs l'honneur d'être le secrétaire de la commission.

Le sénateur Poirier: Merci pour votre exposé. Vous avez dit que la Loi sur la protection des phares patrimoniaux entrera en vigueur le 29 mai 2010. Comment les collectivités en ont-elles été informées? Je suis certaine que tout le monde ne suit pas ce qui se passe sur le plan législatif et ne sait pas exactement quand les lois sont adoptées. Comment vous assurez-vous que les collectivités soient informées de ces possibilités et qu'elles aient le temps de réagir?

M. Ostola: Depuis que nous avons commencé à travailler sur cette loi, de nombreuses collectivités côtières et non côtières ont affiché un grand intérêt relativement à l'avenir des phares. On peut donc dire que les gens sont déjà au courant, mais nous prenons des mesures concrètes pour faire en sorte que l'information circule. À l'automne dernier, nous avons lancé notre site Internet qui est relié au site web de Parcs Canada où la population peut aller chercher des informations de base sur la loi. Il y a aussi un numéro de téléphone où l'on peut appeler pour obtenir plus d'informations. De plus, nous sommes en train de produire une brochure destinée à informer le public. Enfin, comme je l'ai dit dans mon exposé, nous avons mis sur pied un groupe consultatif composé de représentants de différentes régions au Canada. Ces personnes représentent les intérêts que les gens sur place ont pour les phares et elles nous ont d'ailleurs dit qu'elles ont clairement l'intention de nous aider à faire passer le message. Voilà donc certains des moyens auxquels nous avons recours pour faire connaître la Loi sur la protection des phares patrimoniaux.

Le sénateur Poirier : Que se passera-t-il si deux collectifs veulent un phare en particulier?

M. Ostola : C'est une question intéressante et il est vrai que cela pourrait arriver. Il incomberait alors à Pêches et Océans, qui, je suppose, traiterait avec les pétitionnaires à l'échelon local, de dégager une solution mitoyenne avec les collectifs intéressés ou d'appliquer un processus d'évaluation des pétitions.

Le sénateur Poirier : En fin de compte, la décision finale revient-elle au comité ou au ministre?

M. Ostola : La décision appartient à Pêches et Océans Canada pour ce qui est des pétitions, parce que le ministère ne négocie pas au sujet des plans envisagés pour l'avenir des phares.

Le sénateur Poirier : Qu'adviendra-t-il des phares excédentaires pour lesquels il n'y aura pas eu de pétitions?

Mr. Ostola: I referred briefly to the list of surplus lighthouses earlier. If no one makes a petition, no designation can take place, and the lighthouse will not become a heritage lighthouse. At that point, normal policies with respect to federal real property would apply in terms of disposal or other uses by the department.

Senator Poirier: When people petition successfully for a lighthouse, can they apply for funding to assist them, or are they totally on their own?

Mr. Ostola: Parks Canada has no funding programs that can provide assistance to community groups assuming responsibility for lighthouses.

Senator Poirier: What is the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program?

Mr. Ostola: The National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program was created to help non-federal owners of national historic sites conserve the physical fabric of their national historic sites. For example, a national historic site that has a problem with its roof or needs its brick or stone repointed is eligible to apply to the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program for funding to help with its physical rehabilitation on a cost-shared basis only. While the federal government, Parks Canada in this case, could contribute some money, the people responsible for the national historic site in that context would have to put up the other part of the money required for the considered repairs.

Senator Poirier: A few minutes ago you said there is no funding program, but now you are saying there is a cost-sharing program for funding. Are there two different branches of a department involved?

Mr. Ostola: No. The National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program is run within Parks Canada, and I am responsible for it. The Heritage Lighthouse Program is also run within Parks Canada under my responsibility. To give you a practical example, there could be a lighthouse that people in a community are very interested in, although it is not a national historic site and would therefore not be eligible for funding under the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program. That is the distinction. Very few lighthouses are designated national historic sites.

Senator Poirier: If they are national historic sites, they can qualify for cost-sharing funding.

Mr. Ostola: Potentially they can if they are able to meet the funding criteria.

The Chair: You have explained the cost-sharing program, but do other federal departments have similar programs? I understand the Department of National Defence has a program for funding national historic sites that it disposes of. Do you know whether any other federal departments have similar programs?

M. Ostola: Un peu plus tôt, je vous ai parlé de la liste des phares excédentaires. Si personne ne fait de pétition, il ne peut y avoir de désignation et le phare ne peut devenir phare du patrimoine. À partir de là, ce sont les politiques habituelles concernant les propriétés foncières du gouvernement fédéral qui régiront l'aliénation ou les autres usages de ces biens par le ministère.

Le sénateur Poirier : Les gens qui auront obtenu la désignation d'un phare pourront-ils demander une assistance financière ou devront-ils se débrouiller seuls?

M. Ostola: Parcs Canada n'a pas de programmes de financement qui pourraient aider les groupes communautaires à assumer la responsabilité des phares.

Le sénateur Poirier : Qu'est-ce que le Programme à coûts partagés des lieux historiques nationaux du Canada?

M. Ostola: Le Programme de coûts partagés des lieux historiques nationaux du Canada a été créé afin d'aider les propriétaires de sites historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral à conserver l'héritage physique des lieux historiques nationaux. Par exemple, un lieu historique national dont le toit fuit ou dont les murs de brique ou de pierre doivent être rejointés est admissible au Programme de coûts partagés des lieux historiques nationaux du Canada afin de financer la remise en état, mais uniquement selon le principe des coûts partagés. Dans ce cas, Parcs Canada pourrait contribuer financièrement, mais les personnes responsables du site historique national concerné devraient investir l'autre partie des fonds nécessaires aux réparations.

Le sénateur Poirier: Il y a quelques minutes, vous avez dit que vous n'administrez pas de programme de financement, mais vous déclarez maintenant qu'il existe un programme à coûts partagés. Est-ce que deux services d'un même ministère s'occupent de cela?

M. Ostola: Non. Le Programme à coûts partagés des lieux historiques nationaux du Canada est administré par Parcs Canada et j'en suis responsable. Le Programme des phares patrimoniaux est également administré par Parcs Canada et il relève aussi de ma responsabilité. Je vais vous donner un exemple pratique. Un phare pourrait beaucoup intéresser une collectivité et, même s'il n'était pas classé lieu historique national, il pourrait donner droit à un financement en vertu du Programme à coûts partagés des lieux historiques nationaux du Canada. C'est ça, la distinction. Très peu de phares sont désignés lieux historiques nationaux.

Le sénateur Poirier: Et quand il s'agit d'un lieu historique national, a-t-on droit au programme de coûts partagés?

M. Ostola : C'est possible, à condition que le projet réponde aux critères de financement.

Le président : Vous nous avez expliqué le programme à coûts partagés, mais est-ce que d'autres ministères fédéraux ont des programmes semblables? Je crois savoir que le ministère de la Défense nationale administre un programme de financement des lieux historiques nationaux dont il se départit. Savez-vous si d'autres ministères fédéraux ont des programmes semblables?

Mr. Ostola: I honestly cannot say that I know. I am not aware of other federal funding programs that might be useful in the situation we have been talking about. I am not familiar with the program at the Department of National Defence.

The Chair: You know of no other federal department that has a program for funding heritage sites.

Mr. Ostola: No.

The Chair: Senators, perhaps the committee's researcher could find the answer to that question. I am getting at a government-wide program that operates for heritage properties. If one department has a program and another department has a program, perhaps we could find a way to consolidate. Perhaps our researcher could look into that and report back to the committee.

Senator MacDonald: Senator Poirier asked many questions that I was concerned about. Following that theme, a petition is needed for a lighthouse to be designated heritage. However, if the proposal for ownership is not accepted, would the petition be a sufficient basis to designate a site as heritage if there is no one to take it over?

Mr. Ostola: In response to your question, I would talk about the two streams. First, if a lighthouse remains within the federal inventory and a petition is submitted, the appropriate research and evaluation processes are done, after which a recommendation is made to the minister. When there is concurrence, the lighthouse could be designated as heritage.

The second scenario involves a surplus lighthouse. A petition could be submitted, but the only way a designation could be carried out is if a group steps forward and commits to take on the responsibility for the surplus lighthouse and look after its heritage value. Unless that happens, the designation cannot take place.

Senator MacDonald: There is no program funding available to Parks Canada for these heritage lighthouses. Is that correct?

Mr. Ostola: Parks Canada is funding its activities related to the program from its current resources.

Senator MacDonald: Do you think there is any window of opportunity within Parks Canada to secure base funding for these lighthouses?

Mr. Ostola: Parks Canada's resources are clearly focused on its portfolio of places that it administers. Parks Canada has neither a funding program nor funds available for the purpose you describe.

Senator Nancy Ruth: You said few lighthouses are designated national historic sites. How many are there?

Mr. Ostola: If I may, it will take a moment.

Senator Nancy Ruth: Are there 10 or 20 or 100?

M. Ostola: Je dois vous dire bien honnêtement que je ne le sais pas. Je ne suis pas au courant de l'existence d'autres programmes de financement fédéraux qui pourraient être utiles dans le genre de situation que vous avez décrite. Je ne connais pas le programme du ministère de la Défense nationale.

Le président : Vous ne connaissez aucun autre ministère fédéral qui administrerait un tel programme de financement des lieux historiques.

M. Ostola: Non.

Le président: Chers collègues, nous pourrions peut-être demander au recherchiste du comité de trouver une réponse à cette question. J'envisagerais un programme d'administration des propriétés patrimoniales qui soit géré pour l'ensemble du gouvernement fédéral. Si un ministère administre un programme et qu'un autre ministère fait la même chose de son côté, nous pourrions peut-être trouver une façon de regrouper tout cela. Notre recherchiste pourrait peut-être se pencher sur la situation et nous faire rapport par la suite.

Le sénateur MacDonald: Le sénateur Poirier a posé beaucoup de questions qui me trottaient dans la tête. Pour en revenir sur ce thème, il faut donc déposer une pétition afin qu'un phare soit désigné phare du patrimoine. Toutefois, si la proposition de prise en compte est rejetée, est-ce que la pétition peut suffire pour qu'un lieu soit désigné lieu du patrimoine, même si personne n'est prêt à en assumer la responsabilité?

M. Ostola: Pour répondre à votre question, je reviendrais à mes deux scénarios. D'abord, dans le cas d'un phare qui demeure inscrit à l'inventaire du gouvernement fédéral, il y a dépôt d'une pétition, après quoi on effectue des recherches, on fait une évaluation et on adresse une recommandation au ministre. S'il y a accord, le phare peut être désigné bâtiment du patrimoine.

Le second scénario concerne les phares excédentaires. La pétition est déposée, mais pour qu'il y ait désignation, il faut qu'un collectif s'engage à assumer la responsabilité du phare excédentaire et à en maintenir la valeur patrimoniale. C'est la seule façon pour que la désignation soit accordée.

Le sénateur MacDonald : Et Parcs Canada n'administre pas de programme de financement pour ces phares du patrimoine, c'est cela?

M. Ostola: Parcs Canada finance ses activités, avec ses propres ressources, en ce qui a trait au programme.

Le sénateur MacDonald : Ne pensez-vous pas que Parcs Canada pourrait obtenir un financement de base pour ces phares?

M. Ostola: Les ressources de Parcs Canada sont clairement consacrées au portefeuille des lieux qu'il administre. Parcs Canada n'a pas de programme de financement et n'offre pas de fonds aux fins que vous avez décrites.

Le sénateur Nancy Ruth: Vous avez dit que quelques phares sont désignés lieux historiques nationaux. Combien y en a-t-il?

M. Ostola: Donnez-moi un instant.

Le sénateur Nancy Ruth: Y en a-t-il 10, 20 ou 100?

Norman Shields, Manager, Heritage Lighthouse Program, Policy Branch, National Historic Sites, Parks Canada: Over time, 14 lighthouses have been designated national historic sites across the country.

Senator Nancy Ruth: How many of these have interpretation centres?

Mr. Ostola: That is a difficult question to which we cannot give a precise answer. I can tell you that at least two of those 14 national historic sites administered by Parks Canada have interpretive programs. However, I could not speak for the others designated across the country.

Senator Nancy Ruth: Where I am going with this question is the role of women and families in lighthouses. I would like to know whether any of the interpretation centres include the lives of the families that lived in the lighthouses. In your communications material, are there details of gender and age unique to that environment? What is Parks Canada doing about commemorating women's work in this country?

Mr. Ostola: The two sites I mentioned where we have interpretive programs are Cape Spear Lighthouse National Historic Site in Newfoundland and Labrador and Fisgard Lighthouse National Historic Site in British Columbia. We speak about the reality of lightkeeping and lightkeepers' families. Obviously, women are an important part of that story and are one aspect of the interpretation. I cannot speak to the other designated sites because I do not know what they do.

Senator Nancy Ruth: Is your policy such that when interpretation is done, it includes the life of the family?

Mr. Ostola: We try to provide the best and most complete interpretation possible to the public. Clearly, when important elements of a story allow Canadians to make personal connections to these incredible places, then we include them.

Senator Raine: We are just getting started on the study, so this is very helpful to us. I am a little confused. The national heritage lighthouses will not be part of the inventory of Parks Canada in the end.

You have a list of 167 national historic sites, of which 14 are lighthouses, and there are 42 national parks and 3 national marine conservation areas.

Mr. Ostola: That is correct.

Senator Raine: There will not be another line item saying X number of heritage lighthouses.

Mr. Ostola: No. The act identifies a number of clear obligations for the Minister responsible for Parks Canada. As you pointed out, Parks Canada currently administers 15 lighthouses that are used for various program requirements, including visitor facilities. There are no outstanding program requirements that would lead us to

Norman Shields, gestionnaire, Programme des phares patrimoniaux, Direction des politiques, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada: Quatorze phares ont été désignés lieux historiques nationaux à l'échelle du Canada.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien d'entre eux sont dotés d'un centre d'interprétation?

M. Ostola: C'est une question difficile à laquelle nous ne pouvons vous répondre de façon précise. Tout ce que je peux vous dire, c'est que deux de ces 14 lieux historiques nationaux au moins, administrés par Parcs Canada, ont des programmes d'interprétation. Cependant, je ne peux vous parler pour les autres lieux désignés au Canada.

Le sénateur Nancy Ruth: Je veux en revenir à la question du rôle des femmes et des familles dans tout ce dossier des phares. J'aimerais savoir si les centres d'interprétation traitent de la vie des familles de gardiens. Dans vos documents d'information, donne-t-on des précisions sur le sexe et l'âge des résidents de ces lieux? Que fait Parcs Canada pour commémorer le travail des femmes au pays?

M. Ostola: Les deux lieux dont je vous ai parlé offrent des programmes d'interprétation. Il s'agit des lieux historiques nationaux du Phare-de-Cape-Spear, à Terre-Neuve-et-Labrador, et du Phare-de-Fisgard en Colombie-Britannique. Nous y traitons de la réalité du gardiennage et de la vie des familles de gardiens de phare. Il est évident que les femmes occupent une place importante dans ces récits et qu'elles sont un des visages de l'interprétation. Je ne peux pas vous parler des autres lieux désignés, parce que je ne sais pas ce qu'ils font.

Le sénateur Nancy Ruth : Avez-vous pour politique de traiter de la vie des familles dans vos programmes d'interprétation?

M. Ostola: Nous essayons d'offrir au public l'interprétation la plus complète et la meilleure qui soit. Il est évident que nous tenons compte des éventuels éléments importants qui permettent aux Canadiens d'établir un lien personnel avec ces lieux incroyables.

Le sénateur Raine: Nous venons juste d'entamer votre étude et tout cela nous est très utile. Je suis un peu confuse. Ultimement, les phares patrimoniaux ne feront pas partie du patrimoine de Parcs Canada.

Vous avez une liste de 167 lieux historiques nationaux dont 14 sont des phares, en plus de 42 parcs nationaux et de trois aires marines nationales de conservation.

M. Ostola: C'est exact.

Le sénateur Raine: Il n'y aura donc pas d'autre ligne indiquant que vous possédez X phares patrimoniaux.

M. Ostola: Non. La loi précise un certain nombre d'obligations claires dont doit s'acquitter le ministre responsable de Parcs Canada. Comme vous l'avez dit, Parcs Canada administre actuellement 15 phares qui ont pour vocation de répondre à diverses exigences prévues dans nos programmes, notamment de

acquire further lighthouses. As I mentioned earlier, we are clearly focused on managing our current portfolio of resources and places, so there are no plans to acquire lighthouses.

While we do not have any program requirements for lighthouses, I believe coastal communities in some areas have expressed a desire to put these places to different types of uses. That is one aspect the act was designed to support.

Senator Raine: You talked about the two streams, with one stream being lighthouses that will remain in the federal inventory. What will they be doing in the federal inventory? I do not understand that stream.

Mr. Ostola: Perhaps I will give you an example from our own inventory. Earlier, I mentioned Cape Spear Lighthouse National Historic Site. It is a designated national historic site and has been for some time. There is a possibility that members of the public might wish to submit a petition to have Cape Spear designated as a heritage lighthouse. Assuming the recommendation was favourable, Cape Spear would continue to be a national historic site but would also have a designation as a heritage lighthouse. In a practical sense, that would not change the way we manage the site now. We would continue to manage it as a national historic site and respect its heritage values. That is one example.

Senator Raine: Really we are talking about the 14 lighthouses already declared national historic sites. Do you envision that more will stay in the federal government stream?

Mr. Ostola: I cannot speak on behalf of Fisheries and Oceans Canada, but it is possible that department might identify some lighthouses it wishes to keep within its inventory.

Senator Raine: There is a two-year timeline for the petitioning to become a national heritage lighthouse. I would presume there would be a list of surplus lighthouses in that other stream. Does that exist already?

Mr. Ostola: I believe it is being developed right now by Fisheries and Oceans Canada. However, people there would be best placed to tell you what stage they are at in develop the list.

Senator Murray: Thank you again, Mr. Chair. As a non-member of the committee, I appreciate your courtesy.

Mr. Ostola, I note that the act to protect heritage lighthouses comes into force on May 29, two years to the day since it received royal assent. During that two-year interim, I presume you have been gearing up to be ready to do everything that has to be done with regard to considering petitions and designating lighthouses, et cetera. Are you completely ready?

Mr. Ostola: I would say that we are in a very good state of readiness to implement the provisions of the act when it comes into force. Over the course of the last 24 months, a number of important

servir de sites d'interprétation. Il n'y a rien d'autre de prévu qui pourrait nous contraindre à acquérir d'autres phares. Comme je l'ai dit plus tôt, nous nous soucions essentiellement d'administrer notre portefeuille actuel de ressources et de lieux et il n'est pas prévu que nous assumions la responsabilité d'autres phares.

Si aucun de nos programmes n'exige que nous acquérions d'autres phares, je crois savoir que des collectivités côtières, dans certaines régions, ont émis le souhait que de tels lieux servent à d'autres fins. C'est un des aspects pour lesquels la loi a été conçue.

Le sénateur Raine: Vous avez parlé de deux scénarios et, dans le premier cas, les phares demeureront inscrits à l'inventaire du gouvernement fédéral. À quoi serviront-ils alors? Je ne comprends pas ce scénario.

M. Ostola: Je pourrais peut-être vous donner un exemple à partir de notre propre inventaire. Tout à l'heure, j'ai mentionné le Phare-de-Cape-Spear. Il s'agit d'un lieu historique national qui a été désigné il y a un certain temps déjà. Des particuliers pourraient demander, par voie de pétition, à ce que le Phare-de-Cape-Spear soit désigné phare du patrimoine. Si cela devait faire l'objet d'une recommandation favorable, le Phare-de-Cape-Spear pourrait demeurer lieu historique national, mais il serait aussi désigné phare patrimonial. Du point de vue pratico-pratique, cela ne changerait rien à la façon dont nous administrerions le lieu en question. Nous continuerions de l'administrer comme s'il s'agissait d'un lieu historique national et nous en respecterions la valeur patrimoniale. Voilà un exemple.

Le sénateur Raine: On parle ici des 14 phares qui ont déjà été déclarés lieux historiques nationaux. Envisagez-vous d'élargir cet inventaire du gouvernement fédéral?

M. Ostola : Je ne peux parler au nom de Pêches et Océans Canada, mais il est possible que le ministère émette le vœu de conserver certains phares dans son inventaire.

Le sénateur Raine: Le délai fixé pour formuler des pétitions afin qu'un phare devienne phare patrimonial national est de deux ans. Dans le cadre de cet autre scénario, il devrait y avoir une liste de phares excédentaires. Cette liste existe-t-elle déjà?

M. Ostola: Je crois que Pêches et Océans Canada est en train de la dresser. Quoi qu'il en soit, ce sont les gens de ce ministère qui seront les mieux placés pour vous dire où ils en sont dans la préparation de la liste.

Le sénateur Murray: Encore une fois, merci, monsieur le président. Comme je ne suis pas membre de ce comité, j'apprécie votre courtoisie.

Monsieur Ostola, je constate que la loi destinée à protéger les phares patrimoniaux entrera en vigueur le 29 mai, soit deux ans après avoir reçu la sanction royale. Je suppose que, dans cette période de deux ans qui vient de s'écouler, vous avez fourbi vos armes pour être en mesure de faire tout ce qu'il faut afin d'étudier les pétitions, de désigner les phares et ainsi de suite. Êtes-vous parfaitement prêts?

M. Ostola: Nous sommes tout à fait prêts à mettre en œuvre les dispositions de la loi au moment où elle entrera en vigueur. Au cours des 24 mois qui viennent de s'écouler, nous avons franchi un

milestones have been achieved: The Historic Sites and Monuments Board of Canada was named as the minister's advisory committee for the implementation of the act; a consultative group representing grassroots groups was created; and designation criteria for heritage lighthouses have been approved by the minister.

Senator Murray: Where are they, Mr. Ostola?

Mr. Ostola: I believe we have distributed copies here this evening.

Senator Murray: I think that would be helpful if we had copies.

Mr. Ostola: We have developed designation criteria. We have launched a public website, and have undertaken the development of other communications products that I mentioned earlier. We will soon have ready a proposal related to criteria for the alteration and maintenance of heritage lighthouses.

Also, a nomination package was developed; if members of the public are interested in submitting petitions, they will have online guidance via an electronic nomination package that will allow them to submit a petition. That would be another milestone I would point to.

Senator Murray: That seems to cover it. I have the act before me now, and I have made check marks beside those matters I was thinking of asking you about, but I will not do so now since you have volunteered the information.

Section 8(1) of the act states:

For two years beginning with the coming into force of this Act, every Minister of the Crown in right of Canada who has the administration of lighthouses must maintain and make available to the public a list of those lighthouses that he or she considers to be surplus to the operational requirements. . . .

That suggests that it is kind of a moveable feast. One assumes that you, he and they will be adding to that list as time goes by. However, after two years, that is it; nothing will be added or subtracted from the list. Do I understand the provision correctly?

Mr. Ostola: There is a requirement to make a list of surplus lighthouses available. As I mentioned earlier, I believe that such a list is in preparation or perhaps nearing completion.

Senator Murray: When the minister was here, she said late May or early June for the list. I presume there will be other lists over the next two years.

You have made the point that someone must undertake to buy or acquire the lighthouse in question in order for the minister to designate it as a heritage lighthouse. After the first list is published in May or June, how long will people have to make their petitions?

Mr. Ostola: From the time the act comes into force on May 29, there is a two-year period during which interested members of the public can submit petitions. That takes us to May 29, 2012. It is essentially a two-year window during which petitions could actually be submitted.

certain nombre d'étapes importantes : la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a été nommée pour conseiller le ministre relativement à la mise en œuvre de la loi; un groupe consultatif populaire a été mis sur pied et les critères de désignation des phares patrimoniaux ont été approuvés par le ministre.

Le sénateur Murray : Où sont-ils, monsieur Ostola?

M. Ostola: Je crois qu'on vous en a distribué des copies ce soir.

Le sénateur Murray : Il serait utile d'en avoir des copies.

M. Ostola: Nous avons élaboré des critères de désignation. Nous avons lancé un site Internet public et avons conçu d'autres produits de communication dont je vous ai parlé tout à l'heure. Bientôt, nous émettrons un avant-projet des critères de modification et d'entretien des phares patrimoniaux.

De plus, nous avons préparé une trousse de mise en candidature. Si les membres du public désirent soumettre une pétition, ils pourront se renseigner en ligne grâce à la trousse de mise en candidature électronique qui leur permettra de déposer leur pétition. Il s'agit là d'une autre étape importante que je me dois de mentionner.

Le sénateur Murray: Ça semble aller. J'ai la loi sous les yeux et j'ai fait quelques traits à hauteur des dispositions à propos desquelles je pensais vous poser des questions, mais je ne le ferai pas, puisque vous nous avez volontairement donné des renseignements.

Voici ce que dit le paragraphe 8(1) de la loi :

Pendant les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi, tout ministre fédéral tient et rend accessible au public la liste des phares dont il a la charge et qu'il juge excédentaires compte tenu des exigences opérationnelles...

Tout ça me paraît très fluide. On suppose ici que vous-même, le ministre et d'autres pourriez ajouter des noms à cette liste en cours de route. Toutefois, après deux ans, plus rien. Cette liste sera devenue immuable. Est-ce que j'interprète bien cette disposition?

M. Ostola: Il est exigé de rendre cette liste accessible au public. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je crois que cette liste est en cours de préparation ou qu'elle est quasiment terminée.

Le sénateur Murray: Quand la ministre était ici, elle a parlé de fin mai ou début juin pour cette liste. Je suppose que d'autres listes seront publiées dans les deux prochaines années.

Vous avez expliqué ce que doivent faire les personnes physiques ou morales désireuses d'acquérir un phare pour que le ministre le désigne phare du patrimoine. Après la publication de la première liste, en mai ou en juin, de combien de temps les gens disposeront-ils pour vous adresser des pétitions?

M. Ostola: À partir du moment où la loi entrera en vigueur, le 29 mai, le public disposera de deux ans pour soumettre ses pétitions. Cela nous emmènera jusqu'au 29 mai 2012. Autrement dit, la fenêtre pour déposer une pétition est de deux ans.

Senator Murray: For two years, beginning with the coming into force of this act, the minister is required to receive petitions. If another list comes out a year from now of lighthouses that are deemed by the minister to be surplus to operational requirements, I presume people have two years from that date to put in a petition.

There is no point in putting forward a petition if a lighthouse is not on a list in late May or early June when the first list comes out.

Mr. Shields: To offer a clarification, the petition is to nominate the lighthouse for designation. The petition applies to any lighthouse, whether it is surplus or not. This is the mechanism by which members of the public will signal to the minister that they would like the minister to consider this lighthouse for designation.

The act clearly establishes a two-year period for the petitioning, and it cannot be extended beyond that.

Senator Murray: There has been some discussion at the committee today of the Historic Sites and Monuments Board of Canada, of which you, Mr. Ostola, are the secretary. I also have a reference to the Federal Heritage Buildings Review Office, I think, which I picked out of the earlier transcripts. Does that sound about right? Is that under the Historic Sites and Monuments Board of Canada? If not, where is it?

Mr. Ostola: It is not under the Historic Sites and Monuments Board of Canada. The Federal Heritage Buildings Review Office, which was created to help federal custodians appropriately manage the heritage values of their built assets, is under Parks Canada. In fact, it is under my responsibility. That office is intended to support federal heritage buildings and some lighthouses.

Senator Murray: That is what I am getting at. Perhaps I missed this, but before this act on heritage lighthouses came in, you had the authority, under whatever various statutes, to designate a lighthouse as a historic site monument, a heritage building or whatever, did you not?

Mr. Ostola: There are lighthouses that have designations as federal heritage buildings. However, the Federal Heritage Buildings Review Office and its activities fall under Treasury Board policy on management of real property. Therefore, it is a policy and not a piece of legislation. I also mentioned that there are lighthouses designated as federal heritage buildings.

Senator Murray: From whom?

Mr. Ostola: From the Government of Canada.

Senator Murray: Is this designation under the authority of the Federal Heritage Buildings Review Office?

Mr. Ostola: That is correct.

Le sénateur Murray: Pendant deux ans, à partir de l'entrée en vigueur de cette loi, la ministre devra donc recevoir les pétitions. Si, dans un an d'ici, elle publie une autre liste des phares qu'elle juge excédentaires compte tenu des exigences opérationnelles, je suppose que le public disposera alors de deux autres années pour déposer des pétitions.

Il ne sert à rien de déposer une pétition au sujet d'un phare qui n'apparaîtra pas sur la première liste devant être publiée fin mai ou début juin.

M. Shields: Il faut préciser que la pétition est destinée à proposer la candidature d'un phare en vue de sa désignation. Une pétition peut donc concerner n'importe quel phare, qu'il soit excédentaire ou pas. C'est le mécanisme en vertu duquel le public indiquera au ministre qu'il souhaite obtenir la désignation de tel ou tel phare.

La loi fixe une période de deux ans pour le dépôt des pétitions et il n'est pas question de la prolonger.

Le sénateur Murray: Il a été question, tout à l'heure, de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dont vous-même, monsieur Ostola, êtes le secrétaire. Dans des transcriptions antérieures, j'ai vu qu'on a aussi parlé du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. C'est ainsi que ça fonctionne? Ce bureau relève de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada? C'est cela?

M. Ostola: Il ne relève pas de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, qui a été mis sur pied pour aider les responsables fédéraux à correctement administrer les actifs patrimoniaux de leur portefeuille immobilier, relève de Parcs Canada. Il est d'ailleurs placé sous ma responsabilité. Ce bureau a pour vocation d'aider à l'administration des édifices fédéraux à valeur patrimoniale ainsi que de certains phares.

Le sénateur Murray: C'est ce que je voulais dire. Je me suis peut-être mal exprimé, mais avant l'avènement de cette loi sur les phares patrimoniaux, vous aviez le pouvoir de classer lieu historique un phare, un bâtiment ou tout autre bien à valeur patrimoniale, n'est-ce pas?

M. Ostola: Il y a des phares qui ont été désignés édifice fédéral du patrimoine. Toutefois, le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et les activités qu'il mène sont régis par la politique sur la gestion des biens immobiliers du Conseil du Trésor. Le texte habilitant est donc une politique et non une loi. J'ai également dit que des phares ont été désignés édifices fédéraux du patrimoine.

Le sénateur Murray: Des phares appartenant à qui?

M. Ostola: Au gouvernement du Canada.

Le sénateur Murray: Cette désignation relève-t-elle de la compétence du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine?

M. Ostola: Tout à fait.

Senator Murray: Does this act trump the earlier authority, or can the Treasury Board's Federal Heritage Buildings Review Office continue to make designations irrespective of this act?

Mr. Ostola: The activities of the Federal Heritage Buildings Review Office will continue.

Senator Murray: Even in respect to lighthouses?

Mr. Ostola: That is correct.

Senator Murray: Is there a process under which someone can petition the Federal Heritage Buildings Review Office? I did not know it existed until this evening, and I have been here for 30 years. Many things exist that I do not know about; it is a big government.

The Chair: I think you opened up the potential for another witness.

Senator Murray: Is there a way for an ordinary citizen to contact the Federal Heritage Buildings Review Office?

Mr. Ostola: Designation is not through a petition process. Treasury Board policy on management of real property requires that the heritage character of federal buildings is managed throughout their life cycle. The policy states that departments must ensure buildings 40 years of age or older are submitted to Parks Canada's Federal Heritage Buildings Review Office for review. An assessment is then carried out to determine their actual heritage value. In some cases, buildings have no heritage value, and in some cases they do.

Activities of the Federal Heritage Buildings Review Office will continue to be carried out within the context of the act.

Senator Murray: Thank you; that is helpful.

There have been more than a few sad situations in the past of which I am aware where government decided a lighthouse with iconic status locally was surplus to their requirements. The first thing we knew, people we considered to be government vandals swooped in and burned the lighthouse along with the house in which the lighthouse keepers were living. This is an awful action, and it was not appreciated.

There have also been situations, on which Senator MacDonald and I are now working, where lighthouses have been moved to become an ornament on a government wharf somewhere. In some cases, local people came together to organize for the return of their lighthouse to the area it had originally been located in.

We are working now on a case where the Canadian Coast Guard in Halifax has taken a lighthouse from the northern coast of Cape Breton. I took pictures that show it is surrounded by dumpsters on their site and not accessible to the public. I stood outside the gate to take the photographs. The Coast Guard is resisting action because it is moving to the Bedford Institute of Oceanography, and it wants to take this lawn ornament with along. Cape Bretoners want it returned to them.

Le sénateur Murray: Cette loi éclipse-t-elle les pouvoirs antérieurs ou le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, régi par le Conseil du Trésor, peut-il continuer à faire des désignations sans égard à cette loi?

M. Ostola: Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine continuera ses activités.

Le sénateur Murray : Même en ce qui concerne les phares?

M. Ostola: Oui.

Le sénateur Murray: Une procédure permet-elle le dépôt de pétitions auprès du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine? Je ne savais pas qu'il existait avant ce soir et ça fait 30 ans que je suis ici. Il y a bien des choses dont j'ignore l'existence. Nous avons affaire à une grosse administration.

Le président : Je crois que vous venez juste d'ouvrir la possibilité que nous invitions un autre témoin.

Le sénateur Murray : Un citoyen ordinaire a-t-il la possibilité de communiquer avec le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine?

M. Ostola: La désignation ne se fait pas à la suite du dépôt de pétitions. La Politique sur la gestion des biens immobiliers du Conseil du Trésor exige que le caractère patrimonial des édifices fédéraux soit géré tout au long de leur cycle de vie. La politique précise que les ministères doivent faire en sorte que les édifices de 40 ans ou plus soient soumis à l'examen du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Ce bureau effectue alors une évaluation pour déterminer la valeur patrimoniale des édifices en question. Il arrive que des édifices n'aient aucune valeur patrimoniale, mais il arrive aussi qu'ils en aient une.

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine poursuivra ses activités en regard de la loi.

Le sénateur Murray : Merci beaucoup, c'est très utile.

Je sais que, dans le passé, il est arrivé qu'un gouvernement décide qu'un phare ayant une valeur emblématique à l'échelon local soit désigné excédentaire, ce qui est triste. Et puis, soudain, on a appris que des gens, considérés comme des vandales par le gouvernement, ont fait irruption dans les phares en question pour les brûler en même temps que la maison du gardien. C'était un geste abominable qui n'a certes pas été apprécié.

Il est aussi arrivé, et le sénateur MacDonald et moi travaillons d'ailleurs sur ce dossier, que des phares aient été déplacés pour être exposés sur un quai appartenant au gouvernement. À l'occasion, les gens du coin se sont unis pour qu'on rapatrie ces phares là d'où ils avaient été retirés.

Nous sommes en train de travailler sur un dossier où la Garde côtière canadienne à Halifax a pris un phare sur la côte nord du Cap-Breton. J'ai des photos qui montrent que celui-ci est entouré de décharges publiques et qu'il n'est pas accessible à la population. Je les ai prises depuis la barrière. La Garde côtière résiste parce qu'elle va déménager ses installations à l'Institut d'océanographie de Bedford et qu'elle veut emporter cet ornement de jardin avec elle. Les résidants du Cap-Breton, eux, veulent qu'on leur rende leur phare.

I do not expect you to offer an opinion or to get it moved. I simply state for the record that while the minister has accepted the advice of her officials at the Coast Guard, I hope, as a Prince Edward Islander who has appreciation for these matters, that she will relent.

Senator Hubley: We must understand how important a lighthouse is to rural communities. Prince Edward Island is an island surrounded by water. We have many lighthouses, although we are a small province.

I have two problems when I consider the situation on Prince Edward Island. I have a problem with the two-year time period allowed for the nomination process, but my larger concern is about the 25 petitioners who must sign the nomination. Each of our Maritime provinces — New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador — has lighthouse societies.

What was the consultation process in speaking to these lighthouse societies that are intimately involved in the preservation and know the history of the lighthouses?

Mr. Ostola: I appreciate the concern you express about the importance of lighthouses to local communities. We tried to capture that aspect in the designation criteria we developed. Consideration would not be limited to the historical or architectural importance of the lighthouse but would capture those important community values. That is one designation criteria.

To answer your question, I mentioned earlier some communications products that we have developed. We hope to do outreach with the help of the consultative group to ensure that organizations like the one you referred to on Prince Edward Island are aware of the act and the time frame within which petitions must be submitted regarding specific lighthouses where the groups are located. We make the effort to ensure the message gets out and that people hear it.

Senator Hubley: That is good. Can a lighthouse society petition on behalf of lighthouses in a province?

Mr. Ostola: I understand that a blanket petition could not be submitted for all lighthouses; rather a petition is needed for each lighthouse to be considered a heritage lighthouse.

The Chair: The 25 signatures required on the petition do not need to come from the local area. Could they come from a provincial lighthouse association?

Mr. Ostola: The requirement is 25 citizens, aged 18 or over, who wish to submit a petition for a given lighthouse — not for all lighthouses in an area.

The Chair: One provincial organization could do that for a specific lighthouse.

Mr. Ostola: Yes.

Je ne m'attends pas à ce que vous vous prononciez à ce sujet ni à ce que vous déplaciez le phare. Je tenais simplement à dire, pour la transcription, que même si la ministre a accepté les conseils de ses fonctionnaires de la Garde côtière, j'espère qu'en tant que résidente de l'Île-du-Prince-Édouard consciente de toutes ces questions, elle reviendra sur sa décision.

Le sénateur Hubley: Il faut comprendre l'importance que représente un phare pour les collectivités rurales. L'Île-du-Prince-Édouard est entourée d'eau. Nous y avons de nombreux phares, même si nous sommes une petite province.

J'ai deux problèmes quand je considère la situation de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai un problème avec la période de deux ans prévue pour le processus de mise en candidature, mais mon plus gros problème est celui du nombre de pétitionnaires qui doivent être 25. Dans chacune des provinces Maritimes — le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador — il y a des sociétés de phares.

Comment consulte-t-on les sociétés de phares qui interviennent au final dans la préservation de ces bâtiments et qui en connaissent l'historique?

M. Ostola: Je comprends les préoccupations que vous exprimez au sujet de l'importance des phares pour les collectivités locales. Nous nous sommes efforcés de tenir compte de ces aspects dans les critères de désignation que nous avons préparés. Il ne faut pas se limiter à la seule importance historique ou architecturale d'un phare, mais tenir compte de l'importante valeur que représente ce genre de bâtiment pour une collectivité. C'est un des critères de désignation.

Pour répondre à votre question, je vous ai dit plus tôt que nous avons élaboré certains produits de communication. Nous espérons rejoindre la population grâce au groupe consultatif afin de nous assurer que des organisations comme celle que vous avez mentionnée pour l'Île-du-Prince-Édouard sont au courant de la loi et des délais imposés pour soumettre les pétitions relativement aux phares qui se trouvent à côté des collectifs intéressés. Il faut s'efforcer de faire passer le message et il faut s'assurer que les gens le recevront.

Le sénateur Hubley : C'est bien. Une société de phares peut-elle déposer une pétition concernant des phares dans la province?

M. Ostola : Je crois savoir qu'il n'est pas possible de soumettre une pétition générale visant l'ensemble des phares d'une province; chaque phare doit faire l'objet d'une pétition afin que sa candidature soit retenue.

Le président : Il n'est pas nécessaire que les 25 signatures exigées pour la pétition soient celles de gens du coin. Ces signatures peuvent-elles émaner d'une association provinciale de phares?

M. Ostola : Ce qui est exigé, c'est que 25 citoyens âgés de 18 ans ou plus, qui désirent soumettre une pétition pour un phare donné, signent ce genre de document, mais cela ne peut s'appliquer à tous les phares d'une même région.

Le président : Une organisation provinciale pourrait le faire pour un phare en particulier.

M. Ostola: Oui.

Senator Hubley: I still have difficulty with 25 names being required. Could one lighthouse society submit 10 petitions for 10 lighthouses they have identified as important in their particular province, or are they limited to one petition?

Mr. Ostola: I can get clarification, but my understanding is that there is no reason 25 citizens aged 18 and over cannot submit a petition for one given lighthouse or another given lighthouse.

Senator Hubley: My concern is that there may not be 25 members in a lighthouse society. Twenty-five people are a lot of people on Prince Edward Island. I belong to many organizations.

Senator Nancy Ruth: It is easier to win a nomination.

Senator Hubley: We will not go there.

Indeed, the value of the lighthouses is appreciated. Is it okay for the same 25 members of a lighthouse society to submit petitions for several lighthouses?

Mr. Ostola: The petition would be presented individually for each lighthouse?

Senator Hubley: That seems to be the criteria.

Mr. Ostola: I do not want to leave the impression that the petitioners must be members of a lighthouse or heritage preservation society. Any interested citizens can sign a petition.

The Chair: Citizens of the province or of Canada?

Mr. Ostola: Yes, citizens of Canada.The Chair: Do they have to be residents?Mr. Ostola: Not of a given province.The Chair: Any 25 citizens of Canada?

Mr. Ostola: That is correct.

The Chair: Someone in British Columbia may sign a petition for a lighthouse in Prince Edward Island?

Mr. Ostola: Yes. That is my understanding.

Senator Poirier: Senator Hubley talked about a lighthouse society. Those who sign the petition do not have to be 25 members of a lighthouse society. If I understand correctly, the lighthouse society can go out to a community and recruit people to sign. Is that right?

Mr. Ostola: Your understanding is correct.

The Chair: You are on to a good line of questioning.

Senator Cochrane: Thank you very much for appearing. In regard to Canadian lighthouses, what role is there for DFO?

Le sénateur Hubley: Cette exigence de 25 noms me chatouille encore. Une société de phares pourrait-elle soumettre 10 pétitions pour 10 phares qu'elle juge important de désigner dans les limites de sa province, ou ne pourrait-elle déposer qu'une pétition?

M. Ostola: Je pourrais me renseigner davantage, mais je ne vois aucune raison que 25 citoyens âgés de 18 ans ou plus ne puissent pas déposer une pétition pour un ou plusieurs phares.

Le sénateur Hubley: Ce que je crains, c'est que des sociétés de phares ne comptent même pas 25 membres. Vingt-cinq personnes, c'est beaucoup à l'Île-du-Prince-Édouard. Personnellement, j'appartiens à de nombreuses organisations.

Le sénateur Nancy Ruth : C'est ainsi plus facile d'obtenir une nomination.

Le sénateur Hubley: Je ne m'engagerai pas sur cette voie.

Il est vrai que nous sommes conscients de ce que représentent les phares. Il n'y a donc pas de problème à ce que les mêmes 25 personnes d'une société de phares envoient plusieurs pétitions concernant plusieurs phares?

M. Ostola: Une pétition serait présentée pour chaque phare?

Le sénateur Hubley : Ça semble être le critère.

M. Ostola : Je ne veux pas vous laisser l'impression que les pétitionnaires doivent être membres d'une société de conservation de phares ou de préservation du patrimoine. Tout citoyen intéressé peut signer une pétition.

Le président : Tout citoyen d'une province ou du Canada?

M. Ostola : Tout citoyen du Canada.Le président : Doivent-ils être résidents?M. Ostola : Pas d'une province donnée.

Le président : Donc il peut s'agir de 25 citoyens n'importe où au Canada?

M. Ostola: C'est exact.

Le président : Quelqu'un qui réside en Colombie-Britannique pourrait signer une pétition pour un phare situé à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Ostola: Oui. C'est ce que je crois comprendre.

Le sénateur Poirier : Le sénateur Hubley a parlé d'une société de phares. Les 25 personnes qui signent une pétition n'ont pas à être membres d'une société de phares. Si je comprends bien, une société de phares peut faire le tour d'une collectivité afin de mobiliser les gens pour qu'ils signent une pétition. C'est cela?

M. Ostola: Vous avez bien compris.

Le président : Vous semblez avoir trouvé une bonne piste d'interrogation.

Le sénateur Cochrane : Merci beaucoup de comparaître devant nous. Quel est le rôle du MPC en ce qui concerne les phares canadiens? Mr. Ostola: Under the provisions of the Heritage Lighthouse Protection Act, the Department of Fisheries and Oceans is to develop a list of surplus lighthouses. Again, I want to make it clear that I cannot speak on behalf of the department. As I mentioned earlier, Fisheries and Oceans Canada will be responsible for that list of heritage lighthouses and would do the active negotiation with community groups that might be interested in taking on those lighthouses. That would be one of the primary roles that department would play.

Senator Cochrane: Who are the eligible recipients? What types of projects are available for funding, if any? I am referring to recipients who would want to take over these lighthouses. They are Canadians, groups probably, but is there any available funding? Usually when there is a government initiative like this, some funding is available. Is there any?

Mr. Ostola: I am not aware of any funding programs that community groups could access for the purposes of taking on a lighthouse.

Senator Cochrane: Do you know of any other projects within that same idea that would provide funding? Is there anything that people could latch on to?

Mr. Ostola: Not that I am aware of.

Senator Cochrane: I have just visited Cape Spear. As you told us, that is a Canadian historic site, and a beautiful one, I might add. Who will be responsible for the roads going to the site? I travelled over that road recently. If that site is privatized, who will be responsible for the highway going up to that site?

Mr. Ostola: To be clear, Cape Spear is a national historic site that is managed by Parks Canada. There are no plans to privatize Cape Spear.

Senator Cochrane: Let us say it is another site. I am sure there are roads going up to those sites as well, and they will be privatized. Who will be responsible for that? The road is open to anyone. Let us say it is two, three, or four miles before you get to the site. If people are going to buy a site like that, they need to have the highway maintained because that will encourage others to go up and see the site. Who will be responsible?

Mr. Ostola: I honestly do not know that there is an easy answer to your question, senator, because there are probably many different situations right across the country depending on which lighthouse we are talking about.

Senator Nancy Ruth: Could I follow up on that? I want to answer the question by saying the province is responsible for the roads. However, are some lighthouses in national parks territory? What arrangement do you have for roads if the lighthouse is in a national park?

M. Ostola: En vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, le ministère des Pêches et des Océans doit rédiger une liste de phares excédentaires. Je tiens, encore une fois, à préciser que je ne peux m'exprimer au nom de ce ministère. Comme je l'ai dit plus tôt, Pêches et Océans Canada sera responsable de cette liste de phares patrimoniaux et c'est ce ministère qui devra négocier avec les groupes communautaires désireux de prendre la relève pour ces phares. C'est là un des principaux rôles qui incombera à ce ministère.

Le sénateur Cochrane: Qui seraient les bénéficiaires admissibles? Quels types de projets, s'il y en a, permettraient de les financer? Je pense à ceux et celles qui voudraient reprendre la gestion de ces phares. Il s'agira de Canadiens, probablement de collectifs, mais est-ce qu'un financement est prévu? En général, dans le cas d'initiatives gouvernementales de ce genre, il y a toujours des fonds quelque part. Est-ce le cas cette fois?

M. Ostola: Je ne suis pas au courant de l'existence de programmes de financement auxquels les groupes communautaires pourraient accéder afin de s'occuper d'un phare.

Le sénateur Cochrane: Avez-vous entendu parler d'autres projets, obéissant à des objectifs semblables, en vertu desquels un financement serait disponible? Les gens pourraient-ils s'arrimer à un programme existant?

M. Ostola: Pas à ce que je sache.

Le sénateur Cochrane: Je viens tout juste de visiter le Phare-de-Cape-Spear. Comme vous nous l'avez dit, il s'agit d'un lieu historique canadien, très beau de surcroît. Qui devra se charger de l'entretien de la route conduisant à ce lieu? Je l'ai empruntée récemment. Si ce lieu était privatisé, qui devrait alors entretenir la route qui y mène?

M. Ostola: Soyons clairs, Cape Spear est un lieu historique national administré par Parcs Canada et il n'est pas prévu de le privatiser.

Le sénateur Cochrane: Alors, supposons la même chose pour un autre site. Je suppose qu'il y a des chemins qui conduisent aux lieux qui seront privatisés. Qui devra en assurer l'entretien? Le réseau routier est public. Supposons que le lieu de visite soit accessible par un chemin de deux, trois ou quatre milles. Si les gens se portent acquéreurs d'un tel lieu, ils devront faire entretenir la route afin d'inciter les visiteurs éventuels à se rendre sur place. Qui sera responsable?

M. Ostola : Je n'ai honnêtement pas de réponse à votre question, sénateur, parce que les situations peuvent être très différentes à l'échelle du pays, selon le genre de phare dont on parle.

Le sénateur Nancy Ruth: Puis-je enchaîner sur le même thème? Je vous répondrai en vous disant que c'est la province qui est responsable de l'entretien de la voirie. Toutefois, n'y a-t-il pas des phares situés dans des parcs nationaux? Quelles modalités avezvous prévues pour l'entretien des routes menant à un phare qui se trouve dans un parc national?

Mr. Ostola: As I mentioned earlier, Parks Canada does have a number of lighthouses within its portfolio, some of which are national historic sites. We manage those in the context of the properties we manage.

Senator Nancy Ruth: Does that include the road access?

Mr. Ostola: Correct.

Senator Nancy Ruth: There is a cut-off, and the responsibility changes.

Senator Patterson: I want to understand what will happen in this period between May 29, 2010, when the act comes into force, and May 29, 2012, when it will no longer be possible to petition for declaration of a heritage lighthouse. The first thing that has to happen is there must be a list of surplus lighthouses made available, because that is one way in which a heritage lighthouse can be created; right?

Mr. Ostola: Yes.

Senator Patterson: When do you anticipate that list being developed and released?

Mr. Ostola: As I understand it, that list is being developed by Fisheries and Oceans Canada. I am afraid I cannot give you an exact date for when it will be released. I do not know.

Senator Patterson: I am a little puzzled. The list should be made available by federal custodians — I think that is what they are called in the act — in that two-year window between May 29, 2010, and May 29, 2012. It is that same two-year window that has been allowed for petitions. One would hope that the list of surplus lighthouses would be made available early in the process to give time for petitions to be filed within the deadline.

Mr. Ostola: Yes.

Senator Patterson: I am thinking out loud here, and not for a minute to judge the result of our committee's work, Mr. Chair. Our committee will be looking at the special situation of about 50 lighthouses that are staffed, roughly half on each coast. I am thinking of the possibility that we might determine that a lighthouse has heritage or tourist value and might recommend to the minister that it be declared surplus. As I say, I am not prejudging anything we are going to do, but if that should happen, it should happen early in the two-year process, because of course if we do recommend and the minister agrees that a lighthouse should be declared surplus, we would hope that there would be time for a petition so that it could be properly looked after by a citizens group. There may be some time pressures here. I noted a nod there.

Perhaps not directly related to this, but Parks Canada is in charge of historic sites and monuments. Mr. Ostola, you mentioned historic sites in your presentation, but you did not mention monuments. Are there any historic sites and monuments

M. Ostola: Comme je le disais tout à l'heure, Parcs Canada administre un certain nombre de phares dont quelques-uns sont des lieux historiques nationaux. Dans leur cas, nous appliquons les mêmes règles que pour toutes les propriétés qui font partie de notre portefeuille.

Le sénateur Nancy Ruth : Cela inclut-il les chemins d'accès?

M. Ostola: Oui.

Le sénateur Nancy Ruth: Et il y a un point où les responsabilités passent de l'un à l'autre.

Le sénateur Patterson: Je veux comprendre ce qui va se passer entre le 29 mai 2010, date d'entrée en vigueur de la loi, et le 29 mai 2012, soit quand il ne sera plus possible de déposer une pétition pour réclamer la désignation d'un phare. Tout d'abord, il faut rendre disponible une liste des phares excédentaires, parce que c'est une des procédures de désignation des phares patrimoniaux. C'est cela?

M. Ostola: Oui.

Le sénateur Patterson : Quand pensez-vous que cette liste sera prête et diffusée?

M. Ostola: Si j'ai bien compris, cette liste est rédigée par Pêches et Océans Canada. Je crains de ne pouvoir vous dire à quelle date exactement elle sera publiée. Je l'ignore.

Le sénateur Patterson: Je suis un peu confus. Ce sont les responsables fédéraux — c'est ainsi, je crois, qu'on les appelle dans la loi — qui doivent rendre cette liste disponible dans le délai de deux ans entre le 29 mai 2010 et le 29 mai 2012. C'est le même créneau de deux ans qui a été prévu pour le dépôt des pétitions. On aurait pu espérer que la liste des phares excédentaires soit rendue disponible au début du processus afin de permettre aux pétitionnaires de respecter les délais imposés.

M. Ostola: Oui.

Le sénateur Patterson : Je suis en train de réfléchir à haute voix, monsieur le président, et loin de moi l'idée de préjuger du résultat des travaux du comité. Notre comité examinera la situation spéciale d'une cinquantaine de phares avec gardiens, c'est-à-dire la moitié de ceux qu'on trouve sur chaque côte. Nous pourrions en venir à la conclusion qu'un phare présente une valeur patrimoniale ou touristique et qu'il vaut la peine de recommander à la ministre de le déclarer excédentaire. Comme je le disais, je ne préjuge pas de l'issue de nos travaux, mais si tel devait être le cas, il faudrait alors le faire assez tôt dans la période de deux ans parce que, si nous devions recommander à la ministre de déclarer un phare excédentaire et si celle-ci devait accéder à notre requête, il faudrait qu'il reste assez de temps pour le dépôt d'une pétition afin qu'un collectif de citoyens puisse prendre la relève. J'ai l'impression que nous risquons d'être un peu serrés par le temps. J'ai remarqué un acquiescement de la tête.

Bien que cela n'ait pas forcément de lien direct avec ce que je viens de dire, Parcs Canada est chargé des sites et des monuments historiques. Monsieur Ostola, vous aviez parlé des lieux historiques dans votre exposé, mais vous n'avez pas parlé des monuments. that have a marine character to them right now? Are there any lighthouses in the inventory of historic sites and monuments that you have now?

Mr. Ostola: A number of designated national historic sites across Canada are marine-related. I can give you a couple of examples if that would be helpful. One quite prominent national historic site is HCMS *Haida*, a Second World War warship, located on the Hamilton waterfront. Other examples are the *Hamilton* and the *Scourge* on Lake Ontario, two vessels that sank during the War of 1812. As I said earlier, some lighthouses have also been designated as National Historic Sites, so there is clearly a marine tie-in there. Another Parks Canada site is the Gulf of Georgia Cannery National Historic Site located in Steveston, British Columbia. It tells the story of the West Coast salmon fishing industry and reflects our maritime history. Those are a number of examples of the way in which marine history has been commemorated, and there are others as well.

Senator Patterson: After this new legislation on heritage lighthouses comes into effect and is active for a period, will it still be possible to have lighthouses fall under your authority through the Historic Sites and Monuments Board?

Mr. Ostola: It will be possible for lighthouses to continue to be considered for designation as national historic sites, but national historic sites are owned by provincial and municipal governments, private citizens and various groups across the country, so there will not necessarily be a single owner. They could be owned by many different institutions. However, the possibility to have lighthouses designated national historic sites on the recommendation of the Historic Sites and Monuments Board of Canada would continue.

The Chair: This legislation has a sunset date, does it not?

Mr. Ostola: It does.

The Chair: All designations have to be made before that sunset date. If anything were to happen after that date, it would not come under the purview of this law; is that right?

Mr. Ostola: That is correct, because we are talking about two types of designations here.

The Chair: I understand that. I understood Mr. Shields to say that you can make an application for any lighthouse, whether it is designated by Fisheries and Oceans as surplus or whether it will eventually be designated as a heritage site. Is it correct that 25 people could apply for any lighthouse?

Mr. Ostola: That is correct.

The Chair: Any 25 citizens of Canada can at any time apply to take over any lighthouse, whether or not it is designated as a heritage site, but eventually it will have to be designated as surplus to Fisheries and Oceans Canada and designated as a heritage site by your department. Is that correct?

Avez-vous actuellement dans votre inventaire des lieux et des monuments historiques à caractère maritime? Avez-vous des phares dans votre inventaire de lieux et de monuments historiques?

M. Ostola: Nous comptons un certain nombre de lieux historiques nationaux désignés sur le territoire canadien qui ont un lien avec la vie maritime. Je peux vous en donner deux ou trois exemples, si cela peut vous aider. L'un des principaux lieux historiques nationaux est le NCSM Haida, bâtiment de la Seconde Guerre mondiale ancré à Hamilton. Il y a d'autres exemples, comme le Hamilton et le Scourge, dans le lac Ontario, deux bâtiments qui ont été coulés durant la guerre de 1812. Comme je le disais tout à l'heure, certains phares ont également été désignés lieux historiques nationaux, si bien qu'on peut vraiment parler d'un lien avec la vie maritime. Un autre lieu dont s'occupe Parcs Canada est le lieu historique national Gulf of Georgia Cannery à Steveston, en Colombie-Britannique. Dans ce lieu qui reflète notre histoire maritime, on présente l'industrie de la pêche au saumon sur la côte Ouest. Il y a bien d'autres exemples de la façon dont nous commémorons notre histoire maritime.

Le sénateur Patterson: Après que cette nouvelle loi sur les phares patrimoniaux aura été en vigueur pendant un certain temps, est-ce que des phares pourront continuer de relever de votre compétence par le truchement de la Commission des lieux et monuments historiques?

M. Ostola: Il demeurera possible d'étudier la désignation de phares en tant que lieux historiques nationaux, mais il n'y aura pas forcément un seul et unique propriétaire étant donné que les lieux historiques nationaux appartiennent aux gouvernements provinciaux ou municipaux, à des citoyens ou à des collectifs. Beaucoup d'institutions peuvent posséder ces lieux. Toutefois, il sera encore possible de faire désigner des phares lieux historiques nationaux sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Le président : Cette loi est de portée limitée dans le temps, n'est-ce pas?

M. Ostola: Oui.

Le président : Toutes les désignations devront être faites avant une certaine date et tout ce qui se produira après ne tombera pas sous le coup de cette mesure, c'est exact?

M. Ostola: C'est exact parce qu'on parle ici de deux types de désignations.

Le président : Je comprends. J'ai cru entendre M. Shields nous dire qu'il est possible de demander la désignation d'un phare ayant été déclaré excédentaire par Pêches et Océans ou étant destiné à devenir un lieu du patrimoine. Est-il exact que 25 personnes peuvent demander la désignation d'un phare?

M. Ostola: C'est exact.

Le président : Vingt-cinq citoyens canadiens peuvent, n'importe quand, demander à assumer la responsabilité d'un phare, que celui-ci ait ou pas été désigné lieu du patrimoine, mais au final il devra être déclaré excédentaire par Pêches et Océans Canada et être désigné lieu du patrimoine par votre ministère. C'est exact?

Mr. Ostola: In order to be designated as a heritage lighthouse, which is a specific type of designation under the Heritage Lighthouse Protection Act, the time frames indicated in the act would have to be respected. There is a two-year petitioning period.

The Chair: For any lighthouse at all?

Mr. Ostola: Yes, for any lighthouse at all. The period comes to an end after two years, and then decisions are made no later than 2015, after which, according to the law, there is no further possibility of having a heritage lighthouse designation.

The Chair: I hope that we can make that process clear to people. They can apply for any lighthouse in Canada, and eventually it will go through the process of being declared surplus and being given a designation and so on.

Mr. Shields: To clarify, that is any lighthouse in Canada owned by the federal government.

The Chair: Yes. Is your website easily accessible? If I searched for "lighthouses," would it come up, or do I have to go through Parks Canada?

Mr. Ostola: The best way is to access it through the Parks Canada website.

The Chair: Some people may not know it is operated by Parks Canada. People in Fogo might want to find out if they can make a petition for their lighthouse, and they might not know that the process is operated by Parks Canada; they may just know that they want a lighthouse. If they search "lighthouse," will your site come up?

Mr. Ostola: I honestly do not know that it will, senator.

The Chair: If it does not, we may have a communications problem. We have had experience with complicated government sites. To get to the Senate, you used to have to go through the Parliament of Canada. Some people did not know that the Senate was part of the Parliament of Canada; they thought the Parliament of Canada was just the House of Commons. It is changed now, but initially you had to go through the Parliament of Canada site, which was complicated.

If this is going to be accessible by people, there must be a simple process whereby you just search "lighthouses" and the site comes up.

Senator Manning: I want some numbers on lighthouses versus light stations. It is my understanding that there is a difference. We have information that a couple of years ago there were 264 staffed lighthouses in Canada and today only 51 remain staffed. I know that your concern is not with staffing or de-staffing, but will the list of possible historic lighthouses come from that 264?

In some cases light stations may be de-staffed, but the Coast Guard will provide automated service there. At the same time, there could be a lighthouse on that particular site. Am I correct in

M. Ostola: Pour la désignation de phare patrimonial, qui est une désignation particulière en vertu de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, il faudra respecter le délai prescrit par la loi. La période prévue pour le dépôt des pétitions est de deux ans.

Le président : Pour n'importe quel phare?

M. Ostola: Oui, pour n'importe quel phare. La période arrivera à terme au bout de deux ans et les décisions seront prises au plus tard en 2015, après quoi, d'après la loi, il ne sera plus possible de demander qu'un phare soit désigné phare patrimonial.

Le président : J'espère que nous pourrons présenter clairement ce processus aux gens, leur dire qu'ils pourront réclamer la désignation de n'importe quel phare au Canada et que celui-ci pourra être déclaré excédentaire et recevoir la désignation de phare patrimonial.

M. Shields: Je tiens à préciser que cela concerne tous les phares au Canada appartenant à l'État fédéral.

Le président : Oui. Est-il facile d'accéder à votre site Internet? Si je fais une recherche avec le mot « phares », vais-je aboutir où il faut ou devrais-je passer par Parcs Canada?

M. Ostola: Le mieux est de passer par le site web de Parcs Canada.

Le président: Tout le monde ne sait pas forcément que c'est Parcs Canada qui s'en occupe. Les résidents de Fogo voudront peut-être déterminer s'il leur est possible de pétitionner pour obtenir la désignation de leur phare, mais ils risquent d'ignorer que le processus est administré par Parcs Canada. Tout ce qu'ils sauront, c'est qu'ils veulent un phare. S'ils cherchent à partir du mot « phare », est-ce que votre site apparaîtra?

M. Ostola: Très honnêtement, je l'ignore, sénateur.

Le président: Eh bien, si ce n'est pas le cas, nous avons peutêtre un problème de communication. Nous avons déjà vu ce que ça donne avec des sites compliqués du gouvernement. Avant, pour accéder au site du Sénat, il fallait passer par celui du Parlement du Canada. Certains ne savaient pas que le Sénat fait partie du Parlement du Canada et ils croyaient que le Parlement se limitait à la Chambre des communes. Tout ça a été changé depuis, mais au début, il fallait passer par le site du Parlement du Canada, ce qui était compliqué.

Pour que ce soit accessible, il faut que le processus d'interrogation soit simple et qu'en cherchant « phares », le nom du site apparaisse.

Le sénateur Manning: Je voudrais savoir combien il y a de phares et de stations de phare. J'ai cru comprendre qu'il y a une différence entre les deux. On nous a dit que, il y a deux ou trois ans, il y avait 264 phares avec gardiens au Canada et qu'aujourd'hui, il n'y en a plus que 51. Je sais que vous ne vous occupez pas des questions de dotation des phares, mais pouvez-vous me dire si la liste des phares susceptibles d'être désignés phares historiques sera dressée à partir des 264 phares avec gardiens?

Certaines stations de phares pourraient ne plus être gardées, mais la Garde côtière assurera alors un service automatisé. Par ailleurs, il pourrait y avoir un phare au même emplacement. Est-ce que je me saying that? How would it work if the lighthouse is de-staffed and they do not need the lighthouse itself? The fixed light may not be part of the lighthouse.

A lighthouse may be surplus to the department and given a heritage designation, but there may be a light station on that site. What happens in such cases?

Mr. Ostola: That is a hypothetical situation. Perhaps local or other citizens would be interested in submitting a petition for the historic lighthouse, the lighthouse that had heritage value and not so much a modern aid to navigation.

Senator Manning: It is possible there could be on one site a lighthouse that can be designated as a heritage site and a light station that would be operated under the Coast Guard?

Mr. Ostola: That may well be possible.

Senator Manning: I guess we have to wait and see.

Is there any review mechanism after the two-year period during which a lighthouse is turned over to an individual or group? If after a number of years the place is unkept and becomes an eyesore, is there a mechanism to take it back or to do something else with it, or does the government cut itself clear of it forever? I do not see a review mechanism in the act, and I am wondering whether I am missing something.

Mr. Ostola: That is correct. In the Heritage Lighthouse Protection Act there is no provision for the type of review or follow-up that you are describing.

Senator Manning: Is that on purpose? I am surprised that there is no such provision. Is the plan simply for the government to rid itself of these lighthouses? Was there ever a discussion in your meetings about a review mechanism beyond the two years?

Mr. Ostola: Not in our meetings, certainly.

Senator Manning: I am surprised at that.

Further on designation of the lighthouses, on some sites there may be other buildings, such as a residence or storage facilities for public consumption. Under the act, other buildings on the site would be considered part of the heritage package. Is that correct?

Mr. Ostola: In certain circumstances, they could be considered part of the heritage lighthouse.

Senator Manning: Is there anything in the act that would prevent an individual or group from taking the lighthouse and turning it into a private business of some nature?

Mr. Ostola: In the case of a surplus lighthouse, if no community group came forward to assume responsibility, then, as I mentioned earlier, no designation would occur. At that point,

trompe? Qu'adviendrait-il si l'on retirait le gardien du phare et que la Garde côtière n'ait plus du tout besoin du bâtiment? Il n'est pas nécessaire d'installer un feu fixe dans un phare désaffecté.

Il serait possible de déclarer qu'un phare est excédentaire pour le ministère et de le désigner phare du patrimoine, mais il pourrait y avoir une station de phare au même emplacement. Que se produirait-il dans de tels cas?

M. Ostola: C'est une situation hypothétique. On peut imaginer que les résidents de l'endroit ou d'autres citoyens déposeraient une pétition pour obtenir la désignation de lieu historique, mais si l'on peut reconnaître une valeur patrimoniale à un phare, ce n'est pas vraiment le cas des aides modernes à la navigation.

Le sénateur Manning : Ne peut-on pas imaginer qu'un phare susceptible d'être désigné lieu du patrimoine soit co-implanté avec une station de phare exploitée par la Garde côtière?

M. Ostola: C'est tout à fait imaginable.

Le sénateur Manning: Alors, nous verrons bien.

Existe-t-il un mécanisme d'examen, au terme de la période de deux ans, en vertu duquel un phare pourra être cédé à un particulier ou à un collectif? Il peut arriver qu'après un certain nombre d'années, le phare ne soit pas bien entretenu et qu'il défigure le paysage; a-t-on prévu un mécanisme permettant de le reprendre ou d'en faire quelque chose d'autre ou le gouvernement n'aura-t-il à ce moment-là plus rien à voir avec ce genre d'installation? Je ne trouve pas de mécanisme d'examen de ce genre dans la loi et je me demande si j'ai raté quelque chose.

M. Ostola: Non. La Loi sur la protection des phares patrimoniaux ne prévoit pas le genre d'examen ni de suivi que vous venez de décrire.

Le sénateur Manning: Est-ce voulu? Je suis surpris de ne pas voir ce genre de disposition. Est-il simplement prévu que le gouvernement se débarrasse une bonne fois pour toutes de ces phares? Dans vos réunions, n'avez-vous pas parlé de la possibilité d'adopter un mécanisme d'examen une fois la période de deux ans écoulée?

M. Ostola: Pas dans nos réunions, c'est sûr.

Le sénateur Manning : Je m'en étonne.

En plus du phare on peut trouver, dans certains endroits, des annexes comme la résidence du gardien ou un entrepôt d'usage public. Or, en vertu de la loi, les autres bâtiments se trouvant sur le même lieu pourraient également faire l'objet de la désignation patrimoniale. Est-ce exact?

M. Ostola: Dans certaines situations, ces bâtiments pourraient être considérés comme faisant partie du phare patrimonial.

Le sénateur Manning: Y a-t-il quoi que ce soit dans la loi qui pourrait empêcher un particulier ou un collectif de prendre un phare à sa charge, puis de le transformer en entreprise privée?

M. Ostola: Dans le cas des phares excédentaires, si aucun groupe communautaire ne se propose pour en assumer la responsabilité aucune désignation ne sera envisageable, comme je

normal disposal processes would apply. In that context, it is possible that a lighthouse could be acquired or purchased and used for any number of purposes.

Senator Raine: Could it be destroyed or moved? Has that ever happened?

Mr. Ostola: Normal disposal processes would apply, assuming that a lighthouse was not designated heritage.

Senator Manning: I read through the act. Concerns have been raised by some members this evening in relation to public knowledge. For clarification, before a lighthouse can be turned over to a community group, organization or individual, a public meeting would be held in the relevant community, region or area to explain what is happening with the lighthouse. Is that correct?

Mr. Ostola: You are referring to the part of the act that concerns heritage lighthouses in the federal inventory. We are talking about a lighthouse that continues to be the property of the federal government. At some point in the future, a department may say that although this lighthouse has been designated heritage, this department no longer requires the lighthouse for operational needs. At that point, before the lighthouse can be disposed of, a public meeting is required and announcements must be published in the local newspapers advising citizens of the fact.

Senator Manning: That would be after the fact of designation.

Mr. Ostola: Yes, that is correct for lighthouses that remain within the federal inventory.

Senator Manning: What happens to those that are not within the federal inventory? If the minister decides that an undesignated lighthouse that is not part of the inventory will be put for disposal, is there a public meeting about it?

Mr. Shields: To clarify, the public notice and the public meeting clauses apply to lighthouses that will be sold or transferred out of the federal inventory. At the risk of contradicting my superior, there is no distinction between that taking place two years from now or ten years from now. For a lighthouse that will be sold or transferred after designation, there will be a public notice and a public meeting. There is an exception to the public meeting. If the lighthouse is transferred to another order of government, there is no requirement for a public meeting.

The Chair: Senator Patterson had a supplementary on that point.

Senator Patterson: Yes. At section 16 of the act, there are provisions allowing the minister to establish criteria for the maintenance of heritage lighthouses that are in keeping with national and international standards for the conservation of heritage property. His concern was about it being altered. These

l'ai dit plus tôt. À partir de là, c'est la procédure normale d'aliénation qui s'enclenchera. Dans ces conditions, une personne morale ou physique pourra acheter ou acquérir le phare et lui donner la vocation qu'elle voudra.

Le sénateur Raine : Pourrait-il être détruit ou déplacé? Est-ce que c'est déjà arrivé?

M. Ostola : C'est le processus normal d'aliénation qui entrerait en vigueur à supposer que le phare ne soit pas désigné phare patrimonial.

Le sénateur Manning: J'ai lu la loi. Certains membres de ce comité ont exprimé des réserves, ce soir, relativement à l'information du public. Dites-moi, avant qu'un phare ne soit cédé à un groupe communautaire, à une organisation ou à un particulier, il y aura bien une séance d'information publique d'organisée dans la collectivité, la région ou la zone concernée afin d'expliquer aux gens ce qu'il adviendra du phare. Je me trompe?

M. Ostola: Vous parlez de la partie de la loi qui concerne les phares patrimoniaux inscrits à l'inventaire fédéral. Il est donc question de phares qui demeurent propriété du gouvernement fédéral. À un moment donné, dans l'avenir, un ministère pourra décréter que, bien que son phare ait été désigné phare patrimonial, il n'en a plus besoin dans le cadre de ses opérations. Dès lors, avant que le phare ne soit aliéné, il faudra organiser une réunion publique et publier des annonces dans les journaux locaux pour en informer les citoyens.

Le sénateur Manning: Tout cela interviendrait après la désignation.

M. Ostola: C'est vrai pour les phares demeurant inscrits à l'inventaire fédéral.

Le sénateur Manning: Qu'adviendra-t-il des phares qui ne sont pas inscrits sur cet inventaire? Si la ministre décidait de se départir d'un phare non désigné qui ne fait pas partie de l'inventaire, organiseriez-vous une réunion publique à ce sujet?

M. Shields: Je tiens à préciser que les dispositions relatives à l'avis public et à la réunion publique concernent les phares apparaissant à l'inventaire fédéral qui sont vendus ou cédés. Au risque de contredire mon patron, je dirais qu'il n'y a pas de différences entre ce qui se produira dans deux ans et ce qui interviendra dans dix ans d'ici. Chaque fois qu'un phare sera vendu ou transféré après avoir été désigné phare patrimonial, il y aura publication d'un avis et tenue d'une réunion publique. Il existe une exception en ce qui concerne la réunion publique. En effet, si le phare est transféré à un autre ordre de gouvernement, il ne sera pas nécessaire d'en organiser une.

Le président : Le sénateur Patterson désire poser une question supplémentaire à ce sujet.

Le sénateur Patterson: Effectivement. À l'article 16 de la loi, il est dit que le ministre doit établir, pour la modification des phares patrimoniaux, des critères et des procédures répondant aux normes nationales et internationales de conservation des biens patrimoniaux. Mon collègue parlait de la modification de la

criteria are not regulations. Is that correct? Are they considered policy? Would a regulatory power be associated with these criteria?

Mr. Ostola: Alteration and maintenance criteria fall under the act, and there would be an obligation to apply those criteria.

Senator Patterson: How would they be enforced?

Mr. Ostola: It would be the responsibility of the department in question to apply those criteria.

Senator Patterson: How would they apply those criteria?

Mr. Ostola: No lighthouses have been designated heritage to date, because the act has not come into force. Let us use the same example of Cape Spear. If a member of the public petitions to have it designated heritage and it receives designation, then Parks Canada would apply the alteration and maintenance standards to the required level to ensure that they are followed appropriately.

Senator Patterson: What enforcement mechanism would Parks Canada have to ensure that it is done appropriately?

Mr. Ostola: We would be required to do it.

The Chair: Are there regulations in support of the act? Most acts have regulations associated with them.

Mr. Ostola: I am not aware of the regulations under the act.

Senator Raine: I am starting to understand that there are two different pools, if you like. One pool includes those that Fisheries and Oceans Canada is keeping, which are not surplus, and the other pool is of those that Fisheries and Oceans Canada declares surplus to its needs. The public can petition both those groups to be designated heritage, and the public should not assume that the federal government will declare them heritage. If in this two-year period they do not get the heritage label and Fisheries and Oceans Canada decides to make them surplus, they are kind of out to lunch. Is that right?

Mr. Ostola: You are right in pointing out that there are two streams and that the public can petition to have heritage lighthouses designated in both streams. That is correct.

Senator Manning: I have a couple of quick questions. Have the criteria stated in section 16(a), (b) and (c) been established? Could the committee have a copy of that?

Mr. Ostola: Currently, we are finalizing a proposal that we hope to have ready in the near future.

Senator Manning: It would come in handy for us because we will have questions asked of us when we travel.

Mr. Ostola: Once the criteria are approved, I see no problem in providing a copy for the committee.

vocation d'un phare. Ces critères ne sont pas énoncés dans le cadre d'un règlement, je me trompe? Forment-ils une politique? Existe-t-il des pouvoirs de réglementation associés à ces critères?

M. Ostola: Les critères de modification et d'entretien découlent de la loi et leur application serait obligatoire.

Le sénateur Patterson : Comment les faire respecter?

M. Ostola : Il appartiendrait au ministère en question de faire respecter ces critères.

Le sénateur Patterson : Comment s'y prendrait-il?

M. Ostola: Jusqu'ici, aucun phare n'a été désigné phare patrimonial parce que la loi n'est pas encore entrée en vigueur. Reprenons l'exemple du Phare-de-Cape-Spear. Si un particulier pétitionnait pour faire désigner une installation phare patrimonial et que sa démarche aboutisse, Parcs Canada appliquerait alors les normes relatives à la modification et à l'entretien des phares, au niveau exigé, afin de s'assurer qu'elles sont correctement appliquées.

Le sénateur Patterson : De quel mécanisme d'application Parcs Canada dispose-t-il pour s'assurer que tel sera le cas?

M. Ostola: C'est une obligation qui nous est faite.

Le président : Y a-t-il un règlement découlant de la loi? La plupart des lois sont accompagnées de règlements d'application.

M. Ostola : À ce que je sache, aucun règlement ne découlera de cette loi.

Le sénateur Raine: Je commence à comprendre que nous avons affaire à deux bassins, si je puis m'exprimer ainsi. D'un côté, il y a les phares qui relèvent de Pêches et Océans Canada et qui ne sont pas excédentaires et, de l'autre, il y a les phares que ce même ministère déclare excédentaires par rapport à ses besoins. Le public peut pétitionner pour ces deux grands groupes de phares en vue de les faire désigner phares patrimoniaux et le public ne doit pas supposer que l'État fédéral exaucera ce genre de demande. Si, dans la période prévue de deux ans un phare n'obtient pas la désignation patrimoniale et que Pêches et Océans Canada décide de le déclarer excédentaire, le phare en question sera retiré du lot, n'est-ce pas?

M. Ostola: Vous avez raison de souligner qu'il y a deux scénarios possibles et que le public peut déposer une pétition pour qu'un phare soit désigné phare patrimonial dans les deux cas de figure. C'est exact.

Le sénateur Manning: J'ai deux ou trois questions brèves à vous poser. Les critères dont il est question aux paragraphes *a*), *b*) et *c*) de l'article 16 ont-ils déjà été établis? Le comité pourrait-il en avoir copie?

M. Ostola: Nous sommes en train d'apporter une touche finale à notre proposition en la matière et nous espérons que le document sera bientôt prêt.

Le sénateur Manning : Cela nous serait utile de l'avoir, parce que nous aurons des questions à poser lors de nos déplacements.

M. Ostola : Une fois que les critères auront été approuvés, je ne vois pas de problème à ce que nous en fassions parvenir une copie au comité.

Senator Manning: I will go back to staffed lighthouses. The minister requested that the committee address the concerns around the de-staffing of lighthouses. The proposed act coincides with that, so we invited you to appear before the committee. Currently in Newfoundland and Labrador, there are about 53 lighthouses, 23 that are staffed and automated and 30 that are not staffed. I am sure there are other lighthouses. Of the 53, do you know how many will go forward on this list? Fisheries and Oceans Canada and the Coast Guard did some work on these lighthouses over the past couple of years.

You may not be able to completely answer the question, but could you give us some idea of how a lighthouse would be designated? For instance, if Fisheries and Oceans Canada were to decide it is surplus for the department, does it automatically make it a heritage lighthouse?

Mr. Ostola: No, it does not.

Senator Manning: If we look at the 53 lighthouses in Newfoundland and Labrador, and they say there are 26 of those that are surplus to us, then what happens?

Mr. Ostola: A lighthouse can be declared surplus, and there is also the aspect of the lighthouse that remains in the federal inventory. However, we will talk about the lighthouses declared surplus. There is an opportunity over a two-year period for interested members of the public — lighthouse societies, individual citizens or other interested groups — to submit a petition to have that surplus lighthouse nominated as a heritage lighthouse.

That is how the process works. However, the important thing about surplus lighthouses as opposed to the ones that remain in the inventory is that, for a designation to happen, petitions for those must be accompanied by a commitment from a group that says it is prepared to take the property on.

Senator Manning: The process of determining the heritage then would go to the committee that you are part of. Is that correct?

Mr. Ostola: The petition would be submitted, and the appropriate research would be done, including historical research based on the criteria, community values, heritage values and historical values. That information would be submitted to the consultative group and the Historic Sites and Monuments Board of Canada. They would debate it, look at the information and then arrive at a recommendation, either positive or negative. That is another aspect of this: Just because a lighthouse is petitioned for does not mean it will be a heritage lighthouse at the end of the day. A recommendation would be made to the minister. That is how the process would work.

The Chair: I understand how members of the Historic Sites and Monuments Board of Canada are appointed, but how is the consultative group appointed? Who appoints it and how is it made up?

Le sénateur Manning: Je vais revenir sur la question des phares avec gardiens. La ministre a demandé au comité de lui faire part de ses préoccupations au sujet du retrait des gardiens. Comme cette loi coïncide avec cette réalité, nous avons décidé de vous inviter à témoigner. Pour l'instant, on compte environ 53 phares à Terre-Neuve-et-Labrador dont 23 sont automatisés avec gardiens et 30 n'ont pas de gardiens. Je suis certain qu'il y a d'autres phares en plus de ceux-là. Sur ces 53, savez-vous combien seront inscrits sur cette liste? Au cours des deux dernières années, Pêches et Océans Canada et la Garde côtière ont effectué des travaux sur ces phares.

Vous ne serez peut-être pas en mesure de répondre complètement à ma question, mais pourriez-vous nous donner une idée du nombre de phares susceptibles d'être désignés? Par exemple, si Pêches et Océans décidait de déclarer un phare excédentaire au vu de ses besoins, celui-ci deviendrait-il automatiquement phare patrimonial?

M. Ostola: Non.

Le sénateur Manning : Que se passera-t-il alors dans le cas des 53 phares de Terre-Neuve et du Labrador étant donné que Pêches et Océans et la Garde côtière nous disent que 26 d'entre eux sont excédentaires?

M. Ostola: Un phare peut être déclaré excédentaire, mais il faut aussi considérer qu'un phare peut demeurer sur l'inventaire fédéral. Cependant, je vais vous parler des phares déclarés excédentaires. Pendant la période de deux ans, les membres du public intéressés — soit les sociétés de phares, les particuliers ou les collectifs — auront la possibilité de soumettre une pétition pour qu'un phare excédentaire obtienne la désignation de phare patrimonial.

C'est ainsi que ça fonctionne. Cependant, ce qu'il faut retenir dans le cas des phares excédentaires, par rapport à ceux qui demeurent inscrits à l'inventaire, c'est que, pour qu'il y ait désignation, il faut que les pétitions soient assorties de l'engagement des pétitionnaires d'entretenir la propriété par la suite.

Le sénateur Manning: C'est alors que, dans le cadre de la procédure de désignation, intervient le comité dont vous faites partie. C'est cela?

M. Ostola: La pétition serait déposée, on ferait les recherches qui s'imposent, y compris les recherches historiques en regard des critères établis pour la valeur pour la collectivité, la valeur patrimoniale et la valeur historique. Toute cette information serait soumise au groupe consultatif et à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ces gens-là débattraient de la question, examineraient les informations disponibles et formuleraient une recommandation, positive ou négative. Ça, c'est l'autre aspect de la question. Ce n'est pas parce qu'un phare fait l'objet d'une pétition qu'il deviendra forcément phare patrimonial au terme du processus. Une recommandation sera adressée au ministre. C'est ce qui est prévu pour le processus.

Le président : Je sais comment sont nommés les membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, mais comment cela se passe-t-il dans le cas du groupe consultatif? Qui en nomme les membres et quelle en est la composition?

Mr. Ostola: Under the act, the minister can seek advice and seek help from citizens. A consultative group was appointed, and it consists of four members. Their role is to provide their grassroots perspective and their knowledge of lighthouses to the benefit of the Historic Sites and Monuments Board of Canada as the board is developing recommendations to the minister.

They have met with members of the board on a couple of occasions, and they have had an opportunity to review materials, such as the proposed designation criteria, which were approved. They provided their advice to the board, and then the board made a recommendation to the minister.

The Chair: Is this four people for all of Canada?

Mr. Ostola: It is.

The Chair: Why only four? Do four people know about the whole country?

Mr. Ostola: I am sorry; I have been reminded there are five members. I had not included the former senator in the group. There are five representatives.

The Chair: Who is the former senator?

Mr. Ostola: Senator Carney.

The Chair: Senator Carney and four others. Does it represent the whole country? Are there regions represented on the consultative group?

Mr. Ostola: It was not created on a regional basis, but certainly the West Coast and East Coast and the centre of Canada are represented.

Senator Cochrane: From a staffing perspective, what does such a designation mean?

Mr. Ostola: Do you mean the staff at lighthouses?

Senator Cochrane: Yes.

Mr. Ostola: I cannot really comment on that because I am not familiar with staffing at lighthouses or that issue.

Senator Cochrane: We do have quite a number of them, I would say.

Mr. Ostola: I honestly do not know. That is not an aspect of this issue that I am really familiar with. I think the Department of Fisheries and Oceans would be the ones to ask about that.

Senator Hubley: If a lighthouse is on Aboriginal land or happens to be on a reserve, is it treated any differently?

Mr. Ostola: That is a very good question. I do not have an answer right now, but we can get you an answer to that question.

Senator Hubley: I am not sure that there are any lighthouses on Aboriginal land, but I know they are in close proximity on Prince Edward Island. There may be an interest there, and if a lighthouse

M. Ostola: En vertu de la loi, le ministre peut demander conseil et aide aux citoyens. C'est ainsi qu'a été constitué un groupe consultatif composé de quatre membres. Son rôle consiste à apporter le point de vue de la population et à faire bénéficier la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de sa connaissance des phares, puisque la commission adresse des recommandations au ministre.

Le groupe a rencontré la commission à deux ou trois reprises et il a pu, en ces occasions, examiner la documentation comme le projet de critères de désignation qui a été approuvé. Il a conseillé la commission qui a ensuite adressé une recommandation à la ministre.

Le président : Il s'agit de quatre personnes pour tout le Canada?

M. Ostola: Oui.

Le président : Pourquoi quatre? Est-ce que quatre personnes connaissent tout le pays?

M. Ostola: Excusez-moi, on vient de me rappeler qu'il y a cinq membres. J'avais oublié un ancien sénateur. Il y a donc cinq représentants.

Le président : Qui est l'ancien sénateur?

M. Ostola: Le sénateur Carney.

Le président : Le sénateur Carney et quatre autres personnes. Et c'est ce groupe qui représente tout le pays? Est-ce que les régions sont représentées?

M. Ostola : Le groupe n'a pas été créé pour représenter des régions, mais les côtes Est et Ouest, de même que le Centre du Canada, sont représentés.

Le sénateur Cochrane : Quelles sont les conséquences d'une telle désignation sur le plan de la dotation en personnel?

M. Ostola: Vous voulez parler des gardiens de phare?

Le sénateur Cochrane : Oui.

M. Ostola: Je ne peux pas vraiment vous en parler parce que je ne connais pas la question de la dotation des phares.

Le sénateur Cochrane : C'est qu'il y en a beaucoup.

M. Ostola : Honnêtement, je l'ignore. Ce n'est pas un aspect que je connais bien. Je pense que c'est aux fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans que vous devriez poser cette question.

Le sénateur Hubley: Un phare se trouvant sur des terres autochtones ou sur une réserve fera-t-il l'objet d'un traitement différent?

M. Ostola : Voilà une excellente question. Je n'ai pas la réponse tout de suite, mais je pourrais vous l'obtenir pour plus tard.

Le sénateur Hubley: Je ne suis pas certaine qu'il y ait des phares sur des terres autochtones, mais je sais qu'il y en a qui se trouvent à proximité de telles terres sur l'Île-du-Prince-Édouard.

were to disappear, they might be interested in being involved. Therefore, I would be interested in knowing if there are any special thoughts along that line.

Senator Poirier: When a group puts in a petition to have a lighthouse designated as a heritage site and it is accepted, is the lighthouse transferred over to them, or is there a fee? Is there a sale?

Mr. Ostola: If I understand the question you are asking, you are saying a lighthouse is surplus and a petition is submitted. Assuming the petition was submitted, the research was carried out, and that it was, in fact, a heritage lighthouse, then an agreement would have to be negotiated between, in most cases if not all, the Department of Fisheries and Oceans and the group in question. I assume that the terms and conditions of the transfer of the property would be worked out in that agreement.

Senator Poirier: It does not mean that all transfers of a designated heritage lighthouse are all treated the same across the country, does it?

Mr. Ostola: I do not know that they will be treated the same across the country. Circumstances may vary depending on where they are and their particular situations.

Senator Poirier: Is it based on the condition of the lighthouse, the structure or the amount of upkeep that needs to be done? Are those some of the criteria looked at?

Mr. Ostola: It is difficult to say; that would depend on the negotiating that would take place between the department and the group. The nature of the agreement or the business plan that would be developed to transfer the lighthouse and how that would happen would be dwelt with between them.

Senator Poirier: It is not based on property value, then, is it?

Mr. Ostola: Not to my knowledge, no, but I could not say that it is not a factor that would be considered.

Senator Hubley: Transferring the deed is a legal thing. What about the land the lighthouse sits on?

Mr. Ostola: Our understanding is that the land would accompany the lighthouse.

Senator Hubley: Is there an amount, or is it just through time that it has been designated as the lighthouse and the area around it?

Mr. Ostola: I am not really sure. I think it is important to highlight that different lighthouses will find themselves in different situations. Some may have a great deal of land and some very little. The situations would vary.

The Chair: That is why we need an answer to Senator Hubley's question. How much land are you getting? You could ask for a few acres and sell it off for building lots or something. It is important for us to get the answer to that question.

Les gens sur place pourraient s'intéresser à de tels phares, ils pourraient vouloir intervenir dans le cas d'un phare menacé de disparaître. Je me demandais donc si vous avez pensé à ce genre de situation à un moment donné.

Le sénateur Poirier: Quand un collectif dépose une pétition pour demander la désignation d'un phare et que cette désignation est acceptée, le phare patrimonial est-il ensuite cédé au collectif ou celui-ci doit-il payer quelque chose? S'agit-il d'une vente?

M. Ostola: Si j'ai bien compris votre question, vous parlez d'un phare excédentaire faisant l'objet d'une pétition. À supposer que la pétition ait été déposée, que les recherches aient été effectuées et qu'il soit décrété qu'il s'agit d'un phare patrimonial, une entente est alors négociée entre le collectif en question et, la plupart des cas si ce n'est systématiquement, le ministère des Pêches et des Océans. Je suppose que les conditions de cession de la propriété seront énoncées dans l'entente conclue.

Le sénateur Poirier : Cela ne revient pas à dire que la cession d'un phare patrimonial fera l'objet du même traitement partout au pays, n'est-ce pas?

M. Ostola : Je ne sais pas si tous les phares seront traités de la même façon partout au pays. Les circonstances varieront en fonction de leur emplacement et de leur situation particulière.

Le sénateur Poirier : Cela dépendra-t-il de l'état du phare, de sa structure ou de l'ampleur des travaux d'entretien nécessaires? Estce que tous ces critères interviendront?

M. Ostola: C'est difficile à dire. Tout dépendra de l'issue des négociations entre le ministère et le collectif intéressé. Ce sont ces deux parties qui devront définir la nature de l'entente ou le contenu du plan d'affaires relatif à la cession du phare, de même que les conditions de la cession.

Le sénateur Poirier : Ce n'est donc pas fondé sur la valeur de la propriété, n'est-ce pas?

M. Ostola: Pas à ma connaissance, mais je n'irais pas jusqu'à dire que ce facteur n'interviendra pas.

Le sénateur Hubley: La cession d'un acte de propriété est une démarche juridique. Qu'en est-il dès lors du terrain où se trouve le phare?

M. Ostola : Nous avons cru comprendre que le terrain viendrait avec le phare.

Le sénateur Hubley : Sera-t-il évalué à part ou fera-t-il partie intégrante du phare et de la zone qui l'entoure compte tenu de son usage dans le temps?

M. Ostola: Je n'en suis pas certain. Je pense important de souligner ici que tout cela variera d'un phare à l'autre. Certains phares viendront avec d'importantes superficies de terrain et d'autres pas. Ce ne sera pas toujours la même chose.

Le président: C'est pour ça que nous voulons obtenir une réponse à la question du sénateur Hubley. De quelle superficie de terrain parle-t-on? Il pourrait s'agir de quelques acres que l'acquéreur pourrait revendre ensuite, par exemple après subdivision en lotissements. Il est important que nous obtenions réponse à cette question.

Mr. Ostola: I believe the Department of Fisheries and Oceans may be able to help you with that because they will know the portfolio and what land, what acreage, is associated with different lighthouses.

Senator Raine: I want to go back to the two streams. If a non-profit group or community group wants to petition for one of those lighthouses that Fisheries and Oceans Canada declares non-surplus to become a heritage lighthouse, does a non-profit group still need to have a business plan?

Mr. Ostola: For lighthouses that remain within the federal inventory like the case you are describing, a petition can be submitted, the appropriate research would be carried out, an evaluation of the research would be made, and a recommendation would be made. The recommendation would either be positive or negative. Then the minister would make a decision as to whether that lighthouse was a heritage lighthouse. That would be it.

Senator Raine: I presume many of the groups that petition for designation will be local groups where there is a high perceived community value. I see a scenario where they get turned down and are very unhappy. Is it the number of names on the petition? What determines how valuable it is to them to be a heritage lighthouse?

Mr. Ostola: It is based primarily on the designation criteria that we spoke of earlier. In those criteria, quite a bit of importance is placed on the value that a given lighthouse might have to a community. For example, is a lighthouse a landmark? Does it give people a sense of who they are and what their community is and their history? Does a lighthouse have architectural value? Does it have historical value? All of those things come into the balance to determine whether a lighthouse is a heritage property.

Senator Raine: How badly they want it.

Senator Poirier: If the process works on the same regime as it does with provincial governments, normally they would look within other departments to see whether anybody needs that infrastructure. If not then it would go out to the public sector to see whether anyone wants it. In this area, if a lighthouse is declared surplus, that is will go out through your petition to the municipalities or to local groups. If nobody bites at that point, if nobody takes up on the petition and nobody offers for the lighthouse, is that at one point advertised out to the public, in the media, announcing that this is surplus material and if people are interested they can apply by a certain date to purchase this? Would someone who might want to make a cottage out of it along the shore have an opportunity to purchase the lighthouse before it is burned or torn down and then of no use to anyone?

Mr. Ostola: You would absolutely have to confirm this with Fisheries and Oceans Canada, but my understanding is that regular disposal processes would apply, and at end of the day you

M. Ostola : Je crois que le ministère des Pêches et des Océans pourrait vous aider parce que ces gens-là connaissent le portefeuille et savent quelle superficie de terrain vient avec chaque phare.

Le sénateur Raine: Revenons-en à nos deux scénarios. Un collectif sans but lucratif ou un groupe communautaire déposant une pétition pour obtenir un phare n'ayant pas été déclaré excédentaire par Pêches et Océans Canada, afin que celui-ci obtienne la désignation de phare patrimonial, devra-t-il déposer un plan d'affaires?

M. Ostola: Dans le cas des phares demeurant inscrits à l'inventaire fédéral, comme dans le cas que vous venez de décrire, il sera possible de soumettre une pétition après quoi on effectuera la recherche nécessaire dont on évaluera les résultats avant de faire une recommandation. Cette recommandation sera positive ou négative. Puis, la ministre devra décider s'il y a lieu d'accorder la désignation de phare patrimonial. C'est tout.

Le sénateur Raine: Je suppose que les collectifs qui pétitionnent en vue d'obtenir une désignation seront des groupes ancrés dans des collectivités qui accordent une grande valeur à leur phare. J'imagine qu'il pourrait arriver qu'on rejette leur pétition, ce qui provoquerait un grand mécontentement. Se fondera-t-on sur le nombre de signatures apparaissant sur une pétition? Sur quoi se basera-t-on pour déterminer à quel point les résidents locaux estiment que leur phare devrait être désigné phare patrimonial?

M. Ostola: L'analyse sera principalement fondée sur les critères de désignation dont nous avons parlé tout à l'heure. Ces critères donnent en effet une assez grande importance à la valeur qu'une collectivité peut accorder à tel ou tel phare. Par exemple, il peut s'agir d'un point d'intérêt. Il peut être le reflet de l'identité et de l'histoire d'une collectivité. Il peut avoir une valeur architecturale. Il peut avoir une valeur historique. Tous ces facteurs seront mis dans la balance pour déterminer si le phare est un bien patrimonial.

Le sénateur Raine : Et jusqu'à quel point les gens en veulent.

Le sénateur Poirier : Si les choses fonctionnent suivant le même régime que celui appliqué avec les gouvernements provinciaux, il faudra normalement se tourner vers les autres ministères pour voir si quelqu'un d'autre a besoin de ce genre d'infrastructure. Dans la négative, on se tournera vers le privé pour déterminer si quelqu'un veut acquérir ce bien. Si un phare est déclaré excédentaire, les municipalités ou les collectifs locaux en seront avertis par le biais des avis que vous émettrez. Si personne ne mord à l'appât à ce moment-là, si personne ne dépose de pétition et propose de reprendre le phare, est-ce qu'à un moment donné vous ferez des annonces publiques, par le biais des médias, pour indiquer que le bien est excédentaire et que toute personne désireuse de l'acquérir peut en faire la demande avant une certaine date? Un acheteur potentiel qui pourrait vouloir transformer un phare en chalet en bord de mer aurait-il la possibilité de se porter acquéreur de ce genre de bien avant qu'il soit brûlé ou rasé et qu'il ne puisse alors plus servir à personne?

M. Ostola: Il faudrait absolument que vous confirmiez tout cela avec les gens de Pêches et Océans Canada, mais je crois savoir qu'à ce moment-là, c'est la procédure normale d'aliénation des biens qui

could have the outcome you just described. My sense of it is that lighthouses could be turned to other uses through transfer, but Fisheries and Oceans Canada would have to confirm that.

Senator Poirier: Would it be advertised so that the public would be aware that the infrastructure was for sale, if anyone wanted it for a private business or for a cottage or something?

Mr. Ostola: I will not use the word "advertising" because I am not sure what mechanisms that department has in place for alerting the public about available assets, but certainly that is one possible outcome.

Senator Poirier: It would be interesting to make sure that if that does happen there is a mechanism in place so that people can click on a button and get to the information without having to go through a lot of channels to ensure the public is aware of that. I know in the provincial government that does happen. If there is surplus it is advertised, or there are different ways that people can get to it quite easily. Sometimes, instead of destroying the property, people will take advantage of buying it and using it for another purpose.

Senator Cochrane: Has that happened in the past, do you know?

The Chair: Yes, it has in the case of Quirpon Lighthouse. At Quirpon, on the Northern Peninsula of Newfoundland, there is a bed and breakfast now operated by a private business.

Senator Cochrane: I am thinking of another one in the Codroy Valley.

The Chair: Thank you very much for coming. You do have some material that you will get back to us. In the meantime, thank you for being here and answering our questions.

Mr. Ostola: Thank you very much. From a Parks Canada perspective, we have greatly appreciated the opportunity to speak to you. If we can assist you in any way as you carry on your work, we would be more than pleased to do that.

The Chair: Thank you.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, May 4, 2010

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:05 p.m. to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: Canadian lighthouses).

Senator Dennis Glen Patterson (Deputy Chair) in the chair.

s'enclencherait et qui, au final, pourrait donner lieu à ce que vous venez de décrire. J'ai l'impression qu'il sera possible de modifier la vocation des phares à l'occasion de leur cession, mais vous devriez confirmer tout cela avec les gens de Pêches et Océans Canada.

Le sénateur Poirier : Feriez-vous de la publicité pour annoncer au public que telle ou telle infrastructure est à vendre au cas où quelqu'un voudrait l'acquérir pour l'utiliser dans le cadre d'une entreprise privée ou pour la transformer en chalet ou autre?

M. Ostola: Je ne parlerai pas de « faire de la publicité » parce que je ne suis pas certain du genre de mécanisme que va appliquer le ministère pour prévenir la population d'une telle mise à disposition d'actifs, mais ça pourrait se passer ainsi.

Le sénateur Poirier: Pour s'assurer que tel soit le cas, il faudrait veiller à ce qu'un mécanisme permette aux Canadiens, par un simple clic de souris, d'accéder à l'information nécessaire sans avoir à se perde dans les méandres de l'Internet. Je sais que c'est ce qui se fait au gouvernement provincial. Tous les biens excédentaires sont annoncés ou alors il existe différents moyens grâce auxquels les gens peuvent facilement accéder à l'information. Plutôt que de détruire une propriété, on permet à des particuliers de l'acheter pour l'utiliser à d'autres fins.

Le sénateur Cochrane : Savez-vous si cela s'est produit dans le passé?

Le président : Oui, ça a été le cas du phare de Quirpon. À Quirpon, dans le Nord de la péninsule de Terre-Neuve, le phare a été transformé en café-couette.

Le sénateur Cochrane : Je pense à un autre phare, dans la vallée Codroy.

Le président : Merci beaucoup de vous être déplacés. Il y a des informations que vous allez devoir nous faire parvenir. Je vous remercie de vous être déplacés et d'avoir répondu à nos questions.

M. Ostola: Merci beaucoup. Sachez qu'en ce qui concerne Parcs Canada, nous avons beaucoup apprécié l'occasion de venir vous parler. Si nous pouvons vous aider d'une façon ou d'une autre dans la réalisation de votre mandat, nous serons très heureux de le faire.

Le président : Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 4 mai 2010

Le Comité permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 5, pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et océans du Canada (sujet : les phares canadiens).

Le sénateur Dennis Glen Patterson (vice-président) occupe le fauteuil.

[English]

The Deputy Chair: I call this meeting to order. It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Senator Dennis Patterson and I am from Nunavut. I am the deputy chair of this committee, serving as chair tonight. I welcome everyone here.

Our committee began its broad-based study on Canada's lighthouses a few weeks ago. To date, we have heard from the Minister of Fisheries and Oceans, the Canadian Coast Guard and other officials here in Ottawa. We have only just begun our deliberations. I want to make it clear that it is our intention to travel to various parts of the country, including British Columbia and the East Coast, as soon as our budgets are approved.

In the meantime, we are hearing testimony in Ottawa. In that capacity, I am pleased that we will be hearing from the Union of Canadian Transportation Employees and the BC Lightkeepers this evening. I would like to welcome Christine Collins, National President of the Union of Canadian Transportation Employees, and Steve Bergh, President of the BC Lightkeepers.

Ms. Collins and Mr. Bergh, I understand you both have presentations. I will invite you both to address the committee and then you can probably expect some questions from senators. With that, will you begin, Ms. Collins?

Christine Collins, National President, Union of Canadian Transportation Employees: I want to thank you for the opportunity to be here today. The Union of Canadian Transportation Employees is the national union for most of the unionized Coast Guard workers. This includes the lightkeepers. We are a large transportation union with over 70 bargaining units, and because we are large, diversified and have experience with many modes and organizations, we tend to view the world from a broader perspective than even the government managers who are at the other side of the table from us. It is this perspective that we would like to bring to you today.

I sincerely hope you have had the chance to read my backgrounder that was sent over. I will be touching the high points of that paper. I am looking forward to the questions and discussions where the important details will be brought out.

I believe it is critical that you hear from more lightkeepers across Canada, as well other key stakeholders, including fishers, transportation companies and even non-Canadian Coast Guard government agencies that use and depend on the services provided by our lightkeepers. Government people who speak up should have no fears that their views will be used to hurt their career opportunities. The same needs to be true for our lightkeepers; they should not face repercussions for speaking up.

[Traduction]

Le vice-président: La séance est ouverte. Je suis heureux de vous accueillir au Comité sénatorial permanent des pêches et océans. Je suis le sénateur Dennis Patterson et je viens du Nunavut. Je suis le vice-président du comité, que je vais présider ce soir. Je vous souhaite la bienvenue.

Il y a quelques semaines, le comité a entrepris sa vaste étude sur les phares canadiens. Jusqu'ici, nous avons entendu les témoignages du ministre des Pêches et Océans, de la Garde côtière et d'autres fonctionnaires ici à Ottawa. Nous commençons à peine nos délibérations. Je veux dire haut et fort que nous avons l'intention de nous rendre à divers endroits au pays, notamment la Colombie-Britannique et les Maritimes, dès l'approbation de nos budgets.

D'ici là, c'est ici à Ottawa, que nous entendons les témoignages. Ainsi, je suis heureux du fait que nous entendrons ce soir les représentants de l'Union canadienne des employés des transports et des Gardiens de phares de la Colombie-Britannique. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Christine Collins, présidente nationale de l'Union canadienne des employés des transports, ainsi qu'à Steve Bergh, président des Gardiens de phares de la Colombie-Britannique.

Madame Collins et monsieur Bergh, je crois comprendre que vous avez tous deux des déclarations préliminaires à faire. Je vais vous inviter à vous adresser au comité, puis vous pouvez sans doute vous attendre à ce que les sénateurs aient des questions pour vous. Cela dit, pourriez-vous commencer, madame Collins?

Christine Collins, présidente nationale, Union canadienne des employés des transports: J'aimerais vous remercier de m'offrir l'occasion de comparaître aujourd'hui. L'Union canadienne des employés des transports est le syndicat national de la plupart des employés syndiqués de la Garde côtière, incluant les gardiens de phares. Nous sommes un vaste syndicat des transports, qui compte plus de 70 unités de négociation; en raison de notre taille, de notre degré de diversification et de notre expérience avec de nombreux modes de transport et d'organismes, nous avons tendance à envisager les choses selon une perspective plus vaste que même les gestionnaires du gouvernement qui sont assis de l'autre côté de la table. C'est cette perspective que nous aimerions vous présenter aujourd'hui.

J'espère sincèrement que vous avez eu l'occasion de lire les notes de présentation que je vous ai transmises. J'aborderai les principaux éléments de ces notes. Je suis impatiente d'entendre vos questions et de discuter avec vous des détails importants que vous allez soulever.

Je suis convaincue qu'il est essentiel que vous entendiez le point de vue d'autres gardiens de phares de partout au Canada, de même que celui d'autres intervenants clés, notamment celui des pêcheurs, des entreprises de transport et même des organismes gouvernementaux de Garde côtière non canadiens qui utilisent les services offerts par nos gardiens de phares et dont ils dépendent. Les fonctionnaires qui prennent la parole ne devraient pas craindre que le fait d'exprimer leurs points de vue puisse avoir une influence négative sur leur carrière. Les gardiens de phares doivent avoir la même assurance; ils ne devraient pas avoir à subir de répercussions parce qu'ils auront pris la parole.

If we take a broader perspective than the one presented to you by the Canadian Coast Guard, we would like to consider the following: The public does not consider public services within the context of a particular department or agency mandate. Lightkeepers provide marine safety services for search and rescue, weather and storm monitoring, marine traffic communications, fishing fleet monitoring, law enforcement watch programs, pollution response, seismic activity monitoring, scientific data collection and monitoring, and recreational use monitoring. Services are provided to at least nine other agencies and departments of government.

The Coast Guard mandate is not just about lights, horns and navigational aids. The Coast Guard has cross-jurisdictional responsibilities for search and rescue, environmental response, marine communications, marine safety and security, et cetera. I encourage you to take a hard look at the Coast Guard mandate and its responsible statutes. A consideration of lightkeeper services should also be looked at from the risk management and risk mitigation perspective. What costs are avoided because of the early warning systems and the communications and weather information that is conveyed to marine transportation companies, fishing fleets and others? We should also look at all Coast Guard functions from a revenue generation perspective. What kind of fees are paid by other departments for Coast Guard services, such as those provided by lightkeepers? Should these fees be increased?

The Coast Guard talks about the cost of helicopters and vessels for standby use in support of the lightkeeper functions. However, what they do not say is that this equipment is essential for many multiple Coast Guard roles, and would continue to be used and resources deployed with or without lightkeepers. The point is that you cannot talk about costs without reviewing the alternatives. What would be the real costs of automation, in particular when combined with lighthouse divestiture? Do the Coast Guard and the government truly believe that they have no financial responsibility for divested lighthouses when Coast Guard equipment will still reside on those lighthouses?

We compare Canada to other developed countries so we have to put this comparison into context. We have the longest coastal responsibilities in the world. We also have the coldest water. We have little military presence or population centres compared to other jurisdictions. What is happening in Chile and Brazil where we have similar cold water exposure and large coastlines? What is the real situation in Alaska where the military presence is enormous? It is important to hear from the Transportation Safety Board on small vessel safety, and to look at fishing activities in the North and ask what key role our lightkeepers play now, and what role could they play in the future if they were

À partir d'une perspective plus vaste que celle qui vous a été présentée par la Garde côtière canadienne, nous aimerions que vous preniez en considération ce qui suit : les membres du public n'envisagent pas les services publics dans le cadre du contexte du mandat d'un ministère ou d'un organisme précis. Les gardiens de phares offrent une foule de services, des services de sécurité maritime pour la recherche et le sauvetage, la surveillance météorologique et la surveillance des tempêtes, des services de communications et de trafic maritime, la surveillance des flottilles de pêche, des programmes de surveillance côtière des services policiers, l'intervention environnementale et la lutte contre la pollution, la surveillance de l'activité sismique, la collecte de données scientifiques et la surveillance de ces dernières ainsi que la surveillance des activités récréatives. Au moins neuf autres organismes et ministères du gouvernement bénéficient de ces services.

Le mandat de la Garde côtière ne se limite pas à des lumières, des cornes de brume et des aides à la navigation. La Garde côtière assume des responsabilités pangouvernementales en matière de recherche et sauvetage, d'intervention environnementale, de communications maritimes, de sûreté et de sécurité maritimes, et cetera. Je vous encourage à examiner attentivement le mandat de la Garde côtière et de son cadre législatif. Les services fournis par les gardiens de phares devraient également être envisagés selon la perspective de la gestion et de l'atténuation des risques. Quels sont les coûts évités grâce aux systèmes d'avertissement précoce, aux communications et aux renseignements météorologiques transmis aux entreprises de transport maritime, aux flottilles de pêche et à d'autres intervenants? Il faudrait également examiner toutes les fonctions de la Garde côtière selon le point de vue de la production de recettes. Quels sont les droits payés par les autres ministères pour profiter des services de la Garde côtière, comme ceux fournis par les gardiens de phares? Ces droits devraient-ils être augmentés?

La Garde côtière mentionne le coût des hélicoptères et des navires qui sont mis en disponibilité pour soutenir les fonctions des gardiens de phares. Toutefois, ce qu'on ne mentionne pas, c'est que ce matériel est essentiel à de nombreux rôles de la Garde côtière, et qu'il continuerait à être utilisé et déployé, avec ou sans présence des gardiens de phares. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'on ne peut aborder la question des coûts sans examiner les solutions de rechange. Quels seraient les véritables coûts de l'automatisation, particulièrement dans le cadre de la cession des phares? La Garde côtière et le gouvernement croient-ils vraiment n'avoir aucune responsabilité financière à assumer relativement aux phares dont ils se seront départis alors que le matériel de la Garde côtière y sera toujours entreposé?

Nous comparons le Canada à d'autres pays industrialisés; il nous faut donc placer cette comparaison en contexte. Nous avons le plus long littoral au monde, avec les responsabilités que cela suppose. Nous avons également les eaux les plus froides. Comparativement à d'autres administrations, notre présence militaire est faible, et la population, clairsemée. Qu'observe-t-on au Chili et au Brésil, dont les eaux froides et les longs littoraux sont comparables aux nôtres? Quelle est la véritable situation en Alaska, où la présence militaire est énorme? Il est important d'entendre ce que le Bureau de la sécurité des transports a à dire sur la sécurité des petits navires, et d'examiner les activités de

supported and nurtured. What about Arctic sovereignty? Lightkeepers are the boots on the ground as a physical presence, which is essential for sovereignty.

Last but not least, why is it that head office always wants to cut back regional services when political masters ask for cost savings? At 2.4 per cent of the Coast Guard workforce, with projected savings of less than 1.4 per cent of the Coast Guard total annual operating budget, you have to ask the question: Could they not have found the \$8 million or the \$10 million or whatever from head office functions or consolidations? We certainly think so.

I sincerely hope that you have a long look at the issues from a broader perspective. I have given you some ideas on that but there may be others. I encourage you to stimulate debate on the big issues and when you do, you will support the conclusion that lightkeepers are important and should be supported, and their roles should be enhanced.

The Deputy Chair: I welcome Senator Dallaire, from the Gulf of St. Lawrence, and Senator Cochrane, from Newfoundland and Labrador. Mr. Bergh, please proceed.

Steve Bergh, President, BC Lightkeepers: Good evening, senators. I am the president of the BC Lightkeepers Local 20232 and have been a lightkeeper for 27 years. I am also a fisherman with 38 years' experience. As a result, I have a good working knowledge of both the capacity of lightkeepers' services to mariners and the fishermen's appreciation for the services provided by lightkeepers. I understand the navigational tools used by mariners and their benefits and limitations.

I would like to express to you that I feel a great sense of responsibility standing before you today. This is the first opportunity that anyone from the coast of B.C. has had to express to you their needs regarding light station services. Minister Shea and Coast Guard Commissioner DaPont have had a significant amount of time before you, and Director Steele has been seconded to advise this committee without rebuttal in equal time. With respect, and a sense of responsibility to the public, I would like to say that I am also concerned that Senator Raine, the only senator from B.C., stated less than two hours into this process that she is convinced of the perspective of Susan Steele, regional director of maritime services for the Canadian Coast Guard, before she has heard from her citizens regarding their needs. This is despite the fact that, in B.C., there is widespread opposition to de-staffing, which was reiterated last

pêche dans le Nord; il faut poser les questions suivantes : Quel est le rôle clé que jouent nos gardiens de phares présentement? Que pourrait-il être à l'avenir si leur fonction était soutenue et encouragée? Et la souveraineté dans l'Arctique, dans tout ça? Les gardiens de phares assurent la présence physique sur le terrain essentielle à la souveraineté.

Un dernier aspect, mais non le moindre, pourquoi faut-il toujours que l'administration centrale cherche à sabrer dans les services régionaux quand les dirigeants politiques veulent réaliser des économies? Pour 2,4 p. 100 des effectifs de la Garde côtière, représentant des économies projetées de moins de 1,4 p. 100 du budget d'exploitation annuel total de la Garde côtière, il faut se poser la question suivante : n'aurait-on pas pu trouver les huit ou dix millions de dollars ou je ne sais trop à l'administration centrale, grâce à des économies administratives ou en consolidant des volets de l'administration? C'est certainement notre avis.

J'espère sincèrement que vous examinerez attentivement les questions soulevées à partir d'une perspective plus vaste. Je vous ai proposé quelques pistes, mais il pourrait y en avoir d'autres. Je vous encourage à relancer le débat en le recentrant sur les principaux enjeux, et quand vous le ferez, vous appuierez la conclusion selon laquelle les gardiens de phares jouent un rôle important qui devra être renforcé et, qu'ils devraient être appuyés.

Le vice-président : Je souhaite la bienvenue au sénateur Roméo Dallaire, du golfe du Saint-Laurent, et au sénateur Ethel Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador. Monsieur Bergh, nous vous écoutons.

Steve Bergh, président, Gardiens de phares de la Colombie-Britannique: Bonsoir sénateurs. Je suis le président des Gardiens de phares de la Colombie-Britannique, section locale 20232, et j'occupe le poste de gardien de phare depuis 27 ans. Je suis également un pêcheur qui compte 38 années d'expérience. Par conséquent, j'ai une bonne connaissance fonctionnelle à la fois des services de gardiens de phares à l'endroit des marins et de l'appréciation des pêcheurs à l'égard des services offerts par les gardiens de phares. Je comprends les outils de navigation utilisés par les marins, ainsi que leurs avantages et leurs limites.

J'aimerais vous exprimer le profond sentiment de responsabilité que je ressens en comparaissant devant vous aujourd'hui. C'est la toute première occasion que quelqu'un de la côte Ouest a de vous faire connaître les besoins de cette région à propos des services des phares. La ministre Shea et le commissaire de la Garde côtière Da Pont ont passé beaucoup de temps devant vous, et la directrice Steele a été affectée au rôle de conseillère auprès de votre comité sans période égale de réfutation. Avec respect et un sentiment de responsabilité envers le public, j'aimerais dire que je suis également préoccupé par le fait que le sénateur Raine, le seul sénateur provenant de la Colombie-Britannique, a déclaré moins de deux heures après le début des délibérations être convaincue du point de vue de Susan Steele, directrice régionale des services maritimes de la Garde côtière canadienne, et ce, avant même d'avoir pris connaissance des besoins de ses citoyens. Cette situation survient

year after hearing of the commissioner's intent to de-staff light stations in September 2009. The union of B.C. municipalities voted unanimously to resolve:

... that UBCM and the Federation of Canadian Municipalities call on the Prime Minister to cease all efforts to de-staff light stations . . .

I submit to you this resolution along with copies of letters sent to Minister Shea and copied to me from 19 coastal districts, cities, towns and villages. May I state that there were likely more letters sent to the minister but these are just the ones of which I was sent copies.

I would also like to bring to your attention the statements of the federal and provincial representatives, including the Conservative Party policy declaration of 2008, which states:

Lightstations are an important contribution to Canadian sovereignty, provide for public safety especially for recreational boaters and kayakers, are an essential presence to monitoring sea-planes and marine traffic, and assist in the interdiction of smuggling.

The statement of the Green Party and the statement of the NDP Party also support staffed light stations. Note that there are no political boundaries to the support for staffed light stations.

With respect and a sense of responsibility for the safety of the public, I also feel a need to bring to this committee the fact that in 2007, Jim Abram, who is and was the elected regional district director for the Strathcona regional district board, and I made ourselves available for a meeting with Bill White, the West Coast representative from the Department of Public Safety so that we could assist the department in an understanding of the capabilities of light stations with regard to public safety and sovereignty. It seemed logical to me, as part of our job description, to cooperate with other government departments, including the RCMP Coast Watch Program. Bill White, in a polite gesture, requested permission from the Coast Guard to visit Chatham Point Light Station where I was stationed. He required no transportation; he was simply being polite. Please understand that light stations are not restricted sites. Normally, even members of the public are allowed access under escort by lightkeepers.

This representative from the Department of Public Safety was refused permission to visit Chatham Point Light station by Regional Director Susan Steele. When I asked Director Steele why she had refused Mr. White access, she indicated to me that the Department of Public Safety was looking for new acquisitions to sustain themselves and that the Coast Guard was in the business of staffed light stations.

malgré une opposition répandue en C.-B. à l'égard de l'élimination de l'effectif des phares, une démarche réitérée l'an dernier après qu'on a eu vent des intentions du commissaire à cet égard en septembre 2009. L'Union des municipalités de la Colombie-Britannique a voté à l'unanimité en faveur de la résolution suivante :

[...] que l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique et la Fédération canadienne des municipalités demandent au premier ministre d'interrompre toutes les démarches d'élimination du personnel des phares [...]

Je vous présente cette résolution ainsi que des exemplaires des lettres expédiées à la ministre Shea et acheminées en copie conforme à mon attention en provenance de 19 districts, villes, villages et hameaux côtiers. Puis-je affirmer qu'il y a sans doute eu davantage de lettres envoyées à la ministre, mais qu'il ne s'agit là que de celles dont j'ai obtenu copie.

J'aimerais également porter à votre attention les énoncés des représentants fédéraux et provinciaux, notamment la déclaration de la politique des conservateurs de 2008 :

Les phares sont une importante contribution à la souveraineté canadienne, assurent la sécurité publique en particulier celle des embarcations ludiques et des kayakistes, sont une présence essentielle permettant de surveiller les hydravions et la circulation maritime et aident à mater la contrebande.

L'énoncé du Parti vert et l'énoncé du Nouveau Parti démocratique appuient également les phares gardés. Veuillez prendre note de l'absence de frontières politiques à l'appui des phares gardés.

Avec respect et un sentiment de responsabilité envers la sécurité du public, je ressens également le besoin de faire valoir auprès de votre comité qu'en 2007, Jim Abram — qui est et qui était le directeur élu du district régional de Strathcona — et moi-même nous sommes rendus disponibles en vue d'une rencontre avec M. Bill White, le représentant de la côte ouest du ministère de la Sécurité publique, afin d'aider ce ministère à comprendre les capacités des phares en matière de sécurité publique et de souveraineté. Il m'a semblé logique, dans le cadre de notre description de travail, de collaborer avec les autres ministères, dont le Programme de surveillance des côtes de la GRC. M. White, dans un geste poli, a demandé à la Garde côtière la permission de visiter le phare de la pointe Chatham, où j'étais posté. Il n'exigeait aucun accompagnement — il se montrait simplement poli. Veuillez comprendre que les phares ne sont pas des lieux d'accès restreint. Habituellement, même les membres du public sont autorisés à y accéder, à condition d'être escortés par le gardien de phare.

Ce représentant du ministère de la Sécurité publique s'est vu refuser la permission de visiter le Phare de la pointe Chatham par la directrice régionale Susan Steele. Lorsque j'ai demandé à cette dernière pourquoi elle avait refusé l'accès à M. White, elle m'a répondu que le ministère de la Sécurité publique était à l'affût de nouvelles acquisitions pour assurer son avenir, et que les phares gardés étaient l'apanage de la Garde côtière.

I also have concerns that, on April 10, three days before the April 13 meeting of this committee initiating its review of light stations, lightkeepers received a reminder that they are bound by conditions of their employment not to speak out. We understand that other government employees who are familiar with light stations have also been warned recently as well.

All Coast Guard employees received a notice from Assistant Commissioner Vija Poruks on April 26, 2010, that Director Steele "is effectively to be the contact person for all matters pertaining to this work and to coordinate all information being produced for the benefit of the Senate SCOFO."

Without disrespect, I would like to point out that Director Steele, being a supervisor to all Western region employees and a proponent of de-staffing light stations, is not an appropriate intermediary. While the intention of the notice from Assistant Commissioner Poruks might not be to stifle communications, I can assure you that this will be the result.

Considering the real possibility that these senators may receive much useful information regarding the issue of staffed light stations from government employees of several departments, may we receive assurance that these employees will be welcome to contact you directly, and that they will be protected from reprisal so they may speak freely when speaking to this committee and to their government representatives. If such assurance is granted or denied, we request to have this in writing.

Since I have so little time before this committee, in the interest of public safety, I feel it necessary to address the talking points that Coast Guard hierarchy use at each de-staffing attempt and are using again at this time. We find that these same points raised continue to be inaccurate and misleading.

Regarding additional services, we submit to you a copy of our job description, attachment number 3, and "The Responsibilities for Light Station Services," attachment number 4.

According to the Coast Guard's own literature, stated as Coast Guard objectives are:

Maritime safety, preparation, prevention and response; protection of the marine and freshwater environment; facilitating maritime commerce and sustainable development; support of marine scientific excellence; and support of Canada's maritime priorities.

Stated as Coast Guard services are:

Maritime search and rescue; environmental response; ice breaking services; marine communication and traffic services; aids to navigation; waterways and management; maritime security; support of the Department of Fisheries and Oceans resource management mandates; support to other government objectives.

Je suis également préoccupé par le fait que, le 10 avril, trois jours avant la réunion du 13 avril du présent comité amorçant son examen des phares, les gardiens de phares ont reçu un rappel portant qu'ils étaient liés par leurs conditions d'embauche et ne devaient pas prendre la parole. Nous croyons comprendre que d'autres employés de l'État au fait des services des phares ont récemment reçu un avertissement similaire.

Le 26 avril 2010, tous les employés de la Garde côtière ont reçu un avis du commissaire adjoint Vija Poruks, qui précisait que la directrice Steele est bel et bien la personne-ressource pour toute question liée à ce travail et coordonne tous les renseignements produits à l'intention du CPPO du Sénat.

Sans vouloir être irrespectueux, j'aimerais souligner le fait que la directrice Steele, en sa qualité de surveillante de tous les employés de la région de l'Ouest et de défenderesse de l'élimination du personnel des phares, n'est pas une intermédiaire appropriée. Bien que l'avis émanant du commissaire adjoint Poruks n'ait peut-être pas eu pour but d'entraver les communications, je peux vous assurer que c'est exactement l'effet qu'il aura.

Vu la réelle possibilité que les sénateurs du comité puissent recevoir beaucoup de renseignements utiles dans le dossier des phares gardés de la part des fonctionnaires de plusieurs ministères, pouvons-nous obtenir la garantie que ces employés seront invités à communiquer directement avec vous, et qu'ils seront protégés contre les représailles afin de pouvoir s'exprimer librement au moment de se présenter devant le comité et leurs représentants de l'État. Que pareille garantie soit accordée ou refusée, nous demandons une confirmation de ce fait par écrit.

Puisque j'ai si peu de temps de parole devant le comité, dans l'intérêt de la sécurité publique, j'estime qu'il m'est nécessaire d'aborder les points que la hiérarchie de la Garde côtière utilise à chaque tentative de licenciement et qu'elle utilise à nouveau dans la présente situation. Nous trouvons que ces mêmes points soulevés continuent d'être inexacts et trompeurs.

Concernant les services additionnels, nous vous présentons un exemplaire de notre description de travail, la pièce jointe n° 3, et « Les responsabilités des services de phares », la pièce jointe n° 4.

D'après la documentation soumise par la Garde côtière, les objectifs de la GCC sont les suivants :

La sécurité maritime (préparation, prévention et intervention); la protection de l'environnement marin et des eaux douces; la facilitation du commerce maritime et du développement durable; le soutien de l'excellence scientifique des marins; l'appui des priorités maritimes du Canada.

Sont énoncés comme services de la Garde côtière les points suivants :

La recherche et le sauvetage en mer; l'intervention environnementale; les services de brise-glace; les services de communication et de trafic maritimes; les aides à la navigation; les voies navigables et la gestion; la sécurité maritime; le soutien des mandats de gestion des ressources du ministère des Pêches et des Océans; l'appui des autres objectifs du gouvernement.

Lightkeepers are active participants in the successful provision of almost all of these stated services, and the resulting attainment of all of these stated objectives. Despite efforts to downplay the role and abilities of staffed light stations, lightkeepers continue to be effective in public service as mandated by the Coast Guard.

Regarding "just happened to be there", I believe this could be said of any safety service whose location is planned and strategic. Light stations were placed in strategic locations along the coast, major traffic corrections or landfalls, high traffic areas of specific danger, confluences of waterways and expanse of view. There are many instances where lightkeepers have played an integral role in the successful outcome of rescue operations. Please look at the record and the testimony of mariners.

Regarding "vessels of opportunity", the rescue coordination centre, RCC, leaves all assistance to mariners, if not in distress or urgent situations, to vessels of opportunity, i.e. fellow mariners. If none are present or willing, only then does the RCC task Coast Guard resources, including lightkeepers if needed. If a distress or urgency is noted, all Coast Guard resources are tasked according to their capacity and individual asset. Among other marine skills, lightkeepers are trained in boat handling, first aid and CPR, marine emergency duties and transportation of injured patients.

Regarding environmental response, lightkeepers played an instrumental role in the Nestucca spill of 1988. Lightkeepers were first to spot and report the spill and West Coast light stations provided platforms for the response. Light stations also have the capacity to store equipment needed for response. Weather information from light stations will be essential to successful efforts. If these public assets are not part of the spill response plan at this time, the question might be raised, "Why not?"

Regarding weather reports, although the Coast Guard is presently stating that the weather information services that lightkeepers provide is really a responsibility of Environment Canada, the provision of this accurate and dependable information is a key component of the Coast Guard objective of prevention of incidents. Environment Canada is also assisting the Coast Guard by providing forecasts, which are often directly informed by the observations of lightkeepers, to mariners and coastal aviators. This complete service is absolutely a service to the Coast Guard who would bear the responsibility of responding to incidents, which would likely be significant in quantity were the service not available. It is important for senators to understand that Environment Canada, through its weather services, likely saves much more money for the Coast Guard than they usurp.

Les gardiens de phares participent activement à la prestation réussie de presque tous ces services énoncés et à l'atteinte subséquente de tous les objectifs énoncés. Malgré les efforts pour minimiser l'importance du rôle et des capacités des phares gardés, les gardiens de phares continuent de servir efficacement le public, tels que mandatés par la Garde côtière.

Concernant l'énoncé selon lequel le rôle des gardiens de phares dans la recherche et le sauvetage est « le simple fruit de leur présence sur place », je crois qu'on pourrait dire cela de tout service de sécurité dont l'emplacement est planifié et stratégique. Les phares ont été érigés à des endroits stratégiques le long de la côte : près des principaux correctifs à la circulation ou ports de débarquement, des zones de grand achalandage présentant des risques spécifiques, des confluents des eaux navigables et des étendues. Dans de nombreux cas, les gardiens de phares ont fait partie intégrante de la réussite des opérations de sauvetage. Veuillez vous attarder aux documents et aux témoignages des marins.

Concernant les « navires de passage », le centre de coordination des opérations de sauvetage, le RCC, laisse toute l'assistance aux marins, s'il ne s'agit pas d'une situation de détresse ou urgente, aux « navires de passage », c.-à-d. aux collègues marins. C'est seulement si aucun n'est présent ou disposé à intervenir que le RCC mandate les ressources de la Garde côtière, notamment les gardiens de phares, au besoin. Si une situation d'urgence ou un appel de détresse est constaté, toutes les ressources de la GCC sont invitées à intervenir sous réserve de leurs capacités et actifs individuels. Entre autres aptitudes maritimes, les gardiens de phares sont formés pour conduire des embarcations, dispenser des premiers soins et en RCR, ainsi que pour transporter des patients blessés.

En matière d'intervention environnementale, les gardiens de phares ont joué un rôle déterminant lors du déversement de Nestucca en 1998. Les gardiens de phares ont été les premiers à repérer et à signaler le déversement, et les phares de la côte ouest ont fourni des plateformes pour l'intervention. Les phares peuvent également entreposer les objets nécessaires aux interventions. Les données météorologiques émanant des phares seront essentielles aux démarches fructueuses. Si ces actifs publics ne font pas partie du plan d'intervention en cas de déversement à ce moment-ci, on serait en droit de se demander : « Pourquoi pas? »

Concernant les rapports sur les conditions météorologiques, même si la Garde côtière affirme présentement que les services de renseignements météorologiques que les gardiens de phares fournissent sont en fait la responsabilité d'Environnement Canada, la prestation de ces services de données exactes et fiables est une composante clé de l'objectif de la Garde côtière de prévention des incidents. Environnement Canada aide également la Garde côtière en offrant des prévisions (souvent alimentées directement par les observations des gardiens de phares) aux marins et aux aviateurs côtiers. Ce service complet est certainement un service de la Garde côtière, qui assumerait la responsabilité d'intervenir lors d'incidents — dont le nombre serait sans doute élevé — si ce service n'était pas disponible. Il est important pour les sénateurs de comprendre qu'Environnement Canada, par le truchement de ses services météorologiques, fait sans doute épargner beaucoup plus d'argent à la Garde côtière que ce qu'il lui en coûte.

Please see attachment number 5, testimony of mariners and aviators, including letters that we have been sent regarding Newfoundland's mariners' needs.

Regarding automated equipment, because lightkeepers change lights, also when in an array, trip mechanisms that have failed to do so automatically, clean snow, ice, condensation and algae off lenses, it would appear to the Coast Guard hierarchy that there is not much work that is essential to the success of a so-called "automated" aid to navigation. I would caution that the failure by the public to report an outage on other fixed aids is an indicator of their reliability and can also lead to erroneous conclusions. If the public is getting accustomed to the reduced wattages necessitated by automation, we caution that, on the major aids such as lighthouses, there may be a false assumption of no increased risk.

Remember as well that the Coast Guard here is only referring to the light. Automated weather equipment is notoriously unavailable or inaccurate, but the Coast Guard is denying any responsibility to provide weather and, therefore, does not refer to this. Please see attachment number 6.

Regarding advancements in technology, I have attached a letter from the skipper of the Alaska State Ferry *Malaspina*, which runs between Seattle and Alaska twice weekly — see attachment number 7 — and describes navigation in the real world and speaks to the importance of the brightness of the major aids, many of them light stations, which is decreasing now as the Canadian Coast Guard moves to "automated" mode. This letter speaks of Green Island, B.C. The date of this letter is 1995, from the last attempt at de-staffing. We have attached it as it describes the difficulties on the coasts, which continue no matter how sophisticated the equipment. Often, when vessels lose electronics, they lose them all. These mariners need all the verifiable information that they can get.

Regarding no increased risk to mariners in places where destaffing has taken place, how would a person verify this? Since we have entered the age of "risk assessment" — and even governments weigh life against relatively small and imaginary monetary dividends — an understanding of risk becomes ever more elusive. When a lightkeeper spots persons clinging to the hull of an overturned vessel, as was the case on Cape Beale in 2004; or spots a mariner's last and only working flare on a stormy night, which occurred on Cape Scott in 1999; or searches for and finds a downed pilot at Dryad Point, which occurred in 2001; and no one else has seen these, one would have to presume that, if a person were not on duty at these sites, these situations could have been fatal. These are just a few instances for which lightkeepers have received commendations since the last attempted de-staffing. Remember that light stations are placed

Veuillez vous reporter à la pièce jointe n° 5, qui contient les témoignages des marins et des aviateurs, y compris des lettres qu'on nous a fait parvenir au sujet des besoins des marins de Terre-Neuve-et-Labrador.

Au sujet du matériel automatisé, comme les gardiens de phares remplacent les ampoules, même lorsqu'elles se trouvent dans un réseau, enclenchent les mécanismes qui ont omis de le faire automatiquement, enlèvent la neige, la glace, la condensation et les algues qui se sont déposées sur les lentilles, il semblerait aux yeux de la hiérarchie de la GCC que peu de tâches sont essentielles à la réussite d'une aide à la navigation dite « automatisée ». Je ferais la mise en garde suivante : l'omission par les membres du public de signaler une panne des autres aides fixes en tant qu'indicateurs de leur fiabilité peut également mener à des conclusions erronées. Si le public s'habitue à une puissance réduite requise par l'« automatisation », nous vous mettons en garde contre le fait que, sur les principales aides comme les phares, on pourrait présumer à tort de l'absence de risques accrus.

Rappelez-vous aussi que la GCC ici ne renvoie qu'aux lumières. C'est un fait notoire que les données émises par l'équipement météo automatisé sont imprécises ou non disponibles; comme la GCC refuse d'admettre toute responsabilité en matière de prestation de services météorologiques, par conséquent, elle ne mentionne pas ce fait. Veuillez vous reporter à la pièce jointe n° 6.

En lien avec les progrès technologiques, j'ai joint une lettre du capitaine du traversier de l'État de l'Alaska, le *Malaspina*, qui se déplace deux fois par semaine entre Seattle et l'Alaska — voir la pièce jointe n° 7 — et qui décrit la navigation dans le monde réel. Ce capitaine souligne l'importance de la luminosité des principales aides, dont bon nombre sont des phares. Il affirme que cette luminosité diminue maintenant que la Garde côtière canadienne effectue la transition vers un mode « automatisé ». Cette lettre parle de l'île Verte, en C.-B. La lettre date de 1995, soit au moment de la dernière tentative de licenciement du personnel des phares. Nous l'avons jointe, car elle décrit les difficultés le long des côtes, lesquelles se poursuivent, peu importe l'évolution du matériel. Souvent, lorsque l'électronique des navires flanche, ces navires perdent tous leurs outils. Les marins ont besoin de tous les renseignements vérifiables qu'ils peuvent obtenir.

Concernant le fait qu'il n'y a pas d'augmentation des risques pour les marins aux endroits où les licenciements ont eu lieu, comment confirmer cette affirmation? Puisque nous en sommes à une époque d'« évaluation des risques » — même les gouvernements mesurent la vie par rapport à des dividendes pécuniaires relativement modestes et imaginaires —, une compréhension des risques devient d'autant plus insaisissable. Lorsqu'un gardien de phare repère des personnes s'agrippant à la coque d'un navire renversé, comme cela s'est produit au cap Beale, en 2004, repère la dernière et unique fusée fonctionnelle d'un marin par une nuit de tempête, comme c'est arrivé au cap Scott, en 1999, ou recherche et trouve un pilote dont l'avion s'est écrasé — cela s'est produit à la pointe Dryad, en 2001 —, alors que personne d'autre ne les a aperçus, on est en droit de présumer que si personne n'avait été en fonction à ces endroits, ces situations auraient pu

in geographic positions of increased risk. It is no coincidence that lightkeepers are able to make a difference by being stationed at these spots.

Next, regarding Alaska, when we inquired just how the fishermen felt in Alaska regarding de-staffing in that area, we received a letter from the Southeast Alaska Fishermen's Alliance, and from the executive director of that alliance, that speaks to their more personal experience in Alaska and their appreciation of the staffed light stations as they transit the B.C. coast. Please note that these fishermen stated to me that, with recreational fishing in Alaska on the rise, they were even more worried that the lack of reliable weather information would result in loss of life. Please see attachment number 8.

Most senators will only know light stations from the ones they have driven by on the Gaspé Peninsula or, perhaps, the coast of New Brunswick, Nova Scotia or Prince Edward Island. The British Columbia stations and the remote stations in Newfoundland and Labrador are different in accessibility and guard a different coastline.

For you senators who live within the confines of the city and are accustomed to the safety and security that four walls and paved roads provide, I beg you to appreciate the needs of First Nations people, coastal peoples, mariners, coastal aviators, and other workers and travelers who find it necessary to move in less predictable environments. Please consider their requests for the retention of these light station services. Our marine highways are not like yours. They heave and pitch, dramatically changing with wind and tide, and they hide obstructions.

Since the federal government has jurisdiction and, therefore, responsibility for these waterways, I ask you, senators, what safety services you might want to spend your days and nights in such a place. I also ask you to remember the mariners of Newfoundland and Labrador. We have enclosed letters that speak to their needs in our attachments.

The Deputy Chair: Thank you, Ms. Collins and Mr. Bergh. I would like to acknowledge, Mr. Bergh, your comments about the importance of input from employees and your request to our committee for certain assurances. We will consider those recommendations and have noted them. I would like to thank you for the wealth of material you have assembled in the appendices that you have cited. We just got that material now, but it will be very useful in our work.

Mr. Bergh: You are very welcome, senator.

The Deputy Chair: Members of the committee can direct their questions to either witness, but I would like to ask Ms. Collins about consultation with the union. We heard from Minister Shea, who was before this committee on April 13, that there had been a

connaître des fins tragiques. Ce ne sont là que quelques exemples, pour lesquels les gardiens de phares ont mérité des éloges depuis la dernière tentative de licenciements. Rappelez-vous que les phares sont situés à des endroits géographiques où le risque est accru. Ce n'est pas par hasard que les gardiens de phares peuvent changer les choses en étant postés à ces endroits.

Ensuite, quand nous avons demandé aux pêcheurs alaskiens leur opinion au sujet du licenciement du personnel des phares dans cette zone, nous avons reçu une lettre de la Southeast Alaska Fishermen's Alliance, ainsi qu'une lettre du directeur général de cette alliance, qui traitent de leur expérience plus personnelle en Alaska et de leur appréciation des phares gardés tandis qu'ils circulent le long de la côte de la Colombie-Britannique. Veuillez remarquer que ces pêcheurs m'ont affirmé qu'avec la montée de la pêche récréative en Alaska, ils étaient encore plus inquiets du fait que le manque de données météorologiques fiables se traduirait par des pertes de vie. Veuillez vous reporter à la pièce jointe n° 8.

Sénateurs, la plupart d'entre vous ne connaissez que les phares que vous avez croisés sur la route le long de la Gaspésie, ou peut-être le long des côtes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard. Les postes de la Colombie-Britannique et les postes éloignés de Terre-Neuve-et-Labrador sont très différents sur le plan de l'accès, et surveillent un littoral différent.

Sénateurs, vous qui vivez dans les confins d'une ville et qui êtes habitués à la sécurité et à la sûreté conférées par quatre murs et des routes asphaltées, je vous conjure de tenir compte des besoins des peuples autochtones, des habitants des côtes, des marins, des aviateurs côtiers et des autres travailleurs et voyageurs qui doivent se déplacer dans des environnements moins prévisibles. Veuillez prendre en considération leurs requêtes relatives au maintien de ces services de phares. Nos autoroutes maritimes ne ressemblent pas aux vôtres. Elles se caractérisent par un tangage et un roulis spectaculaires, selon les vents et les marées, et elles camouflent des obstacles.

Puisque le gouvernement fédéral doit administrer ces eaux navigables et qu'il en a donc la responsabilité, sénateurs, je vous pose la question suivante : quels services de sécurité voudriezvous avoir afin de pouvoir passer tous vos jours et toutes vos nuits dans un tel endroit? Je vous demande également de vous rappeler les marins de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons joint à votre intention des lettres qui soulignent leurs besoins.

Le vice-président: Madame Collins et monsieur Bergh, merci. Monsieur Bergh, j'aimerais prendre acte de vos commentaires sur l'importance d'obtenir la contribution des employés et de votre demande pour l'obtention de certaines assurances de la part de notre comité. Nous allons examiner ces recommandations et en avons pris note. J'aimerais vous remercier pour la foule de renseignements que vous avez réunis dans les pièces que vous avez citées. Nous venons tout juste de les recevoir, mais elles nous seront très utiles.

M. Bergh: Sénateur, il n'y a pas de quoi.

Le vice-président : Les membres du comité peuvent poser leurs questions au témoin de leur choix, mais j'aimerais poser à Mme Collins des questions sur la consultation auprès du syndicat. La ministre Shea, qui a comparu devant le comité lot of discussion with the union on the issue of removing remaining light station personnel. Furthermore, the union had been part of the discussion prior to starting the exercise. The plan for de-staffing was a plan of attrition so that no one would lose their jobs. The Coast Guard would ensure that people would have employment somewhere else within the Coast Guard. I am quoting more or less what the minister told us.

When did those above-mentioned discussions with the union take place, if you know?

Ms. Collins: I had meetings and discussions with the commissioner of the Coast Guard last fall, when the Coast Guard was announcing the de-staffing of the lights. We had the courtesy of a heads-up meeting prior to his announcement. At that time, the commissioner indicated that they would find jobs on vessels or shore jobs for the lightkeepers. That would have been sometime last September, I believe.

The Deputy Chair: Thank you.

Ms. Collins: Do you want me to go on about further discussions?

The Deputy Chair: If you have anything further to add that would be helpful.

Ms. Collins: We did follow up and had the opportunity to meet with the minister at the time. She put a halt to the de-staffing of the lights at that time, and announced that she would have an independent study.

We had follow-up discussions with the Coast Guard to see if there was room to discuss the need for staffed lighthouses. Unfortunately, those talks went nowhere. We also met with the Coast Guard to discuss the format that the study was to take. Obviously, that was prior to us being aware of this approach; the decision to establish a Senate committee was very recent. Our position, when we believed it was going to be a departmental review, was that it would be important to have lightkeepers and stakeholders as part of the review. There were probably four different meetings.

The Deputy Chair: Thank you.

I want to assure you that it is no longer a departmental review. We have established a broad mandate, as you may know. We will take an independent look at this with an open mind.

I will invite questions from senators now

Senator Nancy Ruth: On the guaranteed jobs, why is that such an unhappy proposition for the lightkeepers of B.C, or Newfoundland, or wherever — that is, the 51 lightkeepers that exist?

le 13 avril, nous a dit avoir beaucoup discuté avec le syndicat concernant la question du licenciement du personnel restant des phares. En outre, le syndicat a participé à la discussion avant que l'exercice ne soit entrepris. Le plan de licenciement était un plan d'attrition, de sorte que personne n'allait perdre son emploi. La Garde côtière garantirait que les employés auraient un emploi ailleurs au sein de ses rangs. Je vous répète plus ou moins ce que la ministre nous a dit.

Pourriez-vous nous dire quand les discussions avec le syndicat que je viens de mentionner ont eu lieu, si vous le savez?

Mme Collins: J'ai rencontré le commissaire de la Garde côtière et j'ai discuté avec lui l'automne dernier, au moment où la Garde côtière annonçait le licenciement du personnel des phares. Le commissaire a eu la courtoisie d'organiser une réunion préalable à son annonce. À ce moment-là, le commissaire a indiqué que la Garde côtière allait trouver des emplois pour les gardiens de phares, que ce soit sur des navires ou sur terre. Cela a dû avoir lieu en septembre dernier, je crois.

Le vice-président : Merci.

Mme Collins : Aimeriez-vous que je vous donne davantage de détails sur les discussions qui ont suivi?

Le vice-président : Si vous avez quelque chose à ajouter qui pourrait nous être utile, certainement.

Mme Collins: Nous avons effectivement fait un suivi, et avons eu l'occasion de rencontrer la ministre à ce moment-là. Elle a alors mis fin au licenciement des gardiens de phares et annoncé qu'elle ferait mener une étude indépendante.

Nous avons eu des discussions de suivi avec la Garde côtière, afin de déterminer s'il était possible de discuter de la nécessité du maintien des phares gardés. Malheureusement, rien n'est sorti de ces discussions. Nous avons également rencontré le représentant de la Garde côtière afin de parler de la forme que l'étude prendrait. Manifestement, c'était avant que nous ne soyons informés de la présente approche; la décision de mettre en place un comité sénatorial était très récente. Au moment où nous croyions qu'il allait s'agir d'un examen ministériel, nous étions d'avis qu'il serait important que les gardiens de phares et les intervenants participent à l'examen. Il y a sans doute eu quatre réunions différentes.

Le vice-président : Merci beaucoup.

Je tiens à vous rassurer : il ne s'agit plus d'un examen ministériel. Comme vous le savez sans doute, nous avons défini un vaste mandat. Nous allons examiner la situation de manière indépendante, tout en gardant l'esprit ouvert.

J'invite maintenant les sénateurs à poser leurs questions.

Le sénateur Nancy Ruth : En ce qui concerne les emplois garantis, pourquoi s'agit-il d'une proposition aussi insatisfaisante pour les gardiens de phares de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve ou d'ailleurs — c'est-à-dire pour les 51 gardiens de phares en place?

Ms. Collins: This is not specifically an issue of jobs or any jobs. This is about a needed service to the public. This is about safety, search and rescue, and providing aid to mariners. It goes beyond a guarantee of jobs, which we understand is no longer the situation anyway. That was pre-budget.

Senator Nancy Ruth: Do you mean it was pre-budget?

Ms. Collins: The discussion prior to the announcements — where there would be jobs either on a Coast Guard base or on a vessel — were for positions from last fall. Those positions may or may not exist today, as we speak. That guarantee was made during the first discussion we had with the commissioner. That guarantee is most likely not on the table today.

There was a real pressure put on the union to accept this because no indeterminate employee would lose their job. That was last September. That is not necessarily true today and the commissioner was clear that, six months or a year down the road, he may not be able to make that same commitment. However, we did not make an agreement at that time to de-staff the lights for the reasons I have said.

Senator Nancy Ruth: When you were in those conversations, was there some guarantee that people who worked in B.C. would have jobs in B.C., or on either coast? One would not be transferred to the Coast Guard on Lake Ontario or something, would they?

Ms. Collins: The possibility would have existed, yes. It is one Coast Guard and one way of doing business. There was no guarantee as to specific geological location where anyone would have a job. There were jobs on various vessels and jobs at Coast Guard bases where they could accommodate lightkeepers for indeterminate employees.

The Deputy Chair: Without wanting to interrupt the flow here, I will note Minister Shea appeared before the committee on April 13. You will see in the transcripts there is a reference to a guarantee of jobs, so it may be helpful to everyone considering this issue to review exactly what was said.

Senator Nancy Ruth: Mr. Bergh, in your speech to us, you said "Remember that light stations are placed in geographical positions of increased risk."

Is there a difference between the "geographical positions of increased risk" of those stations which are staffed and those which are not? Coming from Ontario, I would presume that a light station is placed where there is a risk to mariners, so I am wondering whether there is a difference between those that are staffed and those that are not staffed.

Mme Collins: Il ne s'agit pas précisément d'une question d'emploi. Il s'agit d'un service nécessaire au public. La véritable question, c'est la sécurité, la recherche et le sauvetage et le fait de fournir l'aide aux marins. Cela va au-delà d'une garantie d'emploi qui, d'après ce que nous comprenons, n'est même plus en vigueur. C'était avant le budget.

Le sénateur Nancy Ruth : Voulez-vous dire que c'était avant l'annonce du budget?

Mme Collins: Les discussions qui ont eu lieu avant les annonces — selon lesquelles il y aurait des emplois sur une base ou un navire de la Garde côtière — portaient sur des postes de l'automne dernier. En ce moment, ces postes n'existent peut-être plus. Cette garantie nous a été donnée pendant notre première discussion avec le commissaire. Elle n'est sans doute plus sur la table aujourd'hui.

Le syndicat a subi de réelles pressions pour accepter cette offre parce qu'aucun employé occupant un poste à durée indéterminée ne perdrait son emploi. C'était en septembre dernier. Ce n'est plus nécessairement vrai aujourd'hui, et le commissaire nous a clairement dit qu'il ne serait peut-être pas capable de prendre le même engagement six ou douze mois plus tard. Cependant, à ce moment-là, nous n'avons pas convenu de licencier le personnel des phares pour les motifs dont j'ai parlé.

Le sénateur Nancy Ruth: Quand vous aviez ces conversations, aviez-vous reçu la garantie, sous une forme ou l'autre, que les gens qui travaillent en Colombie-Britannique auraient des emplois dans la province ou sur l'autre côte? Une personne qui travaille sur la côte ouest ne se ferait pas muter à la Garde côtière au lac Ontario ou quelque chose du genre, n'est-ce pas?

Mme Collins: Ça aurait été possible, oui. C'est une façon de faire, et la Garde côtière n'y échappe pas. Il n'y avait aucune garantie quant à l'emplacement géographique précis des emplois qui seraient proposés. Il y avait des emplois sur divers navires et diverses bases de la Garde côtière qui auraient accueilli des gardiens de phares qui occupaient des postes à durée indéterminée.

Le vice-président: Sans vouloir interrompre le fil de la discussion, je soulignerai que la ministre Shea a comparu devant le comité le 13 avril. Dans les transcriptions, vous constaterez une citation relative à une garantie d'emploi; il pourrait être utile à quiconque examinant cette question de passer en revue exactement ce qui s'est dit.

Le sénateur Nancy Ruth: Monsieur Bergh, pendant votre déclaration préliminaire, vous avez dit : « Rappelez-vous que les phares sont situés à des endroits géographiques posant un risque accru. »

Y a-t-il une différence entre les phares gardés « situés à des endroits géographiques posant un risque accru » et les phares automatisés? Comme je viens de l'Ontario, je présumerais qu'un phare est situé là où il y a un risque pour les marins, alors je me demande s'il y a une différence entre les phares qui sont gardés et ceux qui sont automatisés.

Mr. Bergh: There were some very important and strategic light stations that were de-staffed, notably Cape St. James at the bottom end of the Queen Charlotte Islands. It was an important light station and weather station. In my mind, it was one of the most important stations on the West Coast.

It was demolished. I think there is an automatic light there and that is it. There was a very important landfall. Weather information was invaluable to the people crossing Queen Charlotte Sound, to the halibut, salmon and black cod fishermen who fished there. Lucy Island and Pointer Island are other ones. They were de-staffed, not this last round but the round before.

Senator Nancy Ruth: Do fishermen have a capacity through technology of picking up the weather information that they would have been given from lighthouse keepers; do they have any other way to do that?

Mr. Bergh: There are automatic buoys. They have a tendency to fail and, in the remote locations, it is very hard to get them repaired, especially during long periods of bad weather. Just recently, there was an automated weather observing system, AWOS, for airports in Bella Bella, on the central coast of B.C. At an airport where they could jump in an airplane with a tool box and be home the same day from Vancouver, it took four days to get that fixed. Therefore, you can imagine the problem if one fails on the spot of Sartine Island, off Cape Scott, which is a very important automatic weather site. It could take months to get it fixed.

Senator Cochrane: Can I ask a supplementary? As a result of de-staffing those lighthouses, do you have any record, now, of what has happened to them since they have been taken out of circulation? Have there been any disasters or accidents as a result of that? Who takes care of the fishermen's needs?

Mr. Bergh: They take care of their own needs and the Coast Guard takes care of them. There is a lifeboat in Port Hardy, and in Bella Bella, if we are talking Cape St. James. I do not have the records in front of me, but I am sure there have been significant incidents there due to bad weather information since the light station at Cape St. James was de-staffed and demolished. I do not have that information in front of me.

Ms. Collins: You will note in the backgrounder I provided; I attached some documentation from the Transportation Safety Board. In their report, they indicated there are increased accidents with small boaters and fishing vessels. I have attached that information but it might be worthwhile for this committee to hear about the increased accidents with the small vessels, particularly the fishing vessels. The fishing vessels are a huge community that depends on the lights quite a bit.

Senator Hubley: Thank you for your presentation this evening.

M. Bergh: Le personnel de certains phares très importants et stratégiques a été licencié, notamment au cap St. James, à l'extrémité sud des îles de la Reine-Charlotte. C'était un important phare ainsi qu'une station météorologique. À mon avis, c'était l'un des phares les plus importants de la côte ouest.

Il a été démoli. Je pense qu'on y trouve maintenant une lumière automatique, et c'est tout. Il y avait là un port de débarquement très important. Des renseignements météorologiques étaient précieux pour les personnes qui traversent le détroit de la Reine-Charlotte, pour les pêcheurs de flétans, de saumons et de goberges qui y pêchaient. Les phares de Lucy Island et de Pointer Island en sont deux autres exemples. Leur personnel a été licencié, pas cette fois-ci, mais la fois précédente.

Le sénateur Nancy Ruth: Les pêcheurs ont-ils la possibilité, grâce à la technologie, d'obtenir les renseignements météorologiques qu'ils auraient obtenus des gardiens de phares? Ont-ils d'autres moyens de les obtenir?

M. Bergh: Il y a des bouées automatiques. Elles ont tendance à tomber en panne, et il est très difficile de réparer celles qui sont situées dans des emplacements éloignés, particulièrement quand les périodes d'intempéries sont longues. Tout récemment, un système automatisé d'observations météorologiques, AWOS, pour les aéroports de Bella Bella, sur les côtes centrales de la Colombie-Britannique, est tombé en panne. À partir d'un aéroport où c'était possible de tout bonnement sauter dans un avion avec une boîte à outils et rentrer à la maison le même jour à partir de Vancouver, il a fallu quatre jours pour réparer ce système. Par conséquent, vous pouvez vous imaginer le problème si l'un de ces systèmes tombe en panne sur Sartine Island, au large du cap Scott, un site de données météorologiques automatisées très important. La réparation pourrait prendre des mois.

Le sénateur Cochrane: Puis-je poser une question supplémentaire? À la suite du licenciement des gardiens de ces phares, avez-vous fait le suivi de ce qui est arrivé depuis que les phares ont été mis hors service? Y a-t-il eu des désastres ou des accidents qui ont découlé de cette situation? Qui répond aux besoins des pêcheurs?

M. Bergh: Ils répondent à leurs propres besoins, et la Garde côtière prend soin d'eux. Si on parle de cap St. James, il y a un canot de sauvetage à Port Hardy et un autre à Bella Bella. Je n'ai pas les données entre les mains présentement, mais je suis certain qu'il y a eu d'importants incidents là-bas attribuables à de mauvais renseignements météorologiques depuis que le phare de cap St. James a été démoli et que ses gardiens ont été licenciés. Je n'ai pas cette information entre les mains présentement.

Mme Collins: Remarquez que j'ai joint de la documentation du Bureau de la sécurité des transports à mes notes de présentation. Dans le rapport, le bureau signale l'augmentation du nombre d'accidents impliquant des bateaux de plaisance et des navires de pêche. J'ai joint ces documents, mais il vaudrait sans doute la peine que le comité entende des témoignages sur l'augmentation du nombre d'accidents impliquant de petits navires, plus particulièrement les navires de pêche. Ces derniers représentent une énorme collectivité qui dépend pas mal des phares.

Le sénateur Hubley : Merci de votre exposé de ce soir.

I will ask if you would comment on the following statements made by the Canadian Coast Guard commissioner, when he appeared before the committee on April 20 of this year: "If a light goes out, we are notified almost immediately by the mariners. We have not had to create any other system that would be any faster."

Could you comment on that, please?

Mr. Bergh: I know of a light that was reported by the lightkeeper at Lennard Island off Tofino. They reported it and it had been out for several days before it was relit.

Some technicians who do annual maintenance on lights have come across lights. There was a light in the Fraser River at the entrance to Fraser Port. The light has been out of commission for a long time and no one ever reported it. The boats go in and out of there on a continual basis. Ships go out of there. I do not think they are always reported if they go out.

Senator Hubley: What do recreational and pleasure crafts do if the light is out? They are probably not familiar there is a light there and therefore it would not be reported. Does that put them in any danger?

If there were pleasure craft, such as recreational travel or sailing, and if a lighthouse which gave them navigational aid was out, would that put them at risk?

Mr. Bergh: I would say so. First of all, I think they should have charts on their boat and they should know there should be a light there. Having said that, if they do not have charts and if a light is supposed to be there, marking an obstruction or a course change, and it is not there, then they could be put in harm's way.

Senator Hubley: I would like to ask you to comment on another quote, if I might: "When the light goes out in a staffed light station, it is most often looked after by other technical staff people from the Coast Guard, not by the lightkeeper."

In your experience, is it correct that you do not manage the light itself?

Mr. Bergh: I think that is totally false. If a light goes out in a light station and the lightkeeper is there, he will do absolutely everything in his power to repair that light. I have not heard of a situation where they have not been able to do that. They might have to jury-rig something to make the light work and inform the Coast Guard base that such repairs had been made and that they would need immediate action on it. They send a crew out to fix it and, if the lightkeeper was able to facilitate a more permanent repair, that would be conveyed to the shop's crews. There would be no panic to bring a work crew out to replace a light.

Je vais vous demander de nous donner votre avis sur les déclarations suivantes faites par le commissaire de la Garde côtière quand il a comparu devant le comité le 20 avril de cette année : « Quand une lumière tombe en panne, les marins nous avisent presque immédiatement. Nous n'avons pas eu à mettre en place un autre système qui aurait pu être plus rapide. »

Qu'en pensez-vous?

M. Bergh: Je peux vous parler d'une lumière en panne qui a été signalée par le gardien de phare de l'île Lennard, au large de Tofino. Elle était en panne depuis plusieurs jours quand le gardien l'a rallumée.

Certains techniciens qui s'occupent de faire l'entretien annuel des lumières sont tombés sur des lumières en panne. Il y avait une lumière sur le fleuve Fraser à l'entrée du port du fleuve. La lumière n'était plus en service depuis longtemps, et personne ne l'a jamais signalée. Les bateaux entrent et sortent continuellement à cet endroit. Des navires passent par cet endroit. Je ne crois pas que les lumières en panne sont toujours signalées.

Le sénateur Hubley: Que font les embarcations récréatives et les embarcations de plaisance quand les lumières sont en panne? Ils ne savent sans doute pas qu'il y a une lumière à cet endroit, et, par conséquent, ils ne la signaleraient pas. Cela les met-il en danger?

Supposons qu'il y ait une embarcation de plaisance, pour faire de la voile ou du déplacement récréatif, et que le phare qui doit servir d'aide à la navigation soit en panne; serait-elle en danger?

M. Bergh: Je pense que oui. Pour commencer, je crois que les embarcations devraient avoir des cartes nautiques à bord, et leurs marins devraient savoir qu'une lumière devrait se trouver là. Cela dit, s'ils n'ont pas de cartes et qu'il devrait y avoir une lumière à un endroit pour signaler une obstruction ou un changement de cap, et qu'il n'y a pas de lumière, alors, oui, les marins pourraient être en danger.

Le sénateur Hubley: J'aimerais vous demander de nous donner votre opinion sur une autre citation, si vous le permettez: « Quand la lumière d'un phare gardé tombe en panne, la plupart du temps, c'est le personnel technique de la Garde côtière qui s'en occupe, pas le gardien du phare. »

Selon votre expérience, est-il exact de dire que vous ne vous occupez pas de la lumière elle-même?

M. Bergh: Je pense que c'est complètement faux. Si une lumière s'éteint dans un phare, et que le gardien s'y trouve, il fera tout en son possible pour la réparer. Je n'ai jamais entendu parler d'une situation où les gardiens n'avaient pas été en mesure de faire ça. Ils devront peut-être bricoler quelque chose pour faire fonctionner la lumière, puis informer la base de la Garde côtière des réparations apportées et du fait qu'il faut prendre des mesures immédiatement. La Garde côtière envoie une équipe pour la réparer, et, si le gardien a été en mesure de faire une réparation plus permanente, cette information serait transmise à l'équipage de l'atelier. Il n'y aura alors pas d'urgence pour faire déplacer une équipe pour remplacer une lumière.

Senator Hubley: It is not part of your job description to call the Coast Guard if a light should go out. Ordinarily, you would try to repair your light.

Mr. Bergh: If a light goes out, the first thing you do is issue a notice to shipping that the light is out. The second thing you do is fix the light. If you cannot fix the light, then the notice to shipping would stand and if it was outside business hours, you would notify the duty officer from the Coast Guard and the duty officer would take the appropriate action.

Senator Dallaire: Does a manned lighthouse have a store of spare parts for the purpose of repair? Do you perform running maintenance on the light? Is that part of your job description? Did you have a course on all of the functions and operations of the light station?

Mr. Bergh: When I started, there was a fairly extensive lightkeepers' course that dealt with work specific to lightkeepers, such as tending the light, repairing diesel generators, et cetera. Now, most teaching falls on the shoulders of the principal keeper to teach his new lightkeeper these jobs. Yes, we are provided with light bulbs and, for lights where there are problems, we are supplied with spare parts to repair them. If there is other equipment on the station, we keep spare parts on hand for repairs that might be needed due to wear and tear. We keep equipment in top working condition so that we can assist the public when needed and keep the station up and running.

Senator Dallaire: Equipment gets older every year. If you had more spare parts and more training or qualifications, could you function quite autonomously and not have to call a technician from the Coast Guard? Could you run the place on your own for one or two years?

Mr. Bergh: The biggest problem would be the diesel generation. Most lightkeepers are fairly good mechanics but not all of them are full-on diesel mechanics. If an engine breaks down and needs to be rebuilt, the situation is out of the lightkeeper's hands. The normal operating procedure would be to deliver a new engine. The stations that run on diesel generation usually have two engines in good condition so that there is a backup. You run an engine until its hours are up. You have one for use and a new one in the wings ready to go.

Senator Dallaire: It could be used when the other one is down for maintenance. You could become more autonomous and not need the central people coming to help you.

Mr. Bergh: That is correct. At Chatham Point Light Station, we have back-up batteries and a converter system. You run your diesel generator at maximum load for one-third of the time that you used to run it, which dramatically decreases the amount of diesel fuel consumed. That would save the Coast Guard in fuel

Le sénateur Hubley: Le fait de téléphoner à la Garde côtière pour remplacer une lumière en panne ne fait pas partie de votre description de tâches. D'ordinaire, vous chercheriez à réparer la lumière vous-même.

M. Bergh: Si une lumière tombe en panne, la première chose que vous faites, c'est d'en aviser la marine marchande. La deuxième chose que vous faites, c'est de réparer la lumière. Si ce n'est pas possible, alors l'avis envoyé à la marine marchande reste valide et, si c'est en dehors des heures d'ouverture normales, vous avisez l'officier de service de la Garde côtière, qui prend les mesures appropriées.

Le sénateur Dallaire : Un phare gardé conserve-t-il des pièces de rechange aux fins de réparation? Vous occupez-vous d'assurer l'entretien de fonctionnement de la lumière? Cela fait-il partie de votre description de tâches? Avez-vous suivi une formation sur toutes les fonctions et le fonctionnement du phare?

M. Bergh: Quand j'ai commencé, il se donnait un cours de gardien de phare assez exhaustif qui portait sur le travail des gardiens de phares, comme de s'occuper de la lumière, de réparer les génératrices au diesel, et cetera. Maintenant, c'est au gardien principal du phare d'enseigner la plupart de ces tâches au nouveau gardien. En effet, on nous fournit des ampoules, et, dans le cas des lumières qui posent problème, on nous fournit des pièces de rechange pour les réparer. S'il y a d'autre matériel dans le phare, nous conservons des pièces de rechange pour faire les réparations nécessaires attribuables à de l'usure normale. Nous conservons le matériel en parfait état afin de pouvoir aider les membres du public au besoin et faire en sorte que le phare soit en bon état de marche.

Le sénateur Dallaire: Le matériel prend de l'âge chaque année. Si vous aviez davantage de pièces de rechange, et que vous aviez plus de formation ou de compétences, pourriez-vous fonctionner de manière presque autonome, sans avoir à faire appel à un technicien de la Garde côtière? Pourriez-vous vous débrouiller seul pour faire fonctionner un phare pendant un ou deux ans?

M. Bergh: Le plus gros problème, ce serait les génératrices au diesel. La plupart des gardiens de phares sont d'assez bons mécaniciens, mais ils ne connaissent pas tous la mécanique d'une génératrice au diesel sur le bout de leurs doigts. Si une génératrice tombe en panne et doit être reconstruite, ce n'est plus du ressort du gardien de phare. Selon la procédure d'opération normale, il faudrait faire livrer une nouvelle génératrice. Les stations qui fonctionnent grâce à des génératrices au diesel disposent habituellement de deux génératrices en bon état de marche, afin qu'il y ait une génératrice de secours. On fait fonctionner une génératrice jusqu'à ce que sa durée de vie utile soit épuisée. On utilise une génératrice et on garde l'autre en cas de besoin.

Le sénateur Dallaire: Elle pourrait servir quand la première génératrice est désactivée à des fins d'entretien. Vous seriez plus autonome et vous n'auriez pas besoin d'appeler les gens de l'administration centrale à l'aide.

M. Bergh: C'est exact. Au phare de la pointe Chatham, nous avons des batteries de secours et un système de conversion. En faisant fonctionner la génératrice au diesel à sa charge maximale pendant le tiers du temps qu'elle fonctionnait auparavant, cela permet de réduire de manière considérable la quantité de

costs. The station I am at has a logging road access to bring diesel fuel in. To most light stations, diesel fuel comes by ship or helicopter. When bringing in diesel fuel by helicopter or boat, it is more expensive.

Senator Dallaire: If no one were at the light station, they would still have to bring in diesel fuel. Would they go to solar panels?

Mr. Bergh: If they are running a light on a stick, they can use a solar panel and storage batteries.

Senator Dallaire: The question that I asked to the minister was as follows: Do you see the requirement for a significant infrastructure investment in the years to come because of the state of the infrastructure, the houses and the light? The answer to my question was that yes, they see over the next 10 to 15 years that they would have to invest approximately \$40 million for doing that.

If you were no longer at the light station, would they have to invest that much money in infrastructure to maintain the physical buildings they currently have?

Mr. Bergh: After the last attempt to de-staff, which was reversed in the Pacific region, there was the Light Station Rejuvenation Project. It came in at close to \$20 million for major capital work on light stations for the next 25 years, excluding the three regional light stations referred to by Commissioner Da Pont. Those are now heritage light stations and possibly that is why they were left out of the rejuvenation project.

Senator Dallaire: Was the project approved?

Mr. Bergh: It was approved and the work was done for \$27 million. I think that is accurate, except for the three light stations I mentioned, for all capital projects for 25 years that concluded in 2008, I believe.

Senator Dallaire: You will be good for another 10 to 20 years without major repairs. That cost would not be a consideration in deciding whether to keep you on those stations. Is that correct?

Mr. Bergh: I believe that to be correct.

Senator Dallaire: Coming back to the budget, the impression I have is that the 51 person years was reduced by attrition or by moving people around. But those 51 person years were already cut from the establishment of the Coast Guard. They have already been reduced by 51 positions and, if you are still there, you would be moved into a position that might be vacated by someone else. Is that correct?

The Deputy Chair: Excuse me, Senator Dallaire, I believe that there are 51 staffed light stations and the information we have is that there are about two persons to each station, which totals 114. Your question is still valid, of course.

carburant diesel consommée. Cela permettrait à la Garde côtière de faire des économies de coûts du carburant. À la station où je suis posté, un chemin forestier permet la livraison du carburant. Pour la plupart des phares, le carburant est livré par navire ou par hélicoptère, ce qui est beaucoup plus coûteux.

Le sénateur Dallaire : Si le phare n'était pas gardé, il faudrait quand même livrer le carburant. Les lumières pourraient-elles être alimentées par panneaux solaires?

M. Bergh: Si la lumière fonctionne sur une tige, alors elle peut être alimentée par un panneau solaire et des accumulateurs.

Le sénateur Dallaire: J'ai posé la question suivante à la ministre: Selon vous, faudra-t-il faire des investissements importants en matière d'infrastructure au cours des prochaines années en raison de l'état actuel de l'infrastructure, des phares et des lumières? On m'a répondu que, oui, au cours des 10 à 15 prochaines années, il serait nécessaire d'investir environ 40 millions de dollars à cette fin.

Si les phares n'étaient plus gardés, faudrait-il investir autant d'argent dans l'infrastructure pour maintenir les bâtiments que la Garde côtière possède présentement?

M. Bergh: Après la dernière tentative de licenciement, qui a été annulée dans la région du Pacifique, il y a eu un projet de rénovation des phares. Il s'élevait à près de 20 millions de dollars afin d'effectuer d'importants travaux d'immobilisations sur les phares au cours des 25 prochaines années, à l'exclusion des trois phares régionaux mentionnés par le commissaire Da Pont. Ces trois phares font maintenant partie du patrimoine, et c'est sans doute la raison pour laquelle ils ont été exclus du projet de rénovation.

Le sénateur Dallaire : Le projet a-t-il été approuvé?

M. Bergh : Il a été approuvé, et le travail a été effectué pour 27 millions de dollars. Je pense que ces chiffres sont exacts, à l'exception des trois phares que j'ai mentionnés, pour tous les projets d'immobilisations d'une durée de 25 ans qui se terminaient en 2008, je crois.

Le sénateur Dallaire : Vous allez donc pouvoir passer une autre période de 10 à 20 ans sans réparations majeures. Ce coût n'aurait pas à être pris en considération au moment de décider s'il faut conserver les gardiens de phare. Est-ce exact?

M. Bergh: D'après moi, c'est exact.

Le sénateur Dallaire: Revenons au budget. J'ai l'impression que la réduction de 51 années-personnes a été obtenue par attrition ou mutation. Mais ces 51 années-personnes avaient déjà été supprimées de l'effectif de la Garde côtière. L'effectif a déjà été réduit de 51 postes, et, si vous êtes toujours en poste, vous seriez déplacé dans un nouveau poste qui serait libéré par quelqu'un d'autre. Est-ce exact?

Le vice-président: Excusez-moi, sénateur Dallaire. Je crois qu'il y a 51 phares gardés et, selon l'information dont nous disposons, il y a environ deux personnes pour chaque phare, ce qui donne un total de 114. Bien entendu, votre question reste valable.

Mr. Bergh: I am not sure how many indeterminate lightkeepers there are. Quite a few are relief and quite a few are term employees. I am not exactly sure of the numbers.

Senator Dallaire: You seem to know quite well what is going on in the ministry.

Ms. Collins: Over the last year, the Coast Guard hired term and casual employees. We talk about 114 positions but there are not 114 PYs, person years, because some are short term and some are casual.

I am unaware that there have been 114 positions cut from the Coast Guard already. We had been given to understand that the announcement was being made and they intended to cut. The minister's announcement stopped that process, so I would have expected it would also stop any cuts from the establishment as well. I cannot confirm that because sometimes we are unaware of what happens behind the scenes. I can say, at that time, there were enough positions that the commissioner could say that they would move and not all 114.

I am careful when I talk about indeterminate positions, and terms of two years that could then be made indeterminate. Beyond that, everyone else would be let go. Those acting assignments and everything would roll back. My understanding is that was not done.

Senator Dallaire: It is still in the establishment and, in this new fiscal year, those positions should still be there.

Ms. Collins: That is my understanding. Our members are still here so the positions should still be there.

The Deputy Chair: I think that is the information the minister gave us, that there had been no further cuts in the past two years.

Senator Nancy Ruth: Could I ask a supplementary question? Mr. Bergh, Senator Dallaire suggested that, for the next 20 years, infrastructure monies would not be needed to be spent and you said, yes, to that. Was that for both coasts or were you saying that about the B.C. coast?

Mr. Bergh: To the best of my knowledge, that is just for the B.C. coast.

Senator Nancy Ruth: Thank you.

The Deputy Chair: I call on Senator Manning and think I can take note that he is not a person who lives in a city.

M. Bergh: Je ne suis pas certain du nombre de gardiens de phares qui occupent des postes pour une période indéterminée. Bon nombre d'entre eux sont des employés de relève, et bon nombre d'entre eux sont des employés nommés pour une durée déterminée. Je ne suis pas certain des chiffres.

Le sénateur Dallaire : Vous semblez bien au courant de ce qui se passe au ministère.

Mme Collins : Au cours de la dernière année, la Garde côtière a embauché des employés nommés pour une période déterminée et des employés occasionnels. Nous parlons de 114 postes, mais il ne s'agit pas de 114 années-personnes, parce que certains postes sont à court terme et d'autres sont occasionnels.

Je ne suis pas au courant du fait que 114 postes auraient déjà été supprimés de l'effectif de la Garde côtière. D'après ce que nous avons pu comprendre, l'annonce a été faite, et la Garde côtière avait l'intention de supprimer des postes. L'annonce de la ministre a mis fin à ce processus, alors je m'attendrais à ce que cela mette également fin à toute suppression de l'effectif. Je ne peux confirmer cela parce que nous ne sommes pas toujours au courant de ce qui se passe en coulisse. Ce que je peux vous dire, c'est qu'à ce moment-là, il y avait suffisamment de postes pour que le commissaire puisse affirmer qu'ils allaient déplacer des gens et que ce ne serait pas tous les 114 postes qui seraient supprimés.

Je prends des précautions lorsque je parle de postes pour une durée indéterminée, et de postes d'une durée de deux ans qui pourraient alors être transformés en postes de durée indéterminée. En dehors de cela, tous les autres employés seraient licenciés. Les personnes nommées par intérim et toutes les autres reprendraient leurs anciens postes. D'après ce que je comprends, cela n'a pas été fait.

Le sénateur Dallaire : Ils font toujours partie de l'effectif, et, pendant le nouvel exercice, ces postes devraient toujours être là.

Mme Collins : C'est ce que je comprends. Nos membres sont toujours là, donc les postes devraient toujours être là.

Le vice-président : Je pense que c'est bien l'information que la ministre nous a donnée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'autres suppressions de poste au cours des deux dernières années.

Le sénateur Nancy Ruth: Puis-je poser une question supplémentaire? Monsieur Bergh, le sénateur Dallaire a laissé entendre que, au cours des 20 prochaines années, il ne serait pas nécessaire d'affecter des sommes à des dépenses d'infrastructure, et vous avez répondu oui. Votre réponse était-elle valide tant pour la côte Ouest que pour l'Est du Canada, ou parliez-vous seulement de la côte de la Colombie-Britannique?

M. Bergh : À ma connaissance, cela se limite à la côte de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Nancy Ruth : Je vous remercie.

Le vice-président : Je me tourne vers le sénateur Manning, et je pense que je peux souligner qu'il n'est pas une personne qui vit en ville. **Senator Manning:** Just for the record, I live in a coastal community named St. Bride's in Newfoundland and Labrador, a population, when everybody is home, around 400. I live 18 kilometres from Cape St. Mary's light station, so I am quite familiar with rural Newfoundland and my home town is a fishing community. That is my background on that particular subject.

I am intrigued by some of your comments and I certainly have several questions. We have received testimony here, and I will refer to a statement shortly, in regard to what other jurisdictions are doing in the world for that matter, and not only in North America and Canada. One particular statement from the commissioner goes something like this: We are pretty well the last developed country that still maintains staffed lighthouses. We have many years of experience here in Canada and almost every developed country. That does not indicate that issues of reliability or risks to navigation exist.

When I read your comments, Mr. Bergh, in my view you certainly raise several issues in regard to the people who use the waters around the light stations, whether they are fishermen or recreational boaters. Right here in Canada, as an example, in Nova Scotia, we do not have any staffed lighthouses. In Newfoundland and Labrador we do, and in British Columbia we do.

I am trying to understand for my own purposes, and that of the committee, your feelings on that statement, because it seems we are being given the message that the automated lighthouse provides a service to mariners that is equal to, or certainly as good as, that of a staffed lighthouse.

That seems to be the bone of contention the committee is dealing with. I would like to hear your remarks on that, or either of you, but I want to throw that out as my first question.

Ms. Collins: I will start and then ask Mr. Bergh to pick it up.

The issue for us, yes, the commissioner has said to us we are the only country. That is not true. Chile and Brazil both have staffed lighthouses and are expanding. I think we have to look at the difference between our coasts and those of other countries. We have the longest coast, we also have the coldest water, and we do not have the population along the waters as do many other countries. We have many isolated areas.

If we are looking at Chile and Brazil, we have very similar waters. With the cold water exposure and having the very large coastline, we are most similar to those particular two countries, so we are not the same as, for example, the United States or some of the European countries that have a dense population along the coasts.

I will ask Mr. Bergh to add to that.

Mr. Bergh: Did you want to know about the reliability or the function of a light?

Le sénateur Manning: Aux fins du compte rendu, j'habite dans une collectivité côtière appelée St. Brides, à Terre-Neuve-et-Labrador; quand tout le monde est à la maison, il y a environ 400 habitants. J'habite à 18 kilomètres du phare de cap St. Mary's, alors je connais plutôt bien la vie rurale à Terre-Neuve et j'ai grandi dans une collectivité de pêcheurs. Voilà mes antécédents sur ce sujet en particulier.

Certains de vos commentaires m'intriguent, et j'ai certainement plusieurs questions à vous poser. Nous avons entendu des témoignages, et je vais bientôt citer une déclaration, sur ce que d'autres administrations ailleurs dans le monde font dans ce domaine, et pas seulement en Amérique du Nord et au Canada. Plus particulièrement, le commissaire aurait dit quelque chose du genre : « Nous sommes pratiquement le dernier pays industrialisé qui continue de maintenir des phares gardés. Nous comptons de nombreuses années d'expérience ici au Canada et dans presque chaque pays industrialisé. » Cela n'indique pas qu'il existe des problèmes de fiabilité ou des risques à la navigation.

Monsieur Bergh, quand je lis vos commentaires, selon moi, vous soulevez certainement de nombreux problèmes en lien avec les gens qui circulent dans les eaux qui entourent les phares, qu'il s'agisse de pêcheurs ou de plaisanciers. Par exemple, ici même au Canada, en Nouvelle-Écosse, nous n'avons pas de phares gardés. Nous en avons à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'en Colombie-Britannique.

J'essaie de comprendre, pour mon bénéfice et celui du comité, ce que vous pensez de cette déclaration, parce qu'on dirait que l'on cherche à nous transmettre le message selon lequel les phares automatisés offrent aux marins un service équivalent, ou au moins aussi bon, que celui offert par un phare gardé.

Il me semble que c'est une pomme de discorde pour le comité. J'aimerais entendre vos remarques sur le sujet — et je m'adresse à vous deux —, et ce sera ma première question.

Mme Collins : Je vais commencer, et je demanderai à M. Bergh de poursuivre.

Notre problème... Oui, le commissaire nous a dit que nous sommes le seul pays. Ce n'est pas vrai. Il existe au Chili et au Brésil un nombre croissant de phares gardés. Je crois qu'il faut jeter un coup d'œil sur les différences entre nos côtes et celles des autres pays. Nous avons le plus long littoral et l'eau la plus froide, et les côtes ne sont pas aussi peuplées que celles de bien d'autres pays. Nous comptons de nombreuses régions isolées.

Les zones littorales du Chili et du Brésil sont semblables aux nôtres. Elles sont exposées à une eau froide et sont très longues : c'est pourquoi notre situation est semblable à celle de ces deux pays, mais pas, par exemple, à celle des États-Unis ou de certains pays d'Europe dont la population dans les régions côtières est très dense.

Je vais demander à M. Bergh de poursuivre.

M. Bergh: Vous vouliez des informations sur la fiabilité des phares ou sur leur fonction?

Senator Manning: It is the de-staffing versus having a staffed lighthouse. The concern for us all is the mariners who are out there. When we heard from the commissioner, we got the feeling that the same type of services that are provided by a staffed lighthouse would be provided by a de-staffed lighthouse.

Mr. Bergh: Absolutely not. It is almost like mixing apples and oranges. A de-staffed light station has a light and no human presence. A staffed light station has a light and normally two keepers and a first aid station, and it is an emergency response station. If it is possible, they have a boat and four sets of eyes or more watching the water.

Many of these places are outposts for the community that is very rural in B.C. There might be native villages or small communities here and there and they, quite often, are even at my station; I am the person to go to for a lot of stuff. If someone is in trouble or someone is missing in the neighbourhood, we get the call before they call the Coast Guard station or the RCMP. I guess people think that, because we fly the Canadian flag, therefore we know the right channels to go to, and I think we do. We can lead people in the right direction, which is a good plus. Flying the flag is a big thing, too. It shows that there are people there.

On the central coast, or even on the east and west coasts of Vancouver Island, you can go for days, depending on the boat you run, you can go for half a day in a boat and not see any humans, or on a fishing boat going eight knots, or villages or anything, so coming to a light station is almost like a Mecca. If you are in trouble and have something breaking down, quite often people come into light stations for that particular reason.

Senator Manning: To follow up on that, again, maybe it is just me but I got the impression from the witnesses we have heard that the extra services to which you alluded, such as assists with search and rescue, providing other services — I do not know if you used the word improperly — but I certainly got the impression that that is not necessarily the Coast Guard's mandate or responsibility. As I understood it, and maybe someone else can tell me, providing that light and the horn in some cases, navigational aids, to mariners seems to be their mandate or responsibility. Beyond that, they seem to be saying that that is someone else's responsibility so we should not be paying for that, which might be a good way of putting it.

Ms. Collins: In Mr. Bergh's documentation he included a copy of the job description. You might find that helpful in understanding exactly what the job is.

Mr. Bergh: As I said in my presentation, the Coast Guard's objectives are maritime safety; protecting the marine and fresh water environment, facilitating maritime commerce and sustainable development, supporting maritime scientific excellence, and supporting Canada's maritime priorities. Their services include maritime search and rescue, environmental response, marine

Le sénateur Manning: Je voudrais comparer les phares gardés et les phares qui n'ont pas de gardien. Nous nous préoccupons tous des marins. À entendre le commissaire, nous avons l'impression que les phares sans gardien offriraient les mêmes services que les phares gardés.

M. Bergh: Certainement pas. C'est un peu comme si on comparait des pommes et des oranges. Un phare qui n'est pas gardé émet un signal lumineux, mais il n'y a pas de présence humaine. Un phare gardé émet un signal lumineux et, normalement, deux gardiens sont présents. C'est un poste de premiers soins et aussi un poste d'intervention en cas d'urgence. Dans la mesure du possible, un bateau et quatre paires d'yeux, voire davantage, permettent de surveiller les eaux.

Dans bien des cas, les phares sont des postes de surveillance pour les collectivités en majorité rurales de la Colombie-Britannique. Ils sont situés près de petites collectivités ou de villages autochtones, qui sont dispersés, et, bien souvent, leurs habitants viennent me voir au phare, car je suis pour eux une personne-ressource à nombre d'égards. Quand quelqu'un a un problème ou quand une personne du voisinage a disparu, c'est moi qu'ils appellent, avant même d'appeler la Garde côtière ou la GRC. Je crois que les gens pensent que, comme nous arborons le drapeau canadien, nous savons quoi faire, et je crois que c'est vrai. Nous pouvons dire aux gens quels moyens prendre et c'est un avantage. Le drapeau canadien est très important : il signale notre présence.

Vous pouvez longer la côte centrale — ou même les côtes est et ouest de l'île de Vancouver — pendant des jours ou, selon votre type d'embarcation, pendant une demi-journée, sans voir âme qui vive; vous pouvez naviguer sur un bateau de pêche à une vitesse de huit nœuds et ne voir ni village ni rien. Arriver à un phare, c'est alors un peu comme arriver à La Mecque. Si vous avez des problèmes ou que votre moteur tombe en panne, vous savez que vous pouvez souvent obtenir de l'aide d'un gardien de phare.

Le sénateur Manning: J'aimerais poursuivre sur le même sujet. J'ai peut-être tort, mais selon les témoins que nous avons entendus, les services supplémentaires que vous avez mentionnés, comme le soutien aux activités de recherche et sauvetage et les autres services — je ne sais pas si vous avez utilisé le terme approprié — j'ai eu l'impression que cela ne relevait pas nécessairement du mandat ou des responsabilités de la Garde côtière. J'avais compris, et quelqu'un pourrait me le confirmer, que son mandat ou ses responsabilités consistent à émettre un signal lumineux et, dans certains cas, sonore et à fournir une aide à la navigation aux marins. Les témoins semblent dire que tout le reste relève d'une autre entité et que nous ne devrions pas payer pour cela; je crois que c'est une bonne façon de l'expliquer.

Mme Collins : Dans les documents soumis par M. Bergh, vous trouverez une description des tâches. Cela pourrait vous aider à bien comprendre en quoi consiste ce travail.

M. Bergh: Comme je l'ai dit dans mon exposé, la Garde côtière a pour objectif la sécurité maritime, la protection de l'environnement marin et des eaux douces, la facilitation du commerce maritime et du développement durable, le soutien de l'excellence scientifique appliquée au milieu marin et l'appui des priorités maritimes du Canada. Elle offre aussi les services suivants:

communication and traffic services, aids to navigation, waterways and management, maritime security, support of the Department of Fisheries and Oceans management mandates, and support to other government objectives. We do almost all of that in one form or another.

More than once the last call from a boat that is in dire straits is a weak radio signal that has been picked up by a light station. It does not happen all the time, but it still happens. If you are in trouble and your boat is filling with water and things are not going too well, most likely your battery is not doing too well, either. You get a weak radio signal out and you are lucky if someone hears it. That happens.

Senator Manning: You told us in your introduction that you have been a lighthouse keeper for 27 years. Is that correct?

Mr. Bergh: Yes.

Senator Manning: Have you been trained in search and rescue in any of the training that you received?

Mr. Bergh: We have a tier 1 boat handling course which is pretty basic. It teaches you how to steer a boat, the basic rules of the road, how to navigate, how to make sailing plans, and that kind of thing. It is not like a RHIOT school course where you are actually trained in search and rescue, not that it could not happen. At certain sites, it would be a good idea to have individuals take RHIOT school for training.

Senator Manning: In your years of service, have you been encouraged by the Coast Guard to provide additional services over and above what you were hired to take care of, namely, to watch out for the light or to ensure that the light stays burning? Have you been encouraged to provide other services to mariners? I am trying to get to the points of these additional services that are provided.

Mr. Bergh: We have not been discouraged. My particular site was provided with a pretty good boat. We have been able to do some fairly significant things with that. They gave us some good materials for that boat. There is a gasoline pump that we have used on numerous occasions to pump boats out, and we have used first aid kits. We have had several incidents near Chatham Point where we had to deal with severely injured people. More training would be good, but we have been able to do what we can.

Senator Manning: Do you know if any record of additional services has been kept by lighthouse keepers or the Coast Guard? We hear a lot of discussion about these additional services. That is an argument we need to hear as a committee because I believe that is important. Again, I go back to the testimony of the officials from the Coast Guard. They did not seem to put a lot of emphasis

recherche et sauvetage en mer, intervention environnementale, services de communication et de trafic maritimes, aides à la navigation, voies navigables et gestion, sécurité maritime, soutien des mandats de gestion des ressources du ministère des Pêches et des Océans et appui des autres objectifs du gouvernement. Nous faisons tout cela, d'une manière ou d'une autre.

Il est arrivé plus d'une fois qu'un bateau en détresse émette un dernier faible signal radio qui sera reçu par le gardien d'un phare. Cela n'arrive pas toujours, mais cela arrive quand même. Si vous avez un problème et que votre bateau prend l'eau et que la situation dégénère, il est fort possible que votre batterie ne soit pas non plus en très bon état. Elle n'émet qu'un faible signal radio et, si vous êtes chanceux, quelqu'un le recevra. Ce sont des choses qui arrivent.

Le sénateur Manning: Vous avez dit dans votre exposé que vous êtes gardien de phare depuis 27 ans. C'est bien cela?

M. Bergh: Oui.

Le sénateur Manning : Avez-vous suivi une formation dans le domaine de la recherche et du sauvetage?

M. Bergh: Nous suivons un cours de premier niveau sur la navigation, qui est plutôt un cours de base. On apprend à manœuvrer un bateau, les règles fondamentales de l'orientation, la navigation, la façon de dresser des plans de route, ce genre de choses. Ce n'est pas comme un cours en bonne et due forme, où on apprend à effectuer des opérations de recherche et de sauvetage; pourtant, ça pourrait arriver. À certains endroits, ce serait une bonne idée de demander au personnel de suivre des cours de formation en bonne et due forme.

Le sénateur Manning: Pendant toutes vos années de service, est-ce que la Garde côtière vous a déjà encouragé à fournir des services supplémentaires, en plus des tâches pour lesquelles vous avez été embauché, c'est-à-dire assurer le fonctionnement du phare et veiller à ce qu'il ne s'éteigne pas? Est-ce qu'on vous a encouragé à fournir d'autres types de services aux marins? J'essaie de savoir quels autres services sont offerts.

M. Bergh: Personne ne nous en a découragés. Le phare auquel je suis affecté dispose d'un assez bon bateau. Nous avons été capables d'en faire pas mal avec ce bateau. Il est également bien équipé. Nous avons une pompe à essence, et nous avons dépanné d'autres embarcations à de nombreuses occasions. Nous nous sommes aussi servis des trousses de premiers soins. Plusieurs incidents sont survenus près de Chatham Point, et nous avons dû prendre soin de gens gravement blessés. Ce serait bien d'avoir davantage de formation, mais nous avons été capables de faire tout ce que nous pouvions.

Le sénateur Manning: Savez-vous si les gardiens de phare ou la Garde côtière ont tenu des registres ou des dossiers touchant les services supplémentaires? Nous entendons beaucoup parler de ces services additionnels. Nous devons en savoir plus, en tant que membres du comité, parce que cet argument est à mon avis important. Je m'en remets encore une fois au témoignage des

on these additional services. We were left with the impression that they were provided by others and, in some cases, lighthouse keepers assist.

In your 27 years, I am sure you have done more than made sure the light was kept burning. Is there any record anywhere of these additional services that were provided by lighthouse keepers throughout the country?

Mr. Bergh: We have a lightkeepers' log that we fill out daily. It does not go into a lot of details but, if something significant happens, it goes into the log. If we are involved in an incident, there is an incident log. We fill that out and, on that same paper, if weather information is given to passing airplanes or helicopters via radio, it is marked down. You log all these things. The Coast Guard base in Victoria went through their incident logs for the past five years to try to make a spreadsheet from it. I have not seen it yet. I thought I would get it before this meeting today, but I have not seen the document yet. That would give you a rough idea of what it is. Everything is not documented, of course, but I do not think lightkeepers are the best people for keeping records. There definitely will be some documentation there.

Senator Manning: Is that documentation turned over to the Coast Guard? This is the first time I have been aware that there is that type of documentation. Where would we look for that?

Mr. Bergh: Our records are sent monthly to the Victoria Coast Guard base.

Ms. Collins: To add on the issue about the weather, I believe the Coast Guard did address that weather reporting is an Environment Canada responsibility, so it is sort of an add on. That is not the case at all. The weather information and the assistance that our lightkeepers provide to boaters, especially the small boaters who do not have sophisticated weather instruments, et cetera, is quite often vital. Mr. Bergh mentioned, and I think it is important to note, that they provide instant weather information to helicopter operators and to others. That kind of information is not readily available, especially in bad weather, when systems are down, et cetera. It is a phone call or it is a contact with the lightkeeper that gives them what the weather conditions are here, right now. It is a vital service that has been provided by the Coast Guard for many years. I find it interesting that it is at a time when they want to de-staff the lights that, suddenly, this is not a responsibility of the Coast Guard and, in particular, our lightkeepers. It is not just lightkeepers who provide weather information; Coast Guard vessels do as well.

représentants de la Garde côtière. Ils ne semblaient pas accorder beaucoup de place à ces services additionnels. Ils nous ont donné l'impression que ces services étaient fournis par d'autres intervenants et que, dans certains cas, les gardiens de phare leur prêtaient assistance.

Je suis convaincu que, pendant vos 27 années de service, vous ne vous êtes pas contenté de veiller à ce que le signal lumineux soit toujours maintenu. Avez-vous quelque part tenu un registre de ces services supplémentaires fournis par les gardiens de phare du pays?

M. Bergh: Les gardiens de phare tiennent un registre quotidien. On n'y met pas beaucoup de détails, mais, quand quelque chose d'important arrive, on l'inscrit. S'il y a un incident et que nous sommes concernés, il y a aussi un registre des incidents. Nous inscrivons tout cela sur la même feuille et, si des renseignements sur la météo sont donnés aux aéronefs ou hélicoptères de passage, par radio, c'est aussi inscrit. On note tout cela. La base de la Garde côtière à Victoria a passé en revue tous ces registres des incidents des cinq dernières années afin d'en faire un tableau. Je ne l'ai pas encore vu. Je croyais l'obtenir avant la réunion d'aujourd'hui, mais je ne l'ai toujours pas. J'aurais pu vous donner une bonne idée générale à ce sujet. Tout n'est pas documenté, évidemment, mais je ne crois pas que les gardiens de phare soient les mieux placés pour tenir des registres. Mais il y a assurément de la documentation.

Le sénateur Manning: Est-ce que ces documents sont remis à la Garde côtière? C'est la première fois que j'entends parler de ce type de documents. Où est-ce que nous les trouverions?

M. Bergh: Nos dossiers sont envoyés chaque mois à la base de la Garde côtière à Victoria.

Mme Collins: J'aimerais dire quelques mots de plus au sujet de la météo. Je crois que les représentants de la Garde côtière ont souligné que les rapports météo faisaient partie des responsabilités d'Environnement Canada et étaient donc redondants. Mais ce n'est pas du tout le cas. Les renseignements météo et l'aide que nos gardiens de phare fournissent aux marins, en particulier ceux dont les petits bateaux ne sont pas équipés d'instruments météo perfectionnés, par exemple, sont souvent vitaux. M. Bergh a mentionné, et je crois qu'il est important de le souligner, que les gardiens de phare fournissent immédiatement des renseignements météo aux pilotes d'hélicoptère et à d'autres personnes. Ce type d'information n'est pas toujours facilement accessible, en particulier quand le temps est mauvais, quand les systèmes sont en panne, et cetera. C'est grâce à un appel téléphonique ou à des communications avec le gardien de phare que ces personnes peuvent savoir tout de suite quelles sont les conditions météorologiques. C'est un service essentiel que la Garde côtière fournit depuis des années. Je trouve étrange que, au moment où l'on cherche à supprimer le personnel des phares, soudainement, cela n'est plus la responsabilité de la Garde côtière, particulièrement de ses gardiens de phare. Ce ne sont pas seulement les gardiens de phare qui transmettent des informations sur la météo; les navires de la Garde côtière le font aussi.

Senator Manning: As I mentioned earlier, where I live I have been known to drive five kilometres outside my community and see sunshine after seeing six days of fog in my community. We are used to the weather patterns that change.

On the additional services again, because that seems to be raised time and again, do you know if any lighthouse keepers receive any remuneration for any extra services provided to assist mariners or anyone in particular?

Mr. Bergh: I think we get 50 cents for a weather observation twice a day as climate weathers — that is, for a report on rainfall and the temperature, but not on humidity. You get 50 cents for a report on the maximum and minimum temperature and rainfall. That is extra from our wage. Some places get a pittance for water samples. I think there are two stations that do full SA weathers. They fill out a big sheet of weather information daily. They get some money for that. It is not a large amount, but there is some extra money. As far as getting money for search and rescue or anything like that, no.

Senator Manning: Thank you very much.

Ms. Collins: This money is paid by the employer, not by the users. I want to be clear on that. The Coast Guard pays these monies.

The Deputy Chair: We have a lot of ground to cover, so I will ask senators to make their questions brief and the witnesses to keep their answers succinct, please.

Senator Cochrane: To the best of your knowledge, have the people received any funding for the help that they have received from private enterprise?

Ms. Collins: Absolutely not.

Senator Cochrane: The GPS is now out. Many cars have them and I am sure boats have them, too. Has that changed marine navigation at all?

Mr. Bergh: I have a 38-foot fishing vessel and I have had a GPS plotter in that boat for probably 15 years, if not more. It is a nice tool to have. They are fairly accurate, but it is just a tool. When you turn on the GPS plotter, you get a warning immediately that it is just an aid; it is not an end-all to navigation. It is a tool that you can use to roughly tell you where you are.

I also have radar on my boat. I can turn that on and I will trust it because it will tell me exactly where an object is away from me. However, even more recently, I still have the GPS plotter but I have a laptop computer. On that, I have an actual navigation chart that shows the little boat as a little green icon moving

Le sénateur Manning: Comme je l'ai dit plus tôt, dans mon patelin, il m'est arrivé de faire cinq kilomètres de route pour voir le soleil après six jours de brume chez moi. Nous sommes habitués à des conditions atmosphériques qui changent.

Je reviens à la question des services supplémentaires, qui semble être soulevée de temps à autre. Savez-vous si des gardiens de phare recevront une rémunération pour les services supplémentaires qu'ils fournissent aux marins ou à d'autres personnes?

M. Bergh: Je crois que nous recevons 50 cents pour l'observation météorologique, deux fois par jour — c'est-à-dire le temps qu'il fait, un rapport sur les précipitations et la température, mais pas pour ce qui concerne l'humidité. Nous recevons 50 cents pour un rapport sur les températures maximales et minimales et sur les précipitations. Cela s'ajoute à notre salaire. Certains gardiens prélèvent des échantillons d'eau, et ils ne reçoivent presque rien pour cela. Je crois que deux stations de phare diffusent des bulletins météo SA complets. Les gardiens remplissent chaque jour de longs feuillets sur les conditions météorologiques. Ils sont payés pour cela. Pas beaucoup, mais c'est un montant qui s'ajoute à leur salaire. En ce qui concerne les opérations de recherche et sauvetage et des activités de même nature, non, nous ne sommes pas payés.

Le sénateur Manning: Merci beaucoup.

Mme Collins : Cet argent est versé par l'employeur, pas par les utilisateurs. Je veux que cela soit clair. C'est la Garde côtière qui verse cet argent.

Le vice-président : Nous avons beaucoup de sujets à traiter, c'est pourquoi je demanderais aux sénateurs de poser de courtes questions et aux témoins de répondre de façon succincte, s'il vous plaît.

Le sénateur Cochrane : Sauriez-vous me dire si des gens ont reçu de l'argent d'entreprises privées pour l'aide donnée?

Mme Collins : Certainement pas.

Le sénateur Cochrane : De nos jours, tout le monde a un dispositif GPS. Il y en a dans bon nombre d'automobiles, et je suis convaincue que les bateaux aussi en ont. Est-ce que cela a changé quelque chose à la navigation maritime?

M. Bergh: J'ai un bateau de pêche de 38 pieds, et cela fait au moins 15 ans qu'il est équipé d'un dispositif de localisation GPS. C'est un outil pratique. Les GPS sont assez exacts, mais ce ne sont que des outils. Lorsque vous l'allumez, vous recevez tout de suite un message indiquant qu'il ne s'agit que d'une aide; ce n'est pas un outil crucial pour la navigation. Cet outil vous permet simplement de savoir à peu près où vous vous trouvez.

J'ai aussi un radar sur mon bateau. Je l'utilise en toute confiance, parce qu'il m'indique de façon exacte où un objet se trouve par rapport à moi. Cependant, tout dernièrement, j'ai ajouté à mon dispositif GPS un ordinateur portable. Dans cet ordinateur, il y a un graphique de navigation qui montre mon

through the water. There is an icon on the side, a tool bar, that says GPS okay, and I have seen that GPS green light say "GPS okay" and that little green boat is not moving.

It is a computer; they freeze up. Probably almost everyone in this room knows about computers and how frustrating they can be at times. It is the same with using a GPS.

Senator Cochrane: Therefore, it is not a safety feature as such then?

Mr. Bergh: I would say anything that aids navigation is a safety feature. It is another tool in the tool box.

Senator Cochrane: However, you are not confident enough for it to be the be-all and end-all instrument?

Mr. Bergh: Absolutely not.

Senator Cochrane: Are there certain geographical locations in B.C. that require staffing more so than other stations?

Mr. Bergh: The whole system is a network of light stations. I think it has been stripped almost as far as it can be. You have a system of light stations that encircle the coast in British Columbia and, when you pull one of those out, it leaves another hole. If you pluck them here and there, pretty soon you do not have a network of light stations anymore; you just have a light here and a light there. It certainly would never provide the same service that is provided now.

Senator Cochrane: You just said there were three or four already taken out.

Ms. Collins: Nine.

Senator Cochrane: Nine already taken out. What happens there? You have nine lighthouses already gone, right?

Mr. Bergh: I think there are more than nine light stations already gone.

Senator Cochrane: How are the people on the sea making out now?

Mr. Bergh: They are coping with it. You just have to deal with what you have to deal with. The more the better. The weather information is vital, so the more good weather information you can get, especially in the winter months, the better it is for safety. Quite often, during the winter months, you will get storm warnings and gale warnings, one after the other.

There are people who have to provide commerce. They are working people; they do not have jobs. They have to go out and harvest a tree or a fish to make money to feed their families. Those who sit at a dock and, even with storm warning after storm warning, if they have accurate weather information, they can track weather down the coast. If there is a hole in the weather, bingo, everyone's boats are moving and airplanes are flying.

petit bateau, sous forme d'une petite icône verte, se déplaçant sur l'eau. Il y a aussi sur le côté une icône, une barre d'outils, qui confirme que le GPS fonctionne bien; j'ai déjà vu des situations où cette petite lumière verte indiquait que le GPS fonctionnait bien, mais le petit bateau vert restait immobile.

C'est un ordinateur, et il arrive que les ordinateurs gèlent. J'imagine que tout le monde ici connaît les ordinateurs et sait à quel point ils peuvent parfois être frustrants. Cela peut aussi arriver avec le GPS.

Le sénateur Cochrane : Ce n'est donc pas un dispositif de sécurité, à proprement parler?

M. Bergh: Je dirais que tous les dispositifs qui facilitent la navigation sont des dispositifs de sécurité. Mais ce n'est qu'un outil de plus dans la trousse.

Le sénateur Cochrane: Mais vous ne lui faites pas suffisamment confiance en tant qu'outil central et indispensable?

M. Bergh: Certainement pas.

Le sénateur Cochrane: Est-ce que certaines stations de la Colombie-Britannique ont besoin de plus d'employés que d'autres, en raison de leur situation géographique?

M. Bergh: Notre système est un réseau de phares. Je ne crois pas qu'on puisse le réduire davantage. C'est un système de phares qui occupe toute la côte de la Colombie-Britannique, et, si on enlevait un phare, cela ferait un trou. Si on en retranchait par-ci par-là, on n'aurait bientôt plus de réseau de phares. Il y aurait simplement un phare ici et là. Ce serait certainement impossible de fournir les mêmes services qu'aujourd'hui.

Le sénateur Cochrane : Vous venez de dire qu'on en a déjà supprimé trois ou quatre.

Mme Collins: Neuf.

Le sénateur Cochrane: On en a déjà supprimé neuf. Qu'est-ce qui se passe? Vous venez de perdre neuf phares, c'est bien cela?

M. Bergh: Je crois que nous en avons déjà perdu plus que neuf.

Le sénateur Cochrane : Comment est-ce que les marins se débrouillent, maintenant?

M. Bergh: Ils s'arrangent. Il faut se débrouiller avec ce qu'on a. Mais plus il y en a, mieux c'est. Les informations météo sont essentielles, et, l'hiver en particulier, c'est toujours plus sûr d'avoir le plus possible d'informations météorologiques. Souvent, pendant l'hiver, les avis de tempête et les avis de coup de vent se succèdent.

Il y a des gens qui doivent faire du commerce. Ils travaillent, mais ils n'ont pas, à proprement parler, un emploi. Pour gagner de l'argent et nourrir leur famille, ils doivent arriver à couper des arbres ou à pêcher des poissons. Ils vont sur le quai et, malgré les avertissements de tempête, ils attendent; quand ils obtiennent des informations météo précises, ils peuvent savoir où se rendre le long de la côte. Quand il y a une éclaircie, ils ne perdent pas une

Then, as a front comes in, it gets relayed down or up the coast, whichever way it is coming, and people start buttoning things up.

Senator Raine: Fourteen light stations are unstaffed. Nine are automated already.

The Deputy Chair: Fourteen have been de-staffed and automated in B.C., according to our information.

Senator Poirier: Thank you for the presentation. I have a couple of questions. Basically, Nova Scotia, Prince Edward Island and New Brunswick currently do not have any manned lighthouses. B.C. and Newfoundland still have some. I am not sure which of you said this, but someone said that there was a difference between Nova Scotia, Prince Edward Island and New Brunswick compared to Newfoundland and B.C. Could you comment on that for me?

To clarify, in New Brunswick, P.E.I and Nova Scotia, there are no manned lighthouses now. B.C. and Newfoundland still have them. One of you said there was a difference between the two. Could you comment on that?

Mr. Bergh: Road access and communities are probably the two biggest points. There are three light stations in B.C. that you can drive to and the rest of them are accessible via boat or helicopter. They are in remote communities. Hopefully, when the committee comes to British Columbia, a few of you will get the opportunity to get a ride in a helicopter or float plane and see how vast that coast is.

I was talking to a pilot who flies out of Port Hardy and Coal Harbour. He flies in the wintertime to Bella Bella and beyond in a day and comes back. The only people he talks to are the people at Bella Bella Airport and lightkeepers. He does not even see anyone else. The vastness is unbelievable. You have to see it to believe it. In the wintertime, it is not really a nice place to be, unless the weather is good, and the weather is not usually very good.

Ms. Collins: For clarification, there is a staffed lighthouse in New Brunswick.

Senator Poirier: It will stay staffed, according to our information.

From my understanding, the only big difference now is on the land and not on the water. You are saying that B.C. is more remote, it is more difficult for people to get there, the roads are not there, and it is more rural.

I am trying to ask whether you think that the mariners in Nova Scotia, Prince Edward Island and New Brunswick feel they have a lost service compared to what the people in B.C. and Newfoundland are getting. You highlighted all the services the lightkeepers are giving now: Weather information, search and

minute : les bateaux et les avions sont partis. Puis, quand le front se déplace, les informations sont diffusées à tous ceux qui se retrouveront sur son chemin, le long de la côte. Alors les gens commencent à s'abriter.

Le sénateur Raine: Il y a donc 14 phares qui n'ont plus d'effectifs, dont neuf qui sont déjà automatisés.

Le vice-président : Il y a 14 phares qui n'ont plus de personnel et qui ont été automatisés, en Colombie-Britannique, selon les informations que nous avons reçues.

Le sénateur Poirier: Merci de votre exposé. J'ai une ou deux questions. Essentiellement, il n'existe plus de phares gardés en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Il en reste quelques-uns en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. Je ne me rappelle plus qui de vous a dit cela, mais quelqu'un a dit que la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick étaient différents de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique. Est-ce que quelqu'un peut m'en dire plus?

Pour être plus clair, il n'y a pas à l'heure actuelle de phare gardé au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, mais il y en a encore en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. L'un de vous a dit qu'il y avait une différence. Pourriez-vous commenter?

M. Bergh: Les deux aspects les plus importants ont probablement trait à l'accès routier et aux collectivités. Il existe en Colombie-Britannique trois phares auxquels on peut accéder par la route; pour se rendre aux autres, il faut prendre un bateau ou un hélicoptère. Ils sont situés dans des collectivités éloignées. Nous espérons que, lorsque votre comité se rendra en Colombie-Britannique, quelques-uns des membres auront la chance de faire un tour d'hélicoptère ou d'hydravion pour voir de leurs propres yeux à quel point la côte est vaste.

Je me suis entretenu avec un pilote qui effectue des vols à partir de Port Hardy et de Coal Harbour. Il se rend à Bella Bella et même plus loin, l'hiver, et fait l'aller-retour en un jour. Les seules personnes à qui il parle sont les employés de l'aéroport de Bella Bella et les gardiens de phare. Il ne voit personne d'autre. Cette immensité est incroyable. Il faut le voir pour le croire. L'hiver, cependant, ce n'est pas vraiment un endroit agréable, sauf s'il fait beau, mais il ne fait en général pas très beau.

Mme Collins : J'aimerais préciser qu'il y a au Nouveau-Brunswick un gardien de phare.

Le sénateur Poirier: Et selon les informations dont nous disposons, il y aura toujours un gardien dans ce phare.

Selon ce que j'ai compris, la grande différence a trait à ce qui se passe non pas sur l'eau, mais sur terre. Vous dites que les phares de la Colombie-Britannique sont plus éloignés et qu'il est plus difficile pour les gens de s'y rendre, parce qu'il n'y a pas de route, et que ce sont des régions plus rurales.

J'aimerais savoir si vous pensez que les marins de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick estiment recevoir moins de services que les gens de Colombie-Britannique et de Terre-Neuve. Vous avez parlé des services fournis actuellement par les gardiens : information météorologique,

rescue if needed and emergency services. Given they are de-staffed in Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island, and because you find that these are the points that are crucial to not de-staff them in Newfoundland and B.C., do you feel that other maritime provinces are at a loss of services now?

Mr. Bergh: They could be. I have not been there. I have not talked to the fishermen there. I think it is a lot more populated on those coasts. I have been down the St. Lawrence and Gaspé Peninsula. There are beautiful light stations there, one after another, but it is a pretty wide open coast and there is a highway that goes right beside it.

There certainly is not a highway going up Vancouver Island. Every now and again, a road pokes its nose out to the coast, but they are fairly rare. I think the Canadian public is at a loss, because I have been sent pictures of some of the light stations which are in total disrepair in the Province of Nova Scotia. It is sad to see "before and after" pictures of what was a beautiful light station, which is now a total wreck.

Senator Poirier: Do you feel that the fishermen, whether on big or small vessels, are not being kept up to date as quickly with weather warnings because the stations are automated?

Mr. Bergh: Are you asking about all of Canada?

Senator Poirier: Yes.

Mr. Bergh: I would have to guess, yes, but I do not know what they have for weather information. If I look at a map of Nova Scotia, I see many towns all the way around the island. Maybe there are other ways to get weather information, such as airports or community dock people. There are many possibilities.

Ms. Collins: In some instances, they get weather reports from Coast Guard vessels, as I had indicated. I have said before, and it is probably worth repeating: The Transportation Safety Board has a report out in which they raise concerns about the increased number of accidents over the last few years involving small vessels and fishing vessels. It would be worth finding out whether that might shed light on the questions that you are asking.

Senator Poirier: What would the different roles be of lightkeepers in an automated lighthouse and lightkeepers in one that is not automated?

Mr. Bergh: Virtually nothing. The job of taking care of a light is only a minimal part of the job that we do, especially today when there are no beautiful Fresnel lenses floating on a pool of mercury that have to be polished on a daily basis. These days, you ensure that the lens is clean and there are good electrical connections. That does not take much time. Believe me, a lightkeeper's day is busy with buildings to maintain, landscaping to maintain and

recherche et sauvetage au besoin, services d'urgence. Les phares de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont plus de gardiens, et vous dites que ces services sont essentiels et que c'est la raison pour laquelle il ne faudrait pas supprimer les postes de gardiens à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique. Pensez-vous que les autres provinces maritimes, de nos jours, ne reçoivent pas assez de services?

M. Bergh: C'est possible. Je n'y suis jamais allé. Je n'ai pas parlé aux pêcheurs de ces régions. Je crois que les côtes, dans ces provinces, sont beaucoup plus peuplées. J'ai déjà parcouru le Saint-Laurent et visité la péninsule gaspésienne. J'y ai vu de magnifiques phares, et j'en ai vu beaucoup, mais cette côte est assez dégagée, et une route la longe d'un bout à l'autre.

Évidemment, aucune route ne longe les côtes de l'île de Vancouver. Il y a de temps à autre une petite route qui débouche sur la côte, mais c'est plutôt rare. Je crois que les Canadiens ne savent plus quoi faire; j'ai vu des photos de quelques-uns des phares de la Nouvelle-Écosse qui sont aujourd'hui tout à fait en ruine. Malheureusement, on peut voir de quoi avaient l'air, « avant et après », ces magnifiques phares qui sont aujourd'hui délabrés.

Le sénateur Poirier: Pensez-vous que les pêcheurs, qu'ils naviguent sur de petits ou de grands bateaux, ne sont pas tenus au courant des avertissements météo aussi rapidement en raison de l'automatisation des phares?

M. Bergh : Voulez-vous dire pour tout le Canada?

Le sénateur Poirier : Oui.

M. Bergh: J'imagine que oui, mais je ne sais pas quelles sont leurs autres sources d'information. Sur la carte de la Nouvelle-Écosse, on voit qu'il y a de nombreux petits villages situés tout autour de l'île. Il y a peut-être d'autres façons d'obtenir des renseignements météo, par exemple en s'adressant au personnel des aéroports ou des quais communautaires. Il y a toutes sortes de façons.

Mme Collins: Dans certains cas, ils reçoivent les bulletins météo des navires de la Garde côtière, comme je l'ai indiqué. Je l'ai déjà dit, mais cela vaut probablement la peine de le répéter: le Bureau de la sécurité des transports a publié un rapport qui fait état de préoccupations sur le nombre croissant d'accidents impliquant de petites embarcations et des bateaux de pêche au cours des dernières années. Il serait peut-être utile d'étudier la question; on y trouverait peut-être réponse à vos questions.

Le sénateur Poirier : Pourriez-vous m'expliquer la différence entre le rôle d'un gardien qui travaille dans un phare automatisé et celui du gardien qui travaille dans un phare qui n'est pas automatisé?

M. Bergh: Il n'y a à peu près aucune différence. L'entretien du phare proprement dit, le signal lumineux, n'occupe qu'une toute petite partie de notre journée de travail, surtout aujourd'hui, puisqu'on n'a plus à polir chaque jour ces magnifiques lentilles de Fresnel, qui flottaient sur un bassin de mercure. Aujourd'hui, il faut s'assurer que la lentille est propre et que la connexion électrique est bonne. Cela ne prend pas beaucoup de temps.

docks to fix. With just a couple of people working and five buildings and a government industrial facility to take care of, it is a busy place to be. There is lots of work to do every day.

Senator Poirier: Basically, the issue is not whether the light is automated. Rather, the issue is whether we need to have a lighthouse with lightkeepers to continue the other services. You are telling me that there is no difference between the roles and responsibilities of a lightkeeper in an automated lighthouse and a lightkeeper in one that is not automated. It is not the light in the lighthouse that we are discussing, but the work of the lightkeeper in the lighthouse. Am I right?

Mr. Bergh: We are talking about the role of a lightkeeper. After this meeting is over, you can read our job description as provided by the Coast Guard. You will see the variety of jobs that we are tasked with. It is quite a long list. As well, we are ready at a moment's notice to drop what we are doing and assist people with whatever might come up. Sometimes people who are hurt will come to the lightkeeper. The Coast Guard helicopter might drop in on the station and have a job for the lightkeeper to do. You never know from one day to the next what will happen.

Senator Poirier: There is no difference to you whether the light is automated. The importance is to keep the lightkeepers in the lighthouses.

Mr. Bergh: Absolutely.

The Deputy Chair: We intend to look at some of the automated stations, for your information. We will have that opportunity. As well, we will have the opportunity to seek the log records from the Coast Guard that you mentioned. We have been assured of their cooperation. All of these comments are helpful to us in our work.

Senator MacDonald: I look forward to going through your submissions. We received them about the same time as we sat down. They might illuminate the subject further and I look forward to reading them.

Mr. Bergh, I have one question you might be able to answer because you have been around lighthouses for a long time. With regard to the functionality of the lighthouses, the power of the light and the ability of the lighthouse to do its job, do you see an appreciable difference in the functionality of an automated lighthouse as opposed to the old fashioned light?

Mr. Bergh: I could not have put it better than the letter from the skipper of the ferry that goes from Alaska to Seattle. On a dirty night of rain, sleet and snow, he was able to pick out Greene Island Light Station. Having a full load of passengers, he felt a great sense of security knowing where he was without having to put his trust entirely in a wheelhouse full of electronics. When you reduce the power of the light, you reduce the sense of security that skippers will feel.

Senator MacDonald: Of all the lights that have been automated, is there a substantial difference in the power of them compared to the previous ones?

Croyez-moi, les gardiens de phare passent leur journée à entretenir l'édifice, le terrain et les quais. Et ils sont très occupés, puisqu'ils ne sont pas nombreux et qu'ils doivent prendre soin de cinq édifices et d'une installation industrielle du gouvernement. Il y a beaucoup de travail à faire, tous les jours.

Le sénateur Poirier: Au fond, il ne s'agit pas de savoir si le phare est automatisé. Il s'agit plutôt de savoir si nous avons besoin que des gardiens de phare continuent à offrir d'autres services. Vous me dites que les rôles et les responsabilités des gardiens des phares automatisés et des gardiens des autres phares ne sont pas différents. Nous ne parlons pas du signal lumineux des phares, mais du travail des gardiens de phare. C'est bien cela?

M. Bergh: Nous parlons du rôle des gardiens de phare. Quand la réunion sera terminée, vous pourrez lire la description de tâches fournie par la Garde côtière. Vous verrez la diversité des tâches dont nous sommes chargés. La liste est assez longue. En outre, nous devons être prêts à abandonner sur-le-champ ce que nous faisons pour aller porter secours, le cas échéant. Parfois, des gens blessés viennent au phare. L'hélicoptère de la Garde côtière peut arrêter au phare et demander au gardien de faire quelque chose. On ne sait jamais, d'un jour à l'autre, ce qui arrivera.

Le sénateur Poirier: Il n'y a donc pas de différence, pour vous, si le phare est automatisé. L'important, c'est que le phare soit gardé.

M. Bergh: Tout à fait.

Le vice-président: Nous avons l'intention de visiter certains des phares automatisés, en passant. Nous aurons cette occasion. Nous aurons également l'occasion de consulter les registres de la Garde côtière dont vous avez parlé. On nous a assurés de sa coopération. Tous ces commentaires nous aident à faire notre travail.

Le sénateur MacDonald: J'ai bien hâte de pouvoir examiner vos documents. Nous les avons reçus à peu près au moment où nous sommes arrivés. Ils pourraient nous éclairer davantage sur le sujet, et c'est pourquoi j'ai hâte de les lire.

Monsieur Bergh, j'aimerais vous poser une question. Je crois que vous pourrez y répondre, parce que cela fait longtemps que vous travaillez dans un phare. En ce qui concerne les fonctions des phares, la puissance du signal lumineux et la capacité du phare à faire ce qu'on attend de lui, voyez-vous une différence appréciable entre la fonctionnalité des phares automatisés et celle des phares classiques?

M. Bergh: Je ne pourrais pas mieux le dire que le patron du traversier qui va de l'Alaska à Seattle l'a dit dans une lettre. Un soir, où il y avait de la pluie, de la pluie verglaçante et de la neige, il a réussi à voir le phare de Greene Island. Il avait pris un maximum de passagers et se sentait beaucoup plus en sécurité à l'idée qu'il n'en était pas réduit à se fier à un poste de barre plein d'instruments électroniques. Quand vous réduisez la puissance du signal lumineux, vous réduisez aussi le sentiment de sécurité que les capitaines éprouvent.

Le sénateur MacDonald: Parmi les phares qui ont été automatisés, avez-vous vu une différence importante de leur puissance comparativement à la puissance des phares classiques?

Mr. Bergh: Yes. They reduce the wattage of the lamp, thus reducing the power of the light. Having said that, on a perfect night, they work reasonably well, but once the weather deteriorates, the lack of power in the light does not allow it the full range. Also, the light does not cut through the fog or mist like an old light could.

Senator MacDonald: Of course, that is a different subject as to whether the light needs to be manned in order to be powerful.

With regard to your 27 years as a lighthouse keeper, you said that light stations are an important contribution to Canadian sovereignty, public safety for recreational boaters, monitoring sea planes, marine traffic and assist in the interdiction of smuggling. Over your 27 years at lighthouse stations, how much of the above have you been involved with?

Mr. Bergh: Just before I moved into Cape Beale Light Station, there was a drug bust. The RCMP was using Cape Beale as the staging point. I do not know how instrumental the lightkeeper was in that but we monitor airplanes on a continual basis. When airplanes go by, you take a mental note of it. When you see a Cessna 172 with a yellow stripe on it fly by, you remember it. You do not always log it but you remember when it went by.

Senator MacDonald: How often have you felt compelled to call the authorities about information you heard or suspicious activity that you saw?

Mr. Bergh: Three times.

Senator MacDonald: Did they pan out?

Mr. Bergh: One summer at dawn, about 4:30 a.m., I saw smoke over an island where there should not be smoke. I investigated and found the burned hull of a boat. Before I left, I saw a small boat travelling close to the beach, which I reported to the RCMP. Another time, I pulled into a bay and after I left, some young lads trashed the place. I found out about it and reported it to the RCMP. Another time, someone spotted a flashlight flashing in the middle of Johnson's Straits at one or two o'clock in the morning. We went out to investigate. It was reported to us and we went out and had a look and found a couple of kids in a boat. It did look like they had more fishing gear than they should have had and we did not twig on it until the next morning, but the RCMP were waiting for them when they pulled into Campbell River.

Senator MacDonald: From my point of view, being a Nova Scotian and being from a small community that still has a light station, I do not know any active lightkeepers in my hometown any more. I know a few former lighthouse keepers.

The major complaint seems to be the one I raised, which is the relatively strength of the light in certain weather conditions. In regard to the effect of automation in Nova Scotia, and this may change, we want to spend time and speak to some people there as well. We may have a more informed opinion on this in a few

M. Bergh: Oui. Ils ont réduit le wattage de l'ampoule, ce qui réduit la puissance de la lumière. Cela dit, quand le temps est parfait, par une belle nuit, ils fonctionnent assez bien, mais, lorsque les conditions météo se détériorent, le signal n'est pas à puissance maximale. En outre, ce signal ne traverse pas la brume ou le brouillard comme les anciens signaux le pouvaient.

Le sénateur MacDonald : Mais, bien sûr, cela ne veut pas dire qu'il faut un gardien de phare pour augmenter la puissance du signal.

En ce qui concerne vos 27 années d'expérience à titre de gardien de phare, vous avez dit que les phares sont une contribution importante à la souveraineté du Canada, à la sécurité publique des plaisanciers, au contrôle des hydravions et du trafic maritime et à la lutte contre la contrebande. Dans vos 27 années de service comme gardien de phare, dans quelle mesure avez-vous participé à toutes ces activités?

M. Bergh: Juste avant que je m'installe au phare de Cape Beale, il y a eu une saisie de drogue. La GRC avait échafaudé cette opération à partir de Cape Beale. Je ne sais pas quel rôle le gardien a joué, mais nous assurons un suivi continuel des aéronefs. Quand un avion passe, nous l'avons en mémoire. Quand on voit passer un Cessna 172 avec une bande jaune, on s'en souvient. On ne l'inscrit pas toujours au registre, mais on se souvient de son passage.

Le sénateur MacDonald : Combien de fois avez-vous ressenti le besoin d'appeler les autorités pour leur donner des informations que vous avez entendues ou signaler des activités suspectes que vous avez vues?

M. Bergh: Trois fois.

Le sénateur MacDonald : Est-ce que cela a donné des résultats?

M. Bergh: Un été, le matin, vers 4 h 30, j'ai vu de la fumée s'élever d'une île alors qu'il n'aurait pas dû y en avoir. J'ai mené une petite enquête et j'ai découvert la coque brûlée d'un bateau. Avant de quitter les lieux, j'ai vu une petite embarcation qui naviguait près de la plage, et je l'ai signalée à la GRC. Une autre fois, je suis entré dans une baie, et, après mon départ, des jeunes ont saccagé l'endroit. Je l'ai découvert et j'ai également signalé cela à la GRC. Une autre fois, quelqu'un a vu briller une lampe de poche au beau milieu du détroit de Johnson à une heure ou deux du matin. Nous sommes allés y voir de plus près. Quelqu'un nous avait signalé la situation, et nous sommes partis pour jeter un coup d'œil; nous avons trouvé deux jeunes dans une embarcation. Ils semblaient avoir plus d'équipement de pêche que nécessaire — chose qui ne nous est venue à l'idée que le lendemain matin —, mais la GRC les attendait lorsqu'ils sont rentrés à Campbell River.

Le sénateur MacDonald : Je viens d'une petite collectivité de la Nouvelle-Écosse où il y a encore un phare et à mon avis, il n'y a plus de gardien dans ma ville natale. Je connais quelques anciens gardiens.

Ce dont on semble se plaindre le plus souvent, comme je l'ai déjà souligné, c'est la puissance relative du signal lumineux dans certaines conditions météorologiques. En ce qui concerne les répercussions de l'automatisation des phares, en Nouvelle-Écosse, et cela pourrait changer, nous voulons prendre le temps de parler

months, but there does not seem to be a lot of empirical evidence to suggest that, in terms of its influence on navigation, there is any particular change, negative or positive, in regard to how light stations serve those who sail in and out of the ports along the coastline.

This is the thing we are trying to get at. The experience in Nova Scotia is that automation for the most part, broadly, generally has not had any real negative effect. I do not think the coastline of Nova Scotia is particularly different. I know there are more places that are isolated in British Columbia. There is no question about that. In regard to Newfoundland, I think all the light stations in Newfoundland are accessible by road, as they are in Nova Scotia, except for the ones that are offshore, of course.

I look forward to going through this material. I will keep an open mind. If you have some empirical evidence in terms of the other services that are applied, that you think apply and how they have been used to a positive effect, I would like to see something solid that I can assess.

Mr. Bergh: Absolutely. There is a bay in northern Nova Scotia; I guess it is on Cape Breton, and heads out to Cabot Strait. Is that Digby? I am trying to think of the name.

Senator MacDonald: That is the other end of the province.

Mr. Bergh: I am trying to remember the name.

Senator MacDonald: Would it be Bay St. Lawrence?

Mr. Bergh: No, it heads out into Cabot Strait. I could dig it up on the map. I cannot remember what it was. There is a little bay and a light on each side of the gut to go in there. I got an email from somebody there, and they put two little solar-powered lights on there that blink once every 20 seconds for half a second. He was complaining about the dimness of it. Then when the seas are up there — they fish for halibut and lobster around there — they have to run through this gut and they do not like it.

Senator MacDonald: I suppose that is the point I was making, too. The major complaint I hear at home is the strength of the lights in certain weather conditions — not particularly that they are automated. I do not hear that complaint much today.

Mr. Bergh: I will try to get you some more solid information.

Senator Raine: I am not from the coasts but I am aware of the lighthouse issue probably more than most people think.

à quelques personnes de cette province, également. Nous allons peut-être avoir une opinion plus éclairée sur ce sujet dans quelques mois, mais il ne semble pas qu'il y ait beaucoup de preuves tangibles indiquant, au chapitre de l'incidence sur la navigation, qu'il y a eu des changements particuliers, négatifs ou positifs, quant à la façon dont les phares aident les marins qui fréquentent les ports le long de la côte.

C'est ce que nous cherchons à établir. L'expérience de la Nouvelle-Écosse montre que l'automatisation, dans la plupart des cas, n'a généralement pas eu de véritables effets négatifs. Je ne crois pas que le littoral de la Nouvelle-Écosse soit particulièrement différent. Je sais qu'il y a plus d'endroits isolés en Colombie-Britannique. Je ne remets pas ce fait en question. En ce qui concerne Terre-Neuve, je crois que tous les phares de Terre-Neuve sont accessibles par la route, tout comme ceux de la Nouvelle-Écosse, sauf les phares situés en mer, évidemment.

J'ai bien hâte de pouvoir prendre connaissance de tous ces documents. Je garderai l'esprit ouvert. Si vous pouvez me donner des preuves tangibles concernant les autres services qui sont offerts, qui devraient être offerts, à votre avis, et qui ont eu des résultats positifs, j'aimerais bien avoir des preuves solides que je pourrai évaluer.

M. Bergh: Tout à fait. Il y a dans le nord de la Nouvelle-Écosse une baie; je crois que c'est sur le Cap Breton, et elle donne sur le détroit de Cabot. Est-ce que c'est Digby? J'essaie de me souvenir de son nom.

Le sénateur MacDonald : C'est à l'autre bout de la province.

M. Bergh: J'essaie de me souvenir du nom.

Le sénateur MacDonald : Est-ce que ce serait la baie St-Lawrence?

M. Bergh: Non, elle donne directement sur le détroit de Cabot. Je pourrais vérifier sur une carte, je ne me rappelle plus comment elle s'appelle. Il y a une petite baie et un passage, un goulet, avec une lumière de chaque côté pour y passer. J'ai reçu un courriel de quelqu'un là-bas. Il y a deux lumières à énergie solaire qui émettent un signal d'une demi-seconde toutes les 20 secondes. La personne qui m'a envoyé ce courriel se plaignait du fait que la lumière était faible. Quand la mer est haute — les gens y pêchent le flétan et le homard —, ils doivent emprunter ce passage et ils n'aiment pas ça.

Le sénateur MacDonald : C'est à peu près ce que je voulais dire, moi aussi. La principale plainte que j'entends, chez moi, concerne la puissance de la lumière dans certaines conditions météo — ce n'est pas tant que les phares soient automatisés. Je n'entends pas beaucoup les gens se plaindre de cela aujourd'hui.

M. Bergh: J'essaierai de réunir et de vous donner des renseignements plus solides.

Le sénateur Raine : Je ne viens pas de la côte, mais je suis probablement mieux informée sur la question des phares que la plupart des gens ne le croient. I would like you to expand a little on the problems that have been experienced with the automated weather stations. Obviously, weather is very crucial, especially along the B.C. coast, and I know that the reliability of a human in one spot is completely different from what you get from an automated weather station.

Mr. Bergh: For the last few weeks, a couple of lightkeepers have been tracking that. I did not bring the spreadsheets with me, but there have been quite a few sites on there that are unavailable, missing and partial information. Some of them have wind speed, and some of them have wind speed and swell height and one of those would be missing.

I can gladly forward you those if you want and you can have a look at them. I did not bring the spreadsheet. I have been so busy in the last few days making this presentation that I did not go through those spreadsheets and make an analysis of them.

Senator Raine: Your presentation was excellent and raises questions, at least for me. It is not just the light. It is the fact that there is a person there who makes it very valuable. I would like to see that. It would be helpful.

I also wonder whether you can comment on the incident with the ferry that went aground a year-and-a-half-or-so ago. I do not believe it had anything to do with lights.

Mr. Bergh: I think it might have had something to do with lights in the wheelhouse. I fish on seine boats that are 70 feet long and when I take a wheel watch I cover all that stuff up. I turn the radar right down to nothing at night time, put a jacket or something over the GPS plotter, and then make sure all the lights are down so you can see something. I can imagine that they must have had a lot of bright lights in there or no one was watching the wheel to run a ferry into a rock bluff. I do not know what the Transportation Safety Board came up with there.

Senator Raine: Does that route have lighthouses on it?

Mr. Bergh: There are a few. There are none on Gill Island. I think they have fixed aids along the beach there.

Senator Raine: At night, would they be relying on radar and GPS?

Mr. Bergh: Radar, GPS and navigational charts are always a good thing to track where you are at all times.

Even if the lights are far away, if they are 10 or 15 miles from light to light that are fixed aids along the beach, you will be able to know exactly where you are because you will have your chart. Even if all these fancy electronics are not working, you will have your chart, your compass and you will have a clock. Most people are professional enough to be able to navigate in the old way. If something breaks down and the boat is still running, they should be able to make themselves home with no problem.

Senator Raine: My next question is for Ms. Collins.

J'aimerais en entendre un peu plus sur les problèmes que vous avez connus à l'égard des phares automatisés. De toute évidence, les conditions météorologiques sont un aspect crucial, en particulier le long de la côte de la Colombie-Britannique, et je sais qu'une présence humaine à un endroit donne beaucoup plus de fiabilité que ne le peut un phare automatisé.

M. Bergh: Ces dernières semaines, quelques gardiens ont pris des notes à ce sujet. Je n'ai pas apporté les tableaux avec moi, mais il y a plusieurs endroits pour lesquels les informations ne sont pas disponibles, manquent ou sont incomplètes. Dans certains cas, on note la vitesse du vent, dans d'autres, la vitesse du vent et la hauteur de la houle, et, parfois, un des deux aspects manque.

Je vous enverrai ces documents avec plaisir, si vous le voulez, pour que vous puissiez les étudier. Je n'ai pas apporté les tableaux. J'ai été si occupé ces derniers jours par la préparation de mon exposé que je n'ai pas eu le temps d'étudier en détail ces tableaux.

Le sénateur Raine: Votre exposé était excellent, et il soulève bien des questions, du moins pour moi. Il ne s'agit pas seulement des phares. Il s'agit du fait qu'il y a dans ces phares un gardien qui lui confère une grande valeur. J'aimerais voir cela. Ce serait utile.

Je me demande également si vous pouvez commenter l'incident du traversier qui s'est échoué il y a environ un an et demi. Je crois que cela n'avait rien à voir avec les phares.

M. Bergh: Je crois que cela était peut-être lié à la lumière dans le poste de barre. Je pêche sur un bateau senneur de 70 pieds, et, quand je prends mon tour de garde au gouvernail, je couvre tout. La nuit, je règle la luminosité du radar au minimum, je jette un manteau ou quelque chose d'autre sur le GPS, et je m'assure que toutes les lumières sont éteintes: ainsi, on peut voir quelque chose. Je peux imaginer que, si le traversier a percuté la falaise, c'est qu'il devait y avoir beaucoup de lumière forte dans le poste de barre, ou que personne ne surveillait le gouvernail. Je ne sais pas quelles ont été les conclusions du Bureau de la sécurité des transports.

Le sénateur Raine : Est-ce qu'il y a des phares sur cette route?

M. Bergh: Il y en a quelques-uns. Il n'y en a pas sur l'île Gill. Je crois qu'il y a des aides fixes le long de la plage, à cet endroit.

Le sénateur Raine : La nuit, est-ce qu'il faut utiliser un radar et un GPS?

M. Bergh: Les radars, les GPS et les cartes de navigation sont toujours utiles pour savoir où on est en tout temps.

Même quand les lumières sont éloignées, par exemple quand les aides fixes sont à 10 ou à 15 milles les unes des autres, le long d'une plage, on peut savoir exactement où l'on se trouve parce qu'on a sa carte marine. Et quand tous ces joujoux électroniques ne fonctionnent pas, il faut avoir une carte, une boussole et une horloge. La plupart des gens font preuve de professionnalisme et sont capables de naviguer à l'ancienne. Si quelque chose brise et que le bateau avance toujours, ils devraient pouvoir trouver le moyen de rentrer chez eux sans problème.

Le sénateur Raine : Ma prochaine question s'adresse à Mme Collins.

I had a glance at your information on the job description and it is pretty amazing. This is not an easy job. If you have to find people to fill these jobs when they become vacant, how difficult is it?

Ms. Collins: I do not believe in the past it has been very difficult to staff these jobs. One of the problems, obviously, is these are the lowest-paid jobs, but certainly it takes a certain person to work on a light station. There is a dedication there and I believe there is a lot of interest among mariners to do this job. Many, like Mr. Bergh, are also fishers and have been around that lifestyle.

Until recently, when the Coast Guard started bringing in only people on short term or even casual workers, we have not had any great problem with staffing the lights.

Senator Dallaire: When I was in the army, one of the things we dreaded the most would be someone coming to our regiment and saying, "Hi, I am from Ottawa, and I am here to help you."

I am going to use the Ottawa civil servant perspective of this, which is often very cold and calculated because of how they perceive the responsibilities so they divide things into three. Something must be done that is essential, is necessary, or is nice to have.

You have a department that will be hitting budget reductions. It has 114 PYs that it could probably use somewhere else because it has other jobs that are not filled, or it can use that as the reduction that they have to do to meet the budget. I asked the commissioner of the Coast Guard, "If the lighthouse people do not do all these jobs, then to whom are you handing it off? If you are going to save a whack of money, or whatever amount of money, by taking the people away and yet these jobs are essential — that is, you feel it is essential; I am not sure they do — someone else has to do it." They had no answer to that. They did not tell us that they had negotiated with another department to take over the weather or anything like that.

Taking away the light aspect, do you believe that those jobs there are essential to the well-being of Canadians in those isolated areas where we anticipate more activity? Are they necessary or are they nice to have?

Mr. Bergh: They are essential.

Senator Dallaire: Without a doubt in your mind?

Mr. Bergh: Without a doubt in my mind. That is why I am here.

Senator Dallaire: If the department closes down the lighthouses that are manned, they will have to find someone else to pick up all those jobs.

J'ai jeté un coup d'œil sur les informations qui figurent dans la description de travail, et j'ai trouvé cela assez épatant. Ce n'est pas un travail facile. Quand un de ces postes devient vacant, à quel point est-il difficile de le doter?

Mme Collins: Je ne crois pas qu'on ait déjà eu dans le passé beaucoup de mal à pourvoir ces postes. L'un des problèmes, évidemment, c'est que ce sont des emplois parmi les moins bien rémunérés, mais il est évident que ce n'est pas tout le monde qui peut travailler comme gardien de phare. Les gardiens sont des gens dévoués, et je crois que les marins sont très intéressés par ce travail. Bien souvent, comme dans le cas de M. Bergh, ce sont également des pêcheurs, et ils ont toujours mené ce type de vie.

Jusqu'à tout récemment, jusqu'au moment où la Garde côtière a commencé à employer des gardiens de courte durée ou même des travailleurs occasionnels, nous n'avons pas eu beaucoup de difficultés à combler les postes de gardiens de phare.

Le sénateur Dallaire: Quand j'étais dans l'armée, ce que nous redoutions le plus, c'était que quelqu'un arrive dans notre régiment en disant: « Bonjour! Je viens d'Ottawa, et je suis ici pour vous aider. »

Je vais envisager la question selon le point de vue du fonctionnaire d'Ottawa. C'est souvent une perspective froide et calculatrice, en raison de la façon dont il perçoit les responsabilités, et elle divise toujours les choses en trois : une mesure est essentielle, nécessaire ou avantageuse.

Vous faites partie d'un ministère qui doit faire face à des réductions budgétaires. Il y a dans ce ministère 114 années-personnes qui pourraient probablement être utilisées ailleurs, parce qu'il y a d'autres postes vacants, ou le ministère pourrait éliminer ces emplois de façon à boucler son budget. J'ai posé une question au commissaire de la Garde côtière : « Si les gardiens ne faisaient pas toutes ces tâches, à qui alors les confieriez-vous? Si vous pouviez économiser de l'argent, beaucoup ou un montant quelconque, en supprimant ces emplois, même si ces emplois sont essentiels — à vrai dire, c'est vous qui les jugez essentiels; je ne suis pas sûr que la Garde côtière est de cet avis —, mais il faut que quelqu'un accomplisse ces tâches. » Le commissaire n'avait pas de réponse à me donner. Il ne m'a pas dit s'ils avaient négocié avec un autre ministère pour lui confier des tâches relatives aux bulletins météo, ou d'autres choses comme cela.

Si on laisse de côté la question du phare, croyez-vous que ces emplois sont essentiels au bien-être des Canadiens qui vivent dans des régions isolées, où nous nous attendons à ce qu'il y ait plus d'activité? Ces emplois sont-ils nécessaires, ou sont-ils simplement avantageux?

M. Bergh: Ils sont essentiels.

Le sénateur Dallaire : Cela ne fait aucun doute dans votre esprit?

M. Bergh: Je n'ai absolument aucun doute à ce sujet. C'est pourquoi je suis ici.

Le sénateur Dallaire: Si le ministère ferme tous les phares gardés, il faudra trouver quelqu'un d'autre pour faire toutes ces tâches.

Mr. Bergh: Absolutely.

Senator Dallaire: It is not unusual for a department to pass the buck to another one in the process. We talked about the infrastructure and PYs, but I wanted to make sure that the requirement would have to be done by someone else and simply cannot be dropped. Is that right?

Mr. Bergh: In my way of thinking, I think essential things are dropped. You have probably seen that, too. Things that you feel are absolutely essential for the safety of Canadians have been scrapped.

Senator Dallaire: You feel this is another one?

Mr. Bergh: Yes.

Ms. Collins: The Coast Guard has a \$700-million operating budget and a \$150-million annual capital budget. We are talking about 110 lightkeepers, 4,500 employees within the Coast Guard.

We do ask why they are putting these services on the chopping block and where they will really save money. It is such a minimal cost in the overall scheme of things.

Senator Dallaire: Their estimates are about \$8 million saving, and \$8 million out of \$700 million is still significant for a small department like that because they do not have a cent to build any new ships. Their ships are rusting out and sinking. They need hundreds of millions to handle their problem.

Ms. Collins: That comes out of their capital budget for their new vessels, not out of their operating budget. The savings is a little over 1 per cent of their budget. They will save 1.4 per cent. We have heard different amounts from the Coast Guard. Whether it is \$8 million or whether it is \$5 million, it is still questionable. I do not know whether you have been provided with all the financial figures. We requested it, but we have not seen it yet.

Senator Dallaire: Thank you very much.

The Deputy Chair: We will be getting as much information as we can, you can be assured, including financial information.

I would like to wrap up with some questions that have come to mind.

A lot of attention has been given to the work description of the lighthouse keepers' attachment No. 3 furnished by Mr. Bergh. It is a draft job description dated June 2000. Is there not a more current job description?

Ms. Collins: That is the last job description. It was rewritten in the UCS format, universal classification system, when they were trying to come up with the new classification system. That never actually

M. Bergh: Certainement.

Le sénateur Dallaire: Il n'est pas inhabituel pour un ministère de profiter d'une situation pour céder ses responsabilités à un autre ministère. Nous avons parlé de l'infrastructure et du nombre d'années-personnes, mais je voulais m'assurer que quelqu'un d'autre accomplit toutes ces tâches, parce qu'on ne peut pas simplement les laisser tomber. N'est-ce pas?

M. Bergh: De mon point de vue, je crois qu'on a déjà laissé tomber des choses essentielles. Vous l'avez probablement également constaté. Des choses que l'on considère comme absolument essentielles pour la sécurité des Canadiens ont été mises au panier.

Le sénateur Dallaire : Vous pensez que c'est encore le cas?

M. Bergh: Oui.

Mme Collins : La Garde côtière dispose d'un budget de fonctionnement de 700 millions de dollars et d'un budget d'immobilisations annuel de 150 millions de dollars. Nous parlons ici d'environ 110 gardiens de phare et de 4 500 employés de la Garde côtière.

Nous voulons savoir pourquoi on met la hache dans ces services et si on fera réellement des économies ainsi. C'est un coût si minime par rapport à l'ensemble.

Le sénateur Dallaire: Le ministère estime les économies à environ huit millions de dollars, ce qui est tout de même un montant important sur un budget de 700 millions de dollars, parce que c'est un petit ministère, et qu'il n'a pas un cent pour construire de nouveaux navires. Les navires actuels sont en train de rouiller et de couler. Il leur faudrait des centaines de millions de dollars pour régler le problème.

Mme Collins: C'est le budget des immobilisations qui servirait aux nouveaux bâtiments, pas le budget de fonctionnement. Les économies représentent un peu plus de 1 p. 100 du budget. Ce sont des économies de 1,4 p. 100. La Garde côtière a donné des montants différents. Qu'il s'agisse de huit millions de dollars ou de cinq millions de dollars, on peut quand même le remettre en question. Je ne sais pas si vous avez reçu toutes les données financières. Nous les avons demandées, mais nous ne les avons pas encore vues.

Le sénateur Dallaire : Merci beaucoup.

Le vice-président : Nous allons réunir le plus d'information possible, vous pouvez en être sûr, y compris les renseignements de nature financière.

J'aimerais terminer par quelques questions qui me sont venues à l'esprit.

Nous avons accordé beaucoup d'attention à la description de tâches des gardiens de phare, la pièce jointe n° 3 présentée par M. Bergh. Cette description de tâches sommaire est datée de juin 2000. Il n'existe pas de description de tâches plus à jour?

Mme Collins : C'est la description de travail la plus récente. On l'a réécrite selon les spécifications du SCU, le Système de classification universel, quand on a essayé de mettre en place un

happened. The last classified job description was 10 to 15 years earlier than that one, but the job description that they follow is the one that has been provided to you.

The Deputy Chair: That is helpful.

The case has been made by the Coast Guard, and I think the minister — and you know we have heard from the minister — is that we have new superior technology now. The debates that occurred more than 10 years ago were based on a different time when there was not the sophisticated technology that is available today.

I did note that some of the input on automation, and so on, that you have given to us was from some time ago. The Coast Guard commissioner said that: "We have now had a further 10 years of experience where we have tracked reliability and we see no statistical difference in reliability, whether the light is automated or staffed."

Before we adjourn, I want to give you an opportunity once more to comment on that fairly clear statement from the Coast Guard perspective.

Ms. Collins: I have a couple of comments to make on that. First, we have not seen the statistics. We requested the information and we asked for copies of what was presented here. However, we do not have them so we do not know what statistics they are using.

The Transportation Safety Board raised serious concerns about the increased accidents among small vessels and fishing vessels over the last four or five years. It is important to note that the Coast Guard mandate is not just lights, horns and navigational aids. They have jurisdictional responsibilities, for example, search and rescue, environmental response, et cetera.

I would suggest you look at the Coast Guard mandate and the statutes associated with that. I think it is interesting that they continue to insist that it is about the lights and horns, but I think the mandate and the responsibility is the safety of the travelling public and the search and rescue component, the marine communications, responding to environmental issues, et cetera.

I would be happy to provide you with a response to the commissioner's comments about no statistical difference if they would provide me with a copy of the statistics to which they are referring. In the meantime, the only statistics I have is the information coming out of the Transportation Safety Board that is telling me there are increased accidents to boaters.

The Deputy Chair: Thank you. We will be looking for that information and we appreciate the advice about the Transportation Safety Board perspective as well.

Mr. Bergh, a last word on that statement?

nouveau système de classification. Il n'a jamais été appliqué. La dernière description de travail classifiée était antérieure de 10 ou 15 ans à celle-là, mais la description de travail qui est appliquée est celle que l'on vous a remise.

Le vice-président : Cela est utile.

La Garde côtière, et, je crois, le ministre — vous savez que nous avons accueilli le ministre —, ont fait valoir que nous disposons maintenant d'une nouvelle technologie supérieure. Les débats d'il y a plus de 10 ans reflètent une époque différente où n'existait pas la technologie perfectionnée qui est disponible aujourd'hui.

J'ai remarqué que certains commentaires sur l'automatisation, entre autres, que vous nous avez donnés, remontent à un certain temps. Le commissaire de la Garde côtière a dit ceci : « [...] après 10 années additionnelles, au cours desquelles nous avons pu contrôler la fiabilité des phares, nous constatons qu'il n'y a aucune différence statistique de fiabilité entre les phares automatisés et les phares qui ont un gardien. »

Avant de lever la séance, j'aimerais vous donner l'occasion encore une fois de commenter cet énoncé très clair du point de vue de la Garde côtière.

Mme Collins : J'ai quelques commentaires à faire à ce sujet. Premièrement, nous n'avons pas vu les statistiques. Nous avons demandé ces informations et nous avons demandé des copies des documents qui allaient être présentés ici. Cependant, nous ne les avons pas en main, alors nous ne savons pas quelles données statistiques ils utilisent.

Le Bureau de la sécurité des transports a soulevé de graves préoccupations concernant l'augmentation, depuis quatre ou cinq ans, du nombre d'accidents impliquant de petites embarcations et des bateaux de pêche. Il est important de souligner que le mandat de la Garde côtière ne concerne pas seulement les phares, les avertisseurs sonores et les aides à la navigation. Elle a aussi des responsabilités officielles, par exemple, en ce qui concerne la recherche et le sauvetage, les interventions environnementales, et cetera.

J'aimerais vous suggérer d'examiner le mandat de la Garde côtière et la législation connexe. Je trouve intéressant de voir que les représentants de la Garde côtière continuent à dire que son mandat est lié aux phares et aux avertisseurs sonores, parce que je crois que le mandat et la responsabilité de la Garde côtière concernent la sécurité des voyageurs ainsi que les activités de recherche et sauvetage, les communications maritimes, les interventions en cas de problème environnemental, et cetera.

Je me ferais un plaisir de réagir aux commentaires du commissaire sur l'absence de différence statistique si d'abord il me donnait une copie des statistiques qu'il mentionne. D'ici là, les seules statistiques dont je dispose sont celles du Bureau de la sécurité du transport, qui indiquent que le nombre d'accidents touchant des plaisanciers a augmenté.

Le vice-président : Merci. Nous attendrons ces renseignements et nous vous remercions également d'avoir attiré notre attention sur l'avis du Bureau de la sécurité des transports.

Monsieur Bergh, un dernier mot au sujet de cette déclaration?

Mr. Bergh: There is so much more to it than a light. It is the services that are provided. In this day and age, if you cannot make a light burn without someone on it, there is something wrong. Although the technology is there and you get a solar panel and a reliable light, you still have problems with that light. Although it is burning, algae grow on it. In the winter, ice and snow get on it. Sometimes, the lights are mounted inside old lantern houses. There used to be a big light in them and there was never condensation on the window because the big light was burning. In the wintertime now, however, there is dew all over the windows. That has to be cleaned off or there will be no visibility. It does not happen every night, but at certain times, when the atmospheric conditions are right, dew forms on things. When heavy dew forms on the light, the visibility drops way down.

The Chair: On behalf of the committee, I would like to thank you both for an informative and thoughtful presentation. I thank members of the committee for their participation.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, May 11, 2010

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:23 p.m. to examine issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans (topic: Canadian lighthouses).

Senator Bill Rompkey (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: This is a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Bill Rompkey, and I am the chair of the committee. I will go around the table soon and ask people to introduce themselves.

I might just say at the beginning that we have begun our study of lighthouses across the country as requested by the Minister of Fisheries and Oceans. We have set our own terms of reference. We have heard so far from the minister. We have heard from George Da Pont and from Parks Canada. We will be holding further meetings in Nova Scotia. We are planning to go to Nova Scotia in May, pending the approval of our budget, which I hope will happen tomorrow. If we get that approval, we will be travelling to Nova Scotia beginning on May 31 until June 4. Clear your calendars for that time. That will probably be as much travel as we can do this spring. We are hoping to travel next fall to Newfoundland and British Columbia, as well as to Prince Edward Island and New Brunswick. Of course, we want to visit the Great Lakes too, because they are part of the country. We hope we will be getting further budgets in the fall. For now, our trip to Nova Scotia will give us an idea of how the de-staffing of lighthouses is working and has worked in that province.

M. Bergh: Il y a bien d'autres choses à faire que de s'occuper du signal lumineux. Il y a des services à fournir. À notre époque, si on ne peut pas allumer une lumière sans que quelqu'un la surveille, il y a un problème. Même si on a la technologie, qu'on utilise un panneau solaire et qu'on obtient une lumière fiable, on peut quand même avoir des problèmes avec cette lumière. Elle brûle, mais les algues poussent dessus. Pendant l'hiver, il s'y accumule de la glace et de la neige. Parfois, ces lumières sont installées dans d'anciennes lanternes. Il y avait autrefois dans ces lanternes une très grande ampoule, et il n'y avait pas de condensation sur la vitre parce que cette lumière chauffait. Aujourd'hui, cependant, il y a de la condensation sur toutes les fenêtres, l'hiver. Il faut les nettoyer, sinon il n'y a aucune visibilité. Cela n'arrive pas chaque soir, mais à certains moments, lorsque les conditions atmosphériques sont propices, il y a de la condensation sur les choses. Et lorsqu'il y a beaucoup de condensation sur la lumière, la visibilité chute.

Le président : Au nom des membres du comité, j'aimerais vous remercier tous les deux d'avoir présenté un exposé informatif et avisé. Je remercie les membres du comité de leur présence.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 11 mai 2010

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 23, pour étudier les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution pour la gestion des pêches et des océans du Canada (sujet : les phares canadiens).

Le sénateur Bill Rompkey (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : La présente est une réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Bill Rompkey, et je suis le président du comité. Dans quelques minutes, je vais faire un tour de table et demander aux gens de se présenter.

Pour commencer, permettez-moi de vous dire que nous avons commencé notre étude des phares dans tout le pays, comme nous l'a demandé la ministre des Pêches et des Océans. Nous avons nous-mêmes défini notre mandat. Jusqu'à maintenant, nous avons entendu la ministre. Nous avons entendu le témoignage de George Da Pont et de Parcs Canada. Nous allons tenir d'autres séances en Nouvelle-Écosse. Nous prévoyons nous rendre en Nouvelle-Écosse en mai, sous réserve de l'approbation de notre budget, ce qui devrait avoir lieu demain, je l'espère. Si nous obtenons l'approbation, nous serons en Nouvelle-Écosse du 31 mai au 4 juin. Assurez-vous d'être disponibles pendant cette période. Ce sera probablement le seul voyage que nous allons pouvoir faire ce printemps. À l'automne prochain, nous espérons pouvoir nous rendre à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique, ainsi qu'à l'Îledu-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Bien sûr, nous voulons également visiter les Grands Lacs puisqu'ils font partie du pays. Nous espérons pouvoir obtenir des fonds supplémentaires à l'automne. Pour le moment, notre voyage en Nouvelle-Écosse nous donnera une idée des résultats de l'élimination des postes de gardiens de phare dans cette province.

We are pleased to have with us tonight Mr. Barry MacDonald, who is one of the several hundred thousand MacDonalds in Nova Scotia. There seems to be a dispute between Senator MacDonald and Barry MacDonald about exactly how many there, but there are a lot, and we will probably meet more. Tonight, we have Barry MacDonald of the Nova Scotia Lighthouse Preservation Society. We understand that this is probably one of the most outstanding societies of its kind in the country. We are hoping to learn a lot.

Without further ado, I would turn the floor over to Mr. MacDonald. Welcome. We would like to hear your presentation, after which senators will have some questions.

Barry MacDonald, President, Nova Scotia Lighthouse Preservation Society: Thank you very much, Mr. Chair, and thank you to all honourable members of this committee for an opportunity to address issues surrounding Canada's lighthouses. At this time, we find ourselves at an important crossroads. On the one hand, the time-honoured tradition of lighthouse keeping is once again under review, while on the other, Canadians await the implementation of Bill S-215, an act to protect our heritage lighthouses.

Although the primary focus of the Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, NSLPS, is the preservation of Nova Scotia lighthouses and lighthouse sites, the society also supports the retention of keepers at the remaining staffed light stations in Newfoundland, New Brunswick and British Columbia. On-site keepers provide a high level of site care that, for the most part, no longer exists in Nova Scotia. Keepers and their families maintain a variety of traditional and modern structures that are a part of Canadian light station built heritage. The Nova Scotia Lighthouse Preservation Society also understands that lightkeepers on remote light stations provide essential services through regular weather observations and search and rescue, SAR, work in areas where there are few nearby SAR resources. In conclusion, the NSLPS supports lightkeepers in the area of safety and in the preservation and maintenance of lighthouse sites.

Lighthouse de-staffing began in earnest in the Maritimes in the mid 1980s and ended in the summer of 1993, when lightkeeper Marjorie Fairservice ended a long career at Cape Forchu at the southwestern tip of Nova Scotia. Light keeping spanned 259 years in Nova Scotia, with the first lighthouse in Canada showing a whale oil light at Louisbourg in 1734.

There are a couple of points dealing with maritime light keeping worth noting at this time. I refer to points C and D in the terms of reference.

Point C is the role of lightkeepers. Many lightkeepers have been very dedicated about careful maintenance of heritage buildings and rare equipment at light stations beyond their basic aids-to-navigation functions. The loss of their contribution leaves a gap that should be considered.

Ce soir, nous sommes heureux d'accueillir M. Barry MacDonald, qui est l'un de plusieurs centaines de milliers de MacDonald en Nouvelle-Écosse. Le sénateur MacDonald et Barry MacDonald ne semblent pas s'entendre sur le nombre exact de personnes qui portent ce patronyme, mais il y en a beaucoup, et nous allons probablement en rencontrer d'autres. Ce soir, nous accueillons Barry MacDonald, de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society. Il paraît qu'il s'agit de l'une des sociétés de ce genre les plus reconnues au pays. Nous espérons en apprendre beaucoup.

Sans plus tarder, je cède la parole à M. MacDonald. Bienvenue. Nous aimerions entendre votre exposé, après quoi les sénateurs vous poseront des questions.

Barry MacDonald, président, Nova Scotia Lighthouse Preservation Society: Merci beaucoup, monsieur le président. Merci à vous, honorables membres du comité, de m'avoir donné l'occasion de parler des problèmes qui entourent les phares canadiens. Nous avons atteint un moment décisif. D'une part, la longue tradition de la garde de phares est encore une fois à l'étude. D'autre part, les Canadiens attendent l'adoption du projet de loi S-215, loi visant à protéger les phares patrimoniaux.

Même si l'objectif premier de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, la NSLPS, est la préservation des phares et des sites de phares de la Nouvelle-Écosse, la société appuie également le maintien en poste des gardiens qui demeurent affectés dans certaines stations de phares à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Les gardiens dans ces stations assurent un haut niveau d'entretien des lieux qui, en général, n'existe plus en Nouvelle-Écosse. Les gardiens et leur famille maintiennent une diversité de structures traditionnelles et modernes qui font partie du patrimoine bâti canadien en matière de stations de phares. La Nova Scotia Lighthouse Preservation Society reconnaît également que les gardiens de phare dans des stations de phares éloignées fournissent des services essentiels sous forme d'observations météorologiques régulières et de recherche et sauvetage, en SAR, puisqu'ils travaillent dans des régions où il y a peu de ressources de recherche et sauvetage. En conclusion, la NSLPS appuie les gardiens de phare qui veillent à notre sécurité et à la préservation et à l'entretien des phares.

Dans les Maritimes, l'élimination des postes de gardiens de phare a commencé activement au milieu des années 1980 et s'est achevée à l'été de 1993, quand la gardienne de phare Marjorie Fairservice a terminé une longue carrière à cap Fourchu, à la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le métier de gardien de phare a duré 259 ans en Nouvelle-Écosse, et le premier phare au Canada était pourvu d'un fanal à l'huile de baleine. C'était à Louisbourg, en 1734.

Il vaut la peine de souligner quelques points relatifs au métier de gardien de phare. Je vous renvoie aux points C et D du document.

Le point C est le rôle des gardiens de phare. En plus de leurs fonctions de base relatives à l'aide à la navigation, un grand nombre de gardiens de phare sont très dévoués et assurent un entretien rigoureux des immeubles patrimoniaux et du matériel rare qui se trouvent dans les stations de phares. La disparition de ce métier laisserait un manque à combler dont on doit tenir compte.

On Point D, the impact of electronic aids to navigation, an unfortunate consequence of automation and de-staffing was the destruction of many significant light station buildings, keeper's dwellings, old fog alarm buildings and sheds, as well as the loss of rare optics and equipment. They were deemed no longer needed and often destroyed in the rush to get keepers out or thin down their work. In retrospect, this resulted in the loss of historical assets and alternative use possibilities. It was unfortunate that a portion of monies realized from de-staffing was not invested in property maintenance instead of allowing the majority of buildings to deteriorate in some cases beyond the point of restoration.

As early as 1984, the potential for lighthouse alternative use was recognized by communities eager to see their lighthouses preserved. This was the case in West Point, Prince Edward Island, where a not-for-profit group, the West Point Development Corporation, was formed. A business proposal submitted to the Department of Fisheries and Oceans Canada, DFO, included construction of a 12-room inn, a full-service restaurant and a gift shop. Artefacts loaned from the Charlottetown Coast Guard were put on display in the lighthouse along with interpretive panels explaining the early history of the lighthouse. Employing approximately 20 people on a seasonal basis, this venture has been an economic success story for the island and continues to flourish to this day.

A similar venture unfolded in Nova Scotia soon after the Cape Forchu lighthouse was de-staffed in 1993. An initiative to acquire the lighthouse and former keeper's dwelling was launched by a dedicated group of volunteers. Seeing the tourism potential of the site, the Municipality of the District of Yarmouth became involved and, together with the volunteer group, put together a business plan and proposal to have ownership transferred from DFO. At the time, no mechanism existed to transfer federal property to a not-for-profit group for a nominal fee. Cape Forchu was the first lighthouse property in the country to be transferred under Treasury Board Bill 96-1. After many hurdles involving countless hours of volunteer time, Cape Forchu staff began to greet visitors anxious to experience the history of this unique light station. At its peak, visitors numbered over 50,000 yearly, and it continues to be a major tourism draw.

These are but two examples of many success stories in the Maritimes. Each year, a bus loaded with lighthouse enthusiasts from the U.S.A. visit our maritime lighthouse communities, and after sampling our famous maritime hospitality, they return home to tell their friends. We see this as a great building block to our tourism industry.

Lighthouses are very much a part of our rich maritime heritage. They are the sentinels that marked sea roads, which were so integral to trade and development from coast to coast to coast.

Au point D, on précise que les répercussions des systèmes électroniques d'aide à la navigation, qui sont une conséquence malheureuse de l'automatisation et de l'élimination des postes de gardiens de phare, ont donné lieu à la destruction d'un grand nombre de stations de phares, d'habitations de gardiens de phare, de vieilles stations avertisseuses de brume et de vieux hangars, ainsi qu'à la perte de dispositifs optiques et d'équipements rares. Ces choses n'étaient plus considérées comme nécessaires, et on les a souvent détruites à la hâte pour faire sortir les gardiens de phare ou pour restreindre leur travail. En rétrospective, cela a causé la perte de biens historiques qui auraient pu avoir d'autres usages. Ce qui est malheureux, c'est qu'on n'a pas utilisé une partie des sommes économisées grâce à l'élimination des postes de gardiens de phare pour l'entretien des propriétés, plutôt que de permettre à la majorité de ces immeubles de se détériorer jusqu'à ce qu'il soit impossible, dans certains cas, de les restaurer.

Dès 1984, des collectivités voulant préserver leurs phares leur ont trouvé d'autres utilisations possibles. C'est ce qui est arrivé à West Point, à l'Île-du-Prince-Édouard, où un groupe sans but lucratif, la West Point Development Corporation, s'est formé. Un projet d'entreprise présenté au ministère canadien des Pêches et des Océans, le MPO, comprenait la construction d'une auberge à 12 chambres, d'un restaurant à service complet et d'une boutique de cadeaux. La Garde côtière de Charlottetown a prêté des artefacts aux responsables du projet, qui les ont exposés dans le phare, accompagnés de panneaux d'interprétation sur lesquels était expliquée l'histoire du phare. Environ 20 employés saisonniers travaillent au phare, et cette entreprise s'est avérée rentable pour l'île et continue de prospérer, jusqu'à ce jour.

Une entreprise semblable a été mise sur pied en Nouvelle-Écosse peu après l'élimination du poste de garde de phare à cap Fourchu, en 1993. Un groupe dévoué de bénévoles a lancé une initiative pour faire l'acquisition du phare et de l'ancienne habitation du gardien. La municipalité de Yarmouth a entrevu le potentiel touristique du site et, de concert avec le groupe de bénévoles, elle a élaboré un projet d'entreprise pour que le MPO effectue un transfert de propriété. À l'époque, il n'existait pas de mécanisme pour le transfert d'une propriété fédérale à un groupe sans but lucratif en échange d'un montant symbolique. Le phare de cap Fourchu a été le premier à être transféré en vertu du projet de loi 96-1. Après avoir surmonté bien des obstacles et fait d'innombrables heures de bénévolat, le personnel de cap Fourchu a commencé à accueillir des visiteurs impatients de connaître l'histoire de cette station de phare unique. Au sommet de sa popularité, le phare accueillait plus de 50 000 visiteurs par année. Il est toujours un attrait touristique important.

Il s'agit de seulement deux exemples des nombreuses histoires à succès dans les Maritimes. Chaque année, des Américains passionnés par les phares remplissent un autobus pour venir visiter nos collectivités maritimes, et, après avoir bénéficié de notre hospitalité maritime bien connue, ils retournent chez eux pour en parler à leurs amis. Nous considérons cela comme la pierre d'assise de notre industrie touristique.

Les phares font partie intégrante de notre riche patrimoine maritime. Ils sont les sentinelles qui ont tracé la voie maritime et ils ont été essentiels au commerce et au développement d'un océan Canadians have a special attachment to these beacons, as is evident in the widespread support for the Heritage Lighthouse Protection Act. Lighthouse preservation groups across this country see the value in preserving these structures that once served their forefathers so that future generations can appreciate the important role they once played.

Efforts at securing federal legislation to protect our lighthouses were rewarded in May of 2008 when Bill S-215 was given Royal Assent. The Heritage Lighthouse Protection Act will come into force on May 29, 2010, at which time petitions will be received by the Minister of the Environment to have lighthouses included under this legislation.

One serious gap exists in the potential success of this bill. Heritage is not part of the mandate of the Department of Fisheries and Oceans, and although DFO is the custodian of these heritage structures, the department is underfunded to care for them in a proper manner. This fact is evident in the poor condition of lighthouses classified by the Federal Heritage Buildings Review Office, FHBRO, such as Cape Sable Island in Nova Scotia.

It is not the intent of the Heritage Lighthouse Protection Act to see all lighthouses designated to be transferred to community or private interests. Protection for many of the iconic lighthouses across the country will be sought but will be out of the scope of communities to care for them on a go-forward basis. Two examples of this are Sambro Island in Nova Scotia and Point Prim in P.E.I. In cases such as these, DFO must not declare iconic lighthouses surplus but must partner with local groups and other levels of government to care for these structures and ensure they are available for the public to enjoy.

To sum up, I hope I have given honourable senators an insight into how important lighthouses are to Canadians and how volunteers continue to invest thousands of hours each year to see that they are preserved.

The Chair: Before I go to questions, I would like the committee members to introduce themselves.

Senator Poirier: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine from British Columbia.

Senator Cochrane: Senator Ethel Cochrane from Newfoundland and Labrador.

Senator Manning: Senator Fabian Manning from Newfoundland and Labrador.

Senator Nancy Ruth: Senator Nancy Ruth from Lake Huron.

Senator Marshall: Senator Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Hubley: Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island.

à l'autre. Les Canadiens sont attachés à ces balises, comme le montre bien l'appui généralisé pour la Loi sur la protection des phares patrimoniaux. Les groupes de protection de phares de tout pays reconnaissent la valeur de préserver ces structures, qui ont servi leurs ancêtres, afin que les futures générations apprécient le rôle important qu'elles ont joué.

En mai 2008, les efforts déployés pour faire adopter une loi fédérale pour la protection de nos phares ont porté leurs fruits quand le projet de loi S-215 s'est vu donner la sanction royale. La Loi sur la protection des phares patrimoniaux entrera en vigueur le 29 mai 2010, date à laquelle le ministre de l'Environnement recevra des pétitions pour que les phares soient inclus dans cette loi.

Il existe toutefois un obstacle important à la réussite de ce projet de loi. Le patrimoine ne fait pas partie du mandat du ministre des Pêches et des Océans, et, même si le MPO est le gardien de ces structures patrimoniales, le ministère n'a pas les fonds nécessaires pour s'en occuper de manière appropriée. Le piètre état des phares constaté par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, comme celui de l'île Cap-de-Sable, en Nouvelle-Écosse, en est la preuve.

L'objectif de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux n'est pas de faire désigner tous les phares pour la cession à des intérêts communautaires ou privés. Des collectivités de tout le pays chercheront à protéger un grand nombre de phares emblématiques, mais en pratique, elles n'ont pas toutes les ressources pour s'occuper de leurs phares. L'île Sambro, en Nouvelle-Écosse, et Point Prim, à l'Île-du-Prince-Édouard, en sont deux exemples. Dans de tels cas, le MPO doit non pas déclarer excédentaires les phares emblématiques, mais plutôt établir des partenariats avec des groupes locaux et d'autres ordres de gouvernement pour s'occuper de ces structures et s'assurer que le public peut profiter de leur présence.

En résumé, mesdames et messieurs, j'espère vous avoir fait comprendre à quel point les phares sont importants pour les Canadiens et comment des bénévoles continuent d'investir des milliers d'heures chaque année pour s'assurer de leur préservation.

Le président : Avant de passer aux questions, j'aimerais demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Poirier: Le sénateur Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Raine : Le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Cochrane : Le sénateur Ethel Cochrane, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Manning : Le sénateur Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Nancy Ruth : Le sénateur Nancy Ruth, du lac Huron.

Le sénateur Marshall: Le sénateur Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Hubley : Le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Senator MacDonald: Senator Michael MacDonald from Cape Breton, Nova Scotia.

The Chair: We have a cross-section of the country and a lot of experience with maritime interests.

Senator Cochrane: Could you walk us through the process currently in place for disposing of lighthouses? How will that change when the Heritage Lighthouse Protection Act comes into force later this month?

Mr. MacDonald: The present protocol for the divestiture of any federal government building, but in particular lighthouses, is that the building is offered first to other federal departments, then to the province in question, then to local municipal groups — so it goes through all three levels of government — and then it is offered to a community group, a not-for-profit group, and that is pretty much where it ends as far as lighthouses go.

Many of them have been divested in the Maritime region and indeed in Ontario and Quebec, but not so much on the West Coast. The change with the passage and implementation of the bill is that they will be given status under the bill, which under certain sections prevents their disposal, alteration, demolition or public sale. There is a process in place within the bill to protect against all that stuff.

Architectural considerations are built into the criteria of the bill that will pretty much guarantee that any alterations made will be done in concert with present Parks Canada standards.

There is still some question as to whether a lighthouse will be brought to a reasonable state of repair before it is passed over by Coast Guard. Environmental studies are done on all lighthouse sites across the country, and before a lighthouse is passed to a community group, the environmental issues will be resolved. That is pretty much it.

Senator Cochrane: From your perspective, being from Nova Scotia, has automation had any effect on the heritage value of lighthouses?

Mr. MacDonald: Very much so. Once de-staffing took place in earnest in the 1980s and right up until the 1990s, lightkeepers took pride in these buildings, as is evident if you look at photographs from the days when lightkeepers were present. You would see summer photos of manicured lawns and freshly painted buildings. The properties were very well looked after.

Within a very short time after de-staffing, they were subject to vandalism. No money was spent on these major light stations at all, and as is the case with any building, with a combination of not being cared for or maintained and vandalism, it does not take long until some of these sites are in a bad state.

Senator Cochrane: These are the automated lighthouses?

Mr. MacDonald: Yes.

Le sénateur MacDonald : Le sénateur Michael MacDonald, du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse

Le président : Nous avons des représentants de tout le pays et des gens qui ont beaucoup d'expérience relative aux intérêts maritimes.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous nous expliquer le processus actuellement en place pour l'élimination des phares? Comment cela changera-t-il quand la Loi sur la protection des phares patrimoniaux entrera en vigueur le mois prochain?

M. MacDonald: Dans le cadre du protocole actuel pour la cession de tout édifice du gouvernement fédéral, mais en particulier les phares, l'édifice est d'abord offert aux autres ministères fédéraux, puis à la province en question, puis aux groupes municipaux — les trois ordres de gouvernement sont donc abordés — puis il est offert à un groupe communautaire, à un groupe sans but lucratif. C'est plus ou moins jusque-là que l'on va en ce qui concerne les phares.

Un grand nombre de phares ont été cédés dans la région des Maritimes, comme en Ontario et au Québec, d'ailleurs, mais ce n'est pas tellement le cas sur la côte Ouest. Après l'adoption et la remise en œuvre du projet de loi, ces phares auront un statut en vertu de la loi, dont certaines dispositions préviennent leur élimination, leur modification, leur démolition et leur vente publique. Le projet de loi prévoit un processus pour protéger les phares de toutes ces situations.

Le projet de loi contient des critères architecturaux qui garantiront plus ou moins que toute modification apportée sera conforme aux normes actuelles de Parcs Canada.

Il reste encore à déterminer si les phares devront être raisonnablement réparés avant d'être cédés par la Garde côtière. Tous les sites de phare canadiens font l'objet d'études environnementales, et, avant qu'un phare puisse être transféré à un groupe communautaire, les problèmes environnementaux devront être réglés. C'est à peu près ça.

Le sénateur Cochrane : Selon vous qui êtes de la Nouvelle-Écosse, l'automatisation a-t-elle eu des effets sur la valeur patrimoniale des phares?

M. MacDonald: Beaucoup. Jusqu'à ce que l'élimination des postes de gardiens de phare soit entreprise activement dans les années 1980 et jusqu'aux années 1990, les gardiens de phare étaient fiers de ces édifices, comme le montrent bien les photos de l'époque où il y avait des gardiens de phare. Les photos prises à l'été montrent de pelouses entretenues et des édifices fraîchement peints. Les gardiens de phare s'occupaient très bien des propriétés.

Peu de temps après l'élimination des postes de gardiens de phare, ces immeubles ont été la cible de vandales. On ne consacrait plus du tout d'argent à l'entretien de ces stations de phares importantes, et, comme c'est le cas pour n'importe quel immeuble dont on ne s'occupe pas et qui est vandalisé, ils se sont vite retrouvés en mauvais état.

Le sénateur Cochrane : Ce sont des phares automatisés?

M. MacDonald: Oui.

Senator Cochrane: Who was in charge of taking care of the outside, the lawns and everything else?

Mr. MacDonald: The lightkeepers.

Senator Cochrane: After the lighthouse was automated?

Mr. MacDonald: No. Very little maintenance was done after the keepers left. The grass grew up, and the buildings came to be in a very sorry state of disrepair.

Senator Cochrane: No one from any organization was in charge of doing that?

Mr. MacDonald: No. The only lighthouses that were cared for were a few lighthouse sites. Port Bickerton on the Eastern Shore of Nova Scotia was leased and still operates under a lease with a local community group that cared for the light. Coast Guard does help them out to a point in caring for the building, but the group members do a lot of it with their own fundraising and volunteer time.

Senator Cochrane: That is only one.

Mr. MacDonald: Roughly 18 out of 160 lighthouses in Nova Scotia are cared for by local groups.

Senator Cochrane: Do you think that having staff at automated lighthouses will be considered to be less important once the Heritage Lighthouse Protection Act is passed?

Mr. MacDonald: Not in my opinion. There are a couple of dynamics involved in the issue of light keeping on the West Coast, if that is where you are going with this, and in Newfoundland and Labrador. There are search and rescue functions and coastal security, as well as the fact that when you have keepers on site, they do look after basic maintenance. That does figure in, and it will be the same case, I would almost guarantee. If and when the lightkeepers are pulled off these existing sites, the same thing will happen.

Senator Cochrane: The sites will become dilapidated?

Mr. MacDonald: I would say so.

Senator Nancy Ruth: Mr. MacDonald, how big is your organization? How many members do you have?

Mr. MacDonald: At present, I think our membership is about 150. We have gone up as far as 240, I think. Membership comes and goes.

Senator Nancy Ruth: Out of those 150 to 240 members, how many would be men and how many would be women?

Mr. MacDonald: I would have to say it is split pretty close down the middle. I could not give an exact figure, but judging by meetings and past experience, I would say we are pretty close.

Senator Nancy Ruth: In your speech, you said DFO must not declare iconic lighthouses surplus and must partner with local groups and other levels of government to care for the structures and ensure they are available for the public to enjoy. Has any consideration been given by your society to privatizing these, not

Le sénateur Cochrane: Qui était responsable d'entretenir l'extérieur, les pelouses et tout le reste?

M. MacDonald : Les gardiens de phare.

Le sénateur Cochrane : Après l'automatisation des phares?

M. MacDonald : Non. Il y a eu très peu d'entretien après le départ des gardiens de phare. La pelouse a poussé, et les édifices sont devenus délabrés.

Le sénateur Cochrane : Il n'y avait aucune organisation responsable de cela?

M. MacDonald: Non. Seuls quelques sites de phares étaient entretenus. Le phare de Port Bickerton, sur la côte est de la Nouvelle-Écosse a été loué et est toujours en fonction grâce à un bail signé avec un groupe communautaire local qui s'occupe du phare. La Garde côtière aide quelque peu les membres du groupe à s'occuper de l'immeuble, mais ils en font beaucoup eux-mêmes en organisant des activités de financement et en donnant gratuitement de leur temps.

Le sénateur Cochrane : C'est le seul.

M. MacDonald: Environ 18 des 160 phares de la Nouvelle-Écosse sont entretenus par des groupes locaux.

Le sénateur Cochrane: Croyez-vous que la présence d'employés dans les phares automatisés sera considérée comme moins importante après l'adoption de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux?

M. MacDonald: À mon avis, non. Il y a plus d'une fonction rattachée au métier de gardien de phare sur la côte Ouest, de même qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, si c'est là que vous voulez en venir. Il y a les fonctions de recherche et sauvetage et la sécurité côtière, ainsi que l'entretien de base assuré par les gardiens sur les lieux. Ce sont des facteurs qui comptent, et je suis presque certain que, si les gardiens de phare sont forcés de quitter ces sites existants, l'histoire se répétera.

Le sénateur Cochrane : Les sites tomberont en ruines?

M. MacDonald: Je crois que oui.

Le sénateur Nancy Ruth: Monsieur MacDonald, quelle est la taille de votre organisation? Combien de membres compte-t-elle?

M. MacDonald : Actuellement, je crois que nous sommes environ 150 membres. Je pense que nous avons déjà eu 240 membres. Le nombres de membres varie.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien d'hommes et combien de femmes y a-t-il parmi ces 150 à 240 membres?

M. MacDonald: Je dirais que les proportions sont presque égales. Je ne pourrais pas vous donner de chiffres exacts, mais, selon les rencontres et mon expérience, je dirais qu'il y a presque autant de femmes que d'hommes.

Le sénateur Nancy Ruth: Dans votre exposé, vous avez dit que le MPO ne doit pas déclarer excédentaires les phares emblématiques et que le ministère devrait plutôt établir des partenariats avec des groupes locaux et d'autres ordres de gouvernement pour s'occuper des structures et garantir que le public peut en profiter. Votre société

to have them go into the hands of groups but simply to sell them off to any individual who might wish to own a lighthouse? What experience have you had if that has happened?

Mr. MacDonald: Our primary objective is to guarantee that these will be there for future generations to enjoy. I think when you give the opportunity for a private individual to acquire one or several of these you run a risk that fences go up and locks go on the gates and the public no longer gets in to see them. We like to see them either owned and operated by the community group, because they are there for a public purpose, basically, or, for some of the bigger structures like Race Rocks in B.C. and Sambro Island, Nova Scotia, the Coast Guard maintaining ownership and partnering with the community group. The last route we want to see is private ownership of these things.

Senator Nancy Ruth: How many have been privatized?

Mr. MacDonald: Very few.

Senator Nancy Ruth: You have not seen many locks on the gates, then?

Mr. MacDonald: In Nova Scotia, we have. I can think of one or two off the top of my head, and they are both private cottages and private property. I would not say that if you knocked on the door, they would turn you away, but it is private property, and it is not available for the public.

Senator Nancy Ruth: It is one or two out of how many in Nova Scotia?

Mr. MacDonald: Out of 160.

The Chair: If I could ask a supplementary question, when DFO would dispose of a lighthouse to a private operator, could or would or did the department put any conditions on it at all, or can the buyer do exactly what he wants with the lighthouse?

Mr. MacDonald: Up until the preservation movement became prominent after 1993, the protocol that I spoke about earlier did not include a community group. If no level of government was interested in acquiring a property, then it was put for sale by public tender, and there were no stipulations at all. It was like any other land sale.

The Chair: And there are none now?

Mr. MacDonald: The Heritage Lighthouse Protection Act provides for a couple of guarantees, we will call them, in the agreement of sale and in the agreement of transfer, where the new owner cannot sell or profit for, I think, 10 years, although I cannot say exactly. The real property people at Coast Guard wrote this up. I have not seen it myself, but I know there are guarantees there.

a-t-elle envisagé la possibilité de privatiser ces phares plutôt que de les transférer à des groupes? Ne serait-il pas possible de les vendre tout simplement à des personnes qui souhaiteraient être propriétaires d'un phare? Quelle est votre expérience à cet égard?

M. MacDonald: Notre objectif principal est de garantir que ces phares seront toujours là au bénéfice des générations à venir. Selon moi, si l'on permet à des particuliers d'acquérir un ou plusieurs phares, on risque de voir des clôtures montées et des cadenas installés aux barrières. Le public ne pourrait plus entrer pour les voir. Nous aimerions essentiellement les voir se retrouver entre les mains de groupes communautaires qui les géreront parce qu'ils ont une utilité publique. Pour certaines des structures plus importantes, comme Race Rocks, en Colombie-Britannique, et l'île Sambro, en Nouvelle-Écosse, la Garde côtière pourrait maintenir la propriété et travailler en partenariat avec le groupe communautaire. La privatisation des phares est la dernière chose que nous voulons voir.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien de phares ont été privatisés?

M. MacDonald: Très peu.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous n'avez donc pas vu beaucoup de cadenas sur les barrières?

M. MacDonald: Nous en avons vu en Nouvelle-Écosse. Je peux en nommer un ou deux de mémoire, et il s'agit de chalets et de propriétés privées. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'on vous chasserait si vous frappiez à la porte, mais il s'agit de propriétés privées qui ne sont pas accessibles au public.

Le sénateur Nancy Ruth : C'est une ou deux propriétés parmi combien de phares en Nouvelle-Écosse?

M. MacDonald: Cent soixante.

Le président: Si vous me le permettez, j'aurais une autre question. Dans les cas où le MPO a cédé un phare à des intérêts privés, a-t-il pu ou voulu établir des conditions relatives à l'achat ou les acheteurs ont-ils pu faire exactement ce qu'ils voulaient de leurs phares.

M. MacDonald: Jusqu'à ce que le mouvement de conservation prenne de l'ampleur, après 1993, le protocole dont j'ai parlé plus tôt ne comprenait pas la consultation de groupes communautaires. Si aucun ordre de gouvernement ne voulait acquérir une propriété, elle était mise en vente par appel d'offres, et il n'y avait aucune stipulation rattachée à sa vente. Il s'agissait de la vente d'un bien immobilier, sans plus.

Le président : Et il n'y en a toujours pas?

M. MacDonald: La Loi sur la protection des phares patrimoniaux prévoit quelques garanties, si l'on peut les appeler ainsi, concernant la convention de vente et la convention de cession, selon lesquelles le nouveau propriétaire ne pourra pas vendre le phare ni toucher de profits pendant dix ans, je pense, mais je ne pourrais pas vous dire exactement combien de temps. Les spécialistes en immobilier de la Garde côtière les ont rédigées. Je ne les ai pas vues, moi-même, mais je sais que ces garanties existent.

The Chair: Therefore lighthouses that are disposed of to private interests in the future might not be treated exactly as they were in the past.

Mr. MacDonald: No, there are definitely improvements there. When the legislation was being drawn up, I tried very hard to get something that they have in the U.S., which has a similar disposal program. They have what I like to call a reversion clause, whereby if a community group fails, for whatever reason, then that property cannot be sold for a period of, I think, one year. The property is held in a trust. That gives time for a community group or another interest to get a business plan and take over the lighthouse. After a year, if no one has come forward, then the light is sold at fair market value and the monies realized go back into the treasury, which is where they should go.

The Chair: I am glad you mentioned the U.S. comparison. I hope we will get some questions on that.

Senator Manning: You mentioned in your remarks a couple of success stories. We are delighted that you have had a couple of success stories, and certainly we wish those groups and businesses all the best. I am more concerned about the ones that have not been so successful, that have been more or less left to the winds and rains and the elements. You mentioned a couple of lighthouses that need a tremendous amount of work and have been left to disrepair and have become eyesores, I guess, in the communities they are in. Can I get some feedback from you on that?

One of the issues we are dealing with as a committee is that the de-staffing of lighthouses has taken away the human element from them. You mentioned a few moments ago the manicured lawns. I know. I live close to a lighthouse in Newfoundland and Labrador, and even in the past few years, we have seen the disrepair happening with the cutbacks to the hours. Can you give us an idea of what you have seen and experienced and how you think we need to proceed when we are dealing with this?

Mr. MacDonald: An example that immediately comes to mind is Cape Roseway on the South Shore of Nova Scotia. Cape Roseway is the second oldest light in Nova Scotia, next to Sambro Island, and it is on an island called McNutts Island, not a very far drive from Shelburne. I personally know the last lightkeeper and his family and have seen photographs of the light station. If you are familiar with light stations, there was a keeper's dwelling and an assistant keeper's dwelling and an old fog alarm building that housed a diaphone, which is a Canadian invention and one of the best fog horns in the world. There was an oil shed and a boat shed, and of course the lighthouse in the middle. It was just beautiful.

I was invited out to a tour of that lighthouse site three years ago, and I took pictures. I was appalled at how that lighthouse had gone downhill. Both keepers' houses were the subject of vandalism. Doors were blown off. Some of the older sheds had fallen down. It looked terrible. The group that led the tour, that

Le président : Les phares qui seront cédés à des intérêts privés à l'avenir ne seront donc pas traités exactement de la même manière que par le passé.

M. MacDonald: Non. Il y a nettement des améliorations à cet égard. Au moment de la rédaction du projet de loi, j'ai essayé par tous les moyens d'obtenir un programme d'élimination des phares semblable à celui qui existe aux États-Unis. Ils ont ce que j'appelle une disposition de réversion, en vertu de laquelle, si le groupe communautaire échoue, pour quelque raison que ce soit, la propriété ne peut pas être vendue pendant un an, je crois. La propriété est détenue en fiducie. Cela donne le temps au groupe communautaire ou à d'autres intérêts d'élaborer un plan d'entreprise pour prendre possession du phare. Après un an, si personne ne s'est manifesté, le phare est vendu selon la juste valeur du marché, et les profits réalisés reviennent au Trésor public, ce qui est tout à fait légitime.

Le président : Je suis heureux que vous ayez mentionné les États-Unis. J'espère qu'on vous posera des questions à ce sujet.

Le sénateur Manning: Dans votre exposé, vous avez mentionné quelques histoires à succès. Nous sommes heureux d'apprendre que vous avez connu des réussites et nous souhaitons bien sûr bonne chance à ces groupes et à ces entreprises. Ce qui me préoccupe davantage, c'est le sort des phares qui n'ont pas eu autant de chance et qui ont plus ou moins été laissés à la merci du vent, de la pluie et des éléments. Vous avez mentionné quelques phares qui auraient besoin de beaucoup de travaux, qui ont été laissés en piètre état et qui sont devenus de véritables sources de pollution visuelle, je suppose, pour les collectivités où ils se trouvent. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez?

L'un des problèmes que nous abordons en tant que comité est le fait que l'élimination des postes des gardiens de phare les a en quelque sorte déshumanisés. Vous avez mentionné, il y a quelques minutes, les pelouses bien entretenues. Je sais. Je vis près d'un phare, à Terre-Neuve-et-Labrador, et, depuis quelques années, nous avons été témoins du délabrement à mesure que les heures de travail du gardien de phare ont été coupées. Pouvez-vous nous donner un aperçu de ce que vous avez vu et vécu, et de la manière dont, selon vous, nous devons procéder pour régler ce problème?

M. MacDonald: Spontanément, l'exemple qui me vient en tête est celui du Cap Roseway, sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse. Il arrive au deuxième rang des phares les plus anciens en Nouvelle-Écosse, après celui de l'île Sambro. Il est situé sur l'île McNutts, qui n'est pas très loin de Shelburne, en voiture. Je connais personnellement le dernier gardien de phare du Cap Roseway, ainsi que sa famille, et j'ai vu des photos de la station de phare. Pour ceux qui connaissent un peu les stations de phares, il y avait l'habitation du gardien de phare, l'habitation de son adjoint et une vieille station avertisseuse de brume qui contenait un diaphone, qui est une invention canadienne et l'une des meilleures cornes de brume au monde. Il y avait un hangar à huile et un hangar à bateaux et, bien sûr, le phare, au milieu. C'était d'une grande beauté.

J'ai été invité à faire le tour du site il y a trois ans, et j'ai pris des photos. J'ai été atterré de voir à quel point le phare était tombé en ruines. Les demeures des deux gardiens de phare avaient été la cible de vandales. Les portes avaient été arrachées. Certains des hangars les plus vieux s'étaient écroulés. C'était horrible à voir. Le groupe

was part of that tour, wanted to try to approach Coast Guard on this and wanted to rent the keepers' houses and have bed and breakfast operations. They had many good ideas, but it has taken so long to get this in gear that many of the buildings are beyond repair. Cape Roseway is a real crime because of its age and because the possibilities for alternative use were so great until a couple of years after the station was de-staffed.

Senator Manning, I could probably give several more examples.

Senator Manning: Mr. Chair, as a point of interest, when we get the opportunity to travel to Nova Scotia, we should look at both the good and the bad.

The Department of Fisheries and Oceans has over the past couple of years been divesting itself of a fair number of surplus wharves and small craft harbours, but part of that process is bringing those facilities up to a standard before turning them over. Supposedly that is the way we are supposed to be doing things.

In the process of turning a lighthouse over to a community group or organization, from your experience, does DFO or Coast Guard come in and bring it up to standard and then turn it over? I know you touched on that already, but I want some clarification about what we are saying here. At the end of this month this legislation will come into force, and somewhere in the next couple of months we will have a list of surplus properties. That is how we understand it from Coast Guard. These surplus properties will be offered to the communities. If some not-for-profit organization is willing to come in and take over and preserve those properties, has any financial help been given to the community organizations through Coast Guard or anyone else to assist in bringing those lighthouse properties up to standard before they are officially turned over to the organizations?

Mr. MacDonald: In some cases, yes; and in others, no. I had a meeting this morning with Mr. George Da Pont, the Commissioner of the Canadian Coast Guard, and I brought up that issue with him. In our view, it is not fair to turn over to a community a property that is in such a desperate state of disrepair. Some effort should be made to bring it back to a reasonable state of repair. That has been the case, but I will give you two quick examples.

In Senator Hubley's part of the world, there is a light at Wood Islands, when you come across the ferry from Nova Scotia. It is a scenic light, and probably many people are familiar with it. The Coast Guard paid to have that light moved back from the bank. The bank was eroding, and the Coast Guard paid a considerable amount of money to have that light moved and have a new foundation put under it before it was turned over to the community, and that is a good thing; I applaud the Coast Guard for that.

On the other hand, I have been working with a community group just around the corner from me on the Eastern Shore of Nova Scotia with a lighthouse called French Point, and it is a pepper shaker tower. Apparently there is no funding available to do anything with that light. They want to pass it over as is. My

qui dirigeait la visite, qui faisait partie de cette visite, voulait tenter d'aborder la Garde côtière à ce sujet et souhaitait louer les maisons des gardiens de phare pour en faire des gîtes touristiques. Les membres du groupe avaient beaucoup de bonnes idées, mais le processus a été si long qu'un grand nombre des immeubles ne sont plus réparables. Le Cap Roseway est un véritable crime en raison de son âge et parce qu'il existait beaucoup de possibilités pour son utilisation jusqu'à ce que le site commence à tomber en ruines, quelques années après le départ du gardien de phare.

Je pourrais probablement vous donner plusieurs autres exemples, sénateur Manning.

Le sénateur Manning: Monsieur le président, quand nous irons en Nouvelle-Écosse, il serait intéressant d'examiner les bons et les mauvais côtés.

Depuis quelques années, le ministère des Pêches et des Océans a cédé un certain nombre de quais et de ports pour petits bateaux, mais, dans le cadre de ce processus, il est nécessaire de remettre ces installations en état afin qu'elles répondent à des normes précises avant leur cession. Apparemment, c'est la manière dont nous sommes censés faire les choses.

En ce qui concerne le transfert d'un phare à un groupe communautaire ou à une organisation, selon votre expérience, le MPO ou la Garde côtière s'assure-t-il de remettre le phare en état? Je sais que vous en avez déjà parlé brièvement, mais je voudrais des précisions à cet égard. À la fin du mois, la loi entrera en vigueur et, dans quelques mois, nous aurons une liste de propriétés excédentaires. C'est ce que la Garde côtière a laissé entendre. Ces propriétés excédentaires seront offertes aux collectivités. Dans les cas où des organisations sans but lucratif sont prêtes à s'engager à conserver ces propriétés, la Garde côtière ou une autre organisation fournira-t-elle une aide aux organisations communautaires afin de les aider à remettre ces phares en état avant leur transfert officiel?

M. MacDonald: Dans certains cas, oui; dans d'autres, non. Ce matin, j'ai rencontré M. George Da Pont, commissaire de la Garde côtière canadienne, je lui ai parlé du problème. À notre avis, il n'est pas juste de transférer une propriété qui est dans un tel état de délabrement à une collectivité. Des efforts devraient être déployés pour la remettre dans un état raisonnable. Dans certains cas, cela s'est fait, mais je vais vous donner deux exemples rapides.

Dans la région du sénateur Hubley, il y a un phare à Wood Islands, que vous pouvez voir quand vous arrivez en traversier de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'un phare pittoresque, et il y a probablement beaucoup de gens qui le connaissent. La Garde côtière a payé pour que le phare soit éloigné de la rive. Les berges s'érodaient, et la Garde côtière a investi un montant d'argent important pour que le phare soit déplacé et pour qu'une nouvelle fondation soit construite avant qu'il soit cédé à la collectivité. C'est très bien; je félicite la Garde côtière de sa décision.

Par contre, je travaille en collaboration avec un groupe communautaire pas très loin de chez moi, sur la côte est de la Nouvelle-Écosse. Le phare s'appelle French Point, et la tour est en forme de poivrière. Apparemment, il n'y a pas de fonds disponibles pour la remise en état de ce phare. La Garde côtière veut le céder tel

point is that what is good for Wood Islands, P.E.I., should be good for French Point. It should be a level playing field before this process really gets going.

Senator Manning: To go back to your community group, do you go out and ask people to become involved in your organization? You say you have a group of 150. That is pretty well province-wide, in my understanding. Are there local chapters? Is the organization divided into different entities throughout your province?

Mr. MacDonald: We act as an umbrella group for a number of local preservation groups, Cape Forchu being one of them. I could not tell you the exact number of affiliates we have, something in the order of 30 around the province. We act as an umbrella for those groups and try to help them out in things that are common. For instance, trying to get a broker who deals in liability insurance became an issue. We also handle issues around dealing with Coast Guard and the federal government.

Senator Manning: In regards to the running and operating of a facility after it has been handed over, I understand from your comments that some places have ongoing businesses, such as restaurants. For a facility that is just for sightseeing, can you give us an idea of how the local organization raises the funds to maintain the property? Is it out in the community fundraising? I am sure we will be asked that question as we go around.

Mr. MacDonald: It is a combination of things. Any fundraising activity you can mention is used, including bake sales. Many of the smaller lights are opened on a seasonal basis to tours, although some of them do not really have an admission box at the door. Visitors are encouraged to donate whatever they can afford, and money is raised that way. Our provincial and municipal governments are helpful for things like paint jobs. Once a light has been passed over, there is no longer any federal help for it.

From an historical point of view, another very helpful measure is that often our province will fund summer students as interpreters at these sites. It gives the kids a summer job, and they learn some of the maritime history of their community. These things are great tourist draws, real magnets for tourists, if they are set up properly and display some photos of the history of the community. You find community groups become inventive at fundraising and paying their own way.

The Chair: A news report appeared in the *Cape Breton Post* today. I think it was Senator Nancy Ruth who retrieved it for us. It is about Ottawa's public-private partnership program. Minister Flaherty announced money for new emergency radio communications, but he said the project will be financed through

quel. Selon moi, Wood Islands, à l'Île-du-Prince-Édouard, et French Point, en Nouvelle-Écosse, devraient bénéficier du même traitement. Les règles du jeu doivent être équitables pour tout le monde avant que ce processus puisse vraiment démarrer.

Le sénateur Manning: Pour revenir à votre groupe communautaire, est-ce que vous faites la promotion pour demander aux gens de se joindre à votre organisation? Vous dites que vous êtes 150. Selon ce que j'ai compris, c'est à l'échelle de la province. Y a-t-il des sections locales? L'organisation est-elle divisée en entités dans les diverses régions de votre province?

M. MacDonald: Nous sommes un groupe de coordination pour un certain nombre de groupes de préservation, dont celui de cap Fourchu. Je ne pourrais pas vous dire exactement combien de groupes affiliés il y a, mais je crois que ça tourne autour de 30 groupes dans toute la province. Nous coordonnons ces groupes et tentons de les aider à régler leurs problèmes communs. Par exemple, nous avons tenté de trouver un courtier qui fournit une assurance responsabilité civile. Nous traitons également des questions qui concernent la Garde côtière et le gouvernement fédéral.

Le sénateur Manning: En ce qui concerne la gestion et la direction d'un établissement après sa cession, j'ai cru comprendre, dans votre exposé, que certains groupes exploitent des entreprises permanentes, comme des restaurants. Pour un établissement touristique, pouvez-vous nous donner un aperçu de la manière dont l'organisation locale recueille les fonds nécessaires à l'entretien de la propriété? La collecte de fonds se fait-elle dans la collectivité? Je suis certain qu'on nous posera cette question durant nos voyages.

M. MacDonald: Il y a divers moyens de recueillir les fonds. Toutes les activités de financement auxquelles vous pouvez penser sont utilisées, y compris les ventes de pâtisserie. Un bon nombre de phares plus petits sont ouverts, selon la saison, pour les visites, mais, dans le cas de certains de ces phares, il n'y a pas de frais d'admission en tant que tels à la porte. On encourage les visiteurs à donner ce qu'ils peuvent, et les fonds sont recueillis de cette manière. Les gouvernements provinciaux et les administrations municipales donnent un coup de main à ces groupes pour les choses comme la peinture. Une fois un phare cédé, le gouvernement fédéral n'offre plus aucune aide au propriétaire.

D'un point de vue historique, ce qui aide beaucoup, c'est que notre province paie souvent des étudiants qui agissent à titre d'interprètes pour ces sites, à l'été. Les jeunes ont un travail d'été, et ils apprennent des choses sur l'histoire maritime de leur collectivité. Quand les groupes sont bien organisés et que des photos montrant l'histoire de la collectivité sont exposées, il peut s'agir d'attraits touristiques importants et de véritables aimants à touristes. Il y a des groupes communautaires très ingénieux en matière de collecte de fonds, qui trouvent leurs propres moyens de parvenir à leurs fins.

Le président : Il y avait un article intéressant dans le *Cape Breton Post* aujourd'hui. Je crois que c'est le sénateur Nancy Ruth qui nous l'a apporté. L'article porte sur le programme de partenariat public-privé d'Ottawa. Le ministre Flaherty a annoncé l'octroi de fonds pour un nouveau système de communications radiophonique

Ottawa's public-private partnership program, the first such announcement under a fund created for the program. He said governments around the world increasingly have been turning towards public-private partnerships to take on the responsibility of designing, building, financing and operating public infrastructure. This was at the RCMP headquarters in Halifax. He added that the Conservative government has been working closely with the provinces and territories over the past year to accelerate the largest investment in infrastructure in modern times.

I put that on record for us to investigate, senators, and for future reference. We want to look at that, because we have been searching for funding, and as you say, there is no funding under DFO.

Senator Raine: Thank you very much for coming, Mr. MacDonald. We have some notes here that talk about the Nova Scotia Lighthouse Preservation Society's position on the relocation of lighthouses and also the Doomsday List, 2008. Can you explain what that is all about?

Mr. MacDonald: We have a couple of policies drawn up by a past president and someone very qualified to write such directives. Dan Conlin is the curator of marine history at the Maritime Museum of the Atlantic in Halifax. He is past president of the society I represent this evening. We drew up some guidelines to help communities. We have one lighthouse at Five Islands on the Bay of Fundy that has been moved four times. We have some guidelines. Protection of the heritage character of the buildings is mainly what those policies are aimed at.

The Doomsday List is a series. We publish that in our document we put out four times a year to the membership. It basically draws attention to lighthouses and lightkeepers' houses and different ancillary buildings in serious condition that are almost to the point of no return. It is an attempt to get attention to these structures that need special attention.

Senator Raine: I suppose *Lightkeeper*, which goes out to your members, is widely distributed? Is it on the website? What other methods do you use to communicate with the public?

Mr. MacDonald: We have a very good website. We just did a major update to our website. We are in the process of putting our Lightkeeper publication on there as a PDF so people can print it off, which will save us some money. Lightkeeper is probably the best tool we have for communication with our members, and we send complimentary copies of the Lightkeeper out to different provincial and some federal folks as well, to keep the news out there.

Senator Raine: Do you keep an inventory of the 160 lighthouses and who is manning them or which ones are unmanned? Some I suppose are in the parks, such as Peggy's Cove?

d'urgence, mais il a affirmé que le projet sera financé dans le cadre du programme de partenariat public-privé d'Ottawa. Il s'agit de la première annonce de fonds créés pour le programme. Il a déclaré que les gouvernements de toute la planète optaient de plus en plus pour des partenariats public-privé pour ce qui est de la conception, de la construction, du financement et de la gestion des infrastructures publiques. C'était à l'administration centrale de la GRC à Halifax. Il a ajouté que, depuis un an, le gouvernement conservateur travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour accélérer l'investissement le plus important dans les infrastructures de notre époque.

Mesdames et messieurs, je vous l'annonce officiellement pour que nous étudiions cette possibilité, à l'avenir. Nous voulons examiner ce modèle parce que nous cherchons des fonds, et, comme vous l'avez dit, le MPO n'en a pas.

Le sénateur Raine: Merci beaucoup d'être venu, monsieur MacDonald. Nous avons ici des notes sur la position de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society concernant la relocalisation des phares et la Doomsday List, 2008. Pouvez-vous nous dire ce qui en est?

M. MacDonald: L'un des anciens présidents de notre organisation a rédigé quelques politiques à cet égard. Il était très qualifié pour la rédaction de directives de ce genre. Dan Conlin est le conservateur des objets de l'histoire maritime du Musée maritime de l'Atlantique, à Halifax. Il est le président sortant de l'organisation que je représente ce soir. Nous avons établi des lignes directrices pour venir en aide aux collectivités. Il y a un phare à Five Islands, dans la baie de Fundy, qui a été déplacé quatre fois. Nous avons des lignes directrices à ce sujet. Ces politiques visent principalement la protection du caractère patrimonial des immeubles.

La Doomsday List est une série. Nous l'avons publiée dans le document que nous distribuons à nos membres quatre fois par année. La liste vise à attirer l'attention sur des phares, des habitations de gardiens de phare et divers immeubles connexes qui sont tombés dans un tel état de décrépitude qu'ils ne sont presque plus réparables. Nous avons tenté, par cette liste, de mettre en évidence les structures qui exigent une attention spéciale.

Le sénateur Raine : Je suppose que *Lightkeeper*, qui est publié à l'intention de vos membres, est distribué à grande échelle? Ce document est-il affiché sur le site web? Quels sont les autres movens que vous employez pour communiquer avec le public?

M. MacDonald: Nous avons un très bon site web. Nous venons de le mettre à jour. Nous sommes en train de travailler en vue d'y inclure *Lightkeeper* en PDF pour que les gens puissent l'imprimer, ce qui nous permettra d'économiser des sous. *Lightkeeper* est probablement le meilleur outil dont nous disposons pour communiquer avec nos membres, et nous en envoyons des exemplaires complémentaires à divers intervenants à l'échelle provinciale et fédérale pour les tenir au courant.

Le sénateur Raine: Tenez-vous un registre des 160 phares, de ceux qui n'ont pas de gardien et, pour les autres, des noms des gardiens? Je suppose que certains sont situés dans des parcs, comme Peggy's Cove?

Mr. MacDonald: Peggy's Cove is on provincial land but is still a federally owned property. On our website we have a feature that lists every single lighthouse in Nova Scotia, some of which are not around anymore, and you can go in and get statistics and specs on each light in the province.

Senator Raine: Will the Peggy's Cove lighthouse be among those that will be for sale?

Mr. MacDonald: The federal government would love nothing better than to see the province of Nova Scotia take that over, because it is considered by everyone to be the provincial tourist icon. If you look at all our tourist brochures and literature, it is hard to find something that does not have a picture of Peggy's Cove. DFO would like to divest itself of that. The department would like to see the province take it over, but so far the province has not seen it within its scope to take it over. We have tried pretty much unsuccessfully over the last eight years to engage the province in this whole program of lighthouse divestiture, and it is not only in Nova Scotia. P.E.I. and New Brunswick have looked at it. For whatever reason, provinces do not seem to want to get involved.

Senator Raine: Do you see a society forming to take on that lighthouse? Who is looking after it now?

Mr. MacDonald: Senator, you may have heard all the publicity around it last year. It is such a tourist icon and is seen by so many people. It was in deplorable condition last year. Minister Shea had apparently given a directive to have it painted, but for some reason it did not get painted. It became a real political football at one time last year.

This may sound a little harsh, but I have been given the scenario by different people. This building is such a high-profile lighthouse in the country, probably the most photographed light in Canada, yet it is in deplorable condition. As someone mentioned to me, if this was your private property and you let it go to such a point, someone from some level of government would soon be knocking on your door saying, "Either tear it down or fix it up, or we'll fix it for you. There are bylaws." Yet the federal government seems not to want to look after some of these structures, even something as high profile as Peggy's Cove.

Senator Raine: Peggy's Cove is right there. The tourists are right beside it.

Mr. MacDonald: Absolutely.

Senator Raine: Why would that not be a national park or a historic site? This is shocking.

Mr. MacDonald: Peggy's Cove is a protected area under I think the Department of Natural Resources in Nova Scotia. You cannot go out there and build a new house. There are all kinds of restrictions on the village of Peggy's Cove. There are only

M. MacDonald: Peggy's Cove est situé sur le territoire provincial, mais il s'agit toujours d'une propriété du gouvernement fédéral. Sur notre site web, il y a la liste de tous les phares de la Nouvelle-Écosse, dont certains n'existent plus, et vous pouvez y accéder et obtenir des statistiques et des détails sur chaque phare dans la province.

Le sénateur Raine : Le phare de Peggy's Cove sera-t-il parmi ceux qui seront mis en vente?

M. MacDonald: Le gouvernement fédéral aimerait bien sûr voir la province de la Nouvelle-Écosse en prendre la responsabilité puisque ce phare est considéré par tout le monde comme un emblème touristique de la province. Presque toutes les brochures et toutes les publications touristiques comprennent une photo de Peggy's Cove. Le MPO aimerait bien s'en défaire. Le ministère aimerait voir la province en prendre la responsabilité, mais, jusqu'à maintenant, elle n'a pas eu le pouvoir de le faire. Au cours des huit dernières années, nous avons déployé en vain des efforts considérables pour faire participer la province à ce programme d'élimination des phares. Et ce n'est pas seulement en Nouvelle-Écosse. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont également envisagé de jouer un rôle. Pour quelque raison que ce soit, les provinces ne semblent pas vouloir participer.

Le sénateur Raine : Pensez-vous qu'une société se formera pour accepter la responsabilité de ce phare? Qui s'en occupe à l'heure actuelle?

M. MacDonald: Sénateur, vous avez peut-être vu toute la publicité concernant ce phare qui a été diffusée l'année dernière. Il s'agit d'un emblème touristique important qui a été vu par un très grand nombre de personnes. L'an dernier, il était en état déplorable. La ministre Shea avait apparemment ordonné qu'on le repeigne, mais pour une raison quelconque, cela n'a pas été fait. C'était un véritable ballon politique à un certain moment l'an dernier.

Cela peut vous sembler un peu dur, mais diverses personnes m'ont décrit la situation. Cet édifice est un phare si reconnu dans le pays et il s'agit probablement du phare le plus photographié au Canada. Pourtant, il est dans un état déplorable. Comme quelqu'un me l'a mentionné, s'il s'agissait d'une propriété privée qu'on avait laissé se détériorer à ce point, il y aurait sûrement un représentant d'un quelconque ordre du gouvernement qui serait venu frapper à la porte pour dire : « Démolissez-le ou remettez-le en état, ou nous allons le faire pour vous. Il y a des règlements municipaux. » Pourtant, le gouvernement fédéral semble ne pas vouloir s'occuper de certaines de ces structures, même dans le cas de phares très connus comme Peggy's Cove.

Le sénateur Raine : Peggy's Cove est là. Les touristes sont juste à côté.

M. MacDonald: C'est exact.

Le sénateur Raine: Pourquoi n'en ferait-on pas un parc national ou un site historique? C'est choquant.

M. MacDonald: Peggy's Cove est protégé par le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, je crois. On ne peut pas aller construire une nouvelle maison. Il y a toutes sortes de restrictions qui touchent le village de Peggy's Cove. Il y a

60 families there. Yet, it is not a federal or a provincial park. It is provincial land, actually, but again, I cannot give you a reason why that is not a park.

The Chair: It sounds like a Canadian problem.

Senator Raine: It sounds like Recommendation No. 1 in our report. That is ridiculous.

Mr. MacDonald: One more note on Peggy's Cove: You may not be aware that it housed a post office for several years. It had its own postmark. When my wife and I took Senator Carney out there three years ago, we gave her the grand tour. She was quick to send postcards to friends in Ottawa and B.C. with the Peggy's Cove cancellation stamp on it. Last year, Canada Post announced that it was pulling out of the lighthouse for environmental reasons. Mould was identified inside the lighthouse, so Canada Post pulled up stakes and left, which was a blow to tourism because tourists love stuff like that. You could get your postcard stamped with a lighthouse stamp on it. We were sad to see that end.

The Chair: Senator Raine, Senator Cochrane had a supplementary, if you do not mind.

Senator Cochrane: We may add, then, that Coast Guard is not taking care of the lighthouse at Peggy's Cove. Are there other areas like Peggy's Cove that they are not taking care of?

Mr. MacDonald: Strictly in tourism terms, we have another lighthouse at Neil's Harbour in Cape Breton, which is probably the second most photographed light, and no maintenance has been done on that building for several years now. Efforts were made by a community group to take it over, but there were problems locally with getting funding, and the divestiture process got stalled. Very little maintenance, if any, has been done to that over the past few years. It is getting into sorry condition.

Senator Cochrane: Coast Guard is responsible for those buildings. Is someone making the people at Coast Guard aware that those buildings are not being looked after?

Mr. MacDonald: They are very much aware of this, but Coast Guard's mandate is to provide a marine safety program in the most cost-effective manner possible. They have shifted their focus away from maintaining these heritage structures, big and small, that house the actual light, the optic equipment in there. They say they can provide the light more cheaply on a steel tower outside than in the lighthouse. DFO has had the NCSP, the National Capital Spending Plan, for several years, and I forget the amount of the funding. We got them to fix up a few of the heritage buildings in Nova Scotia, because when word got out that they were coming in to replace a lighthouse with a steel tower, people would not settle for it. However, for the most part, any place they can replace one of these heritage structures with a steel tower, that is the way it is going. Therein lies the problem. There is no mandate for heritage, which is at an inconvenient time with the passage of Bill S-215.

seulement environ 60 familles là-bas. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un parc fédéral ou provincial. Il s'agit de terres provinciales, en fait, mais, encore une fois, je ne peux pas vous dire pourquoi ce n'est pas un parc.

Le président : On dirait un problème bien canadien.

Le sénateur Raine : Ça devrait être la première recommandation de notre rapport. C'est ridicule.

M. MacDonald: Juste une autre chose au sujet de Peggy's Cove: vous ne savez peut-être pas qu'il y avait un bureau de poste à cet endroit pendant plusieurs années. Il avait son propre cachet postal. Quand mon épouse et moi avons amené le sénateur Carney là-bas il y a trois ans, nous lui avons fait faire une visite complète. Elle a envoyé des cartes postales à ses amis, à Ottawa et en Colombie-Britannique, avec le tampon d'oblitération de Peggy's Cove. L'an dernier, Postes Canada a annoncé qu'elle quittait le phare pour des raisons environnementales. On avait trouvé de la moisissure dans le phare, alors Postes Canada a plié bagage et est partie, ce qui a beaucoup nui au tourisme parce que les touristes adorent ces choses-là. On pouvait y faire estampiller ses cartes postales avec un tampon du phare. Nous avons été bien tristes d'apprendre que tout cela était fini.

Le président : Sénateur Raine, le sénateur Cochrane avait une autre question, si ça ne vous fait rien.

Le sénateur Cochrane: On peut donc dire que la Garde côtière ne s'occupe pas du phare à Peggy's Cove. Y a-t-il d'autres sites comme Peggy's Cove dont elle ne s'occupe pas?

M. MacDonald: Si l'on ne parle que du tourisme, il y a un autre phare à Neil's Harbour, au Cap-Breton, qui arrive probablement au second rang des phares les plus photographiés et qui n'a pas été entretenu depuis plusieurs années. Un groupe communautaire a essayé de le prendre en charge, mais il a eu de la difficulté à obtenir le financement à l'échelle locale, et le processus de cession s'est enlisé. Il y a eu très peu d'entretien, voire aucun, au cours des dernières années. L'état du phare commence à se détériorer.

Le sénateur Cochrane : La Garde côtière est responsable de ces édifices. Y a-t-il quelqu'un qui fait prendre conscience à ses représentants du manque d'entretien que subissent ces immeubles?

M. MacDonald: Ils le savent très bien, mais le mandat de la Garde côtière est de fournir un programme de sécurité maritime de la manière la plus efficiente possible. Elle ne porte plus attention à l'entretien de ces structures patrimoniales, petites et grandes, qui abritent le phare en tant que tel et le matériel optique. Ils affirment pouvoir installer une lumière à moins de frais sur un pylône d'acier à l'extérieur que dans la structure. Le MPO a, depuis plusieurs années, le PDCN, c'est-à-dire le Plan de dépenses de la capitale nationale. J'ai oublié le montant du financement. Nous avons réussi à lui faire réparer quelques édifices patrimoniaux en Nouvelle-Écosse parce que, quand les gens ont appris que le ministère allait remplacer le phare par un pylône d'acier, ils ne l'ont pas accepté. Cependant, la plupart du temps, s'il peut remplacer l'une de ces structures patrimoniales par un pylône d'acier, c'est ce qui finit par se passer. C'est tout à fait ça le problème. Le patrimoine n'est le mandat de personne, ce qui est très inopportun avec l'adoption du projet de loi S-215.

The Chair: Senator Raine, I think Senator Nancy Ruth has a supplementary question as well.

Senator Nancy Ruth: Who owns the land, that rock, on which sits the lighthouse at Peggy's Cove?

Mr. MacDonald: The Province of Nova Scotia.

Senator Nancy Ruth: The province owns it and leases it to the Coast Guard?

Mr. MacDonald: Yes, there is some kind of a long-term lease arrangement there. It has been the case that Coast Guard will buy a piece of land just big enough to set a light on and will guarantee access to it with a right of way. I could not really say for sure what the state is at Peggy's Cove. I know a big storm blew through that did a lot of damage to the infrastructure. The sidewalk leading out to the lighthouse hides the electrical and communications conduits, and I think the repairs to that were funded jointly by Coast Guard and the province.

Senator Nancy Ruth: Are all the buildings around the lighthouse — the parking lot you pay to go into, the restaurant you drink your beer and eat your fish and chips in — lease relationships with the province of Nova Scotia?

Mr. MacDonald: To the best of my understanding, yes.

Senator Nancy Ruth: All the profits go to those who take the leases?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Nancy Ruth: Nothing comes back to maintain the lighthouse even though there are profit centres around it?

Mr. MacDonald: Very little, if any, yes.

Senator Raine: Is there no tourism association or organization, such as the Nova Scotia Department of Tourism, for instance, that could take charge? In many resort areas with public infrastructure that needs to be maintained, a tax is put on the tourism business around to help fund it. Is nothing like that happening for Peggy's Cove?

Mr. MacDonald: No. As I mentioned, our society made a couple of proposals to the provincial tourism department pointing out the obvious economic benefits not just to Peggy's Cove but to lighthouses in general in the province. We said some level of funding should be provided or some partnership — partnerships like those in the newspaper article Senator Rompkey just read. Many government departments are big on partnerships today, and we see this as an excellent opportunity for community groups to partner. Community groups are reluctant to jump in. There are all kinds of fears due to liability issues today and so on. They just need a little bit of encouragement here.

Le président : Sénateur Raine, je crois que le sénateur Nancy Ruth a également une question supplémentaire.

Le sénateur Nancy Ruth : À qui appartient la terre, ce rocher, sur lequel est situé le phare à Peggy's Cove?

M. MacDonald: À la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Nancy Ruth : Le rocher appartient à la province, qui le loue à la Garde côtière?

M. MacDonald: Oui. Ils ont une quelconque entente de location à long terme. Dans certains cas, la Garde côtière achète un lopin de terre juste assez grand pour l'installation du phare pour garantir qu'elle y ait accès et un droit de passage. Je ne pourrais pas vous dire avec certitude ce qu'est la situation à Peggy's Cove. Je sais qu'il y a eu une grosse tempête qui a causé beaucoup de dommages à l'infrastructure. Les conduits électriques et de communications sont cachés sous le trottoir qui mène jusqu'au phare, et je pense que la réparation de ces conduits a été financée conjointement par la Garde côtière et la province.

Le sénateur Nancy Ruth: Tous les immeubles qui entourent le phare — le parc de stationnement payant, le restaurant où l'on peut prendre une bière et manger un poisson-frites — sont-ils tous loués de la Nouvelle-Écosse?

M. MacDonald : À ce que je sache, oui.

Le sénateur Nancy Ruth: Tous les profits vont aux locataires?

M. MacDonald: Oui.

Le sénateur Nancy Ruth : Aucune somme n'est consacrée à l'entretien du phare, même si des centres de profit en dépendent?

M. MacDonald : Si une proportion des profits est consacrée à l'entretien du phare, cette proportion est très minime.

Le sénateur Raine: Il n'existe pas d'association ou d'organisation touristique, comme le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse, par exemple, qui pourrait s'en charger? Dans beaucoup de villégiatures qui comprennent les infrastructures publiques exigeant un entretien, il y a une taxe imposée sur les activités touristiques, laquelle contribue au financement de ces infrastructures. Rien du genre n'existe à Peggy's Cove?

M. MacDonald: Non. Comme je l'ai mentionné, notre association a formulé quelques propositions à l'intention du ministère du Tourisme provincial en soulignant les avantages économiques évidents, non seulement pour Peggy's Cove, mais pour les phares de la province, en général. Nous avons affirmé qu'un certain niveau de financement devrait être fourni ou un partenariat établi — un partenariat semblable à ceux décrits dans l'article que le sénateur Rompkey vient de lire. Aujourd'hui, les ministères gouvernementaux optent souvent pour des partenariats, et nous considérons qu'il s'agit d'une excellente occasion pour l'établissement des partenariats avec des groupes communautaires. Les groupes communautaires hésitent à se lancer dans ce genre de projets. Ils ont toutes sortes de craintes liées à la responsabilité juridique et à d'autres choses du genre. Ils ont seulement besoin d'être encouragés un peu.

For instance, Pointe-au-Père in Quebec is owned by Parks Canada. It owns the lighthouse there. My wife and I toured there last year. The old lighthouse is a tremendous facility. The Empress of Ireland museum is across the road, and the old Okinawa submarine is parked there. It is a tourist magnet. Parks Canada has a partnership with the Empress of Ireland museum staff to maintain it. They provide an interpreter, someone to cut the grass, some simple things like that, and it seems to be working fine. Those are the kinds of things we would like to encourage and want to see happen as this bill goes forward.

The Chair: You mentioned you made a proposal to the government of Nova Scotia. Could you send us a copy of that?

Mr. MacDonald: If I still have it, Senator Rompkey. I had a computer catastrophe and lost many files. I do not know whether that was one of them.

Senator Raine: It would be helpful for us to get a paper on the history and the problems with Peggy's Cove, because that is an iconic lighthouse that every Canadian can relate to. Even a little story in the media that talks about what will happen to Peggy's Cove with this new legislation coming on would be helpful. Surely there must be talk of a change in the ownership status of Peggy's Cove Lighthouse.

Mr. MacDonald: I will see what I can find.

The Chair: You mentioned a website. Does any other province have a website like you do? You said you could find various individual lighthouses. Do other provinces have that?

Mr. MacDonald: P.E.I. has one; Quebec has one called Le Québec Maritime, which is a pretty good website. In Ontario, in Senator Nancy Ruth's area, the Cove Island society has a very good website. That is one of the old Imperial Towers right up at the top of the Bruce Peninsula. I think the Chantry Island folks in Southampton have one as well. That is about it.

One area that we have not talked about here but should put on the record is Manitoba. Many people do not realize that Lake Winnipeg had 18 lighthouses at one time. It is a big lake. There are Lake Winnipeg and Lake Winnipegosis, and it has been difficult to get the word out to the folks around Gimli. I have made several attempts, but it is worth noting that there are still active lighthouses on Lake Winnipeg.

The Chair: We will take note of that.

Senator Hubley: Welcome, Mr. MacDonald. We have a few MacDonalds in P.E.I. as well. I do not want you to think that Nova Scotia has them all.

This is an interesting subject, and I think we are learning a lot about your organization. Are there similar organizations, lighthouse preservation societies, in other provinces as well?

Par exemple, Pointe-au-Père, au Québec, appartient à Parcs Canada. Le phare à cet endroit appartient à un organisme d'État. Mon épouse et moi l'avons visité l'an dernier. Le vieux phare est un établissement formidable. Le musée de l'Empress of Ireland est juste de l'autre côté de la rue, et le vieux sous-marin Okinawa y est installé. C'est un aimant à touristes. Parcs Canada a établi un partenariat avec le personnel du musée de l'Empress of Ireland pour l'entretenir. Le musée fournit un interprète, s'occupe de l'entretien de la pelouse et d'autres choses simples du genre, et le partenariat semble très bien fonctionner. Nous aimerions voir ce genre de choses arriver plus souvent dans la foulée de ce projet de loi.

Le président : Vous avez mentionné le fait que vous avez présenté une proposition au gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Pourriez-vous nous en faire parvenir un exemplaire?

M. MacDonald: Si je l'ai toujours, sénateur Rompkey. J'ai été victime d'une catastrophe informatique et j'ai perdu de nombreux fichiers. J'ignore si la proposition en faisait partie.

Le sénateur Raine: Il nous serait utile d'avoir un document sur l'histoire et les problèmes de Peggy's Cove, parce que ce phare est une icône évocatrice pour tous les Canadiens. Même une petite nouvelle publiée dans les médias qui relate ce que cette nouvelle loi fera à Peggy's Cove pourrait être utile. On parle sûrement du changement de propriété du phare de Peggy's Cove.

M. MacDonald: Je vais essayer de trouver quelque chose.

Le président : Vous avez parlé d'un site web. Y a-t-il d'autres provinces qui ont des sites web semblables au vôtre? Vous avez dit que vous pouviez trouver divers phares individuels. Est-ce que d'autres provinces en ont?

M. MacDonald: L'Île-du-Prince-Édouard en a un; il y a un site web assez bon au Québec intitulé le Québec maritime. En Ontario, dans le secteur du sénateur Nancy Ruth, la société Cove Island a un très bon site web. C'est l'un des vieux phares impériaux, situé tout en haut de la péninsule Bruce. Je pense que les gens de Chantry Island, à Southampton, en ont également un. C'est à peu près tout.

L'une des régions dont nous n'avons pas parlé ici, mais qui devrait se trouver au compte rendu est le Manitoba. Bien des gens ignorent que le lac Winnipeg comptait, à une certaine époque, 18 phares. C'est un grand lac. Il y a le lac Winnipeg et le lac Winnipegosis, et il a été difficile de faire passer le message aux gens dans la région de Gimli. J'ai fait plusieurs tentatives, mais il convient de souligner qu'il y a toujours des phares en activité sur le lac Winnipeg.

Le président : Nous allons en prendre bonne note.

Le sénateur Hubley: Bienvenue, monsieur MacDonald. L'Îledu-Prince-Édouard compte également quelques MacDonald. Je ne voudrais pas que vous croyiez qu'ils sont tous en Nouvelle-Écosse

C'est un sujet intéressant, et je pense que nous apprenons beaucoup de choses au sujet de votre organisme. Y a-t-il également des organismes similaires, des sociétés de protection des phares, dans les autres provinces? Mr. MacDonald: P.E.I. is the only other province with an active society at the moment. Newfoundland and Labrador had one. We had two really great people — I know Senator Manning knew them — Rita Anderson in Port aux Basques and I forget the lady's name in St. John's, but funding issues sent that down the tubes. We do not have any in Newfoundland per se now.

New Brunswick has kind of a dormant society. It had a really good society for a number of years, but it ran into some problems; however, there are still many small groups around New Brunswick, although the umbrella group is not there.

Senator Hubley: Do you know of any national or international organizations?

Mr. MacDonald: When I got to know people across the country over the last few years, a few of us made an attempt to start what we called the Canadian lighthouse foundation, and that is still very much on the books. We are too busy with other issues right now to pursue it, but it is something we hope will come to fruition over the next couple of years.

The U.S. has the American Lighthouse Foundation and the United States Lighthouse Society. There is also the World Lighthouse Society, of which we are a member. There are quite a few lighthouse groups around the United Kingdom, France and Norway.

Senator Hubley: Would you share with us the differences between Canada and the United States when it comes to the protection of historic lighthouses, or can you point to certain aspects of the U.S. program that we should look at? Is it a richer program? Are they able to get funding? Do you have any of that information?

Mr. MacDonald: There are many similarities between the two countries in the way governments have approached lighthouse divestiture. I cannot really say exactly because I have not studied that preservation act now for a couple of years. I was quite familiar with it at one time, and many parallels exist between the two.

As for funding, the U.S. being a richer country, I guess, they are funded much higher than we are. They also face many of the same battles we do. I personally know the founder of the American Lighthouse Foundation, Tim Harrison, and his successor Bob Trapani, and they face many of the same issues with funding and small groups. It depends on where the lighthouse is located. Just because they have a larger population base, they are able to get more money, raise more money than we are, but there are more lighthouses to look after, too.

Senator Hubley: Thank you very much. I have one other comment. Senator Nancy Ruth asked a question on the number of women involved. Since women are very successful at operating

M. MacDonald: En ce moment, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule autre province où une société de protection est active. Terre-Neuve-et-Labrador en avait une. Nous avions deux personnes vraiment formidables — je sais que le sénateur Manning les connaissait —, Rita Anderson, à Port aux Basques, et j'ai oublié le nom de la dame à St. John's, mais des problèmes de financement ont obligé cette société à fermer ses portes. Il n'y a pas de société de protection comme telle à Terre-Neuve présentement.

Au Nouveau-Brunswick, il y a une espèce de société dormante. Il y avait une société vraiment efficace pendant bon nombre d'années, mais elle a éprouvé des problèmes; cependant, il y a encore beaucoup de petits groupes partout au Nouveau-Brunswick, malgré l'absence d'un organisme-cadre.

Le sénateur Hubley: Connaissez-vous des organismes nationaux ou internationaux?

M. MacDonald: Quand j'ai fait la connaissance de personnes partout au pays au cours des dernières années, quelques-uns d'entre nous ont tenté de mettre en place ce que nous appelions la Fondation canadienne des phares, et ce projet se trouve toujours dans nos cartons. Présentement, nous sommes trop préoccupés par d'autres enjeux pour y donner suite, mais nous espérons récolter le fruit de nos efforts au cours des prochaines années.

Aux États-Unis, il y a l'American Lighthouse Foundation et la United States Lighthouse Society. De plus, nous sommes membres de la World Lighthouse Society. On retrouve plusieurs groupes de protection des phares au Royaume-Uni, en France et en Norvège.

Le sénateur Hubley: Pourriez-vous nous décrire les différences entre le Canada et les États-Unis en matière de protection de phares patrimoniaux, ou pourriez-vous nous indiquer certains des aspects du programme américain sur lesquels nous devrions nous pencher? S'agit-il d'un programme plus étayé? Sont-ils en mesure d'obtenir du financement? Possédez-vous cette information?

M. MacDonald: De nombreuses similitudes caractérisent la manière dont les gouvernements des deux pays ont abordé la question de la cession des phares. Je ne peux vous répondre avec exactitude parce que je n'ai pas examiné cette loi sur la protection des phares depuis quelques années. À une certaine époque, je la connaissais très bien, et on peut établir de nombreux parallèles avec la loi canadienne.

En ce qui concerne le financement, comme, je suppose, les États-Unis sont un pays plus riche, ils reçoivent un financement plus important que le nôtre. Ils doivent également mener les mêmes batailles que nous. Je connais bien le fondateur de l'American Lighthouse Foundation, Tim Harrison, ainsi que son successeur, Bob Trapani; ils doivent faire face aux mêmes problèmes en matière de financement et de petits groupes. Cela dépend de l'emplacement du phare. Comme leur population est plus importante, ils arrivent à obtenir davantage d'argent, plus que les sommes que nous sommes en mesure d'obtenir, mais, après tout, ils doivent également s'occuper de davantage de phares.

Le sénateur Hubley: Merci beaucoup. J'ai un autre commentaire. Le sénateur Nancy Ruth a posé une question sur le nombre de femmes qui participent à la protection des phares.

small businesses, I hope you will promote that through your media sources to encourage women to look at some of the lighthouses and see whether they could design an appropriate business for those facilities.

Mr. MacDonald: P.E.I. has one of the lighthouse pioneers in Canada, Carol Livingstone. She was basically the spark plug for the whole West Point operation back in 1984. Ms. Livingstone took a little sabbatical for a couple of years, but she is back into it now and deserves a lot of credit. She has been very much a pioneer and one I have looked up to. I learned a lot from her in my early days.

Senator Hubley: We have learned a lot from her.

The Chair: That brings up the point that maybe we should learn something from her. We are looking for future witnesses, and perhaps she is one we should have. Also, would it be a good idea for us to invite an American to come? If so, who would it be? Would that be useful for us?

Mr. MacDonald: It probably would be useful just to see their approach. I can only speak in a very general way. The people I mentioned, the former president of the American Lighthouse Foundation, Tim Harrison, or his successor, Bob Trapani, would both be excellent to have. They both live in Maine.

The Chair: That is not too far away.

Mr. MacDonald: I could provide you with their contact information.

The Chair: What do you think, senators? Would that be a good idea?

Hon. Senators: Yes, good idea.

Senator Marshall: Welcome, Mr. MacDonald. Are all of the 160 lighthouses that we are talking about owned by DFO?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Marshall: All of them. Just in your general knowledge, what condition are they in? I know reference was made to one that was in good condition. We also talked about Peggy's Cove. I am trying to get a handle on how big the problem is with regard to maintenance. Are most of them in a state of disrepair, or are they in pretty good condition?

Mr. MacDonald: Most of them are in various states of disrepair, owing mainly to the fact that very little maintenance has been done over the years.

Senator Marshall: When the new legislation comes into effect, do the lighthouses remain with DFO, or are they transferred to another organization?

Mr. MacDonald: We need to see this list of surplus lighthouses that has been promised and called for in the bill; we had hoped to have seen it by now. That will tell the tale on which ones will remain with DFO and which ones will be transferred.

Puisque les femmes réussissent très bien à exploiter de petites entreprises, j'espère que vous en ferez la promotion par le truchement de vos sources médiatiques afin d'encourager les femmes à envisager la possibilité de concevoir une entreprise appropriée pour certains des phares.

M. MacDonald: L'Île-du-Prince-Édouard compte parmi ses habitants une des pionnières en matière de protection des phares au Canada, Carol Livingstone. Fondamentalement, elle a été une véritable dynamo pour l'ensemble du projet West Point, en 1984. Pendant quelques années, Mme Livingstone a pris une petite sabbatique, mais elle est de retour et a beaucoup de mérite. C'est très certainement une pionnière, et une femme que j'admire. J'ai beaucoup appris d'elle au début de ma carrière.

Le sénateur Hubley: Nous avons beaucoup appris d'elle.

Le président : Voilà qui nous amène à penser que nous devrions peut-être apprendre quelque chose d'elle. Nous sommes à la recherche de témoins à inviter, et elle sera peut-être un bon candidat. Aussi, pensez-vous que ce serait une bonne idée d'inviter un Américain? Si c'est le cas, qui devrions-nous inviter? Qu'est-ce qui nous serait utile?

M. MacDonald: Ce serait sans doute utile, ne serait-ce que pour examiner leur approche. Je ne peux parler que de manière très générale. Les personnes que j'ai mentionnées, l'ancien président de l'American Lighthouse Foundation, Tim Harrison, ou encore son successeur, Bob Trapani, feraient tous deux d'excellents témoins. Ils vivent tous les deux dans le Maine.

Le président : Ce n'est pas trop loin.

M. MacDonald : Je pourrais vous donner leurs coordonnées.

Le président : Qu'en pensez-vous, sénateurs? Est-ce que ce serait une bonne idée?

Des voix : Oui, bonne idée.

Le sénateur Marshall : Bienvenue, monsieur MacDonald. Le MPO est-il propriétaire de tous les 160 phares dont nous parlons?

M. MacDonald: Oui.

Le sénateur Marshall: Tous. D'après ce que vous savez, dans quel état sont-ils? Je sais que nous avons parlé d'un phare qui était en bon état. Nous avons également parlé de Peggy's Cove. J'essaie de bien saisir la nature du problème en ce qui a trait à l'entretien. La plupart de ces phares sont-ils délabrés, ou sont-ils en assez bon état?

M. MacDonald: La plupart d'entre eux sont délabrés à divers degrés, principalement parce qu'ils ont fait l'objet de très peu d'entretien au fil des ans.

Le sénateur Marshall: Quand la nouvelle loi entrera en vigueur, le MPO restera-t-il propriétaire des phares, ou va-t-il les transférer à un autre organisme?

M. MacDonald : Nous devons voir cette liste de phares excédentaires qui a été promise et doit être préparée pour le projet de loi; nous avions espéré l'avoir déjà vue à l'heure qu'il est. Ainsi, nous saurons quels phares resteront la propriété du MPO et quels phares seront cédés.

At the end of 2015, any lighthouse in Canada that has not been designated under the bill — let me be clear. There are three possibilities here: DFO can maintain and partner with communities; the lighthouses can be designated and passed over under the legislation; or any light that does not make the grade as far as designation goes can still be divested, which is the route they want to go. The way I see it, they want to get rid of as many of these things as possible.

The Chair: We should mention that the testimony we heard, as far as I can recall, is that any group of, I think, 20 people anywhere in Canada could apply for any lighthouse. That is important, because we are on television and people are watching. That is my recollection, senators.

Again, the testimony we heard at our last meeting was that any group of 20 Canadians, who do not have to live near that lighthouse, can apply for a lighthouse. If it is not on the list, then DFO will have to decide whether they agree to divest themselves of it or not. I think that was the testimony we heard, was it not?

Mr. MacDonald: Actually, the number is 25 people.

The Chair: That is right. Yes.

Senator Marshall: You said the second option is being passed over. Whom do you mean? Passed over to whom? You said the first option is some joint arrangement with DFO; the second alternative is to be passed over; and the third one is to be divested.

Mr. MacDonald: Passed over and divested basically mean the same thing. The only difference is that with the second option, this would be a divestiture, for lack of a better term, of a light that has been designated. It has met the criteria; we have graded it and decided it is a candidate. As long as it gets ministerial approval, then it is understood in the bill that these 25 people who petition for it will now own it, run it and care for it forever and a day.

Senator Marshall: Do you have any preference with regard to the process to be used for divestiture? I had gotten the impression that you were adverse to privatization. Do you have any preference in mind with regard to how a divestiture process would work?

Mr. MacDonald: There is a definite advantage in the second option as far as divestiture goes. A light that is passed over to a community that has been designated realizes all the good things that the bill affords for it, whereas if it did not make the grade for Bill S-215 and it is just a straight divestiture, it only has some of those conditions I spoke of earlier where it cannot just be a real estate venture by someone; the light must be kept for a certain number of years before it can be turned over. As far as divestiture goes, the second option would be the favourite one.

The Chair: Senator Marshall, I think Senator Manning has a supplementary, if you do not mind.

À la fin de 2015, tout phare canadien qui n'aura pas été désigné aux termes du projet de loi — permettez-moi d'apporter une précision. Il y a trois possibilités : le MPO peut assurer l'entretien et établir un partenariat avec les collectivités; les phares peuvent être désignés et cédés aux termes de la loi; tout phare qui n'est pas désigné peut être cédé, et c'est l'approche qui est privilégiée. D'après ce que je peux constater, il veut se débarrasser du plus grand nombre possible de phares.

Le président: Il faudrait mentionner que, d'après le témoignage que nous avons entendu, pour autant que je me rappelle, tout groupe de, je crois, 20 personnes de partout au Canada pouvait présenter une demande pour un phare. C'est important, parce que nous sommes diffusés à la télévision et que des gens regardent. Voilà ce que je me rappelle, sénateurs.

Une fois de plus, selon le témoignage que nous avons entendu lors de notre dernière réunion, n'importe quel groupe de 20 Canadiens, qui ne sont pas obligés d'habiter près du phare qu'ils convoitent, peut présenter une demande. Si le phare ne figure pas sur la liste, alors le MPO devra décider s'il accepte de le céder ou pas. C'est bien ce que nous avons entendu dans le témoignage, n'est-ce pas?

M. MacDonald: En réalité, il faut 25 personnes.

Le président : C'est vrai. Oui.

Le sénateur Marshall: Vous avez dit que la deuxième option était de céder le phare. De qui parlez-vous? Céder et à qui? Vous avez dit que la première option était une sorte d'entente conjointe avec le MPO; la deuxième option est de céder le phare; et la troisième, de la transférer.

M. MacDonald: Pour l'essentiel, le transfert et la cession représentent la même chose. La seule différence, c'est qu'avec la deuxième option, il s'agirait d'une cession, à défaut d'une meilleure expression, d'un phare qui est désigné. Il a satisfait aux critères; nous l'avons coté et avons déterminé qu'il s'agit d'un candidat. Sous réserve de l'approbation ministérielle, d'après ce qui est précisé dans le projet de loi, les 25 personnes qui présentent une pétition pour l'obtenir en deviendront propriétaires, l'exploiteront et l'entretiendront pour l'éternité.

Le sénateur Marshall: En ce qui concerne le processus de cession, que préféreriez-vous? J'avais l'impression que vous vous opposiez à la privatisation. En ce qui concerne le fonctionnement du processus de cession, que préféreriez-vous?

M. MacDonald: En ce qui concerne la cession, la deuxième option est certainement plus avantageuse. Un phare désigné qui est cédé à une collectivité peut tirer parti de toutes les bonnes choses que permet le projet de loi, alors que s'il n'a pas été désigné aux fins du projet de loi C-215 et qu'il s'agit d'une cession simple, il n'a droit qu'à certaines de ces conditions dont j'ai parlé plus tôt, qui font en sorte qu'il ne peut s'agir d'un simple projet immobilier pour une personne; le phare doit être conservé pendant un certain nombre d'années avant d'être transféré. En ce qui concerne le transfert, nous privilégions la deuxième option.

Le président : Sénateur Marshall, je crois que le sénateur Manning a une question supplémentaire, si vous le permettez.

Senator Marshall: Sure. Go ahead.

Senator Manning: Maybe I did not understand what you were saying correctly. Somewhere soon we are supposed to get this list of surplus lighthouses. Your organization oversees 160 lighthouses in Nova Scotia. Has there been any consultation with your organization regarding dealing with what will be deemed surplus?

Mr. MacDonald: No.

The Chair: Good question.

Senator Marshall: Based on what we are discussing here, it is possible that a significant number of lighthouses will be ready for divestiture in a poor state of repair, and so the issue becomes a big funding problem.

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Marshall: Are you familiar with any sources of funding to address what looks to be a big monetary problem coming?

Mr. MacDonald: Not really. This partnership announcement by Minister Flaherty today has my interest, for sure.

The writing is on the wall that DFO definitely does not want to be part of this on an ongoing basis. I got that message loud and clear. The funding is definitely an issue, because we have only five years to do this. As we know, economic times are not good right now, so how much funding will there be? We have questions to answer, such as where will we get the funding? How will we divide it up fairly and equitably across the country, based on the number of applications we get for inclusion under this legislation? There are many questions yet to be answered here.

Senator Marshall: Certainly, 160 lighthouses are a lot of lighthouses.

Mr. MacDonald: When we were doing the preliminary work, I worked with a gentleman from real properties with the Department of Fisheries and Oceans Canada, and we found so many questions, such as how many of these we would be getting. We just did a cross-section of some of the larger lights with big problems, such as Wasaga, which Senator Nancy Ruth would be familiar with, around the Collingwood area. The estimate to get that one back into good condition was \$4.5 million. How much money will we have over that five-year period, and how will we divide it up? It is a big issue.

Senator Marshall: Perhaps I can reword an earlier question, then. Of the 160 lighthouses, how many would you say are in pretty good condition? How many would you say are in a good state of repair?

Mr. MacDonald: That is a difficult question to answer. I could not answer that with any amount of accuracy. I think probably the more important question here is how many of those 160 ighthouses will be applied for under the legislation and will qualify for some type of repair. That might be the more important question.

Le sénateur Marshall: Certainement. Allez-y.

Le sénateur Manning: Je n'ai peut-être pas compris correctement vos propos. Bientôt, nous devrions recevoir cette liste de phares excédentaires. Votre organisme supervise 160 phares en Nouvelle-Écosse. Avez-vous été consulté au sujet de la détermination des phares qui seront jugés excédentaires?

M. MacDonald: Non.

Le président : Bonne question.

Le sénateur Marshall: D'après la teneur de nos propos, il est possible que bon nombre des phares qui pourraient être cédés seront dans un état délabré, de sorte que le financement deviendra un gros problème.

M. MacDonald: Oui.

Le sénateur Marshall: Connaissez-vous des sources de financement qui permettraient d'apporter une solution à l'énorme problème pécuniaire qui semble poindre à l'horizon?

M. MacDonald : Pas vraiment. L'annonce de partenariat faite aujourd'hui par le ministre Flaherty suscite mon intérêt, c'est sûr.

Il est évident que le MPO ne veut certainement pas en faire partie de manière continue. J'ai entendu ce message cinq sur cinq. Le financement sera certainement un problème, parce que nous n'avons que cinq ans pour y arriver. Comme nous le savons, sur le plan financier, les temps sont durs; quel sera le financement? Il nous faut trouver des réponses à des questions comme : où obtiendrons-nous le financement? Comment le répartir de manière juste et équitable partout au pays, selon le nombre de demandes que nous aurons aux termes de cette loi? Il y a encore beaucoup de questions en suspens.

Le sénateur Marshall : C'est sûr. Cent soixante phares, c'est beaucoup.

M. MacDonald: Au moment où nous faisions le travail préliminaire, j'ai travaillé avec un monsieur des services immobiliers du ministère des Pêches et Océans Canada; nous avions une foule de questions, comme: combien de phares allonsnous avoir? Nous avons tout simplement dressé une liste des phares les plus importants où il y a beaucoup de problèmes à régler comme le phare Wasaga, que le sénateur Nancy Ruth connaît sûrement, dans la région de Collingwood. Nous avons estimé qu'il faudrait 4,5 millions de dollars pour remettre ce phare en bon état. Combien d'argent recevrons-nous pendant cette période quinquennale, et comment sera-t-il réparti? C'est un enjeu important.

Le sénateur Marshall: Alors, je peux peut-être reformuler une question qui a été posée plus tôt. Selon vous, combien de ces 160 phares sont en assez bon état? À votre avis, combien d'entre eux sont en bon état?

M. MacDonald: C'est difficile de répondre à cette question. Je ne peux pas y répondre de manière exacte. Selon moi, il est plus important de se demander combien de ces 160 phares feront l'objet d'une demande aux termes de la loi et seront admissibles à une forme ou à une autre de rénovation. C'est sans doute une question plus importante.

At the end of the day, we realize we will not save them all. The Coast Guard is picking away at them in Nova Scotia and P.E.I. right now. Some work has been done under this National Capital Spending Plan, but I could not give you a number. None of them is in good condition.

Senator Marshall: I was about to say that the impression I am getting from you is that a good many of them are not in good condition.

Senator Poirier: Welcome, Mr. MacDonald. It is interesting to see all of the work that you have done in Nova Scotia. In New Brunswick, we had an organization at one time that was strong. I remember it was a few years back. It is sad that it was not able to continue. Approximately how long has your organization been in existence in Nova Scotia?

Mr. MacDonald: About 15 years.

Senator Poirier: You are a non-profit organization. Do you have paid staff to help you out or nothing at all? How are your organization's activities funded?

Mr. MacDonald: From above.

Senator Poirier: You have no stable funding that comes from any government level or anything?

Mr. MacDonald: No. We rely on memberships. I was being facetious. We have some anonymous donors that are good to us. We have an anonymous donor in Ontario who sends us \$5,000 every year and does not want his or her name published.

To give an example of the spirit of community groups, in the community of Sambro, where our oldest lighthouse is located, local folks out there put together a CD of local talent. We did not ask them, but they agreed to give us 50 per cent of the proceeds of the sale of that CD. That has turned into almost \$10,000 that we now have in the bank account from that one venture alone, but we have no stable funding at all.

Senator Poirier: I do not know how much of a success it was, but I remember seeing the association in New Brunswick. I was a member of the legislative assembly back then. They did a calendar, and each month of the year contained a picture of a different lighthouse. People were buying the calendars, and the group did a promotion with them at that time. Sometimes things like that can be a success because people will pay over and above what the calendar is worth because of the cause.

You mentioned that two or three lighthouses in Nova Scotia were bought privately and are being used for cottages. A couple of others were bought or transferred and are being run as businesses. Were those lighthouses over and above your 160?

Mr. MacDonald: No, they would be part of the 160.

Au bout du compte, nous savons que nous n'allons pas tous les sauver. À l'heure où nous nous parlons, la Garde côtière a déjà commencé à s'occuper de certains d'entre eux en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Certaines rénovations ont été effectuées aux termes du Plan national des dépenses en capital, mais je ne pourrais pas vous donner de chiffres. Aucun d'entre eux n'est en bon état.

Le sénateur Marshall: J'allais dire que vos propos me donnent l'impression que bon nombre d'entre eux ne sont pas en bon état.

Le sénateur Poirier: Bienvenue, monsieur MacDonald. C'est intéressant de constater tout le travail que vous avez effectué en Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, nous avons déjà eu un organisme qui jouait un rôle important. Je me souviens que cela remonte à quelques années. Il est triste qu'il n'ait pas été en mesure de poursuivre ses activités. Depuis combien de temps environ votre organisme existe-t-il en Nouvelle-Écosse?

M. MacDonald: Environ 15 ans.

Le sénateur Poirier : Vous êtes un organisme sans but lucratif. Recevez-vous l'aide d'un personnel rétribué, ou rien du tout? D'où provient le financement de votre organisme?

M. MacDonald: D'en haut.

Le sénateur Poirier : Vous ne recevez aucun financement stable de la part d'un ordre de gouvernement, ou quoi que ce soit?

M. MacDonald: Non, nos activités sont financées par les cotisations des membres. C'était une facétie. Nous avons des donneurs anonymes qui sont généreux à notre égard. Nous avons un donneur anonyme de l'Ontario qui nous envoie 5 000 \$ chaque année et refuse que son nom soit publié.

Pour illustrer l'esprit des groupes communautaires, dans la collectivité de Sambro, où se trouve notre plus vieux phare, les gens là-bas ont préparé un CD réunissant les œuvres d'artistes locaux. Nous ne leur avons rien demandé, mais ils ont accepté de nous remettre 50 p. 100 des recettes de la vente de ce CD. Grâce à cette seule initiative, nous avons maintenant en banque presque 10 000 \$, mais nous ne recevons aucun financement stable.

Le sénateur Poirier: J'ignore à quel point elle fonctionnait bien, mais je me souviens d'avoir vu l'association au Nouveau-Brunswick. À l'époque, j'étais membre de l'assemblée législative. L'association avait fabriqué un calendrier: il contenait 12 photos de différents phares, un pour chaque mois de l'année. Les gens achetaient les calendriers, et le groupe a fait la promotion du calendrier à ce moment-là. Parfois, ce genre de choses peut réussir parce que les gens sont prêts à débourser au-delà de la valeur du calendrier pour soutenir la cause.

Vous avez mentionné le fait que deux ou trois phares de la Nouvelle-Écosse ont été achetés par des intérêts privés et servent de maisons de campagne. Quelques autres ont été achetés ou cédés et servent d'entreprises. Ces phares s'ajoutaient-ils aux 160 phares dont vous parlez?

M. MacDonald: Non, ils en faisaient partie.

Senator Poirier: You said they were all owned at one point by DFO, but a few are no longer owned by them. Out of the 160 lighthouses that DFO is still using — and I know none are staffed in Nova Scotia — how many are housing an automated light, or are they all vacant and abandoned by the side of the ocean?

Mr. MacDonald: I wish I could give you numbers for how many are lighthouses housing an aid to navigation and how many are steel towers. That 160 figure I gave you is 160 aids to navigation; they are not all necessarily what we consider to be traditional lighthouses. I could not tell you what that percentage is. I would have to go on our website and count that up.

Senator Poirier: Are there are more than 160 structures?

Mr. MacDonald: No.

Senator Poirier: There are 160 structures of a lighthouse still in existence in Nova Scotia?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Poirier: When they did the transfer years ago to the private sector or to the business sector, was the land that the lighthouse sits on transferred too?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Poirier: It was sold at minimum cost and they own it, then.

Of those 160 lighthouses, are any designated national historic sites?

Mr. MacDonald: No; we have not transferred anything.

Senator Raine: What about Peggy's Cove?

Mr. MacDonald: Peggy's Cove is a recognized structure under the Federal Heritage Buildings Review Office. There are two levels of protection under FHBRO: classified and recognized. Classified is the better designation. I think Peggy's Cove is a recognized site, Senator Raine.

Senator Poirier: Other than that, you do not think any are designated national historic sites?

Mr. MacDonald: None that have been passed over.

Senator Poirier: Of the designated national historic sites owned by DFO, approximately how many are in Nova Scotia?

Mr. MacDonald: Maybe half a dozen.

Senator Poirier: Who is maintaining those sites to ensure they stay up to par? Is there anything being done to them?

Mr. MacDonald: Very little is being done. There is an interesting story there. The Federal Heritage Buildings Review Office has a policy. It is under the Minister of the Environment, and there are two classes: recognized status and classified status. The custodial department is responsible for the upkeep of buildings that are either recognized or classified.

Le sénateur Poirier: Vous avez affirmé que, à une certaine époque, ils appartenaient tous au MPO, mais que ce n'est plus le cas pour certains d'entre eux. Parmi les 160 phares que le MPO utilise toujours — et je sais qu'il n'y a aucun phare gardé en Nouvelle-Écosse —, combien hébergent une lumière automatisée? Sont-ils tous vides et abandonnés sur le bord de l'océan?

M. MacDonald: Je voudrais pouvoir vous dire combien sont des phares qui hébergent une aide à la navigation et combien sont des phares d'acier. Le chiffre de 160 phares dont je parle représente 160 aides à la navigation; il ne s'agit pas nécessairement dans tous les cas de ce que nous considérons comme un phare traditionnel. Je ne pourrais pas vous dire ce qu'ils représentent en pourcentage. Il me faudrait consulter notre site web et les compter.

Le sénateur Poirier : Y a-t-il plus de 160 structures?

M. MacDonald: Non.

Le sénateur Poirier : Il y a encore 160 structures de phares en Nouvelle-Écosse?

M. MacDonald: Oui.

Le sénateur Poirier : Au moment des cessions, il y a des années, à des intérêts privés ou des intérêts commerciaux, les terres sur lesquelles se trouvaient les phares ont-elles également été cédées?

M. MacDonald : Oui.

Le sénateur Poirier: Ils ont été vendus au prix minimal et appartiennent à leurs nouveaux propriétaires, alors.

Parmi ces 160 phares, y en a-t-il qui sont désignés lieux historiques nationaux?

M. MacDonald: Non, nous n'avons rien cédé de ce genre.

Le sénateur Raine : Et Peggy's Cove?

M. MacDonald: Peggy's Cove est une structure reconnue par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Le BEEFP offre deux niveaux de désignation: « classé » et « reconnu ». La désignation « classé » est préférable. Je pense que Peggy's Cove est un lieu reconnu, sénateur Raine.

Le sénateur Poirier : À part celui-là, vous ne croyez pas qu'il y a d'autres lieux historiques nationaux?

M. MacDonald: Aucun parmi ceux qui ont été cédés.

Le sénateur Poirier: Parmi les lieux historiques nationaux désignés qui appartiennent au MPO, environ combien se trouvent en Nouvelle-Écosse?

M. MacDonald: Peut-être une demi-douzaine.

Le sénateur Poirier : Qui entretient ces lieux pour veiller à ce qu'ils restent en bon état? Fait-on quelque chose pour les entretenir?

M. MacDonald: Très peu. Cela m'amène à vous raconter une histoire intéressante. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a une politique. Il relève du ministre de l'Environnement, et il y a deux désignations: la désignation « reconnu » et la désignation « classé ». C'est au ministère fédéral qui a la garde des bâtiments reconnus ou classés d'assurer leur entretien.

My first lesson in FHBRO was after Hurricane Juan. The historic Gas House, which is part of the lighthouse fabric of Sambro Island, was severely damaged after the hurricane. I was vice-president at the time and had to search out how to get this building fixed. It was in danger of total destruction because it had suffered severe damage. I wrote letter after letter that went around in a big circle, with one department pointing the finger at the other. It was a redundant exercise to follow it any further.

DFO was the custodial department. Therefore, according to the FHBRO policy, DFO was supposed to fix up the building. However, the department refused to do so. It said it did not have the funding for that, and I was told to see Parks Canada, which manages FHBRO. However, Parks Canada sent us back to DFO. That is the way it worked. We had hoped to change that with the Heritage Lighthouse Protection Act so that it would no longer be policy; it would be law. Someone has to come forward.

Senator Poirier: Do you have an idea or do you dare to guess how many of the 160 lighthouses owned by DFO today will be on the list? How many will DFO want to take off its hands?

Mr. MacDonald: Basically, DFO would like to see all of these historic buildings off its inventory. That will not happen, because there are not enough community groups to do it. I go back to the department's mandate, which is not maintaining heritage buildings. DFO would rather fulfill its mandate with the newer technology.

At the end of the day, it will depend on how many communities step up to the plate either to have lighthouses divested or to include them under the legislation.

Senator Poirier: Out of those 160 lighthouses, how many do you feel could be designated historic sites that are not designated today?

Mr. MacDonald: Again, that is difficult to answer. I know Nova Scotia fairly well, but I could not begin to give anything that is close to accurate on a figure like that. We will know the story when the act kicks in on May 29 and we start getting applications from around the province.

The Chair: Do you know how we could find out about the historical relevance of various lighthouses? Is there any mechanism for us to find that out?

Mr. MacDonald: Yes, there is. FHBRO has commissioned studies on many of these lights across the country. If you were to contact Parks Canada, people there would be able to provide you with information on a good portion of the lights across the country. They have done several studies on individual lights — everything from their age and type of architecture to community interest. It is all there in these FHBRO reports.

The Chair: Perhaps we should ask our researchers to see about getting information on that for us.

Après le passage de l'ouragan Juan, j'ai eu droit à ma première rencontre mémorable avec le BEEFP. Le dépôt à acétylène patrimonial, qui fait partie du complexe du phare de l'île Sambro, a été gravement endommagé après le passage de l'ouragan. À l'époque, j'étais vice-président, et j'ai dû mener des recherches pour savoir comment faire réparer ce bâtiment. En raison des graves dommages qu'il avait subis, il aurait pu être totalement détruit. J'ai rédigé une lettre après l'autre qui circulait d'un ministère à l'autre, et chacun me renvoyait au ministère suivant. C'était un exercice fastidieux qu'il était inutile de poursuivre.

Le MPO était le ministère qui avait la garde du bâtiment. Par conséquent, selon la politique du BEEFP, le MPO était censé réparer le bâtiment. Cependant, le ministère a refusé. Il a répondu qu'il n'avait pas le financement pour ces travaux, et m'a dit d'aller voir Parcs Canada, dont relève le BEEFP. Toutefois, Parcs Canada m'a renvoyé au MPO. Et ainsi de suite. Avec la Loi sur la protection des phares patrimoniaux, nous espérions changer cela pour que ce ne soit plus qu'une simple politique : ce serait la loi. Quelqu'un doit assumer ce fardeau.

Le sénateur Poirier: Avez-vous une idée, ou seriez-vous prêt à deviner combien des 160 phares qui appartiennent au MPO aujourd'hui figureront sur la liste? De combien de phares le MPO veut-il se débarrasser?

M. MacDonald: Fondamentalement, le MPO voudrait se départir de tous ces bâtiments historiques. Cela n'arrivera pas, parce qu'il n'y a pas suffisamment de groupes communautaires pour prendre la relève. Je reviens au mandat du ministère, qui ne consiste pas à assurer l'entretien de bâtiments patrimoniaux. Le MPO préférerait s'acquitter de son mandat avec la nouvelle technologie.

Au bout du compte, tout dépendra du nombre de collectivités qui saisiront la balle au bond pour acquérir des phares ou les faire inclure aux termes de la loi.

Le sénateur Poirier: Selon vous, parmi ces 160 phares, combien pourraient être désignés lieux historiques?

M. MacDonald : Une fois de plus, il est difficile de répondre à votre question. Je connais plutôt bien la Nouvelle-Écosse, mais je ne pourrais pas vous donner un chiffre ayant la moindre exactitude pour répondre à votre question. Nous saurons à quoi nous en tenir quand la loi entrera en vigueur le 29 mai et que nous commencerons à recevoir des demandes de partout dans la province.

Le président : Savez-vous comment nous pourrions nous informer de la pertinence historique de divers phares? Y a-t-il des mécanismes qui nous permettraient d'obtenir cette information?

M. MacDonald: Oui, de tels mécanismes existent. Le BEEFP a commandé des études sur bon nombre de ces phares partout au pays. Si vous communiquiez avec Parcs Canada, ses représentants seraient en mesure de vous fournir des renseignements sur une bonne partie des phares partout au pays. Ils ont mené plusieurs études sur des phares individuels — sur tous les aspects, de leur âge et de leur type d'architecture à l'intérêt qu'ils présentent pour la collectivité. Vous trouverez tout cela dans ces rapports du BEEFP.

Le président : Nous devrions peut-être demander à nos recherchistes d'obtenir ces renseignements pour nous.

Senator Poirier: Are you aware of any partnerships that exist with Peggy's Cove? There you have a whole area where the province owns the land and different businesses are set up. You have the lighthouse that sits on these lands, and it has no ability right now to generate any funds, but it is also an important part of this piece of land for the other businesses that are there making profits. If the lighthouse were gone, would that have an impact on the number of people who visit? Would there be fewer visitors?

You spoke about of the possibility of going into a partnership. I have been there and have seen the restaurant and the boutique. They could have something like a Save the Lighthouse Meal, and every person who purchased that meal could pay a dollar or two more, and that would go into a fund for the lighthouse. Also, when people rent the restaurant or the space, one of the clauses could be that they have to have something there to save the lighthouse and put aside a certain percentage.

Mr. MacDonald: That is an interesting idea. One way we are missing the boat in lighthouses like Peggy's Cove goes back to issues of liability and environmental concerns. I will give two examples. Chantry Island Lighthouse is located on Lake Huron right off Southampton. It is a beautiful old Imperial Tower and draws many visitors every year. There are boat rides out to the island. You pay a fee and get a boat ride and a tour. You get the ultimate lighthouse experience of going right to the top and seeing what the lightkeeper saw and seeing that beautiful island. We found it to be true in many cases in Nova Scotia that people would get to a lighthouse only to find out that for some reason, and liability is usually the issue, they cannot climb to the top. It is important for people to have that lighthouse experience. Chantry Island lends itself to that because the steps are within the building code, and for some reason the mercury that used to be there years ago is not an issue, although it is in other parts of the country.

In Peggy's Cove, if there were a partnership between the provincial government and a local community group and they charged \$5 to climb to the top of Peggy's Cove Lighthouse, people would be lined up to get that experience. They are missing the boat there as far as funding goes to keep the maintenance up on that light. It is not possible now just with the way it is structured inside. They did not put these things in for building code years ago. Lightkeepers literally climbed ship's ladders between levels to get up there, so in order to have people safely ascend and descend the lighthouse, some work would have to be done, but that is minimal. These things need to be looked into. In my opinion, emphasis must be put on partnerships that involve local levels of government.

Senator Cochrane: If this idea were pursued, how many months of the year would this be able to operate?

Le sénateur Poirier: Êtes-vous au courant de l'existence de partenariats dans la région de Peggy's Cove? Là-bas, il y a tout un secteur où la terre appartient au gouvernement provincial et différentes entreprises sont installées. Le phare se trouve sur ces terres, et, présentement, il n'a pas la capacité de produire des fonds, mais il représente tout de même une partie importante de cette terre pour les autres entreprises qui s'y trouvent et font des profits. Si le phare disparaissait, cela aurait-il une incidence sur le nombre de personnes qui visitent ces lieux? Y aurait-il moins de visiteurs?

Vous avez parlé de la possibilité de mettre en place un partenariat. Je suis allée là-bas, et j'ai vu le restaurant et la boutique. Ils pourraient instaurer quelque chose comme un « repas Sauvez le phare », et chaque personne qui se procure ce repas pourrait payer un dollar ou deux de plus, et ce montant serait déposé dans un fonds pour le phare. De plus, quand des gens louent le restaurant ou les locaux, il pourrait y avoir une clause du contrat qui préciserait qu'ils doivent prendre des mesures pour sauver le phare et mettre de côté un certain pourcentage.

M. MacDonald: C'est une idée intéressante. D'une certaine manière, nous ratons le bateau dans le cas de phares comme Peggy's Cove en raison de problèmes de responsabilité et de préoccupations environnementales. En voici deux exemples. Le phare de Chantry Island est situé sur le lac Huron, au large de Southampton. C'est un magnifique vieux phare impérial, qui attire de nombreux visiteurs chaque année. Des croisières amènent les visiteurs à l'île. Vous payez votre passage, et vous avez droit à une croisière et à une visite guidée. Vous faites l'expérience complète d'un phare en ayant la chance de vous rendre tout au sommet et d'admirer l'horizon tout comme le faisait le gardien de phare et de voir cette île magnifique. Cela s'est avéré dans de nombreux cas en Nouvelle-Écosse, où des gens se rendaient à un phare, mais que, une fois rendus sur place, ils ne pouvaient grimper jusqu'en haut pour une raison ou pour une autre, généralement pour une question de responsabilité. Il est important que les gens puissent faire l'expérience d'un phare. Le phare de Chantry Island se prête bien à cela parce que les marches pour se rendre en haut respectent le code du bâtiment et que, pour une raison quelconque, le mercure qui s'y était accumulé il y a de nombreuses années n'est plus un problème, même si c'est toujours le cas ailleurs au pays.

À Peggy's Cove, s'il y avait un partenariat entre le gouvernement provincial et un groupe communautaire local, les gens seraient prêts à faire la queue et à payer 5 \$ pour grimper au sommet du phare de Peggy's Cove. Là-bas, ils ratent complètement le bateau en ce qui a trait au financement pour entretenir ce phare. À l'heure actuelle, ce n'est pas possible en raison de la structure intérieure du phare. Il y a des années, les choses n'étaient pas organisées en fonction du code du bâtiment. Les gardiens de phare devaient littéralement grimper des échelles de navire d'un palier à l'autre pour se rendre au sommet; pour que les gens puissent monter et descendre de manière sécuritaire dans le phare, il faudrait faire un peu de travail, mais ce serait minimal. Il faudrait examiner ce genre de choses. À mon avis, il faudrait mettre l'accent sur des partenariats qui réuniraient des ordres de gouvernement locaux.

Le sénateur Cochrane : Si cette idée prenait forme, combien de mois par année pourrait-on exploiter le phare?

Mr. MacDonald: In Peggy's Cove?

Senator Cochrane: Bringing people out to the lighthouses and showing them the experience of climbing to the top and seeing the beautiful island.

Mr. MacDonald: It could easily be May through October.

Senator Cochrane: You do have high winds there in Peggy's Cove.

Mr. MacDonald: Yes, it is dangerous surf there at times.

Senator MacDonald: I deliberately went last because I have so many questions about this. I let my colleagues go first to see what questions we could whittle down and get out of the way, and I would go at the ones I thought should be asked that maybe somebody else would miss.

I will start with island lighthouses. Most of the lighthouses we talk about are on the shoreline, but we have lighthouses in places like Scatarie Island. Under this act, we talk about scenarios in which non-profit organizations would manage the lighthouses, or even have a private business to create revenue from these lighthouses. However, some of these lighthouses are off the beaten track, and some are fairly remote. Visitors have to get into a boat. Under this act, what is the solution to maintaining these properties and raising enough revenue to keep them going, and what is the solution to having access to them? The scenario for these island lighthouses seems to be much more difficult.

Mr. MacDonald: Islands do present special challenges, no doubt. Prior to the act passing in the house, Senator Carney and I got involved in the issue of access. Basically, DFO wanted wharves and helicopter pads to be taken out of the description for buildings and ancillary structures, and the question of access became a major concern. At the end of the day, I remember calling a couple of friends over in St. John's, Newfoundland, and I consulted with everyone I could across the country. One guy asked, "Where are you going to find a heritage wharf?" Wharves just do not last. The conclusion we came to, and it was kind of a gentleman's agreement that came out of that, was that any island light that would be included under the legislation would be given state-of-the-art landing facilities, something an insurance company would approve of. That is that issue.

The other issue in developing island sites depends on the island you are talking about. Scatarie Island is an excellent example, because once you get on that island, it is fairly easy to get around.

Senator MacDonald: There is only one good place to land there.

Mr. MacDonald: You are limited here, and I try to be careful when I say that I do not want to see private interests get too much involved here. If some private developer came up with an idea to develop the Scatarie Island site, I would much rather see a private developer have it and care for it than to have it fall down from neglect. I am sure a guarantee of access would not be that big an issue if somebody were to undertake a business plan to develop

M. MacDonald: Le phare de Peggy's Cove?

Le sénateur Cochrane: Le fait d'amener les gens aux phares et de leur faire vivre l'expérience qui consiste à grimper jusqu'en haut et à admirer l'île magnifique.

M. MacDonald : Cela pourrait aisément se faire de mai à octobre.

Le sénateur Cochrane : Vous avez de forts vents, là-bas, à Peggy's Cove.

M. MacDonald: Oui, les vagues sont parfois dangereuses là-bas.

Le sénateur MacDonald: J'ai fait exprès pour passer en dernier parce que j'ai beaucoup de questions à ce sujet. J'ai laissé mes collègues me précéder parce que je voulais voir quelles questions ils allaient poser pour que je puisse m'occuper de celles auxquelles les autres n'auraient peut-être pas pensé.

Je vais commencer par les phares qui sont situés sur des îles. La plupart des phares dont nous avons parlé sont sur la côte, mais il y a également des phares sur des îles, comme l'île Scatarie. La loi aborde des situations dans lesquelles les phares seraient gérés par des organisations sans but lucratif ou même par des entreprises privées qui tireraient un revenu de ces structures. Cependant, certains de ces phares sont éloignés et même passablement isolés. Les visiteurs doivent s'y rendre en bateau. La loi prévoit-elle une solution pour l'entretien de ces propriétés et pour générer des revenus suffisants de façon à assurer leur survie, et quelle solution pouvons-nous envisager relativement à leur accès? La situation des phares situés sur des îles semble beaucoup plus problématique.

M. MacDonald: Ces phares constituent des défis particuliers, sans aucun doute. Avant l'adoption de la loi à la Chambre des communes, le sénateur Carney et moi avons traité du problème de l'accès. Essentiellement, le MPO ne voulait pas que les quais et les héliplate-formes soient inclus dans la description d'immeubles et de structures connexes, et la question de l'accès est devenue une préoccupation majeure. Au bout du compte, j'ai appelé quelques amis à St. John's, à Terre-Neuve, et j'ai consulté tous ceux que j'ai pu d'un bout à l'autre du pays. Il y a un gars qui m'a dit : « Où vastu trouver un quai patrimonial? » Les quais n'ont pas une longue vie. Nous en sommes venus à la conclusion, et c'était en quelque sorte un engagement d'honneur, que tous les phares situés sur une île qui seraient visés par la loi recevraient des installations de débarquement ultra modernes, du genre de celles qu'approuverait une compagnie d'assurance. Ça réglerait ce problème.

Pour le reste, les autres problèmes liés à la mise en valeur des phares situés sur une île dépendent vraiment de l'île en question. L'île Scatarie est un excellent exemple parce que, une fois sur l'île, il est facile de se déplacer.

Le sénateur MacDonald : Il y a seulement un bon point de débarquement là-bas.

M. MacDonald: Dans ce cas, les options sont limitées, et j'essaie de faire attention quand je dis que je ne veux pas que des intérêts privés participent à la mise en valeur des phares. Si un entrepreneur privé avait une idée pour la mise en valeur de l'île Scatarie, je préférerais qu'il s'en occupe plutôt que de voir le phare tomber en ruines en raison de notre négligence. Je suis certain qu'une garantie d'accès ne serait pas un gros problème si

an island like Scatarie. You cannot be too closed on this. You have to keep an open mind to see as many of these places as possible put to use. You are limited only by your imagination.

Senator MacDonald: There has been some evolution in the ownership of land in Scatarie over the past few years. Land that was expropriated by the government has slowly been returned to individual families. I am not sure of the sites where the lighthouses are located or what the status of that land is right now. I know much of the land on Scatarie has been returned to individual families that used to maintain the lights out there.

Mr. MacDonald: It is the same with Seal Island.

Senator MacDonald: In terms of maintaining the integrity of these structures, part of the integrity is how the light presents itself. In Louisbourg, people have been trying for eight or nine years to get the flashing light returned, a magnificent flashing light that was there for decades. They have a very dim light there now in relative terms. Are there any flashing lights left around the province? Have they all been replaced? Are other societies around the province meeting the same resistance as the people of Louisbourg?

Mr. MacDonald: That is an interesting question. We have very few of those old optics left. There are only two left in Nova Scotia, one at Low Point at the entrance of Sydney Harbour and one at Cape Sable Island.

Senator MacDonald: They still have the light for Louisbourg though.

Mr. MacDonald: Yes, that was returned. They actually have it stored at the fortress, I believe.

Senator MacDonald: It is stored; they want to get it back, and it is a real struggle.

Mr. MacDonald: That became an issue. It was a combination of the power line falling down in a storm, and with the advancements in solar technology it became more cost-effective to replace that with a solar than to rebuild the power line.

Senator MacDonald: It seems they will take any opportunity they get to whittle away at these things.

Mr. MacDonald: Absolutely.

Senator MacDonald: I would assume that the cost of maintaining the big iconic lights, like Louisbourg or Sambro or Yarmouth, and giving them the treatment they deserve would be much more significant than it would for the many smaller lights around the province.

Do we have any idea of how much it would cost to maintain one of these lights for a year in the shape that you would deem adequate, once it was up to scratch?

Mr. MacDonald: You raise an interesting point, one I have made, and it was accepted by Coast Guard. This is another advantage of partnerships. We have had experiences where a

quelqu'un voulait entreprendre un plan d'affaires pour la mise en valeur d'une île comme Scatarie. Il ne faut pas être trop borné à cet égard. Il faut avoir l'esprit ouvert pour que le plus grand nombre de phares possible demeurent en usage. Nous ne sommes limités que par notre imagination.

Le sénateur MacDonald: Il y a eu une certaine évolution relative à la propriété foncière sur l'île Scatarie au cours des dernières années. Des familles qui s'étaient vu expropriées par le gouvernement reprennent graduellement leurs terres. Je ne sais pas exactement ce qu'il en est des lieux où se trouvent les phares, ni à qui appartiennent ces terres pour le moment. Je sais seulement qu'une grande partie des terres sur l'île Scatarie a été restituée à des familles qui, autrefois, entretenaient les phares là-bas.

M. MacDonald: La situation est la même à l'île Seal.

Le sénateur MacDonald: En ce qui concerne l'intégrité de ces structures, le phare lui-même joue un rôle important. À Louisbourg, les gens essaient depuis huit ou neuf ans de restituer le feu à éclats, une lumière magnifique qui a éclairé les alentours pendant des décennies. Le phare actuel est très faible en comparaison. Reste-t-il des feux à éclats dans la province? Ont-ils tous été remplacés? Les autres organisations de la province rencontrent-elles la même résistance que la population de Louisbourg?

M. MacDonald: C'est une question intéressante. Il reste très peu de ces vieux dispositifs optiques. Il n'en reste que deux en Nouvelle-Écosse, un à Low Point, à l'entrée de Sydney Harbour, et l'autre, à l'île Cap-de-Sable.

Le sénateur MacDonald : Le feu à éclats de Louisbourg existe toujours.

M. MacDonald : Oui, il a été retourné. On le conserve dans la forteresse, je crois.

Le sénateur MacDonald : On l'a entreposé; la population veut le récupérer, mais c'est un véritable combat.

M. MacDonald: C'est devenu un problème. La ligne d'énergie électrique est tombée durant une tempête, et, avec les avancées en technologie solaire, il était plus efficient de remplacer le feu à éclats par un phare solaire que de reconstruire une ligne.

Le sénateur MacDonald : Il semblerait qu'ils font tout leur possible pour se débarrasser de toutes ces choses.

M. MacDonald: C'est tout à fait ça.

Le sénateur MacDonald : Je suppose que le coût d'entretien des grands phares emblématiques, comme ceux de Louisbourg, de Sambro ou de Yarmouth, et les fonds nécessaires pour leur offrir le traitement qu'ils méritent seraient beaucoup plus importants que la somme nécessaire à l'entretien de phares plus petits dans d'autres régions de la province.

Avez-vous une idée du montant qui serait nécessaire pour que l'on entretienne, pendant toute une année, l'un de ces phares d'une manière que vous considéreriez comme adéquate, une fois qu'il a été remis en état?

M. MacDonald: Vous soulevez un point intéressant, et j'en ai déjà parlé à la Garde côtière, qui l'a reconnu. C'est un autre avantage de partenariats. Il y a eu des cas où un groupe

community group will lease a Coast Guard-owned light that may need something, such as a seawall in the case of Coffin Island a few years ago, or just a regular paint job. It has been our experience that maintenance can be carried out by a community group partnering with DFO for probably 25 per cent to 30 per cent of the cost of what the federal government would pay for the same job. That is just the reality of it.

In the case of Coffin Island, down off the south coast there, we had serious erosion problems that eventually came back to bite us. In round figures, the estimates from Coast Guard were something like \$250,000 to put an armour stone wall in the area of the lighthouse. I flew around there in a helicopter and saw how bad it was. We had a gentleman down there who at the time was 80 years old, and he led that group and they ended up getting that seawall in there for under \$70,000. It was probably the same contractor who put a bid in with DFO, but he did it because the community group is a locally based, grassroots organization, and many people in the community will get behind that.

Regarding the cost to maintain these buildings, my point is that it will be a lot cheaper to maintain one that is in partnership with a community group than one that is strictly federal.

Senator MacDonald: You mentioned liability concerns a couple of times. I think you make the point, and I think it is well made, that everyone wants to climb to the top of the lighthouse. I was fortunate to climb to the top of the one at Louisbourg many times when I was younger. Has anybody proposed a solution to this? Is there a reasonable solution, in terms of liability, that could be applied across the board? Has that been discussed?

Mr. MacDonald: We have looked into that several times now in Senator Manning's country. The light at Cape Anguille, which I visited a few years ago, is a beautiful, scenic light — much like Louisbourg, actually. In order to give people that ultimate lighthouse experience, DFO replaced the ship's ladders with stairs that were safe to climb. A proper staircase is really where you have to go with that. You have to protect yourself and the public. Otherwise, it is just too dangerous.

In many cases, this is not a major expense in the grand scheme of things, but that is the fear. With Louisbourg, for instance, the New Jersey Lighthouse Society came up to Nova Scotia two years ago and arranged a bus tour from Yarmouth right through Cape Breton. Being from Cape Breton, I got tasked with that end of the trip. These folks are lighthouse enthusiasts. They came to Nova Scotia for one reason and one reason only, and that was to see lighthouses. They knew Louisbourg was the site of the oldest light in Canada, and they wanted to see it. Having a very good relationship with the Maritime Coast Guard, as I do, I volunteered,

communautaire a loué un phare appartenant à la Garde côtière. Souvent, ces phares avaient besoin de travaux, comme c'était le cas de celui sur l'île de la Grande-Entrée il y a quelques années, lequel avait besoin d'un ouvrage longitudinal. D'autres doivent seulement être repeints. Selon notre expérience, lorsque le MPO établit un partenariat avec un groupe communautaire, ce dernier peut assurer l'entretien du phare pour 25 à 30 p. 100 des coûts que le gouvernement fédéral aurait à payer autrement. C'est simplement ça, la réalité.

Dans le cas de l'île de la Grande-Entrée, il y avait de graves problèmes d'érosion sur la côte sud, qui ont fini par nous rattraper. Selon les estimations de la Garde côtière, la construction d'un mur de pierre dans la zone où se situe le phare allait coûter 250 000 \$, en chiffres ronds. Je suis passé par là en hélicoptère et j'ai vu à quel point la situation était grave. Un monsieur de 80 ans nous aidait, à l'époque, et il a dirigé ce groupe. Ils ont fini par obtenir l'installation du mur pour moins de 70 000 \$. Il s'agissait probablement du même entrepreneur qui avait présenté une soumission au MPO, mais, parce qu'il s'agissait d'un groupe communautaire à l'échelle locale, une organisation populaire appuyée par une grande partie de la collectivité, il l'a fait pour une somme moins importante.

En ce qui concerne le coût d'entretien de ces édifices, le point que je veux souligner, c'est que l'entretien d'un phare sera beaucoup moins dispendieux s'il y a un partenariat avec un groupe communautaire que si un phare est strictement fédéral.

Le sénateur MacDonald: Vous avez mentionné des préoccupations relatives à la responsabilité à plus d'une reprise. Je crois que vous avez dit, et c'est bien dit, que tout le monde veut grimper jusqu'au sommet du phare. J'ai eu la chance de grimper jusqu'au sommet du phare à Louisbourg à de nombreuses reprises quand j'étais plus jeune. A-t-on proposé des solutions à ce problème? Y a-t-il une solution raisonnable, en ce qui concerne la responsabilité, qui pourrait être appliquée à toutes les situations? A-t-on discuté de cela?

M. MacDonald: Nous avons examiné cette question à plusieurs reprises dans la région du sénateur Manning. Le phare à Cap Anguille, que j'ai visité il y a quelques années, est d'une grande beauté et est très pittoresque — tout comme celui de Louisbourg, en fait. Afin que les gens puissent profiter au maximum de l'expérience, le MPO a remplacé les échelles de bateau par des escaliers plus sécuritaires. La seule solution, dans ces cas, est un escalier en bonne et due forme. Il faut se protéger et protéger le public. Sinon, c'est tout simplement trop dangereux.

Dans de nombreux cas, il ne s'agit pas d'une dépense majeure si on considère la situation dans son ensemble, mais c'est le genre de choses que l'on craint. Dans le cas de Louisbourg, par exemple, la New Jersey Lighthouse Society est venue en Nouvelle-Écosse il y a deux ans et elle a fait un circuit en autobus de Yarmouth jusqu'au Cap-Breton. Comme je suis du Cap-Breton, j'ai été chargé de cette partie du voyage. Ces gens sont des passionnés de phares. Ils sont venus en Nouvelle-Écosse pour une seule raison. Ils voulaient voir les phares. Ils savaient que le plus vieux phare au Canada était situé à Louisbourg, et ils voulaient le voir. Comme

and I told the Coast Guard if they gave me a key I would just allow the visitors to look on the inside, and they would not even go that far. That is how afraid they are of the liability issue.

Senator MacDonald: Who would not go that far?

Mr. MacDonald: Coast Guard.

Senator Poirier: I was in one lighthouse that had stairs. There was a sign saying visitors were welcome to go up but at their own risk. Does that take away the liability? I cannot remember which lighthouse that was, because I have seen and been in many.

Mr. MacDonald: No. We looked into it and got a legal opinion on that. If you are not providing something that is safe and within the building code, you can have people sign waivers and everything else, but if something serious happens it will end up in court. That is the legal opinion we got.

Senator MacDonald: I have one more question that gets back to part of the initial mandate of the committee.

The last lighthouse in Nova Scotia to be automated was done in 1992. I am sure that over the past 17 years you have spoke to many former lighthouse keepers and probably many mariners. It is fairly apparent that once the lighthouse keeper, the person who maintains that structure, leaves, the dilapidation of the structure begins. However, in terms of the service the lighthouse provides for mariners, the function of lighthouse, how much feedback have you received from mariners who say that lighthouses are just not as good any more without those lighthouse keepers, that the lighthouses do not do the good job they used to do? Is that a big issue?

If the property was maintained properly and if some of these concepts that we are going through were put into effect — and I hope they will be — and if the light was adequate, would there still be a need for the lighthouse keeper?

Mr. MacDonald: I think in certain areas yes, definitely.

Senator MacDonald: Is the need more prevalent in certain areas in particular?

Mr. MacDonald: Canada has such a diverse coastline. Comparing the east and west coastlines and their needs is like comparing apples and oranges. There are pretty good stretches along the west side of Vancouver Island where the only eyes and ears there are lightkeepers. Varying sizes of marine traffic go there, from large tankers to smaller fishing vessels.

In my opinion, the lightkeepers should be able to do a lot more out there, for instance in search and rescue functions, which they are not trained to do. There was no formal training years ago, but lightkeepers were expected to be search and rescue people, and indeed they were search and rescue people.

ma relation avec la Garde côtière des Maritimes est très bonne, je me suis porté bénévole et j'ai dit à la Garde côtière que, si elle me donnait une clé, je permettrais aux visiteurs de jeter un regard à l'intérieur. Elle a refusé. Elle craint à ce point d'être poursuivie.

Le sénateur MacDonald : Qui a refusé?

M. MacDonald : La Garde côtière.

Le sénateur Poirier: J'ai visité un phare qui avait des escaliers. Il y avait une affiche souhaitant la bienvenue aux visiteurs, mais les avertissant qu'ils montaient à leurs propres risques. Peut-on rejeter la responsabilité de cette manière? J'ai oublié de quel phare il s'agit parce que j'en ai visité beaucoup.

M. MacDonald: Non. Nous avons examiné cette possibilité et obtenu des avis juridiques à ce sujet. Si les infrastructures ne sont pas sécuritaires et conformes au code du bâtiment, les gens peuvent signer des renonciations et tout le reste, mais s'il arrive quelque chose de grave, l'affaire finira devant les tribunaux. C'est l'avis juridique qu'on a reçu.

Le sénateur MacDonald : J'ai une autre question, qui nous ramène au mandat initial du comité.

En 1992, on avait automatisé tous les phares de la Nouvelle-Écosse. Je suis certain que, au cours des 17 dernières années, vous avez parlé à beaucoup d'anciens gardiens de phare et probablement à beaucoup de marins. Il est assez évident que, après le départ du gardien de phare, de la personne qui entretient la structure, cette dernière commence à tomber en ruines. Cependant, en ce qui concerne le service que le phare fournit aux marins, la fonction du phare, y a-t-il des marins qui vous ont dit que les phares ne sont tout simplement plus aussi bons qu'ils l'étaient quand ils étaient entretenus par les gardiens de phare? S'agit-il d'un problème important?

Si la propriété était entretenue de manière appropriée et si certaines de ces notions que nous avons examinées étaient appliquées — et j'espère qu'elles le seront — et si le phare était adéquat, le gardien de phare serait-il toujours nécessaire?

M. MacDonald: Dans certaines régions, je crois que oui. Sans aucun doute.

Le sénateur MacDonald : Les gardiens de phare sont-ils plus utiles dans certaines régions en particulier?

M. MacDonald: Les côtes du Canada sont très diversifiées. Comparer les côtes Est et Ouest, c'est comme comparer des pommes et des oranges. Des grandes parties de la côte ouest de l'île de Vancouver sont surveillées uniquement par les gardiens de phare. De nombreux bateaux passent par là, aussi bien des gros pétroliers que des petits bateaux de pêche.

À mon avis, les gardiens de phare devraient être en mesure d'en faire beaucoup plus là-bas. C'est le cas, par exemple, des fonctions de recherche et de sauvetage, pour lesquelles ils ne sont pas formés. Il y a de nombreuses années, il n'y avait pas de formation officielle, mais les gardiens de phare étaient responsables de cette fonction, et, dans les faits, ils l'accomplissaient.

Senator MacDonald: What about the situation in Nova Scotia? Are there any lighthouses in Nova Scotia that should have kept their lighthouse keeper? Are there any geographical pressures that would dictate that?

Mr. MacDonald: That is a difficult question to answer. For some of these remote locations, like Cross Island off Lunenburg, Scatarie Island, Flint Island, and St. Paul Island, if you looked for instances of marine accidents where there was either loss of property or loss of life where a keeper could have made a difference, there are no statistics available to support that. Before I came here I checked to see whether there were any such instances.

B.C. has a totally different set of circumstances just because of the nature of the coastline.

I was quite surprised and dismayed to see that the first de-staffing done in Newfoundland and Labrador over the last number of years has been at some of the island locations, such as Belle Isle. They took the lightkeepers off Belle Isle. Why? That is where you would want to have eyes and ears, in a remote location. It makes no sense to me why they would take lightkeepers off remote islands like that and put them on mainland sites.

Senator MacDonald: Mainly because the decisions are made in Ottawa.

The Chair: Senators, since there are no further questions, I would like to thank the witness very much for speaking with us and for being so frank in his answers. It has been very helpful, and there are things we will follow up on.

We may see you when we come to Nova Scotia.

Mr. MacDonald: Thank you very much to everyone for having me here. It has been a pleasure to share what knowledge I have, and I look forward to your trip to Nova Scotia. I will be your personal tour guide.

The Chair: Senators, we have a meeting Thursday morning at nine o'clock to go over our fisheries report. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur MacDonald : Quelle est la situation en Nouvelle-Écosse? Y a-t-il des phares en Nouvelle-Écosse qui devraient toujours avoir leur gardien? Y a-t-il des facteurs géographiques qui exigeraient leur présence?

M. MacDonald: C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Dans certaines régions éloignées, comme l'île Cross au large de Lunenburg, l'île Scatarie, l'île Flint et l'île St. Paul, il y a eu des accidents maritimes causant perte de biens et perte de vie. Il est difficile d'affirmer qu'un gardien de phare aurait pu changer les choses puisqu'il n'existe pas de statistiques qui appuieraient cette hypothèse. Avant de venir, j'ai fait des recherches pour trouver de tels cas.

La situation de la Colombie-Britannique est entièrement différente simplement en raison de la nature de ses côtes.

J'ai été très surpris et atterré de constater que, à Terre-Neuveet-Labrador, les premiers postes de gardiens de phare qui ont été éliminés au cours des dernières années étaient ceux sur des îles, comme Belle Isle. Ils ont éliminé les postes de gardiens de phare sur Belle Isle. Pourquoi? Ce sont dans ces endroits éloignés que nous avons besoin de surveillance. Je ne comprends pas du tout pourquoi ils voudraient déplacer les gardiens de phare sur les îles éloignées et les poster sur la terre ferme.

Le sénateur MacDonald : Essentiellement, c'est parce que les décisions sont prises à Ottawa.

Le président : Sénateurs, comme il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais remercier le témoin d'être venu nous parler et d'avoir répondu en toute franchise à nos questions. L'information qu'il nous a fournie a été très utile, et nous allons donner suite à certaines de ces choses.

Nous allons peut-être vous voir en Nouvelle-Écosse.

M. MacDonald: Merci à tout le monde de m'avoir accueilli. Je me suis fait un plaisir de vous faire part de mes connaissances et c'est avec impatience que j'attends votre arrivée en Nouvelle-Écosse. Je serai votre guide touristique personnel.

Le président : Mesdames et messieurs, nous avons une réunion jeudi matin à 9 heures pour passer en revue notre rapport sur les pêches. La séance est levée.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, April 27, 2010

Parks Canada:

Larry Ostola, Director General, National Historic Sites;

Darlene Pearson, Director, Policy Branch, National Historic Sites;

Norman Shields, Manager, Heritage Lighthouse Program, Policy Branch, National Historic Sites.

Tuesday, May 4, 2010

Union of Canadian Transportation Employee:

Christine Collins, National President;

Steve Bergh, President, BC Lightkeepers.

Tuesday, May 11, 2010

Nova Scotia Lighthouse Preservation Society:

Barry MacDonald, President.

TÉMOINS

Le mardi 27 avril 2010

Parcs Canada:

Larry Ostola, directeur général, Lieux historiques nationaux;

Darlene Pearson, directrice, Direction des politiques, Lieux historiques nationaux;

Norman Shields, gestionnaire, Programmes des phares patrimoniaux, Direction des politiques, Lieux historiques nationaux.

Le mardi 4 mai 2010

Union canadienne des employés des transports :

Christine Collins, présidente nationale;

Steve Bergh, président, Gardiens de phares de la Colombie-Britannique.

Le mardi 11 mai 2010

Nova Scotia Lighthouse Preservation Society:

Barry MacDonald, président.

Available from:

PWGSC – Publishing and Depository Services

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des: TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt Ottawa (Ontario) K1A 0S5 Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca